QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12135 — 4 F

DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 1er FÉVRIER 1984

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

LE CONFLIT TCHADIEN

**M. Cheysson va se rendre à N'Djamena Addis-Abeba et Tripoli**

LIRE PAGE 4

**Le dossier du « Monde »**

*Les immigrés et la crise de l'emploi*

Lire page 30



## Les Deux Grands et le dialogue nucléaire

M. Rowny, l'ancien général qui dirige la délégation américaine aux conversations START entre les Deux Grands sur les armements intercontinentaux, a causé quelque surprise en laissant entendre, le lundi 30 janvier, après une rencontre avec le président Reagan, que les Etats-Unis pourraient envisager de fusionner ce cycle de pourparlers avec les négociations sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI), rompues en novembre dernier.

Sans doute, le négociateur américain a-t-il fait cette suggestion du bout des lèvres, en précisant que son gouvernement n'y est pas favorable en principe, mais qu'il est prêt à « écouter toute proposition raisonnable » — et une telle idée rentre à son avis dans cette catégorie.

Jusqu'à présent, les porte-parole de Moscou avaient fait valoir qu'une fusion des deux principales négociations nucléaires était sans objet, dans la mesure où Washington n'entendait discuter sérieusement ni à l'une ni à l'autre. Mais cette appréciation pourrait changer avec le temps, surtout si les Etats-Unis sont maintenant en position, comme l'a dit M. Rowny, de « faire une percée » sur la base d'arrangements compensant les avantages respectifs des deux parties : bombardiers et missiles de croisière pour les Etats-Unis, fusées balistiques pour l'URSS.

L'idée d'une fusion entre les pourparlers START et FNI est dans l'air depuis longtemps, mais surtout depuis que M. Andropov, dans ses propositions de décembre 1982, avait exigé la prise en compte, face à ses SS-20, des forces nucléaires française et britannique. Depuis lors, ce problème des « forces tierces » avait été la principale pierre d'achoppement des négociations FNI. La fusion avec les START permettrait de la contourner.

Sans doute, rien n'indique qu'un accord serait imminent, même à ce prix. On peut s'attendre que Paris et certainement Londres objecteront à l'idée de voir leurs arsenaux ajoutés purement et simplement à celui des Etats-Unis, et c'est bien pourquoi M. Mitterrand, dans son discours à l'ONU en septembre, avait marqué sa préférence pour une conférence des cinq puissances nucléaires.

Mais un tel projet n'est pas pour demain, alors que la pression pour une rapide reprise du dialogue nucléaire des Deux Grands ne peut que grandir dans l'intervalle, tant aux Etats-Unis qu'en Europe. M. Reagan en tient déjà le plus grand compte dans sa campagne électorale, comme le démontre sa politique de la « main tendue » en direction de Moscou. Il fait un pas de plus aujourd'hui en laissant miroiter la perspective de nouvelles propositions américaines pour le jour où Moscou voudra bien reprendre sa place à Genève.

Du côté soviétique, il sera difficile de résister bien longtemps à cette invitation. Une reprise rapide des START sera d'autant moins douloureuse que Moscou n'a fait que « suspendre pour réexamen » sa participation à ces pourparlers, alors que les FNI ont été « rompues », apparemment définitivement. Or les négociateurs soviétiques auront tout loisir de soulever aux START le problème des Pershing et des missiles de croisière de l'OTAN, qui menacent leur territoire et sont, de ce fait, à leurs yeux « stratégiques ». Les Etats-Unis répondront en parlant de SS-20, et la fusion des deux négociations sera ainsi réalisée dans les faits sans qu'il soit même besoin de le proclamer.

La seule question qui demeure est celle de savoir à quel moment les Soviétiques feront à M. Reagan le cadeau attendu en abandonnant leur mauvaise humeur actuelle.

(Lire nos informations page 3.)

## Les scandales ébranlent la coalition de Bonn

### *M. Strauss fait pression sur M. Kohl pour obtenir à son profit un vaste remaniement ministériel*

Correspondance

Bonn. — Déjà devenue l'« affaire Wörner », le limogeage du général Günter Kiessling, accusé par son ministre de tutelle d'homosexualité, s'est transformé en une nouvelle épreuve de force au sein de la coalition gouvernementale. Depuis son retour d'Israël le dimanche 29 janvier, le chancelier Kohl multiplie les consultations pour tenter de se sortir du guêpier dans lequel M. Manfred Wörner, son ministre de la défense, l'a peu à peu enlisé à force de maladresses.

Les deux hommes se sont longuement entretenus lundi en tête à tête à la chancellerie, sans qu'il ait été possible de savoir si le ministre avait offert une démission qui paraît à peu près inévitable. Ce mardi, c'était M. Franz-Joseph Strauss, le chef de la CSU bavaroise, trop heureux de profiter de cette affaire pour se rappeler au bon souvenir de ses « amis » démocrates-chrétiens et libéraux, qui était attendu dans le bureau du chancelier.

Sommé par l'opposition social-démocrate comme par la presse conservatrice de démontrer sa capacité à trancher, M. Helmut Kohl se trouve une nouvelle fois écartelé entre les différents partenaires de la coalition au pouvoir. Mettre un terme à l'« affaire Wörner » ne serait pas si difficile, s'il n'y avait déjà une « affaire Lambsdorff ».

Homme-clé du Parti libéral, le ministre de l'économie est lui-même, depuis plusieurs semaines, sous le coup d'une enquête judiciaire pour ses responsabilités dans le dégrèvement fiscal accordé au groupe Flik moyennant quelques subsides pour le FDP. Bien que son immunité parlementaire ait été levée par le Bundestag, M. Lambsdorff avait reçu l'assurance de M. Kohl qu'il ne quitterait le gouvernement que dans l'hypothèse d'une inculpation formelle.

M. Strauss ne pouvait pas laisser passer une si belle occasion d'affaiblir encore un peu la position des libéraux et de tenter un retour en force dans un gouvernement dont il avait été écarté après la victoire électorale de la droite aux élections du 6 mars 1983. Aussi a-t-il préconisé dès dimanche dernier un vaste remaniement ministériel qui ne se limiterait pas à un simple changement à la tête du ministère de la défense.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 6.)

## Divergences au sein du gouvernement sur les « congés de reconversion »

### *M. Mitterrand sera appelé à trancher le débat sur le financement du nouveau dispositif d'aide aux salariés touchés par les suppressions d'emplois*

M. Pierre Mauroy a présenté, ce mardi matin 31 janvier, à M. François Mitterrand, les conclusions du séminaire gouvernemental réuni à huis clos, lundi, à Versailles, pour mettre au point le double dispositif prévu au bénéfice des régions les plus touchées par les contraintes des restructurations industrielles : le plan d'accompagnement social conçu pour pallier les réductions d'emplois envisagées notamment dans les houillères, la sidérurgie, les chantiers navals, et le programme d'aide aux créateurs d'entreprises en faveur des PMI, ajouté à l'ordre du jour presque au dernier moment par le premier ministre (*le Monde* du 31 janvier).

Le président de la République devra vraisemblablement trancher l'un des points les plus controversés au cours des délibérations, à savoir la manière dont sera assuré le financement des « congés » de reconversion.

Cette formule de « congé » a été retenue afin de permettre aux ouvriers en sureffectifs de ne pas être automatiquement licenciés, c'est-à-dire de demeurer officiellement rattachés à leur entreprise pendant une période de formation ou de stage, avant de bénéficier d'un reclassement. La mise au point de ces contrats particuliers a occupé l'essentiel des travaux du séminaire, qui ont duré huit heures et demie.

Les treize membres du gouvernement présents ont convenu que le « congé de reconversion » devrait être conçu comme une formule exceptionnelle, applicable essentiellement dans les secteurs les plus touchés par les impératifs de la reconversion. La charge financière qui résulterait de sa généralisation à toutes les régions en crise est apparue dissuasive.

Ce constat conduit le gouvernement à se montrer restrictif dans sa générosité. Les « congés de reconversion » ne concerneraient donc que dix à quinze mille personnes menacées de licenciement. En vertu de ce nouveau type de contrat, l'ouvrier congédié demeurerait juridiquement lié à son entreprise pendant près de deux ans et conserverait 75 % environ de son salaire jusqu'à ce qu'il soit reclassé.

Mais qui prendra en charge sa rémunération au cours de ce « congé » forcé ?

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 33.)

*AU JOUR LE JOUR*

## Offre

*« A saisir ! Ingénieur génial et affairiste compétent disposant d'une solide expérience dans des domaines aussi variés que divers et ayant mis au point une technique révolutionnaire de torréfaction du pétrole par lyophilisation aérienne, cherchent à négocier leur brevet avec grande société française.*

*Cette offre exceptionnelle s'adresse en priorité aux sociétés nationales ayant beaucoup d'imagination, le goût du risque et une bonne assise financière.*

*Coût exorbitant et garantie de résultats nuls. Campagne publicitaire à long terme assurée par la Cour des comptes. Sérieux s'abstenir ».*

BRUNO FRAPPAT.

TERRORISME ET CONTRE-TERRORISME DANS LES ANDES

## La « sale guerre » du Pérou

Correspondance

Lima. — A la mi-décembre, des drapeaux blancs frappés du marteau et de la faucille flottaient sur les toits de plusieurs villages de la province d'Ayacucho, bastion, depuis 1980, des guérilleros maoïstes de Sentier lumineux. Sur les murs blanchis à la chaux, des graffitis promettaient une trêve de deux ans.

Etait-ce l'annonce d'une débandade des terroristes, comme l'assurait le ministre de l'intérieur, M. Luis Percovich ? Ou s'agissait-il, simplement, d'une supercherie de l'armée, destinée à semer la confusion parmi les commandos rebelles et à freiner l'exode des paysans ?

Le doute a vite été dissipé. Les guérilleros ont marqué de leur sceau le réveillon du Jour de l'an : ils ont plongé la capitale dans les ténèbres en faisant sauter une vingtaine de pylônes à haute tension. Quelques jours plus tard, ils semaient des tracts dans la région andine pour proclamer *« la recrudescence de la guerre populaire »*. Puis ils sont passés à l'action en attaquant à la dynamite des postes de police, des commerces, en tendant une embuscade à une patrouille militaire, en prenant des villages d'assaut pour « exécuter » les « collaborateurs » du régime. Depuis le début du mois, la violence a fait plus de cent victimes.

Sentier lumineux est donc reparti en guerre. Il avait fait une pause à la fin de l'année dernière pour réorganiser ses troupes harcelées par la police et l'armée. Celle-ci s'est vu confier, le 29 décembre 1982, le contrôle politique et militaire de la région, qui a été déclarée en état d'urgence.

Les soldats ont ramené la tranquillité dans les capitales départementales. Les policiers, avec l'appui logistique de l'armée, se sont réinstallés dans les villages qu'ils avaient dû abandonner aux guérilleros l'année précédente. Evitant les affrontements, Sentier lumineux a cédé du terrain dans la région dite « libérée », mais il a ouvert de nouveaux fronts dans les montagnes environnantes : sept départements andins étaient sous le coup de mesures d'exception en janvier 1983. Aujourd'hui, il y en a onze.

Dans le même temps, les guérilleros se sont lancés dans le terrorisme urbain.

NICOLE BONNET.

(Lire la suite page 3.)



LE PROJET DE « RÉGIE FRANÇAISE DES ESPACES »

## La Haute Autorité formule de sérieuses réserves

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle vient de montrer une nouvelle fois son indépendance et le rôle qu'elle entend jouer dans la mise en application de la loi du 29 juillet 1982 qui lui a donné naissance. Dans une note récente, elle critique sévèrement le projet de régie française des espaces (RFE), préparé par le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication (*le Monde* du 27 octobre 1983 et du 12 janvier 1984). C'est une nouvelle pomme de discorde entre celui-ci et l'instance collégiale présidée par Mme Michèle Cotta.

L'idée est ancienne : mieux « gérer » les canaux existants de la télévision — les trois chaînes en UHF 625 lignes et le canal VHF 819 lignes dévolu désormais à Canal-Plus — en louant les créneaux horaires non utilisés par les sociétés nationales de programme. Pourquoi ne pas consacrer ces « espaces » libres aux associations, aux professions, aux entreprises, aux administrations ? M. Georges Fillioud, en reprenant l'idée et en annonçant la création prochaine de RFE, allumait en même temps un contre-feu à l'intention de ceux qui commençaient à penser qu'un gouvernement socialiste était en train de privilégier les riches, par chaîne payante interposée.

La régie française des espaces, dans le projet gouvernemental, comprendrait trois sortes d'émission : les unes, « cryptées », seraient accessibles à des publics particuliers munis de décodeurs ; les autres, en « clair », seraient accessibles à tous mais entièrement payées par les loueurs d'espaces ; des programmes de télétexte (ANTIOPE) seraient aussi diffusés, comme c'est déjà le cas. Dans une note récapitulative, le secrétariat d'Etat indique deux objectifs complémentaires : procurer des ressources nouvelles aux chaînes et à TDF, afin de *« soutenir l'activité des industries de programmes »* ; et *« ouvrir le marché à de nouveaux produits audiovisuels »*.

La structure actuellement retenue est celle d'une société anonyme regroupant, à la manière d'une coopérative, TF 1, A 2, FR 3, RFO, Canal-Plus, TDF, et la Régie française de publicité. Cette société obtiendrait, comme Canal-Plus, une concession de service public, son PDG étant nommé par le gouvernement.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 15.)

## La grève dans les lycées et collèges

LIRE PAGE 10 UN ENTRETIEN AVEC M. GÉRARD ALAPHILIPPE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SNES

## Les débuts difficiles de la télévision par câble

LIRE PAGE 32 LE PREMIER DE DEUX ARTICLES DE JEAN-FRANÇOIS LACAN

# idées

## Quand le débat s'aigrit...

**Le débat politique s'est considérablement aigri au cours de ces dernières semaines. Maurice Duverger oppose le quasi-consensus de fait des Français et l'élargissement du fossé qui semble les séparer à l'écoute des propos de ceux qui parlent en leur nom. Claude Huriet renchérit et estime que les hommes politiques ont des comportements de plus en plus irréalistes.**

## La guerre civile verbale

par MAURICE DUVERGER

Rarement les Français ont été si proches d'un consensus de fait, rarement leurs divisions ont paru plus grandes à travers les propos de ceux qui parlent en leur nom. Si tout ce qui est exagéré est nul, le vocabulaire de nos hommes politiques devient de moins en moins crédible. Comment ne pas s'inquiéter quand certains des plus pondérés cèdent à cette gesticulation verbale, tel Jacques Chaban-Delmas déclarant que le pays se dirige « *vers une sorte de guerre civile froide (1)* » ? Le terme n'est pas nouveau : c'est André Fontaine qui l'a inventé à propos de Mai 68 (2). Souvent employé depuis lors avec quelque hargne, il témoigne seulement aujourd'hui de l'aveuglement sur le présent et de la méconnaissance du passé.

Le pays ne se dirige pas vers une guerre civile froide : il commence à en sortir. Elle a duré pendant la Troisième et la Quatrième République, où elle marquait un immense progrès par rapport à la guerre civile chaude qui sévissait auparavant. Le dix-neuvième siècle anglais n'a connu que cinq morts dans des luttes intérieures pendant que le nôtre alignait massacres sur massacres, de septembre 1792 à la répression de la Commune. Après 1871, la violence physique devient rare. La fusillade de Fourmies, le 6 février 1934, les plastiquages de la guerre d'Algérie, les barricades de Mai 68, sont des épisodes exceptionnels et limités. L'épuration de 1944 a réprimé la collaboration avec l'ennemi plutôt que l'opposition politique.

Nos Républiques parlementaires ont instauré un relatif apaisement. Les divisions restaient profondes, comme on l'a vue dans l'affaire Dreyfus, dans les luttes entre cléricaux et laïcs, patriotes et internationalistes, démocrates et autoritaires, socialistes et capitalistes. Après la Libération, rudes furent les conflits sur l'armée européenne, l'Indochine et l'Afrique du Nord. Mais seule la coupure entre les communistes et le reste du pays retrouva l'allure d'une guerre civile froide : un rideau de fer intérieur transposant alors celui qui séparait l'empire soviétique et l'Europe occidentale. Il n'a pas encore disparu, bien qu'il soit un peu soulevé. Tant que le parti de Georges Marchais tiendra les régimes de l'Est comme globalement positifs, tant qu'il gardera une structure totalitaire et une idéologie dogmatique, il ne sera pas intégré dans le consensus national. Mais il n'y est plus désormais qu'une écharde qui gêne sans paralyser.

### Déclin des valeurs plus qu'accord

Un signe ne trompe pas : l'établissement d'une authentique bipolarisation entre 1962 et 1974. Malgré les mécanismes électoraux, elle n'aurait pas été possible si l'esprit de guerre civile avait persisté dans la nation. Tant que la gauche craignait d'être écrasée par la droite et vice versa, aucune des deux ne pouvait gouverner l'autre et les alliances du centre s'imposaient. Voilà dix ans qu'elles ne sont plus ressenties comme nécessaires et que le centre a disparu. L'ensemble de la droite a pu détenir un pouvoir fort et stable sans que la gauche se sente réellement menacée. Depuis 1981, les positions sont inversées sans que la situation ait réellement changé.

Le regain actuel des amis de M. Le Pen ne doit pas tromper. Avant 1981, ils se tenaient tranquilles parce qu'ils étaient dans la majorité, qui les contraignait à la discipline. Aujourd'hui, les communistes sont encadrés de la même façon. Ils sont réduits à l'état de « godillots », bien qu'ils s'en défendent avec une énergie croissante. Au total, l'extrême gauche et l'extrême droite représentent moins de 20 % des suffrages. Et beaucoup de leurs électeurs respectifs sont moins durs que les organisations qu'ils soutiennent. La clientèle du PCF n'admettrait pas qu'il rompe l'union avec les socialistes. La clientèle des ultranationalistes se réjouirait d'une alliance avec la droite modérée. Jamais l'armée n'a été si peu contestée ni la politique étrangère si unanime, communistes exclus mais réduits au silence. Pour la première fois, la loi de programmation militaire a désigné clairement l'ennemi potentiel.

Mais peut-on qualifier de consensus cette absence de dissentiments radicaux ? La fin des débats sur les valeurs essentielles de la société correspond à un déclin de ces valeurs plutôt qu'à un accord sur elles. La France d'aujourd'hui, sans guerre civile chaude ni froide, est-elle une véritable communauté ou une société éclatée dont les membres se replient sur des petits groupes locaux, particuliers ou familiaux ? Il est certain qu'elle glisse peu à peu de la première situation à la seconde. Mais elle reste aussi unie, sinon plus, que la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale ou la Scandinavie. En ce sens, on peut dire que son degré de consensus est égal sinon supérieur à celui des autres nations d'Europe occidentale.

Alors pourquoi ces excès de langage qui singularisent la nôtre ? Pourquoi cette guerre civile verbale ? Pourquoi cette dramatisation constante au lieu d'un débat objectif et serein ? Serait-elle impliquée par le mécanisme même de la bipolarisation, qui oblige chaque concurrent à ménager les électeurs médians dont dépend la victoire mais à mobiliser aussi les électeurs de son propre côté pour les garder fidèles ? La modération du vocabulaire politique de Londres ou de Bonn limite cette explication. Mais notre bipolarisation présente un caractère particulier : l'un et l'autre camps se trouvant divisés entre deux alliés rivaux dont chacun ne cherche pas seulement à capter les suffrages de l'adversaire mais également ceux du partenaire. Cela pousse naturellement aux surenchères.

Reste à savoir si elles sont réellement efficaces dans un pays de consensus relatif où la fin des idéologies et les progrès de la culture rendent plutôt réalistes. La démagogie des communistes affirmant qu'on peut moderniser les entreprises sans réduire la main-d'œuvre ne correspond pas à l'information économique des Français. Les trompettes de la droite proclamant l'illégitimité du président de la République ne font pas plus sérieux. Le succès de Simone Veil ou de Jacques Delors tient à leur refus d'entonner les vieux refrains, à leur volonté de refuser les conformismes et de dire simplement la vérité. Délivrés de la guerre civile chaude puis de la guerre civile froide, nos concitoyens aspirent maintenant à sortir de la guerre civile verbale.

(1) *Le Monde* du 19 janvier.

(2) André Fontaine — *la Guerre civile froide* — Fayard 1969.

## Halte au feu !

par CLAUDE HURIET (*)

Dans notre pays, face aux inquiétudes du présent, à l'incertitude de l'avenir, aux nécessités de bâtir l'an 2000, des tirs de batterie d'abord sporadiques se *font* plus denses, plus rapprochés et passent bien au-dessus de la tête des Français ! Au bazooka de l'affaire Doumeng on répondu les orgues de Staline des avions renifleurs... Chaque camps fourbit son armement, *et* l'on peut ère assuré que les munitions ne manquent pas... L'hostilité grandit. Les affrontements verbaux, outre qu'ils contribuent à caricaturer l'image du Parlement, plus précisément celle de l'Assemblée nationale — car le Sénat garde fort heureusement son calme et sa sérénité, — font apparaître un décalage de plus en plus grand par rapport aux réalités de notre monde. A croire que l'on s'acharne à estomper les vrais problèmes, à ignorer les aspirations profondes de nos concitoyens.

Prenons trois exemples qui ne sont pas les fruits du hasard : la réforme de l'enseignement supérieur, la loi sur la liberté de la presse, l'avenir de l'enseignement privé.

Les universités et les grandes écoles ont pour finalité la formation des cadres supérieurs de la nation. Elles doivent favoriser l'acquisition des connaissances dans des domaines très divers mais aussi — et surtout — aiguiser la curiosité intellectuelle, le sens critique, forger des esprits ouverts et tolérants. Une telle formation n'est pas une fin en soi ; elle constitue en fait une étape, aboutissement et point de départ : aboutissement de plusieurs années d'effort, de travail, de discipline dans l'enseignement dit « secondaire », l'accession à l'enseignement supérieur ne constitue ni une chance ni un « droit », il faut la mériter. L'entrée à l'Université ne doit pas apparaître comme le couronnement d'une jeune carrière, mais bien comme l'amorce d'une existence qui devra avoir pour but et pour résultat, dépassant les ambitions et les satisfactions personnelles, de rendre à la société dans laquelle on vit les « talents » que l'on a fait fructifier.

Dès lors, toute organisation de l'enseignement supérieur doit viser à donner, non pas au plus grand nombre, mais à ceux qui peuvent en tirer le plus grand profit pour eux mêmes et pour la collectivité le maximum de moyens (plutôt qu'à donner au plus grand nombre le minimum de moyens, et à quel prix !).

De cela, les Français sont conscients, et toute réforme visant à « changer pour changer », à permettre aux médiocres, au nom de la « démocratisation » et d'une interprétation étroite et erronée de l'égalitarisme, d'accéder sans effort à un niveau auquel ils ne peuvent prétendre — auquel souvent d'ailleurs ils n'aspirent pas — est vouée au mieux à l'échec ; au pis, elle aboutit à décourager le vrai mérite. D'où, sans doute, les nombreux appels et mises en garde émanant de droite et de gauche, exprimant l'inquiétude quasi générale et témoignant d'une unité de vue qui reflète « le bon sens » de notre peuple.

Mais ces appels n'ont pas été entendus...

∴

La France dispose de moyens d'information qui, par la presse écrite, parlée et télévisée, offrent aux Français, en un éventail largement ouvert, un reflet de tous les courants de pensée, politiques et philosophiques. La multiplicité et la diversité des médias constituent en quelque sorte l'un des meilleurs baromètres de la démocratie. Pourquoi faut-il que, brusquement, on dénonce l'existence de puissants monopoles dont l'emprise, insidieusement, inlassablement, menacerait la liberté et la démocratie ? Inconscience, insouciance ou lucidité : qui croira à la réalité de telles menaces ?

Néanmoins, les Français — comptant les coups ou se désintéressant d'un débat dont ils pensent qu'il ne les concerne guère — assisteront à des échanges de quolibets, d'invectives et d'injures qui passent bien au-dessus de leur tête — qu'ils essaient de garder froide !

Ils ont le sentiment d'être seuls confrontés à leur avenir incertain, ils se demandent où et quand seront enfin évoqués les enjeux fondamentaux de la reconversion industrielle de notre pays, dans un monde qui risque de bouger sans nous...

∴

Depuis des années, nous étions en guerre et nous ne le savions pas... La guerre scolaire empoisonnait la vie politique française, opposait dans une lutte au résultat mathématiquement incertain les 71 % de Français favorables à l'enseignement privé et les 52 % qui avaient voté à gauche le 10 mai 1981...

Il était temps que sonnât enfin le clairon de l'armistice ! Hélas, les meilleures intentions pacificatrices se heurtent à un « front de refus », seule ligne de rassemblement de troupes disparates à nouveau prêtes à ferrailler, et les propositions successives alimentent la polémique qu'elles prétendaient à tout jamais éteindre. Les sondages définissent avec une belle constance les rapports de forces... Mais en vain ! Les slogans fleurissent de part et d'autre, la mobilisation se prépare, les menaces fusent... Et les Français se demandent de quoi demain sera fait, et si leurs enfants, qu'ils fréquentent la « laïque » ou l'« école du curé », trouveront du travail et pourront rester au pays...

∴

Le débat politique apparaît ainsi de plus en plus irréaliste, en quelque sorte « désincarné ». Les hommes politiques évoluent sur une planète qui, peu à peu, s'éloigne de la terre de France, d'une terre où on peine, où on espère, où on rêve, où on s'aime et où on meurt. On a ses idées, on ne croit que ce qu'on voit, on se méfie des paroles en l'air et on n'aime pas les disputes inutiles.

Dernier sondage : plus de la moitié des Français pensent que les hommes politiques ne se préoccupent pas de leurs soucis...

Sans doute les hommes politiques préfèrent-ils se tirer dessus !

Puissent-ils entendre, enfin, ceux qui leur crient au nom de la France et des Français : « *Halte au feu ! Occupez-vous donc un peu du pays...* »

(*) Sénateur, rattaché administrativement à l'Union centriste des démocrates de progrès.



— LU —

«L'ORDRE POLITIQUE D'UN PEUPLE LIBRE», de F.A. Hayek

## Un individualisme démocratique radical

L'ŒUVRE de F.A. Hayek couvre un beaucoup plus large secteur de la pensée que la spécialité académique, la théorie monétaire, qui lui valut le prix Nobel d'économie en 1974. Avec la parution de *l'Ordre politique d'un peuple libre*, troisième et dernier volume de *Droit, législation et liberté*, le lecteur français est maintenant confronté à une œuvre que certains pourraient être tentés de rejeter pour des accents rapidement qualifiés de « reaganiens ».

Ce serait trop vite se débarrasser de problèmes effectifs. Hayek en posait déjà de sérieux dans la *Route de la servitude* paru en français en 1945, et jamais réédité. Hayek, qui enseignait alors à la London School of Economics avant de rejoindre l'Université de Chicago, selon un itinéraire presque classique pour nombre d'intellectuels viennois de sa génération, y abandonnait le terrain strictement économique pour essayer de montrer aux socialistes, dont il avait partagé les idéaux dans sa jeunesse, que le nazisme n'était pas la négation du socialisme, mais plutôt son achèvement. Avec le marché, on a l'huissier de la démocratie ; avec le plan, la police et le totalitarisme. Pensée incisive mais qui sous-estime le poids des institutions politiques et la spécificité de l'idéologie nazie.

La lecture de Hayek impose à beaucoup l'apprentissage d'un idiome nouveau, un effort comparable à celui exigé pour un Karl Popper, souvent cité du reste par Hayek, qui lui emprunte. Leurs positions intellectuelles et politiques ne peuvent se comprendre qu'en référence à la Vienne des années 20, où ils ont construit leur pensée contre le marxisme et la psychanalyse. Pris dans les convulsions de ce qui fut la capitale de la culture européenne, ils voient se constituer dans une crise mortelle et le socialisme stalinien et le nazisme.

Popper s'écarte de la politique pour engager la réflexion sur la science qui étayera plus tard sa critique de l'historicisme et sa défense de la « société ouverte » contre la société close. L'économie joue dans l'articulation de la démarche de Hayek un rôle analogue à celui de l'épistémologie chez Popper. Pour lui, il n'y a pas de régulation meilleure que le marché : il permet de développer la rationalité. Les prix formés sur le marché ont une valeur signalétique : ils indiquent aux individus quelles conduites adopter. Le système du marché a une pertinence qui ne vaut pas seulement pour l'économie : mais aussi pour les coutumes, les institutions, les idées.

### L'échec du rationalisme constructif

Thème constant de Hayek, le *« rationalisme constructif »* échoue et produit des effets dangereux. Il n'existe pas de sujet qui pourrait tirer de son savoir total les principes d'une action efficace. Nul ne peut avoir la maîtrise intellectuelle ou opératoire de l'ensemble des interactions individuelles et institutionnelles. Plutôt que vouloir construire, il faut laisser évoluer. Le résultat ne sera peut-être pas le meilleur, mais il sera moins mauvais que celui auquel on aboutirait par des actions globales, nécessairement aveugles. Plaidant pour un *« rationalisme évolutif »*, Hayek est donc dans la lignée des théoriciens de la société qui ont fait, bien avant Darwin, l'éloge de la concurrence, et il défend un individualisme démocratique radical.

Celui-ci place la liberté individuelle en position première, faisant tiquer tous ceux qui ne veulent pas dissocier liberté et égalité. Il admettra la nécessité d'un Etat, seul capable d'assurer l'allocation de certains biens collectifs, mais discutera toute extension des services publics. Que l'Etat collecte des impôts pour assurer sa sécurité face aux autres nations ou la protection contre les épidémies, mais, sauf exception, qu'il permette à des entrepreneurs différents d'entrer en concurrence pour satisfaire les « besoins » d'éducation ou de santé.

Hayek montre en même temps que la *société ouverte* qui n'assure plus aux individus les protections apportées par une vie communautaire close appelle la prise en charge par l'Etat de nouveaux services pour que vieillards et handicapés n'en soient pas les victimes.

Mais il ne se contente pas d'affiner la réflexion sur les services publics ou, c'est un autre point de *L'ordre politique d'un peuple libre*, sur la valeur du marché même en situation de concurrence imparfaite, il s'engage dans des propositions de réforme constitutionnelles. Car la démocratie a avorté. Dès lors que les mêmes Assemblées détiennent le pouvoir de gouverner et de légiférer, le domaine de la loi, qui devrait être celui de l'édiction de règles impersonnelles et universelles, est perverti et rongé par la prolifération de règlements qui, sous le nom de lois, ne sont que le triomphe des intérêts corporatistes et partiels dont la satisfaction est nécessaire à la pérennité du gouvernement. Ainsi naît une démocratie illimitée, en ce qu'elle cède au particulier, qui n'est plus qu'un pouvoir arbitraire. Pour le contrer, Hayek propose un système bicaméraliste : une Chambre votant les lois, une Chambre contrôlant le gouvernement. La première élue à la proportionnelle, la seconde au scrutin majoritaire.

Cette proposition liée à la conjoncture ne doit pas tromper Hayek. C'est un écrivain austère dont le raisonnement, s'appuyant sur les concepts de l'économie, notamment du marginalisme, intégrant des apports récents de la sociologie des organisations, donne à la pensée libérale toute sa vigueur. Mais en montre aussi certaines limites. Car Hayek est un moins bon lecteur de Freud — ou de Marx — que de David Hume ou d'Adam Smith. Ce sont là les signes, parmi d'autres, des crispations et des préjugés d'un Européen de vieille culture devant l'apparition de nouveaux modes de pensées ou de vivre.

DOMINIQUE COLAS.

* *L'ordre politique d'un peuple libre*, de F. A. Hayek. P.U.F., 253 p., 125 F.


Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

**PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER**

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :* André Laurens, directeur de la publication

*Anciens directeurs :* Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

*Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

**ABONNEMENTS**

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 605 F | 859 F | 1080 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 661 F | 1 245 F | 1 819 F | 2 360 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 685 F | 979 F | 1 240 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 454 F | 830 F | 1 197 F | 1 530 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

## AMÉRIQUES

# La « sale guerre » du Pérou

*(Suite de la première page.)*

La capitale, Lima, qui, avec six millions d'habitants, concentre le tiers de la population péruvienne ainsi que les deux tiers de l'appareil productif, a montré qu'elle était une proie facile pour les commandos clandestins. Ceux-ci, à cinq reprises, ont coupé le courant électrique et, profitant de l'obscurité, ont dynamité des installations publiques.

Près d'un millier d'attentats ont eu lieu dans l'année, 115 contre des postes de police, 26 contre des locaux de partis. 1 955 personnes ont été tuées (contre 130 en 1982), parmi lesquelles 86 membres des forces de l'ordre (36 en 1982), 430 civils (56 en 1982) et 1 439 guérilleros (38 en 1982).

Il s'agit là des statistiques du ministre de l'intérieur. Elles sont discutables. L'armée, par exemple, a diffusé en mai et juin 1983 plusieurs communiqués annonçant *« l'élimination, au cours d'affrontements, de dizaines de délinquants subversifs »*, mais sans préciser le lieu et les circonstances, et sans laisser la presse circuler dans la région.

En outre, si 6 439 guérilleros ont réellement été tués (600 autres étant actuellement incarcérés), on est obligé de conclure que Sentier lumineux a fait de nombreux adeptes dans le pays.

### A coups de bêche et de hache...

Avec l'intervention des militaires, les autorités avaient l'espoir de liquider la guérilla en quelques mois. Le président de la République, M. Fernando Belaunde, assurait à la fin janvier 1983 : *« La situation est désormais sous contrôle, car les communautés paysannes se sont unies de façon volontaire et patriotique aux forces de l'ordre pour combattre les mauvais Péruviens. »*

En effet, les paysans de Huaychao venaient d'assassiner sept adolescents de Sentier lumineux – à coups de couteau, de bêche et de hache... et huit reporters péruviens, qui se rendaient sur les lieux pour vérifier cette information, étaient à leur tour sauvagement tués par les paysans d'une communauté voisine. C'était à Uchuraccay, le 26 janvier.

Depuis, la *guerra sucia* (la guerre sale) s'est généralisée dans la province d'Ayacucho. Une guerre qui ne se limite pas à des affrontements entre deux groupes armés, les soldats et les policiers d'un côté, les guérilleros de l'autre, mais qui frappe toute la population. Des dizaines de personnes ont été assassinées par les terroristes pour avoir ravitaillé ou hébergé des *sinchis* (membres d'un corps spécial de répression). Des dizaines d'autres l'ont été par les forces de l'ordre, pour collaboration avec les insurgés.

*« L'orgie de sang est horrible,* constate le procureur général de la nation, M. Miguel Cavero. *On ne parvient pas à identifier les meurtriers. Certains témoins accusent les guérilleros, d'autres les policiers. »* La confusion vient du fait que terroristes et sinchis utilisent les mêmes méthodes – l'intimidation, le chantage, l'assassinat – pour gagner du terrain sur l'adversaire. La population est prise entre deux feux.

Les exemples sont nombreux : à Soccos, le 13 novembre, toute une famille est passée par les armes, alors qu'elle célébrait la fête du Yacupacucc, la demande en mariage indigène. Les vingt-sept corps, parmi lesquels ceux de six enfants, sont ensevelis sous un monticule de pierres et de terre. D'après le seul témoin oculaire, la grand-mère, ce sont les policiers qui ont commis ce crime en état d'ivresse.

Le 3 décembre, une centaine d'hommes et de femmes entre douze et vingt-cinq ans occupent le village d'Andamarca, arrêtent douze habitants et les soumettent à un jugement sommaire. Ils les condamnent à mort pour avoir demandé aux autorités la réouverture du poste de police, et les exécutent sur la place publique, *« à coups de couteaux, pour économiser les munitions »*.

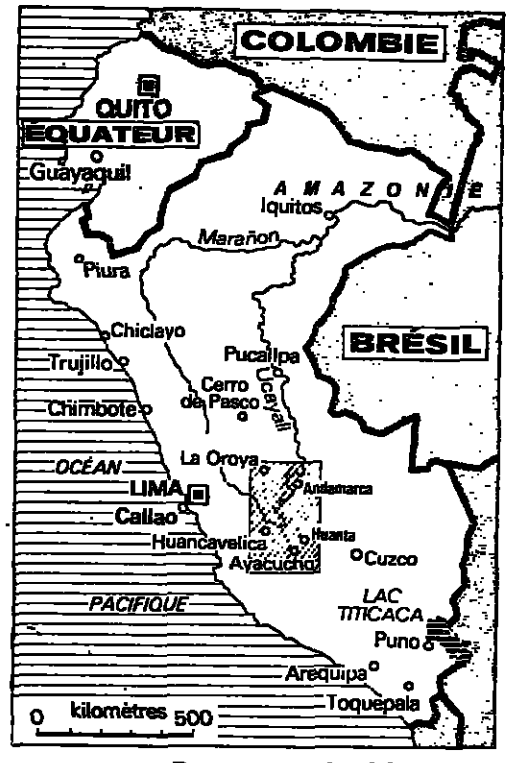
Le 11 janvier, autre incursion de Sentier lumineux près de Paras, qui fait dix-sept victimes. Le 17, à Urancancha, quarante habitants sont décapités ou fusillés, malgré les appels à la pitié de leurs familles. Motif : ils avaient collaboré avec la police.

### Des corps dans des décharges

Le 18, l'infanterie de marine mitraille un camion transportant toute une famille qui revenait du cimetière après avoir enterré une jeune fille tuée par les guérilleros. Trois enfants meurent, huit personnes sont blessées.

Le 20, dans la province de Huancavelica, les paysans capturent trois guérilleros et les assassinent...

A ces tueries collectives, il faut ajouter les disparitions de dizaines de jeunes gens, séquestrés pendant le couvre-feu par la police. Leur emprisonnement dans le stade de Huanta, QG de la marine, ou dans la garnison de Los Cabitos, est parfois confirmé par d'anciens détenus, mais les autorités nient leur détention. Une liste de cent quatre-vingts « disparus » est en possession du procureur général de la République. Les corps horriblement mutilés de certains d'entre eux ont été retrouvés dans la décharge municipale ou dans les ravins d'*Infernillo* (le petit Enfer).




**Dans un rectangle grisé la zone concernée par la guérilla.**

Le général Clemente Noel, qui était chef politique et militaire de la région en 1983, a rejeté toute responsabilité dans ces disparitions dénoncées par Amnesty International. Il a affirmé : *« Des guérilleros sont parfois arrêtés, puis relâchés faute de preuves. Ils prennent alors le maquis, car ils se sentent démasqués. »*

Le général Noel a habitué la presse à ses déclarations péremptoires : *« Les droits de l'homme ? C'est secondaire quand on est en état de guerre... Les journalistes ? Ils sont des obstacles dans notre mission... Les cadavres abandonnés sur le champ de bataille ? On n'a pas de temps à perdre avec les morts... »* Le vice-président de la commission des droits de l'homme de la Chambre des députés, M. Javier Diez Canseco, le rend responsable des excès de la répression. Le président de la Cour suprême l'accuse d'obstruction à la justice.

*« Le terrorisme est combattu par des méthodes fondées sur l'intimidation et la violence sans partage (...), provoquant ainsi la mort de nombreux innocents. Une telle politique est injustifiable, car elle est menée au nom des autorités »*, ont déclaré trois évêques dans un communiqué publié le 14 janvier, qui reprend des dénonciations faites par l'Eglise à plusieurs reprises.

Au début de l'année, le général Clemente Noel a été remplacé par le général Adrian Huaman. Ce changement représente peut-être un tournant dans la lutte contre l'insurrection. Le général Huaman appartient, en effet, à une fraction de l'armée qui pense que la répression ne suffit pas. Pour pacifier la région, elle préconise son développement social et économique, ainsi que des mesures de libéralisation politique.

Le nouveau responsable a déjà pris deux mesures significatives : il a promis une enquête, cas par cas, sur les « disparitions » ainsi que sur les « abus » commis par les forces de l'ordre. En outre, il s'est engagé à régler rapidement la situation des détenus et a offert des garanties, ainsi qu'un appui matériel, aux magistrats pour faciliter leur mission.

NICOLE BONNET.

## DIPLOMATIE

### Les relations franco-soviétiques

### LA VISITE DE M. ARKHIPOV A PARIS EST PRINCIPALEMENT CONSACRÉE A L'EXAMEN DES ÉCHANGES COMMERCIAUX

M. Arkhipov, premier vice-premier ministre soviétique, qui est arrivé dimanche soir 29 janvier à Paris pour une visite officielle de cinq jours, devait être reçu ce mardi après-midi par M. Mitterrand à l'Élysée, et avoir une série d'entretiens avec M. Pierre Mauroy, ainsi qu'avec les ministres du commerce extérieur, de l'économie et de l'industrie, Mme Cresson, MM. Delors et Fabius.

Lundi, M. Arkhipov a été reçu au Quai d'Orsay par M. Claude Cheysson. Le ministre des relations extérieures a ensuite offert un déjeuner en son honneur, auquel étaient conviées de nombreuses personnalités des milieux industriels et financiers, en particulier des dirigeants d'entreprises directement intéressées par les échanges franco-soviétiques.

D'une manière générale, à l'exception de l'entretien de l'Elysée, la visite du premier vice-premier ministre est surtout considérée par Paris comme l'occasion d'examiner, avec un dirigeant spécialiste des questions industrielles et des échanges, les moyens de réduire le déficit des exportations françaises par rapport aux importations en provenance de l'URSS. Ce déficit a certes été ramené de 8,6 milliards de francs en 1982 à 4,6 milliards en 1983. Mais il risque fort de s'alourdir à nouveau en 1984 et en 1985, années pour lesquelles les achats de gaz soviétique par la France doivent respectivement s'élever à 1 puis 2 milliards et demi de francs. Les exportations françaises vers l'Union soviétique, de leur côté, ont enregistré une certaine progression en 1982, en raison de différents contrats signés l'année précédente ; mais Paris souhaiterait développer la vente de produits chimiques et de biens d'équipement à l'URSS. Dix-huit projets, d'un montant global de près de dix milliards de francs, sont actuellement négociés entre les deux pays.

M. Arkhipov regagnera Moscou vendredi, après avoir visité, mercredi et jeudi, différentes usines à Nantes, à Angers et à Lyon.

## Etats-Unis

### LA CANDIDATURE DE M. REAGAN A UN SECOND MANDAT

# Le président américain a lancé sa campagne électorale tous azimuts

De notre correspondant

Washington. – M. Reagan ne perd pas de temps. Sitôt sa candidature annoncée, il a, lundi 30 janvier, entamé sa campagne à un rythme de jeune homme, mêlant gestes d'importance internationale et propos à faire pâmer d'aise toutes les ligues de vertu réunies. C'est qu'il doit à la fois convaincre l'électorat qu'il est un homme de paix et mobiliser, en la flattant, sa base la plus réactionnaire.

La journée commence par le plus sérieux : une audience accordée à M. Rowny, le chef de la délégation américaine aux négociations (suspendues par Moscou) sur la réduction des armements stratégiques, les START.

Après cet entretien, M. Rowny déclare que *« si les Soviétiques disent vouloir négocier et commencent à introduire d'autres éléments, nous écouterons toutes propositions raisonnables »*. Est-ce à dire que la porte est ouverte à une éventuelle fusion entre les deux négociations de Genève, les START et les INF (rompues par Moscou), et qui portent, elles, sur les euromissiles ? *« C'est exact »*, répond M. Rowny.

A l'heure où MM. Reagan et Andropov, sans s'être encore rien cédé sur le fond, rivalisent en déclarations de bonne volonté, c'est là un geste, un signal, en tout cas venu de la Maison Blanche. Bien que très prudent (*« Ce n'est pas notre politique de proposer la fusion et nous ne pensons pas que cela résoudrait le problème »*, a précisé M. Rowny), il est peut-être susceptible de déboucher sur une relance des conversations soviéto-américaines.

Lorsque, plus tard, les journalistes lui demandent si le sort des « marines » de Beyrouth pèsera lourd dans la campagne et qu'il répond : *« Cela dépend du temps qu'ils y resteront... N'est-ce pas ? »* Est-ce le président qui parle et signale un espoir nouveau dans les conversations en cours à Damas et à Beyrouth ? Est-ce le candidat qui fait comprendre que la Maison Blanche voudrait bien, quelles qu'en soient les conditions, un rappel, massivement souhaité par l'opinion, du contingent américain ?

Difficile à dire pour l'instant, mais cette phrase ambiguë était au minimum habile. Le jour où était annoncée la mort d'un nouveau « marine », elle ne pouvait que rasséréner un peu les Américains et tempérer la pression du Congrès, où les démocrates mettent la dernière main à une résolution demandant la présentation, sous trente jours, d'un plan de retrait du contingent au Liban.

Et puis il y eut le tonitruant spectacle du candidat se faisant prédicateur devant la convention des responsables de radios religieuses. Invoquant Dieu vingt-quatre fois dans son discours, M. Reagan compare le combat contre l'avortement à celui de Lincoln contre l'esclavage et assure que se trouvent dans la Bible *« les réponses à tous les problèmes d'aujourd'hui »*. Il suffit *« seulement de la lire et d'y croire »*. Quatre mille personnes applaudissent à tout rompre.

Ce n'est qu'un début. *« Ce pays,* dit M. Reagan, *ne peut rester aveugle et sourd devant la mort avant leur naissance de quelque 4 000 enfants par jour, un toutes les 21 secondes. Jamais ils ne riront, jamais ils ne chanteront, jamais ils ne connaîtront la joie de l'amour humain (...). Lorsqu'on arrache la vie à ces enfants pas encore nés,* poursuit-il, en se référant à des avis « scientifiques », *ils ressentent souvent une douleur durable et déchirante. »*

### Dieu et la discipline

Comme le souligne, ce mardi matin, le *Washington-Post*, M. Reagan oublie apparemment que plus de 10 % de ces avortements ont lieu en Californie, en vertu d'une loi qu'il avait lui-même signée lorsqu'il en était gouverneur. Qu'importe, puisque la salle est ravie. Pourfendant le Congrès, il continue en demandant le vote d'un amendement à la Constitution autorisant l'organisation de prières (volontaires, il est vrai) dans les salles de classes. *« Si nous pouvons ramener Dieu et la discipline dans les écoles, peut-être pourrons-nous en expulser la violence et la drogue »* (...). *« Les bureaucraties gouvernementales dépensent des milliards pour lutter contre la drogue, l'alcoolisme et la maladie. Combien de cet argent pourrait être économisé si nous faisons davantage d'efforts pour vivre conformément aux Dix Commandements ? »*

Au passage, M. Reagan aura encore cité une personnalité présente dans la salle et qui avait récemment déclaré : *« Je préférerais que mes deux filles, aimées plus que tout au monde, meurent maintenant dans la foi en Dieu plutôt que de grandir sous le communisme. »*

BERNARD GUETTA.

## Violente attaque de l'agence Tass

De notre correspondant

Moscou. – L'annonce de la candidature de M. Ronald Reagan à un second mandat n'a pas été une bonne nouvelle pour les Soviétiques, même s'ils ne se faisaient plus guère d'illusions à ce sujet. L'agence Tass a mis quelques heures seulement pour réagir. Un de ses commentateurs les plus connus, Youri Kornilov, s'est livré lundi 30 janvier à quelques réflexions aigres sur l'événement.

Ce qui dépite le plus le commentateur, c'est que M. Reagan ait fait précéder cette annonce d'un discours dans lequel il prônait un « *dialogue constructif* » avec l'URSS. Le changement de ton du président américain, qui, oubliant ses propos de jadis sur l'« *empire du mal* », a évoqué pour la première fois le 16 janvier des « *intérêts communs* » à Moscou et à Washington, est resté en travers de la gorge des Soviétiques qui n'y voient qu'un « *truc de propagande* ».

« *L'activisme des membres de l'équipe Reagan qui tentent de se faire passer pour des artisans de la paix coïncide avec les préparatifs des élections* », écrit Youri Kornilov. Ces « *trucs* » sont « *purement conjoncturels* » et « *n'ont rien à voir avec la politique étrangère réellement menée par Washington qui est fondée aujourd'hui, comme auparavant, sur le désir de faire revenir l'histoire en arrière et de redessiner la carte politique du monde* », poursuit-il. Il faisait apparemment allusion à la petite phrase de M. Shultz à la conférence de Stockholm, dans laquelle le secrétaire d'Etat américain affirmait que « *les Etats-Unis ne reconnaissent pas la légitimité de la division de l'Europe, imposée artificiellement* ».

« *La Maison Blanche pérore sur la paix et, au même moment, transforme l'Europe occidentale en rampe de lancement pour les armes américaines de première frappe* », écrit le commentateur de Tass en formulant le reproche fondamental, inlassablement martelé ici. Et, avec la manie de tout quantifier que les Soviétiques partagent apparemment avec les Américains, il relève que, « *pendant les six dernières années seulement, l'administration américaine a eu recours à trente-huit reprises à des actions militaires ou à la menace d'user de la force contre d'autres pays* ». Bref, quand M. Reagan, dans son message sur l'état de l'Union, déclare : « *Nos mains sont propres, nous n'avons jamais été des agresseurs* », il profère purement et simplement un « *mensonge* ». Le commentateur de Tass cite notamment l'« *attaque de bandit* » contre la Grenade et les « *activités au Proche-Orient* » du Pentagone et des « *envahisseurs sionistes* » qui « *déchirent pratiquement le Liban en morceaux* ».

Il est remarquable que l'essentiel de l'argumentation soit consacré à la politique étrangère de l'administration Reagan, alors que l'usage habituel en année électorale américaine est de s'apitoyer au moins aussi longuement sur le sort des ouvriers, des Noirs et des Indiens aux Etats-Unis. Certes, ceux-ci sont toujours aussi malheureux, mais l'effort stratégique américain « *sans précédent* » (estimé à 2 000 milliards de dollars pour la période de 1985-1989) et l'installation en Europe, avec les Pershing-2, engins « *de première frappe* », créent visiblement une priorité.

DOMINIQUE DHOMBRES.

# DIPLOMATIE

RÉVISANT EN BAISSE SES ÉVALUATIONS

## Un rapport de l'OTAN estime que les dépenses militaires de l'URSS n'ont augmenté que de 2,5 % par an depuis 1976

Le taux de croissance des dépenses militaires soviétiques a sensiblement diminué depuis la fin des années 70, mais l'URSS continuera à développer une importante industrie d'armement, indique un rapport de l'OTAN.

Selon ce document du comité économique de l'Organisation, les dépenses militaires de l'URSS ont augmenté de moins de 2,5 % par an en termes réels entre 1976 et 1982 inclus, contre des taux de 4 à 5 % au début des années 70.

Les experts occidentaux ont ainsi revisé à la baisse leurs estimations des années précédentes. Un rapport économique de l'OTAN indiquait en effet, au début de 1983, que la croissance avait été de l'ordre de 4 % en termes réels entre 1970 et 1982 et se poursuivrait à ce rythme jusqu'en 1985.

Les estimations de l'OTAN, établies à partir de données fournies par les services de renseignements des pays membres de l'alliance atlantique, corroborent ainsi pour la première fois une étude de la CIA américaine publiée à la fin de 1983.

### Une ogive chimique soviétique ?

Pour l'OTAN, la baisse du taux de croissance des dépenses militaires soviétiques s'explique par les *« difficultés de l'ensemble de l'économie soviétique » : « chute du taux de productivité à la fin des années 70 », « réductions ou retards dans les livraisons de matières premières et de composants, difficultés dues à l'introduction de nouvelles technologies de pointe dans la fabrication d'armes très perfectionnées. »*

Selon le rapport de l'OTAN, les dépenses militaires de l'URSS s'élèvent chaque année, depuis 1970, à quelque 13,5 % du produit national brut en prix constants, soit environ 15 % en prix courants. Moscou a ainsi pu construire, entre 1976 et 1982, soixante-quinze navires de guerre de surface, six mille avions de combat et quinze mille chars.

Par ailleurs le magazine américain *Aviation Week and Space Technology* indique dans son dernière numéro que l'URSS a testé une ogive spécialement conçue pour pulvériser des agents chimiques sur une vaste superficie en rentrant dans l'atmosphère. Se référant à des *« responsables américains »*, il écrit que le fait de pouvoir transporter des agents toxiques à des distances intercontinentales *« conférerait une nouvelle dimension à la guerre chimique soviétique »*. Le même hebdomadaire estime encore que l'URSS a *« probablement commencé »* la construction de son premier porte-avions à propulsion nucléaire, un bâtiment de 65 000 à 75 000 tonnes, qui pourrait embarquer une soixantaine d'avions et hélicoptères. Jusqu'à présent, Moscou dispose de trois porte-avions à propulsion classique, embarquant une quinzaine d'avions et une vingtaine d'hélicoptères.

A Washington, un porte-parole du département d'Etat a rejeté comme *« dénuées de fondement »* les accusations soviétiques à propos des violations des accords de limitation des armements dont les Etats-Unis se seraient rendus coupables (*le Monde* du 31 janvier). Jugeant *« regrettable »* que Moscou n'ait *« pas pris au sérieux »* les accusations en sens contraire formulées une semaine plus tôt par Washington, le même porte-parole a dit son espoir *« que cette réaction initiale ne constitue pas le dernier mot des autorités soviétiques et qu'elles seront prêtes à participer à un dialogue constructif »* sur le respect des accords conclus.

Toujours à Washington, un responsable qui a souhaité rester anonyme a annoncé que le gouvernement américain a décidé de ne plus annoncer tous ses essais nucléaires. Bien qu'il soit *« devenu habituel »* ces dernières années de les annoncer tous, on reviendra désormais à la *« politique de base »* consistant à n'annoncer que les essais susceptibles d'être détectés au-delà du site où ils ont lieu. Cette décision a été prise à l'automne dernier à la suite d'une *« tentative partiellement réussie »* d'un groupe antinucléaire de pénétrer sur un de ces sites, a précisé ce responsable. — *(AFP.)*

LA VISITE DE M. GROMYKO EN ROUMANIE

## Les Soviétiques accroissent leurs livraisons de produits énergétiques

M. Andreï Gromyko a eu lundi 30 janvier, à Bucarest, un premier entretien avec le chef du parti et de l'Etat roumain, M. Nicolas Ceausescu : l'agence roumaine Agerpres est restée très vague sur le contenu de la conversation, sinon pour évoquer l'*« atmosphère de camaraderie et de chaleureuse amitié »* qui a caractérisé la rencontre.

D'une manière générale, la presse de Bucarest ne s'est guère montrée prolixe sur cette visite qui doit durer trois jours et pour laquelle M. Gromyko est notamment accompagné de M. Constantin Roussakov, secrétaire du comité central : cette discrétion est une manière parmi d'autres de cultiver la différence avec les autres pays du bloc, où la venue de hauts responsables soviétiques est toujours saluée avec plus de pompe. Un meeting d'amitié roumano-soviétique a cependant été organisé mardi matin dans une usine de Bucarest.

Pour éviter que la visite de M. Gromyko, puisse être interprétée comme l'amorce d'un réalignement roumain, le quotidien *Romania libera* a publié, lundi, un commentaire réaffirmant les positions « originales » de Bucarest sur les euromissiles : *« Tout faire pour empêcher le déploiement de tous nouveaux missiles, pour le retrait et la destruction de tous ceux qui sont déjà en place. »* Deux jours plus tôt, l'organe du P.C., *Scinteia*, avait même lancé une pique en direction de Moscou en critiquant vertement la création d'un « nouveau » parti communiste espagnol soutenu par l'URSS.

Pourtant, au-delà des mots, M. Ceausescu pourrait être amené à consentir des concessions politiques en échange d'une satisfaction partielle de ses revendications économiques traditionnelles à l'égard de l'URSS : on s'expliquerait mal autrement le geste que viennent de consentir les Soviétiques en annonçant une livraison supplémentaire à la Roumanie de 1,5 million de tonnes de pétrole brut, et aussi de charbon, de gaz et d'électricité, et ce non pas contre des devises occidentales, mais aux conditions du Comecon. Ce qui ne résout d'ailleurs pas vraiment le problème, puisque la Roumanie, avec d'autres pays de l'Est, réclame justement depuis des années, et sans succès face à la résistance soviétique, une révision des règles de fonctionnement de l'organisation économique des pays socialistes.

J. K.

# AFRIQUE

LE CONFLIT TCHADIEN

## M. Cheysson va se rendre à N'Djamena, Addis-Abeba et Tripoli

Le Quai d'Orsay a annoncé, lundi *30 janvier, en fin d'après-midi*, que M. Cheysson se rendrait successivement à N'Djamena, Addis-Abeba et Tripoli, du 1er au 5 février, pour *« examiner avec les plus hautes autorités les moyens de hâter le rétablissement de la paix au Tchad »*. Deux heures plus tard, au cours de l'émission « Face au public » de France-Inter, le colonel Kadhafi s'est déclaré favorable à *« n'importe quel contact avec la France »* pour résoudre le conflit tout en n'excluant pas le risque d'une escalade militaire sur le terrain.

En dépit des graves incidents de la semaine passée et des nouvelles *mesures de sécurité prises* sur le terrain par Paris, la diplomatie n'a pas perdu ses droits au Tchad. Mais la mission du ministre des relations extérieures, envisagée voilà déjà deux *semaines — lorsqu'il est apparu* impossible de réunir, à Addis-Abeba, une « table ronde » entre Tchadiens, — semble avant tout exploratoire. M. Cheysson, précise le Quai d'Orsay, *« rendra compte au président de la République des initiatives et des mesures »* susceptibles de *« hâter le rétablissement de la paix »*.

Le colonel Kadhafi ne paraît pas, de son côté, s'y tromper, si l'on s'en tient à la prudence de ses propos de lundi soir. La situation militaire au Tchad, a-t-il dit, *« ne concerne pas »* directement son pays, puisque la Libye *« n'a pas de troupes »* sur place. Que la zone d'intervention française *s'étende jusqu'au seizième parallèle « ne signifie donc rien »* pour Tripoli. Mais l'extension du périmètre de sécurité français, a-t-il toutefois estimé, risque de provoquer un *« affrontement »*, notamment dans le secteur d'Oum-Chalouba, localité qui se trouve sur le seizième parallèle.

M. Kadhafi a joué la carte de la modération en ajoutant, à propos de la demande d'aide formulée par M. Goukouni Oueddeï (*le Monde* du 31 janvier) : *« Nous n'avons pas encore aidé Goukouni avec des troupes comme le fait la France pour Hissène Habré : depuis longtemps, nous essayons d'empêcher que le GUNT attaque les troupes françaises au Tchad, mais nous ne pouvons plus le convaincre, car les troupes françaises sont des troupes d'occupation. »* Les forces du GUNT (le « gouvernement » de M. Goukouni Oueddeï), a-t-il ajouté, *« ont le droit de lutter pour libérer leur pays »*.

La fermeté choisie la semaine dernière par Paris — à la suite de la destruction d'un Jaguar français et de la mort de son pilote — devait logiquement être accompagnée d'une initiative diplomatique. Dans cet esprit, M. Cheysson se rendra donc d'abord à N'Djamena, où il sera reçu, sans doute dès mercredi, par le président Hissène Habré. A Addis-Abeba, il s'entretiendra avec le *lieutenant-colonel Mengistu*, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, dont le secrétaire général intérimaire, M. Peter Onu, a estimé de nouveau, lundi, que les *« efforts »* de l'Organisation panafricaine pour aboutir à un règlement devraient se poursuivre.

Enfin, il est difficile de préjuger l'accueil qui lui sera réservé à Tripoli, mais il devrait y être écouté, puisque le colonel Kadhafi y a reçu, dimanche soir, un député socialiste français, M. René Drouin, auquel il a déclaré *« souhaiter éviter toute escalade avec la France »*. M. El-Obeidi, *secrétaire (ministre) libyen* aux affaires étrangères, a tenu un langage identique à M. Drouin et à deux conseillers de M. Pierre Mauroy (MM. Guy Marty et Raymond Vaillant), qui se trouvaient également dimanche dans la capitale libyenne. Lors de sa précédente visite à Tripoli, en juin 1982, M. Cheysson avait rencontré le commandant Jalloud, le numéro deux libyen, un entretien qu'il avait alors jugé comme *« un cran gagné dans la succession des gestes »* devant ramener à *« la normale »* les relations franco-libyennes.

Le ministre des relations extérieures précédera, dans la capitale tchadienne, le général Jeannou Lacaze, chef d'état-major des armées, qui doit s'y rendre *« dans les prochains jours »*, ainsi que l'a annoncé lundi le ministère de la défense.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

### Le Jaguar a été abattu par des armes anti-aériennes de 23 mm

Selon un premier compte rendu parvenu, lundi soir 30 janvier, au ministère de la défense, le Jaguar abattu au Tchad et le Mirage F-1 touché lors du même engagement de Torodoum ont été atteints par des mitrailleuses anti-aériennes de 23 mm et non pas par des missiles sol-air SAM-7 comme la version donnée, dès le 25 janvier de source officielle, le laissait croire.

Le Jaguar était en passe de tir sur ses objectifs et le Mirage F-1 en couverture de renseignements au moment où la colonne qui avait attaqué Ziguey faisait sa jonction avec la base arrière établie dans l'oasis de Torodoum. Au sein d'un véritable « hérisson » d'armes anti-aériennes dissimulées sous le masque des arbustes, des affûts de mitrailleuses anti-aériennes de 23 mm avaient été installés sur des camions transport de troupes, et ils ont dressé un rideau d'obus d'une rare densité. Contre de tels tirs, les avions ne disposent d'aucun moyen de leurre, susceptible d'éviter les impacts ou d'en dévier la trajectoire.

A une telle incidence d'attaque et à une altitude aussi basse, il est vraisemblable que le parachute du pilote, le capitaine Michel Croci, ne s'est pas ouvert après l'éjection.

Un détachement du 21e régiment d'infanterie de marine a, lors d'une expédition en partie héliportée depuis Ziguey, récupéré le corps du pilote du Jaguar (le Mirage F-1 ayant pu regagner sa base de N'Djamena par ses propres moyens). Dans le même temps, ce détachement français a ramené des éléments de l'avion, des photographies des lieux des combats, ainsi que des matériels laissés sur place par la colonne attaquante. Le poste de Ziguey a été immédiatement réoccupé par les Forces armées nationales tchadiennes, fidèles au président Hissène Habré.

● *Le sort des deux Belges enlevés.* — Les deux membres belges de Médecins sans frontières, enlevés voilà huit jours à Ziguey, sont arrivés à Bardaï (siège du GUNT, au cœur du Tibesti). Selon un délégué du Comité international de la Croix-Rouge présent sur place, le docteur Christian Delzenne et l'infirmière Marie-Chantal Roekens, sont en bonne santé et ont pu donner des nouvelles à leurs familles. Dans un communiqué diffusé mardi 31 janvier, Médecins sans frontières exprime l'espoir d'obtenir rapidement leur libération.

● *Aide alimentaire d'urgence à l'Afrique.* — Les États-Unis ont décidé d'accorder une aide alimentaire d'urgence de 100,8 millions de dollars aux pays d'Afrique les plus menacés par la famine, dont le Mali, la Haute-Volta et la Zambie, a annoncé, *lundi 30 janvier*, le secrétaire d'État américain, M. George Shultz. Le gouvernement américain, a-t-il ajouté, demandera au Congrès d'approuver un nouveau programme d'aide alimentaire pour l'Afrique de 500 millions de dollars sur cinq ans (1985-1990). Cette assistance s'ajoutera au programme d'aide économique américaine aux pays africains, qui s'élève cette année à 885 millions de dollars. — *(AFP.)*

Somalie

### QUARANTE PERSONNES TUÉES LORS D'UN RAID DE L'AVIATION ÉTHIOPIENNE

L'aviation éthiopienne a lancé un raid, lundi matin 30 janvier, contre la ville somalienne de Borama (située à quelques kilomètres de la frontière éthiopienne, dans le nord-ouest du pays). Il y a eu 40 morts et 80 blessés, a annoncé le ministère somalien de la défense. Selon Mogadiscio, six avions « Mig-21 » et « Mig-23 » ont ouvert le feu sur le centre de la ville et notamment sur le lycée. *« La plupart des victimes sont des internes de l'école »*, indique un communiqué du ministère de la défense. Un deuxième raid, lancé contre la localité voisine de Gorowoyo-Owl, aurait été repoussé par l'aviation somalienne, ajoute-t-on à Mogadiscio. — *(AFP.)*

**[La ville de Borama, située à l'extrême-est du territoire somalien, se trouve à proximité du secteur éthiopien où ont eu lieu, à la mi-janvier, les attentats contre le chemin de fer Djibouti-Addis-Abeba (*le Monde* du 25 janvier). Ces attentats avaient été revendiqués par le Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO, proche du gouvernement de Mogadiscio). Depuis leur offensive d'août 1982, les troupes éthiopiennes occuperaient toujours deux villages de l'Ogaden, Balanballe et Galdogob. En juillet et août derniers, les troupes somaliennes et éthiopiennes s'étaient opposées à plusieurs reprises. Le dernier affrontement en date a eu lieu au début septembre, à Oddur, où les partisans du Front démocratique de salut de la Somalie (FDSS) avaient défait une garnison somalienne isolée.]**

Tanzanie

APRÈS LA DÉMISSION DE M. JUMBE

### M. Nyerere entend consolider l'union entre Zanzibar et l'ancien Tanganyika

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Moins de vingt-quatre heures après la démission de toutes ses fonctions officielles de M. Aboud Jumbe, le numéro deux *du régime tanzanien, le Comité exécutif* national du Chama Cha Mapinduzi (CCM), parti unique, qui vient de se réunir en session extraordinaire à Dodoma, future capitale du pays, a confié provisoirement à M. Ali Hassan Mwinyi la présidence du Conseil révolutionnaire et celle du conseil des ministres de Zanzibar, dont les habitants seront appelés aux urnes dans les quatre-vingt-dix prochains jours pour élire leurs dirigeants. Les nominations à la vice-présidence de l'Union et à celle du CCM suivront cette consultation (*le Monde* du 31 janvier).

Né près de Dars-el-Salaam, M. Mwinyi, cinquante-neuf ans, était ministre d'État attaché à la vice-présidence de la République, chargé des questions de l'Union. Il avait, auparavant, occupé les portefeuilles de l'intérieur et du tourisme, et avait été ambassadeur en Egypte. Il était le bras droit de M. Jumbe, que le Conseil exécutif du CCM a remercié pour avoir travaillé à la consolidation de l'unité nationale.

Pourquoi cette démission surprise de M. Jumbe ? Le CCM a-t-il voulu le sanctionner pour s'être montré trop mou à l'égard des éléments qui, à Zanzibar, remettaient en cause le rattachement déjà vieux de vingt ans des deux îles (Pemba et Zanzibar) à l'ex-Tanganyika ? L'ancien vice-président n'a-t-il pas plutôt voulu prendre sa part de responsabilité politique dans le « dérapage » du débat sur la réforme constitutionnelle ? Les Tanzaniens étaient, en effet, appelés à donner leur avis sur des points très précis qui, jusqu'alors, avaient été laissés dans l'ombre, notamment la durée du mandat et la définition des pouvoirs du chef de l'Etat. Or les Zanzibarites ont saisi cette occasion pour *s'interroger sur leur place* au sein de l'Union et réclamer davantage d'autonomie. Le pouvoir central s'est ainsi ému de les voir répondre volontairement à côté de la question.

Il est vrai que si la Constitution de l'ex-Tanganyika, provisoirement adoptée comme la Constitution de l'Union, a été ratifiée, en mai 1964, par les « continentaux », elle ne l'a jamais été par le Conseil révolutionnaire de Zanzibar. M. Julius Nyerere, président de la République unie de Tanzanie, avait lui-même reconnu, *en juillet 1970, que cette* anomalie était *« incompréhensible »*. Aussi, lorsque le chef de l'Etat a invité, l'an dernier, ses compatriotes à exprimer leurs vues sur de possibles changements constitutionnels, les îliens ont aussitôt saisi la perche qui leur était tendue pour faire valoir leurs souhaits et leurs griefs.

Les îliens reprochaient à M. Jumbe de passer une bonne partie de son temps sur le continent à soigner son image de marque de dirigeant de l'Union, ce qui lui avait valu le sobriquet de *« président-touriste »*. Favorable à l'idée d'un Etat fédéral, le brigadier Ramadhan Haji Faki, président de la Chambre des représentants de Zanzibar, est ainsi peu à peu apparu comme l'homme fort de l'archipel. Peut-être le pouvoir central a-t-il jugé qu'il était grand temps de nommer un nouveau responsable capable de redresser la situation avant qu'il ne soit trop tard.

JACQUES DE BARRIN.



# ASIE

Chine

## Des « Etudes françaises » de Peiping à « la Revue française de Pékin »

De notre correspondant

Pékin. — L'aventure de *la Revue française de Pékin* continue. Un peu plus d'un an après le numéro inaugural, la deuxième livraison (no 2, 1983) de cette publication, qui se veut un champ d'exploration en commun, par des intellectuels français et chinois, de la culture du *« seul Etat-civilisation de notre temps »*, vient de sortir des presses : à point nommé pour marquer, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la République populaire, la poursuite d'un dialogue original et qui renoue les fils d'une tradition plus ancienne.

Lancée, à Pékin, en 1982, par un groupe d'*« amoureux de la Chine »*, *la Revue française de Pékin* (1) se donne pour but de rendre compte de la vie chinoise dans ses « permanences ». Autant dire que, de l'art d'écrire aux récits d'anciens voyageurs, et de la poésie à la peinture, en passant par l'histoire des idées et des mœurs, rien de ce qui est chinois n'est, en principe, étranger à leurs préoccupations.

Le sommaire du no 2 de la revue (qui a été entièrement composée et imprimée — en français et partiellement en chinois — à Pékin) en témoigne. Le fascicule s'ouvre par une courte nouvelle de la romancière Ding Ling, à laquelle fait suite le très beau texte de Marguerite Yourcenar, *Comment Wang-Fo fut sauvé.* Yvon Segalen nous introduit auprès d'Alexis Léger (Saint-John Perse), lequel relate, dans un récit savoureux, dans quelles circonstances rocambolesques il vécut la brève restauration de l'Empire en 1917. A signaler encore, par Yves Hervouet, une introduction à l'œuvre du célèbre poète des Tang, Li Shangyin (812-858) ; la deuxième partie d'une étude d'un auteur chinois, Yu Qilong, sur la calligraphie, et une présentation des fêtes traditionnelles chinoises par Yang Chongguang.

L'ambition secrète des fondateurs de la revue est de retrouver la qualité qu'avait atteinte, il y a une quarantaine d'années, leurs devanciers de la revue *Etudes françaises* (Fawen Yanjiu), éditée dans le Peiping d'alors par le Centre d'étude françaises de Pékin.

M. L.

(1) Rédaction et administration : Youyi Binguan, appt 7844, Pékin, et 9, av. de La Bourdonnais, 75007 Paris. Directeur : Georges Duquin, rédacteur en chef : Hubert de Mestier.

هكذا من الأصل



# AFRIQUE

## La Tunisie des frustrations

### II. – *La grande peur des nantis*

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

**Pauvreté des populations, déséquilibre régional, influences de la Libye et des islamistes tunisiens : Paul Balta expliquait dans un premier article (*le Monde* du 31 janvier) comment et pourquoi les émeutes de Tunisie sont parties de Douz et ont gagné Kebili, Gafsa, Kasserine avant de s'étendre à d'autres villes, pour culminer dans la capitale.**

Sousse. – Il faut près de deux heures pour parcourir en voiture les 142 kilomètres de Tunis à Sousse, la « perle » du Sahel pour les dépliants touristiques. Après l'autoroute assez médiocre qui s'arrête, presque à mi-chemin, à la hauteur de Hammamet, la route, relativement étroite, est souvent fort chargée, et donc dangereuse. Une bonne autoroute jusqu'à Sfax, deuxième ville du pays (350 000 habitants), ne serait pas un luxe, mais l'Etat, dont les possibilités financières sont limitées, hésite à engager une telle dépense.

Port actif, centre industriel en plein essor, station balnéaire à la mode, la troisième ville du pays (200 000 habitants) a conservé de l'époque aghlabide – la plus brillante de la Tunisie musulmane – de beaux monuments, dont les superbes remparts de pierre blonde, et une tradition de dynamisme. Tout comme Sfax, elle illustre de façon concrète les problèmes du pays. On y perçoit mieux qu'à Tunis, avec ses 2 millions d'habitants, la façon dont le fossé a pu se creuser entre les riches et les pauvres de la cité, mais aussi entre ce Nord baigné par la mer, planté d'oliviers et d'orangers, et le Sud déshérité et souvent dépourvu d'industries, n'ayant pour lui que la beauté du désert et la fraîcheur de ses oasis.

« *Ici*, nous dit un professeur à l'université, *la société est formée de trois cercles superposés. L'oligarchie locale conserve la haute main sur la politique et les affaires grâce au jeu d'alliances familiales, d'intérêts économiques et de solidarités nouées souvent au sein du parti destourien. En dessous, les classes moyennes et les nouvelles élites éprouvent un certain malaise parce qu'elles ne parviennent guère à s'insérer dans les circuits. A la base, les travailleurs manuels et surtout les jeunes et les chômeurs accumulent les frustrations parce que, à leurs yeux, même un salarié mal payé est un « possédant » qui a quelque chose à perdre alors qu'eux n'ont rien, strictement rien. Pas même l'espoir !* »

Des exemples ? Les touristes qui descendent dans les palaces de Sousse-Nord et de Port-el-Kantaoui rapportent des images de rêve de ces zones résidentielles où les villas en construction entendent rivaliser avec celles déjà construites, véritables petits châteaux par leurs dimensions et les richesses qu'elles recèlent. Mais l'arrière-plan est sordide. Il y avait là des terres agricoles expropriées entre 1976 et 1978, et qui ont été payées aux paysans 300 millimes (0,3 dinar) le mètre carré. Ceux qui ont osé plaider en justice ont obtenu entre 700 et 900 millimes, explique un des avocats qui les a défendus.

#### Des paysans dépouillés

Comme d'habitude, et dans l'« intérêt public », l'Etat – ou la collectivité – a assuré les travaux de viabilité. Aujourd'hui, la société immobilière qui a entrepris l'ensemble de l'opération et loti les terrains revend le mètre carré entre 22 et 24 dinars, soit plus de 6 000 % par rapport au prix payé aux premiers expropriés. Comment, s'interroge notre interlocuteur, les paysans, réduits pour la plupart à végéter parce qu'ils ne connaissent pas d'autre métier et n'ont pas su comment faire fructifier leurs maigres économies, ne se sentiraient-ils pas doublement frustrés ?

Un autre raconte qu'il a examiné de près la liste des membres de la commission régionale consultative pour le VIe plan. Y figuraient : les représentants de l'Etat, les responsables du PSD, les dirigeants de la chambre de commerce, les porte-parole du patronat, des directeurs de société et un unique délégué de l'UGTT, la centrale syndicale. « *Or*, souligne-t-il, *ce sont les mêmes qu'on retrouve dans les projets industriels, dans la promotion immobilière, dans les exploitations avicoles ou apicoles. Ce sont eux qui sont les mieux placés pour bénéficier des aides de l'Etat, voire de passe-droits, n'hésitant pas à écraser ceux qui contestent leurs privilèges et à barrer la route à ceux qui voudraient les partager.* »

Pour « démarrer », il suffit en général de bénéficier d'un « coup de pouce » permettant d'obtenir un crédit bancaire, puis d'utiliser la loi au mieux. Ainsi, le gendre d'un cadre bien placé a-t-il créé, il y a quelques années, un bureau d'études qui fait 20 millions de dinars de chiffre d'affaires. Pourtant, il ne paie pratiquement pas d'impôts. Comment ? D'abord, sa mère, sa femme et ses grands enfants figurent sur la liste du personnel, ce qui lui permet de déduire leurs salaires sans qu'eux-mêmes soient imposables, car il les déclare à peine au-dessus du SMIC. Ensuite, les frais généraux étant déductibles, il inscrit à ce chapitre sa voiture, celle de Madame, la construction de la piscine, le personnel domestique, sans parler des notes de vacances et de réveillon en Europe, mises sur le compte de la promotion publicitaire ou des contacts. Dès lors, comme tout patron tunisien, il vit plus luxueusement que son homologue européen, qui échappe plus difficilement à la fiscalité et aux charges sociales.

#### Un climat d'affairisme

Au fil des années s'est développée une mentalité d'affairisme – même chez les fonctionnaires de l'État, y compris certaines catégories d'enseignants, – tandis que s'émoussaient le sens civique et la notion de service public. La corruption s'est étendue. On comprend mieux, alors, comment tant de citoyens peuvent se payer des BMW et des Mercedes à 30 000 dinars au minimum, les taxes sur ces voitures atteignant environ 300 % (et près de 100 % sur les petites cylindrées). De même on découvre que des Tunisiens n'ayant jamais vécu à l'étranger possèdent des véhicules avec l'immatriculation FCR (franchise pour changement de résidence) attribuée aux seuls émigrés qui regagnent le pays et sont exonérés du paiement de la taxe.

L'ancien ministre de l'économie, M. Moalla, avait voulu assainir les mœurs des milieux d'affaires et améliorer le rendement de la fiscalité dans un souci de justice sociale et pour accroître les moyens d'action de l'État, qui est d'ailleurs à l'origine de bien des fortunes. Il voulait, notamment, rendre la facturation obligatoire dans les entreprises et les commerces et imposer le règlement par chèque pour toute transaction supérieure à 5 000 dinars. De même avait-il envisagé un impôt sur les piscines et une faible taxe sur les résidences somptueuses, qui aurait rapporté 5 millions de DT. Aucun de ces projets n'a vu le jour, parce que, dit-on, ils auraient gêné certains responsables.

Quant à la loi créant un ordre d'experts-comptables et de contrôleurs financiers, elle a été votée, mais les décrets d'application n'ont pas paru, de sorte qu'elle demeure lettre morte. « *Pourtant*, nous a déclaré à Tunis M. Baccouche, secrétaire général de l'UGTT, *si la quasi-totalité des entreprises publiques sont très souvent en déficit, c'est parce que leurs bilans sont trafiqués, qu'elles sont victimes d'erreurs de gestion et ne subissent pas de contrôles. Avec un contrôle de gestion et une meilleure fiscalité, non seulement les problèmes posés par la suppression de la Caisse de compensation* (qui subventionne le pain et d'autres produits) *n'auraient pas existé mais, en outre, des centaines de millions de dinars gaspillés, volés ou simplement impayés, entreraient dans les caisses de l'État* ».

On s'explique mieux, devant ce laxisme, que de petits mendiants et de « *jeunes oisifs* », selon l'expression du gouvernement, se « *vengent* » de leur sort en rayant avec une pierre ou un clou les carrosseries des voitures flambant neuf ou en cassant leurs rétroviseurs. Il n'est pas surprenant, non plus, que, parmi les émeutiers, on ait vu beaucoup d'adolescents qui, n'ayant pas réussi à entrer dans le secondaire, traînent dans les rues ou, quand ils ont de la chance, s'emploient comme apprentis mécanos à 30 ou 40 dinars par mois. La plupart vivent en marge de la nouvelle société qui a opté pour la modernité inspirée d'un Occident qui les fascine et les rebute tout à la fois. Ils offrent un terrain idéal aux propagandes subversives.

Lors des premiers incidents et au début de l'émeute du mardi 3 janvier, bien des parents, en particulier dans les classes moyennes, pratiquant une opposition ouverte ou larvée au régime, avaient considéré avec une indulgence compréhensive les revendications des lycéens. Mais très vite des idéologues et des commandos organisés sont entrés en action tandis que s'engouffraient dans leur sillage des pillards et parfois de simples gens qui voulaient régler leur compte avec leurs voisins ou avec la société. Alors, on n'a plus seulement attaqué les symboles de l'Etat et du luxe, on a incendié de petites voitures et saccagé de modestes boutiques. Et ce fut la grande peur de tous les possédants. Les opposants qui, quelques heures plus tôt, applaudissaient ou poussaient des youyous, ont reproché à l'Etat de ne pas faire intervenir brutalement les forces de l'ordre pour protéger leurs biens.

#### Un mélange explosif

Que M. Mzali et nombre de dirigeants veuillent résoudre les problèmes du sous-développement ne fait pas de doute. Mais le personnel politique et administratif ne s'étant guère renouvelé, les réformes envisagées – celle de la fiscalité le prouve – se heurtent à toutes sortes d'obstacles. C'est, plus que jamais, la Tunisie des paradoxes. Ouverte, dynamique, moderne et plus démocratique que celle de la plupart des pays arabes, la société tunisienne est aussi, à bien des égards, une société bloquée. Une classe moyenne en expansion face à une couche de déshérités représentant environ la moitié de la population est un mélange plus explosif qu'une poignée de seigneurs dans un Etat féodal. Ce mélange illustre toujours le « *paradoxe de Tocqueville* » selon lequel l'instabilité politique se fait la plus menaçante quand les choses vont « *un peu mieux* » mais que cette amélioration déçoit les espérances excessives qu'elle suscite. Comment ignorer que la fourchette des revenus, qui allait de 1 à 36 en 1966, va maintenant de 1 à 45 ?

Alors que M. Mzali a tenté de « *faire bouger les choses* » en favorisant le multipartisme et une plus grande démocratisation, les blocages qui existent dans les rouages de l'Etat se retrouvent dans d'autres secteurs, à commencer par la presse. Ainsi, les critiques, voire de simples analyses non conformistes formulées par les oppositions – et *a fortiori* par des journalistes étrangers – sont mal perçues par la presse officielle, qui pratique toujours la langue de bois. Ainsi, *l'Action*, organe du PSD, supposé être à l'avant-garde de la réflexion politique, préfère les formules incantatoires et les affirmations moralisatrices aux examens lucides. Lorsque ce quotidien prétend dans un éditorial que la caractéristique du régime est « *la probité de tous ceux qui exercent le pouvoir* », il fait sourire « *ceux qui savent* » à Tunis, Sfax ou Sousse. A l'inverse, les chômeurs de Gafsa et de Kassérine ont lu comme une provocation les articles mettant l'accent sur « *la sollicitude* [du pouvoir] *pour les moins nantis* » comme celui qui proclamait : « *Jeune, pleine de santé, fortement unie autour de son grand leader*, [la Tunisie] *sait rapidement panser ses blessures pour aller de l'avant, fière et invulnérable* ».

Effrayés par l'ampleur des dégâts et par l'image de violence que donnait d'elle-même la « *douce et aimable Tunisie* », les nantis sont, eux aussi, descendus dans la rue, le vendredi, après que le président Bourguiba eut annulé la hausse du prix du pain, non pour scander « *le peuple a gagné* » mais pour exprimer leur soulagement. Le calme est donc revenu mais les problèmes demeurent. L'équipe dirigeante va-t-elle dresser le bilan qui s'impose après le séisme social et politique qui vient de secouer le pays – le troisième depuis le 26 janvier 1978 – ou continuera-t-elle à s'entredéchirer pour la succession dans les jeux de Carthage et autour de Carthage ?

**Prochain article :**

**L'OMBRE DE L'ARMÉE**

# PROCHE-ORIENT

## LE LIBAN ET LES TENTATIVES DE « RÉÉQUILIBRAGE RÉGIONAL »

## « Le pire est encore devant nous »

De notre correspondant

Beyrouth. — La ville, recroquevillée sur son angoisse, retient son souffle dans l'attente de jours encore plus sombres. Elle a un nouveau motif d'inquiétude : l'axe « *sunnite modéré* », en voie de constitution dans le monde arabe, à la faveur de la « récupération » de l'Egypte par le sommet islamique de Casablanca pour contrer l'irrésistible ascension d'un chiisme militant et ravageur, semble instaurer un élément supplémentaire de confrontation au Liban, lieu de prédilection pour vider tous les conflits du Proche et du Moyen-Orient.

« *Le pire est encore devant nous* » : vrai ou faux — mais malheureusement sans doute vrai, — ce sentiment, répandu chez les Libanais toutes tendances confondues, donne le ton d'un pessimisme que plus rien ne freine.

Le dollar, qui caracole ici plus vite qu'ailleurs, frôle maintenant les 6 livres libanaises. Cela ne fait même plus d'heureux dans ce pays d'agioteurs, y compris parmi les titulaires de comptes à multiples zéros, et ils sont légion. Un banquier raconte : « *J'ai même vu des clients atterrés de la fortune qui leur tombait du ciel, pour certains par millions, grâce à la plus-value du dollar. Ils se rendent parfaitement compte que ce sont des gains finalement factices si l'économie de leur pays doit s'effondrer, pis, si leur pays vole en éclats.* »

C'est ici, en effet, une hantise avec pour corollaire un irrépressible besoin de partir « *afin de s'éloigner de cette terre devenue maudite* ».

Les frissons de l'Occident à propos d'éventuels avions-kamikazes font tristement sourire les Libanais : « *A quoi jouent-ils ? A se faire peur ?* » Comme si le moindre moussaillon ne savait pas que nul ne peut approcher du plus vulnérable des navires croisant au large de Beyrouth, à bord d'un coucou, sans être repéré, pris en chasse et pulvérisé.

En fait, la crainte des « *avions-suicides* » passe ici pour un jalon de plus sur la voie de la dérobade de l'Occident.

### Les faiblesses de l'axe sunnite

Certes, le ton dont usent les Etats-Unis pour soutenir le gouvernement libanais face à la Syrie et à sa volonté de satelliser le pays se fait plus ferme. On n'y voit à Beyrouth — au mieux — que le désir du président Reagan d'affermir l'alliance encore naissante et bien fragile des « *sunnites modérés* », le Liban n'en étant pas l'objet et le but de la politique américaine demeurant de s'en dégager.

Trois alliés majeurs des Etats-Unis dans le monde arabe constituent l'ossature de cette nouvelle alliance : l'Egypte, l'Arabie Saoudite, la Jordanie. Y adhère aussi, paradoxalement, l'Irak, pays à majorité chiite, où cependant le pouvoir, de tout temps, a été entre les mains des sunnites et l'OLP « *légaliste* » de M. Arafat. Celle-ci, ayant réussi un remarquable rétablissement après son éviction par Damas de son dernier réduit libanais, se retrouve dans un camp qui ne devrait pas, naturellement, être le sien.

Toutefois, cet axe comporte deux faiblesses : ses partenaires sont sur la défensive face au groupement offensif, pour ne pas dire agressif, qu'on pourrait qualifier de « *politiquement chiite* ». Celui-ci a pour fer de lance l'Iran, et la Syrie y joue un rôle central, la minorité alaouite (issue du chiisme) y imposant son autorité à l'écrasante majorité sunnite. Enfin, la Libye est un comparse utile. On se souvient du temps qu'il a fallu pour venir à bout du nassérisme lorsqu'il était dans sa phase dynamique et de l'échec des premières alliances que lui opposait l'Occident. Si le khomeinisme devait être contenu par ce biais, cela exigerait un délai important. Autre faiblesse, ce camp n'a pas un projet politique unique, mais trois : celui de Camp David, le plan Reagan et le plan de Fès, projets voisins certes mais distincts.

A supposer, malgré tout, que l'alliance fonctionne, l'Occident pourrait la soutenir de diverses façons : vente d'armes, comme celle qui vient d'être annoncée à Washington à destination de l'Egypte, de l'Arabie Saoudite et de la Jordanie ; constitution, qui semble progresser, de la force d'intervention rapide jordanienne, avec des crédits et l'assistance des Etats-Unis ; maintien, enfin, en dépit des risques, d'une présence militaire au Liban.

Les derniers propos du président Reagan donnent à ce sujet une impression de détermination. « *Un retour précipité des « marines »*, a-t-il dit, *déclencherait le retrait des autres contingents de la force multinationale, ce qui amènerait le chaos. (...) Nous ne pouvons dire aux Etats qui soutiennent le terrorisme que celui-ci a réussi à nous faire abandonner le Proche-Orient (...) Si nous venions à être expulsés du Liban par le terrorisme, cela rendrait beaucoup plus difficile la poursuite d'une politique de paix au Proche-Orient.* »

Néanmoins, même si ces conditions étaient réunies, il faudra avant de faire utilement contrepoids à l'expansionnisme khomeiniste, passer par des épreuves de force dont le Liban sera inévitablement le théâtre, ce qui signifie encore et toujours la guerre, les destructions, la mort.

Au demeurant, même si un tel rééquilibrage régional était opéré, qu'adviendrait-il du Liban ? En quoi sa crise s'en trouverait-elle réglée ? Dans la meilleure des combinaisons concevables, l'impasse subsiste à cet égard.

Partout, les prises de position annoncent des convulsions sanglantes. A Damas, les autorités affichent leur volonté de « *riposter aux menaces américaines* » et la presse assure que l'objectif de la Syrie est de forcer les Américains à un « *repli dans la débâcle* », pour empêcher la réélection du président Reagan. Le « numéro deux » libyen, le commandant Jalloud, se fixe le même but, exigeant que 1984 soit l'année du retrait de la force multinationale du Liban, « *faute de quoi, elle devra encaisser des coups durs* ». Un des principaux chefs de l'opposition libanaise, M. Walid Joumblatt, a réclamé par deux fois, entrecoupées d'une rétractation, la démission du président de la République, M. Amine Gemayel. Les dirigeants musulmans les plus modérés et les plus coopératifs avec le pouvoir, notamment le sunnite M. Saeb Salam, sont amenés à prendre leurs distances et à préserver leurs arrières, tant la situation est incertaine.

### Des intentions menaçantes

On prête, de plus, à Israël deux projets lourds de menaces : revenant à l'« *alliance chrétienne* » — jamais dénoncée mais battant de l'aile depuis le « *coup fourré* » du retrait précipité de l'été dernier, — les autorités israéliennes presseraient les partis chrétiens de constituer leur Etat en leur promettant de se charger du reste, en particulier de la banlieue sud de Beyrouth que l'armée israélienne couperait de ses arrières à travers le pays druze, plutôt que d'y entreprendre un impraticable ratissage. Parallèlement, dans le Sud Israël serait sur le point de mettre sur pied une milice plus musclée par fusion des forces libanaises et de l'« armée du Liban libre », ce qui est facilité par la mort du commandant Saad Haddad.

Les vieux démons seraient-ils en train de renaître ? Dans ce nid de rumeurs qu'est Beyrouth, la crainte d'une réédition au sud du drame de la montagne, sous forme d'une confrontation qui, cette fois, serait chiito-chrétienne, est en tout cas bien réelle et constitue une source supplémentaire de troubles potentiels.

Telles sont les causes profondes du sentiment d'asphyxie qui étreint les Libanais en ces jours. Les conditions de leur vie quotidienne en deviennent d'autant plus pesantes. A Beyrouth-Est, les bombardements-surprises ont entraîné une fermeture des écoles et l'on s'achemine vers une annulation de l'année scolaire, les sacs de sable de sinistre mémoire ont envahi à nouveau les accès des immeubles et des magasins. A Beyrouth-Ouest, les attentats sont presque routiniers et un rigoureux couvre-feu est en vigueur depuis cinq longs mois.

Ici et là, l'électricité est rationnée de treize heures à dix-neuf heures par jour ; son rétablissement n'est même plus évoqué. Conséquence : non seulement plus de lumière durant les longues soirées d'hiver, mais aussi plus de télévision, de chauffage ni d'eau chaude. Le téléphone, malgré ses déficiences, est encore le service public qui fonctionne le moins mal. La moindre pluie transforme la ville en cité lacustre, suscitant des embouteillages énormes. D'autant que les rues barrées ou impraticables pour raisons de sécurité sont innombrables.

Ressasser, dans une telle ambiance, les facteurs et conséquences de la crise, devient le thème obligé de toutes les conversations. La conclusion est presque toujours la même : « *Si l'on voulait nous étouffer — en nous étranglant ou en nous embrassant, — c'est déjà fait. Comment le pays pourrait-il fonctionner économiquement alors qu'Israël au Sud et la Syrie ailleurs ont réduit le marché aux dimensions d'un mouchoir de poche ? Et si l'on accepte de partir loin du cauchemar, comment le faire ? Comment réaliser, fût-ce à perte, ses biens dans un tel marasme ? Comment se recaser dans un monde lui-même en crise où la récession n'épargne même plus le Golfe et ses Etats opulents ?* »

LUCIEN GEORGE.

## Affrontements autour de l'aéroport de Beyrouth

### Quatre morts, dont un « marine » et une trentaine de blessés

De notre correspondant

Beyrouth. — Les « marines » retranchés à l'aéroport de Beyrouth ont été, lundi 30 janvier, la cible de tirs qui ont engendré une courte bataille après qu'ils eurent riposté au canon. Ils ont eu un mort et trois blessés. Trois autres morts et trente blessés ont été dénombrés, en majorité des civils de la banlieue sud chiite. Le trafic aérien, interrompu à deux reprises, a été finalement rétabli.

Les affrontements ont commencé après qu'un hélicoptère américain eut essuyé des tirs de mitrailleuse, sans être touché. Pareil incident s'était produit il y a deux jours et, il y a eux semaines, un « marine » avait été tué dans un attentat contre un hélicoptère qui décollait devant les bains militaires à Beyrouth-Ouest. Les combats de l'aéroport sont intervenus en plein carrousel diplomatique pour débloquer la crise libanaise. La France y est activement mêlée cette fois, et son émissaire, M. Francis Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay, se trouvait, à ce moment-là, à Damas, en même temps que l'émissaire de l'Arabie Saoudite, M. Rafik Hariri, et l'émissaire américain, M. Donald Rumsfeld, accompagné de M. Robert Murphy, ex-ambassadeur à Damas.

Tous ces médiateurs ont conféré avec le ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam, mais n'ont pas été reçus par le président Assad. M. Gutmann, quant à lui, ne s'est pas rendu à Beyrouth, mais, outre Damas, il est allé à Jérusalem et à Amman.

L'objectif des émissaires occidentaux en particulier serait principalement, selon les milieux de l'opposition libanaise aussi bien à Damas qu'à Beyrouth, de réunir les conditions permettant le remplacement de la force multinationale par une force de l'ONU. Toutes ces démarches ne paraissent pas avoir donné, jusqu'à présent, grand résultat.

L. G.

● *Appel épiscopal européen en faveur du Liban.* — Un document publié fin janvier par la commission épiscopale européenne, qui comprend les présidents des conférences épiscopales des États de la Communauté européenne, appelle les chrétiens d'Europe « *à manifester leur solidarité avec les Libanais et notamment les chrétiens du Liban* ». « *Les atteintes à la vie et aux droits des chrétiens de ce pays ne peuvent nous laisser indifférents* », poursuit le texte, qui conclut que « *la reconnaissance des droits des communautés chrétiennes (libanaises) ne sera assurée que par la reconnaissance des droits de l'homme et un dialogue démocratique autour des autorités légitimes libanaises* ».

● MISE AU POINT. — Dans notre compte rendu de la rencontre israélo-arabe de Paris (*le Monde* du 31 janvier), nous avions omis de citer parmi les organisateurs du colloque les Perspectives judéo-arabes. D'autre part, M. Elias Sambar, rédacteur en chef de la revue *Etudes palestiniennes*, nous prie de préciser qu'il a participé à la rencontre à titre personnel.

## Israël

### L'éventualité d'élections anticipées se précise

De notre correspondant

Jérusalem. — Depuis l'entrée en fonctions, il y a bientôt quatre mois, du gouvernement Shamir, la classe politique et la presse israéliennes évoquent périodiquement l'éventualité d'élections anticipées avant le terme normal de la législature, en novembre 1985. Plusieurs affaires ont contribué ces derniers jours à lancer l'hypothèse d'un scrutin dès l'été ou l'automne prochain. Aux termes de la loi fondamentale israélienne, seule la Knesset est habilitée à proclamer des élections anticipées en prononçant sa propre dissolution à une majorité absolue (61 voix sur 120). *En théorie, le Likoud*, coalition au pouvoir, hostile jusqu'à présent à un tel scénario, dispose d'une majorité de 63 voix. Mais M. Shamir *n'est pas à l'abri, loin de là, d'un* « lâchage » de la part du Tami, le petit parti charnière (trois députés) dont semble dépendre une fois de plus le sort de la coalition.

La semaine dernière, lors d'un triple vote de censure au Parlement, le Tami est resté solidaire du gouvernement, mais il a assuré la survie de celui-ci au prix d'un « chantage » qui lui a permis d'arracher au Trésor des promesses écrites au profit du budget des affaires sociales dont il a la charge. Le Tami se veut, non sans démagogie, le défenseur intransigeant des catégories de l'électorat les plus défavorisées. L'opposition travailliste est de plus en plus tentée par des élections anticipées car les sondages la disent actuellement largement en tête. Selon le dernier en date, elle recueillerait 51 % des intentions de vote.

Plusieurs projets de loi en faveur d'un scrutin anticipé ont été déposés de longue date au Parlement. Il suffit, pour les actualiser, de demander un vote à leur sujet. Mais avant de se lancer dans l'aventure, les travaillistes voudraient être sûrs de réussir. Car, en cas d'échec, ils ne pourraient plus provoquer un débat similaire avant six à neuf mois. Un petit parti centriste, le Shinouï, a pris les travaillistes par surprise en demandant lundi 30 janvier la tenue d'un débat pour mercredi. L'opposition souhaiterait même attendre encore un peu.

Lors du vote, le Likoud devait en enregistrer la défection de deux députés libéraux, MM. Bergman et Zeigerman, qui ne se considèrent plus comme membres à part entière de la coalition. L'attitude d'un autre député, M. Mordechaï Ben Porat, reste douteuse. Celui-ci a démissionné dimanche de ses fonctions de ministre sans portefeuille, car il désapprouvait « *la façon dont fonctionne le cabinet* ». Tout en restant dans la coalition, il a annoncé qu'il « *consacrerait tous ses efforts à la formation d'un gouvernement d'union nationale, mais qu'en cas d'échec il appuierait le projet d'élections anticipées* ».

Un autre ministre libéral, M. Gideon Patt a estimé que le Likoud « *devrait lui-même avancer la date du scrutin plutôt que de laisser cette initiative à l'opposition* ». M. Shamir reste opposé à une telle perspective, qui aurait l'inconvénient, entre autres, selon lui, d'être très coûteuse pour une économie nationale déjà en piètre état. « *Il est impossible*, déclarait-il dimanche, *de gouverner normalement en ayant sans cesse à l'esprit l'éventualité d'une consultation populaire* ».

M. Shamir a, parmi d'autres, un atout : les travaillistes sont loin d'avoir surmonté leurs dissensions. Des querelles intestines continuent d'opposer notamment M. Pérès, actuel chef du parti, à M. Rabin, tenté par un retour au pouvoir. Il est peu probable pour l'instant qu'ils acceptent de céder la place à l'ancien chef de l'Etat, M. Navon, le plus populaire des travaillistes, qui, s'il prenait la tête du parti d'opposition, aurait de très grandes chances de le conduire à la victoire.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

# EUROPE

## RFA

### Les scandales ébranlent la coalition de Bonn

*(Suite de la première page.)*

« *Si le ministre de la défense tire un trait ou s'il est déchargé de ses fonctions par le chancelier, qu'adviendra-t-il alors du ministre de l'économie ? (...) Le chancelier peut-il congédier le ministre de la défense et garder l'autre, qui fait l'objet d'une procédure d'enquête, même si l'acte d'accusation est à l'évidence bien mince ?* », se demandait le dirigeant bavarois dans l'hebdomadaire *Welt am Sonntag*.

Le ministre-président de Bavière ne manque pas d'atouts. Outre MM. Lambsdorff et Wörner, plusieurs autres ministres sont dans une situation assez inconfortable. Le ministre des postes et communications, M. Schwarz-Schilling (CDU), et son collègue des transports, M. Werner Dollinger (CSU), sont depuis quelque temps sur la sellette pour la gestion de leur ministère. Le ministre de la famille, M. Heiner Geissler, est critiqué parce qu'il cumule le portefeuille avec sa charge de secrétaire général de la démocratie chrétienne. Autant de munitions pour l'opposition sociale-démocrate, qui — elle l'a prouvé depuis le début de l'affaire Kiessling — n'entend pas se priver, au cours des prochains mois, de dénoncer l'incurie du gouvernement.

### Offensive social-démocrate

Réuni lundi à Bonn, le comité directeur du S.P.D. s'est violemment élevé contre les atteintes portées à la Bundeswehr et à l'image de l'Allemagne à l'étranger, mettant directement en cause la responsabilité du chancelier « *qui n'a pas eu la force*, affirme un communiqué, *de congédier M. Wörner* ».

Déjà très affaiblis par leurs déboires électoraux successifs, les libéraux n'ont que peu d'arguments à faire valoir contre la logique de M. Strauss. En butte depuis la formation du gouvernement aux attaques de plus en plus vives de la C.S.U., ils sont placés le dos au mur. Après une réunion des instances dirigeantes de son parti, M. Hans-Dietrich Genscher, vice-chancelier et ministre des affaires étrangères, n'a pu que regretter les efforts tentés par certains, au sein même de la coalition gouvernementale, « *pour exercer publiquement des pressions sur le chancelier* », au moment où celui-ci effectuait une « *visite délicate en Israël* ».

Principal rempart des libéraux contre le ministre président de Bavière, M. Helmut Kohl est lui-même sur la défensive. S'il peut encore espérer maintenir M. Franz-Josef Strauss loin de Bonn, il a trop attendu pour ne pas avoir à sacrifier quelque chose, sous peine de perdre une partie de sa crédibilité, y compris auprès de ses propres troupes. L'art consommé avec lequel il a su jusqu'à maintenant éviter les affrontements directs avec son encombrant rival risque de passer aujourd'hui pour de la faiblesse. Les éditorialistes du quotidien *Die Welt* et de l'hebdomadaire *Der Spiegel*, se rejoignent lundi — une fois n'est pas coutume, — pour se demander si le chancellier avait d'autres ambitions politiques que celle de tenir M. Stauss à l'écart du gouvernement.

Le délai de réflexion qu'il s'est accordé à son retour d'Israël avant de trancher le cas Wörner rend difficilement concevable que M. Kohl puisse se contenter d'un simple changement à la tête du ministère de la défense. Les milieux politiques ne manqueraient pas en effet de s'interroger sur les raisons qui l'auraient amené à tant tergiverser. Seules de nouvelles informations sur ce qui a poussé le ministre de la défense à mettre le général Kiesling à la retraite anticipée permettraient peut-être au chancelier de se tirer d'affaire.

Mais depuis l'épisode tragicomique de la rencontre secrète entre M. Wörner et l'éditeur homosexuel suisse Alexander Ziegler — rencontre qui a achevé de discréditer les tentatives maladroites de justification du ministre, — rien ne pointe à l'horizon. Le porte-parole du gouvernement n'a convaincu personne lundi, en se bornant à réaffirmer une fois de plus, contre toute attente, que le chancelier n'entendait pas « *céder aux pressions* », et qu'il souhaitait s'entourer de toutes les précautions avant de prendre sa décision.

HENRI DE BRESSON.

## Grande-Bretagne

### AVANT SA COTATION EN BOURSE

### L'agence Reuter fait des envieux et suscite des polémiques

De notre correspondant

Londres. — L'agence Reuter se porte très bien. Cette prospérité, tout à fait exceptionnelle pour un organisme de ce genre, est particulièrement remarquable au moment où une partie de la presse britannique connaît de graves difficultés. Mais, le succès de l'agence, dû essentiellement au développement considérable de son service d'informations financières et économiques, provoque des remous, tant à Westminster que dans la City.

Reuter est sur le point d'être cotée en bourse. Son conseil d'administration doit se prononcer définitivement sur ce sujet le 21 février. C'est une révolution. Elle signifie que la célèbre agence ne sera plus exclusivement la propriété de la presse alors qu'elle est gérée actuellement, sous forme de coopérative, par l'ensemble des journaux britanniques, australiens et néo-zélandais. Reuter va devenir une entreprise capitaliste comme une autre, ou presque.

### Une part, une voix

Ce projet suscite inquiétudes et protestations dans les milieux politiques d'opposition et au sein des rédactions, à commencer par celle de Reuter. Le Parti travailliste a déposé une motion à la chambre des Communes pour demander au gouvernement d'intervenir dans cette affaire en créant une commission chargée d'étudier les moyens de garantir l'« indépendance » et l'« intégrité » de l'agence.

Un porte-parole du parti a souligné que les dirigeants de Reuter, avec l'appui de nouveaux partenaires, étrangers à la profession et avant tout soucieux de profits, pourraient être tentés d'étendre davantage l'importance du service financier et économique au détriment du reste de l'information, qui est beaucoup moins rentable, mais répond à la vocation première de l'institution. Pour leur part, les journalistes de Reuter rappellent que l'entreprise a un statut d'intérêt public qui a été défini, en 1941, pour empêcher que l'agence ne soit soumise aux « pressions » de certains « groupes ».

Mais, les dirigeants de Reuter, représentant l'ensemble des propriétaires de journaux, sont animés d'autres préoccupations. Par la vente des actions de l'agence, ils cherchent à accroître le revenu de leurs groupes de presse ou — cas plus fréquent — à en compenser les pertes. A cela s'ajoute l'attrait qu'éprouvent, pour Reuter, les financiers de la City qui estiment généralement que la valeur de la société atteint aujourd'hui près de 1 milliard de livres (1). Les bénéfices, qui pourraient atteindre 50 millions de livres cette année et doubler en moins de cinq ans, font des envieux.

Pour apaiser les craintes émises quant au maintien du contrôle de l'entreprise par la profession, le conseil d'administration propose que les journaux conservent un droit de vote « spécial », qui leur permettrait de garder 58 % des voix, même si leur part du capital ne devait plus être que de 25 % (limite qui serait impérativement fixée dans les nouveaux statuts). Mais c'est au tour des hommes d'affaires de protester avec indignation. Dans de telles conditions peu conformes aux règles du jeu tradionnelles auxquelles ils sont habitués et fondées sur le principe : une part, une voix, ils ne seraient plus intéressés.

Aussi, la révolution Reuter n'a-t-elle pas fini de provoquer discussions et polémiques.

FRANCIS CORNU.

(1) *Une livre vaut environ 12 F.*

Le Monde

# politique

## Le projet de loi sur la presse à l'Assemblée nationale

### *Interdiction des « prête-noms » et obligation de mise au nominatif des actions*

L'Assemblée nationale a continué, lundi 30 janvier, la discussion du projet de loi sur la presse. Elle a voté, dans la formulation proposée par le gouvernement, l'article 3 qui interdit les « prête-noms ».

Tout en réaffirmant son accord avec « *des dispositions assurant la transparence* », le RPR comme l'UDF ont critiqué le dispositif retenu par le gouvernement qualifié d'« *anti-économique* » et d'« *inquisitorial* », car, a dit M. Jacques Toubon (RPR, Paris), « *prêter son nom n'est pas illicite en soi* ». M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine), d'accord « *avec la substance de l'article* », a manifesté quelques inquiétudes : « *Le directeur ou l'administrateur d'un journal désigné par son parti doit-il être considéré comme le « prête-nom » de ce parti ?* ». M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, l'a rassuré et a démonté certaines explications alarmistes de l'opposition en rappelant que si, en droit commun, le « prête-nom » n'est pas illicite, il doit l'être pour les entreprises de presse puisque l'un des buts du projet de loi « *est de faire apparaître publiquement les participants financiers à celle-ci* ». S'appuyant sur la jurisprudence, il a confirmé que pour qu'il y ait « prête-nom » il faut qu'il y ait « *absence de mise en commun des apports et des partages des bénéfices ou des pertes* » et que c'est là l'« *élément de dissimulation* » qui constitue le délit. Par 327 voix (PS, PC) contre 161 (RPR, UDF), l'Assemblée nationale a donc décidé de maintenir cet article 3 que voulait supprimer l'opposition.

Les députés ont aussi abordé la discussion de l'article 4, qui prévoit la mise au nominatif des actions d'une société contrôlant « *directement ou indirectement* » 20 % du capital d'une entreprise de presse. L'opposition, notamment par la voix de M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine) a affirmé que cette disposition a pour but de « *décourager les investisseurs privés* » d'investir dans la presse, car il leur sera très coûteux et très complexe de mettre les actions de leurs sociétés au nominatif – c'est-à-dire d'indiquer à qui elles appartiennent – alors que les entreprises publiques le pourront facilement. M. Jean-Pierre Le Coadic (PS, Val-d'Oise) a alors demandé pourquoi des investisseurs auraient « *honte* » et voudraient « *se cacher* » ?

M. Fillioud a expliqué que la loi de finances pour 1982 ayant imposé la « *dématérialisation* » des titres des sociétés, l'indication du nom de leur propriétaire sera simple et que le seuil de 20 % avait été retenu par référence à une directive européenne et à un projet de rapport du Conseil national de la comptabilité, « *qui reconnaît l'existence d'une présomption d'influence à partir de 20 %* ». M. Toubon ayant opposé le « *vague* » de la notion de « *contrôle* » de l'article 2 à la précision de l'article 4, le secrétaire d'Etat a expliqué qu'en matière de pluralisme une « *marge d'appréciation* » est indispensable, alors qu'elle ne l'est pas pour la transparence.

Aussi l'Assemblée a-t-elle adopté un amendement de la commission des affaires culturelles, étendant l'obligation de mise au nominatif aux actions des entreprises de presse elles-mêmes, et elle a repoussé la proposition de suppression de l'article ou d'élévation du seuil de 20 % faite par l'opposition.

TH. B.

## Les limites de l'obstruction

*« Summum jus summa injuria »* (comble de justice, comble d'injustice). En citant, le lundi 30 janvier, à l'Assemblée nationale cette maxime latine, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, a effectivement résumé la question qui se pose après une semaine de débats sur la presse : la stratégie d'« obstruction » suivie depuis le début de la discussion par l'opposition est-elle comme elle l'affirme, le seul moyen dont elle dispose dans un régime démocratique et parlementaire pour, sinon empêcher le vote d'un texte de loi, du moins en montrer à l'opinion publique le caractère « *scélérat* » et « *liberticide* » ; ou, comme l'explique la majorité, « *un détournement de la procédure, un dévoiement de l'institution parlementaire* » ?

Lundi 30 janvier, l'opposition, ayant appris par la presse le nouveau plan de sauvetage de La Chapelle-Darblay (*le Monde* daté 29 et 30 janvier), a demandé tour à tour que M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie, soit entendu dans la journée même par l'Assemblée, puis que les commissions des finances, des affaires culturelles et de la production se saisissent immédiatement du dossier, afin que le gouvernement fasse une *déclaration* suivie d'un débat sur les restructurations industrielles.

C'était soit « interpeller » le gouvernement, ce qui réglementairement ne peut se faire que par l'intermédiaire du dépôt d'une motion de censure ; soit demander une modification de l'ordre du jour des travaux, ce qui, en session extraordinaire comme actuellement, dépend d'un décret du président de la République ; soit vouloir imposer un ordre du jour aux commissions permanentes de l'Assemblée nationale, alors que celles-ci en ont seules la maîtrise.

A l'évidence, il y eut tentative de détournement de la procédure ; mais peut-on reprocher à des parlementaires, à des élus, de souhaiter avoir des informations sur une opération qui engage à ce point les finances publiques ? Pour autant, dénoncer ce que M. François Deubert (UDF, Mayenne) et M. Jacques Toubon (RPR Paris) ont qualifié de « *scandale* », nécessitait-il treize appels au règlement et six suspensions de séance occupant l'Assemblée pendant plus de deux heures ?

Sur le projet de loi lui-même, l'opposition voulait faire passer un message précis : « *le gouvernement est pour les monopoles lorsqu'ils sont à son service et contre dans le cas contraire* ». Pour reprendre l'expression de M. Toubon, elle entend dénoncer ainsi la « *mainmise* » de l'Etat sur l'audiovisuel, le rôle trop important à son avis joué par l'agence Havas dans tous les domaines de la communication, voire l'influence « *négative* » qu'aurait le syndicat du livre CGT sur l'évolution des entreprises de presse. Il y avait là matière à débat intéressant, même si M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, pouvait faire remarquer que, pour ce qui est de l'audiovisuel, le Parlement s'était déjà prononcé.

Pour ce faire, était-il nécessaire de défendre – avant même la discussion de l'article 3 du projet – vingt-trois amendements sur les principes généraux de la liberté de la presse, trente-quatre pour que la presse audiovisuelle soit, elle aussi, concernée par le projet en discussion, soixante et un pour interdire ou limiter toute possibilité d'action ou d'intervention à la puissance publique en ce domaine ; soixante-quatorze pour s'attaquer à l'agence Havas ; quatorze pour critiquer l'action du syndicat du livre CGT...

### Le monopole de la parole

Résultat : avant même l'article 3 – le projet en compte 25, – l'Assemblée avait dû examiner quatre cent soixante-deux amendements émanant tous, à l'exception de deux, du RPR ou de l'UDF. Avantage pour l'opposition, elle monopolise la parole puisque à ce moment, elle avait déjà parlé cinq heures et sept minutes dans la discussion générale sur le projet (la majorité trois heures quarante-huit minute), une heure trente-huit minutes dans la discussion générale sur les deux premiers articles (la majorité seize minutes) et qu'elle ne s'était que bien peu privée des cinq minutes que lui accorde le règlement pour présenter chacun de ses amendements, alors que la majorité ne lui répondait que très épisodiquement.

Pour M. Joxe en tout cas, l'affaire est entendue : l'opposition veut « *retarder, paralyser, entraver* » le débat et, en « *détournant la procédure* », porter « *atteinte à la démocratie* ». Une telle attitude il est vrai a pour résultat immédiat de freiner l'action de la majorité choisie démocratiquement par les électeurs.

Mais la frontière est mince entre la préservation de la liberté d'action d'une majorité et le maintien de droits réels d'intervention d'une opposition elle aussi représentative d'une partie des citoyens. D'ailleurs, les hommes actuellement au pouvoir avaient avec force fait remarquer en 1958 que la Constitution de la Ve République et le règlement intérieur des assemblées parlementaires qui en était la conséquence, avaient franchi cette limite dans le mauvais sens.

La démocratie impose autant de droits que de devoirs à la majorité comme à l'opposition. L'antiparlementarisme toujours latent se nourrit d'arguments tels que l'interminable bataille de procédure menée par le RPR et l'UDF. Les péripéties de cette « croisade » exposent le Parlement soit au risque de l'indifférence de l'opinion soit à celui du ridicule.

THIERRY BREHIER.



CONFORMÉMENT A L'ACCORD ENTRE M. QUILÈS ET M. CHIRAC

## Le Conseil de Paris unanime approuve le lancement d'un programme de dix mille logements

**A l'unanimité, le Conseil de Paris a approuvé, lundi 30 janvier, l'accord entre M. Jacques Chirac, maire de la capitale, et Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, prévoyant la construction de huit mille logements neufs et la rénovation de deux mille appartements.**

Aux termes de cet accord – le premier du genre, – l'Etat s'engage à financer le lancement dans Paris *intra muros* de dix mille logements en 1984 et 1985. Il lui en coûtera 4,1 milliards de francs. Les mal-logés auront le choix entre huit mille logements neufs et deux mille appartements rénovés à louer à des prix modérés ou moyens. Le terrain ? Une quinzaine d'hectares seront cédés par la SNCF en divers points de Paris. La Ville a obtenu qu'un millier de logements soient édifiés sur le site de la Villette, à proximité du futur Musée des sciences et de son parc culturel. En outre, quatre mille habitations à bon marché (HBM) d'avant-guerre, qui ont bien besoin d'être remises à neuf, seront modernisées dans les cinq ans à venir.

Pour sa part, la Ville s'engage à acheter les espaces nécessaires, ce qui va l'obliger à contracter un nouvel emprunt d'environ 1 milliard de francs auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Il lui faudra aussi établir, pour cette relance de la construction, un programme clair et un échéancier précis. Enfin, elle garantira les emprunts réalisés par les organismes sociaux qui vont construire.

Dans les discussions qui ont précédé cet accord, chacun a dû lâcher du lest. L'État, sur la Villette, où il ne souhaitait pas édifier plus de trois cent cinquante logements ; la Ville, sur les terrains militaires du boulevard Victor, qu'elle n'a pas pu obtenir, et sur ses ambitions concernant la construction de bureaux à Paris : les contraintes qui pèsent sur ces opérations ne seront pas levées.

Du coup, l'atmosphère des débats, d'habitude assez pesante, s'est trouvée transformée. On a entendu un conseiller communiste donner du « *mon ami* » à un de ses adversaires de la majorité municipale ; et un socialiste souhaiter le rétablissement rapide d'un chiraquien absent pour cause de maladie.

La même sérénité a présidé aux échanges entre M. Jacques Chirac et Mme Edwige Avice, ministre du temps libre, de la jeunesse et des sports, sur les Jeux olympiques de 1992. La Ville ne peut annoncer officiellement sa candidature, au mois de juin prochain, à l'occasion de la réunion à Paris du Comité olympique international qu'à deux conditions : obtenir la caution morale de l'État et l'assurance que celui-ci participera aux dépenses. Le maire de Paris propose de les répartir à raison de 50 % pour l'État, 25 % pour la région Ile-de-France et 25 % pour la Ville de Paris.

Selon un rapport remis récemment par un comité d'experts, l'organisation des Jeux olympiques de 1992 nécessitera, entre autres, la construction d'un stade de soixante-dix mille places, d'une piscine pouvant recevoir dix mille spectateurs, d'un village pour loger les athlètes et de plusieurs centres de presse. Le premier devis prévoit une dépense de 5 à 7 milliards de francs. A cette somme s'ajoutera évidemment le prix des voies à créer ou à élargir, des parkings à construire, etc...

En faisant ses additions, la capitale s'aperçoit qu'il lui faudra avancer près de 2 milliards de francs avant d'espérer récupérer un centime. Voilà de nouveaux emprunts en perspective, alors que le maire vient, justement, d'assurer à ses électeurs qu'il ne se laisserait pas aller à ce genre d'imprudence, qu'il reproche aux autres grandes villes.

Mais devant la candidature de Barcelone, qui diffuse déjà des dépliants alléchants et qui compte sur la sympathie du président du CIO (Comité international olympique), M. Samaranch, de nationalité espagnole, une sorte d'union sacrée s'est ébauchée. M. Jacques Chirac et Mme Edwige Avice ont souhaité tous les deux que Paris se porte candidat. Ils se sont engagés à accélérer les études financières pour rendre la chose possible. Manifestement, on ne tient, ni d'un côté, ni d'un autre, à recommencer la valse-hésitation qui a abouti, l'an dernier, à l'échec de l'exposition universelle.

Le même consensus s'est manifesté à propos d'une série de projets importants, dont la réalisation a été décidée par les élus : l'agrandissement du stade Roland-Garros ; l'extension de la zone industrielle dite des gazomètres (18e) ; la création de Paris-câble – société d'économie mixte (51 % Ville de Paris, 49 % Société lyonnaise des eaux) – qui doit réaliser dans la capitale un réseau de câbles en fibres optiques et, enfin, la construction d'un ensemble de logements sociaux dans l'îlot Montempoivre (12e). Les conseillers semblaient avoir laissé leurs couteaux aux vestiaires pour s'occuper sérieusement des affaires de Paris.

MARC AMBROISE-RENDU.

# POLITIQUE

*Les hommes du président*

## Christian Sautter

**Christian Sautter. *Né le 9 avril 1940, à Autun* (Saône-et-Loire). Polytechnicien, diplômé de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. *Conseiller technique* à la présidence de la République de juin 1981 à juillet 1982. Depuis cette date, secrétaire général adjoint de la présidence de la République au côté de M. Jean-Louis Bianco.**

### *La carpe du vivier*

Il fallait bien, dans ce vivier présidentiel, que l'un d'eux fût carpe. Christian Sautter se tait. Il n'a, sur lui-même, rien d'essentiel à dire. Surtout pas à la presse, dont visiblement il se méfie comme de la peste.

Christian Sautter, pour ce que l'on peut en deviner, ce serait plutôt l'anti-moi, le culte rigoureux de l'anonymat. Pour vivre efficaces, vivons cachés. Si l'excès ostentatoire de modestie s'avère parfois un surcroît d'orgueil, tel n'est pas, de toute évidence, le cas de ce quadragénaire plutôt fermé. L'homme, simplement, privilégie l'esprit d'équipe à l'introspection publique. C'est tout. Et c'est beaucoup.

Affaire de caractère peut-être, d'éducation sans doute, de formation certainement. Ce polytechnicien, fils de chirurgien, parle au scalpel. Il n'a pas d'état d'âme ou n'en fait pas état. Il n'a pas d'ambitions personnelles ou n'en fait pas l'aveu. Il n'a pas de temps à perdre, ou ne le gaspille point. Christian Sautter est l'honorable M. X... de l'Elysée, secret, réservé. Au point que ce que l'on sait de lui, il faut l'apprendre des autres.

Voilà bien le problème : la rumeur, si féroce habituellement, parce que précisément rumeur, se fait, à son endroit, particulièrement élogieuse. Que des compliments : *« Sautter est un type bien, Sautter est un sacré bonhomme, Sautter est formidable. »* Vive Sautter alors puisque, *horresco referens*, ce sévère protestant a su trouver des groupies à l'Elysée.

Que lui extorquer ? Qu'il a fait de solides études ? Polytechnique, bien sûr, mais Sciences-Po et l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique. Qu'il a déjà une solide carrière ? Il fut administrateur de l'INSEE, directeur adjoint puis directeur du Centre d'études prospectives et d'informations internationales, directeur d'études aussi à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Qu'il nourrit une solide passion pour le Japon ? C'est vrai, il en est un des grands spécialistes français et on imagine assez bien qu'un tel pays ait pu séduire un tel homme.

Qu'il soit en plus un solide socialiste et un solide mitterrandiste depuis 1974 et on aboutit ainsi à une description presque minérale du personnage, homme de pierre en somme. L'image est probablement fausse et injuste.

A un moment, dans la conversation, Christian Sautter s'est un peu découvert. A l'idée avancée, et vaguement provocatrice, que la discipline pouvait être la force principale de l'armée élyséenne et la crainte le début de la sagesse collective, il a répondu : *« Certes pas. Quitte à utiliser des concepts qui peuvent paraître un peu désuets, je parlerai plutôt de respect et de dévouement. »* Deux mots qui font de ce polytechnicien un Cyrard en politique. Et puis une troisième notation : *« Nous n'avons pas de pouvoir à exercer mais une responsabilité, celle d'être au service du président. »*

Dévouement, respect, responsabilité. L'approche est presque sentimentale, le personnage totalement pragmatique. Cœur tendre, tête carrée. Comment s'étonner alors que ce père sévère, passion au ventre, mécanique intellectuelle en tête, tienne sans aucun doute une place centrale dans l'édifice élyséen, dans l'équilibre interne de cette curieuse structure en écailles interdépendantes voulue par le président ?

Christian Sautter est devenu, au mois de juillet 1982, l'adjoint de Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée. Et ce qui aurait pu n'être qu'une promotion apparut vite, crime contre sa modestie, comme un plébiscite dans la maison. C'était mettre le bon homme à la bonne place, affirme-t-on, juste au confluent entre le secrétariat général et les conseillers techniques, entre l'Elysée et les cabinets ministériels. Et c'était trouver un parfait second de tandem quand on sait que le premier, Bianco, a charge de se faire connaître, et l'autre, Sautter, le goût de se faire discret.

Dans ce tandem, Christian Sautter s'occupe plutôt des dossiers intérieurs, économiques et sociaux, agriculture et énergie, etc. Mais pas de cela uniquement — toujours la structure en écailles — dans le flux des notes reçues et des notes adressées, des avis collectés et de ceux donnés directement. *« Les problèmes ne montent pas à l'Elysée s'ils sont simples »*, dira-t-il. Cela implique alors *« la collecte et la bonne circulation de l'information dans l'équipe »*. Sans recours *« à la réunionnite permanente, travers un peu français »*. Cela implique *« une dynamique de l'action »* davantage que le goût de la *« pure spéculation intellectuelle »*.

Cela implique en somme de se *« colleter en permanence avec la réalité, avec le pouvoir de la réalité »*. *« Car,* dira l'homme sévère, *la réalité est sévère, la réalité n'est jamais aussi fluide qu'on le voudrait. »*

Alors apparaît mieux Christian Sautter, ceinture noire de pragmatisme. Le dévouement, le respect, la responsabilité — au-delà d'une charge de travail insensée — se résument à cela : une pré-action autant politique que technique au service du président, qui, lui, *« prend vraiment la réalité à bras-le-corps »*.

PIERRE GEORGES.

(1) *Le Monde* publie une série de portraits des principaux collaborateurs du chef de l'Etat. Dans ses éditions précédentes, il a présenté MM. Erik Arnoult, Jacques Attali (*le Monde* du 25 janvier), Jean-Louis Bianco (*le Monde* du 26 janvier), Alain Boublil (*le Monde* du 27 janvier), Michel Charasse (*le Monde* du 28 janvier), Jean-Claude Colliard (*le Monde* daté 29-30 janvier) et Jean Glavany (*le Monde* du 31 janvier).

● *Un sondage de l'IFRES.* — Dans leur majorité, les Français (55 %) jugent « *utile politiquement* » de procéder à un remaniement ministériel, selon un sondage de l'IFRES publié par le *Quotidien de Paris*. Cette enquête, réalisée du 20 au 24 janvier sur un échantillon représentatif de 1 000 personnes, indique que 65 % des Français souhaitent le départ du gouvernement de MM. Pierre Mauroy et Gaston Defferre. Ils sont respectivement 56 % et 52 % à souhaiter celui de MM. Savary et Ralite.

● *Guyane : recours rejeté.* — En Guyane, le recours déposé contre l'élection de M. Paulin Bruné (RPR) au siège de conseiller général du canton de Cayenne-Nord le 20 novembre 1983 vient d'être rejeté par le tribunal administratif. L'opposition possède donc désormais la majorité au conseil général.

## M. DEBARGE (PS) : les syndicats ouvriers ne devraient pas se contenter d'un rôle revendicatif

M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS, chargé des relations extérieures, a affirmé, lundi 30 janvier, à propos des intentions prêtées au gouvernement en matière de reconversion industrielle : *« Nous ne nous joindrons pas au tohu-bohu. Le PS sera très attentif à ce que les acquis sociaux anciens et nouveaux soient préservés. »*

A propos des déclarations de M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, dimanche 29 janvier au « Club de la presse d'Europe 1 », M. Debarge a estimé que les syndicats doivent tenir leur *« rôle revendicatif en toute souveraineté »*, mais ne peuvent plus se limiter à ce seul rôle. M. Debarge a ajouté : *« M. Krasucki se cantonne, en grande partie, à un rôle revendicatif. » « Il sonne le tocsin,* a continué M. Debarge, *j'espère que ce n'est pas le glas. »* M. Debarge a affirmé qu'il souhaite un *« engagement »* des organisations syndicales : *« On ne peut pas s'en sortir avec des phrases slogans »*, a-t-il estimé. Il a aussi souhaité que soient définies *« de nouvelles formes »* de négociation et de concertation.

Au sujet des relations avec le PC, M. Debarge a affirmé que les deux partis ont des rapports d'*« émulation »*. *« Il ne convient pas,* a-t-il estimé, *d'attacher une importance excessive aux petites phrases, sauf quand elles sont assez rapprochées pour que s'en dégage une orientation politique. Nous ne pensons pas que ce soit encore le cas. »* M. Debarge a, néanmoins, réaffirmé à l'adresse du PC que l'appartenance à la majorité présidentielle implique une solidarité gouvernementale et une solidarité politique.

A propos de la situation à l'intérieur du PS, M. Debarge a estimé qu'il se produit une *« remobilisation »*, qui devrait avoir *« un impact, à moyen terme, sur l'opinion publique »*.

Enfin, au sujet des élections européennes, M. Debarge a affirmé que M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, conduira *« une liste de rassemblement »*. Pour lui, Mme Simone Veil, à la tête de la liste commune de l'opposition, joue le rôle d'une *« directrice de magasin à succursales multiples »*.

● *M. Pierre Bérégovoy*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a déclaré samedi 28 janvier, à Brive (Corrèze) : *« Certains de mes amis pensent qu'il faut interdire aux gens de M. Le Pen le droit de se réunir. Je ne pense pas comme eux. Je pense que M. Poniatowski est aujourd'hui plus dangereux que M. Le Pen. » — (Corresp.)*

## M. BERGERON (FO) : « SI LE GOUVERNEMENT N'AVAIT PAS SEMÉ TANT D'ILLUSIONS... »

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière a déclaré, mardi 31 janvier à Europe 1 : *« Les mutations industrielles existent dans tous les pays industrialisés. Ce que je vais dire à M. François Mitterrand, c'est qu'il faut prendre conscience qu'on ne peut pas tout faire en même temps, sinon on va accumuler les tensions de toutes sortes et on ne contrôlera plus rien (...) Si le gouvernement n'avait pas semé tant d'illusions au lendemain de la victoire de M. François Mitterrand, peut-être que les difficultés seraient aujourd'hui moins sérieuses qu'elles le sont »*.

Interrogé sur la non-application éventuelle de certaines des règles actuelles en matière d'embauche et de licenciements dans les zones « désertifiées » par cause de chômage, M. Bergeron a affirmé son désaccord avec une telle formule. En revanche, le secrétaire général de FO a estimé que l'*« on peut imaginer »* d'aider, dans ces régions, les PME. *« Je demande à voir,* a-t-il ajouté, *nous ne savons rien parce qu'on ne nous a rien dit »*. M. Bergeron, enfin, a dit *« non »* à la proposition d'unité syndicale avancée par M. Henri Krasuki, secrétaire général de la CGT.





L'AFFAIRE DES « AVIONS RENIFLEURS »

## Une lettre de l'Association des archivistes français

*A la suite de notre article sur « La situation juridique confuse du rapport Giquel »* (le Monde *du 19 janvier), l'Association des archivistes français nous a fait parvenir une lettre dont nous extrayons les passages suivants, relatifs à l'application au rapport Giquel de la loi sur les archives du 3 janvier 1979 :*

L'article 3 de la loi définit les archives publiques comme *« les documents qui procèdent de l'activité de l'Etat, des collectivités locales, des établissements et entreprises publics... »*. La loi a créé une sanction pénale spécifique qui vise les détournements publics : l'article 28 punit, en effet, d'une *« peine d'emprisonnement de deux mois à un an et d'une amende de 2 000 à 10 000 F ou l'une de ces deux peines »*, *« toute personne qui, à la cessation de ses fonctions, aura, même sans intention frauduleuse, détourné des archives publiques dont elle est détentrice à raison de ces fonctions »*. Comme, au terme de l'article premier, *« les archives sont* l'ensemble *des documents quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel,* produits ou reçus *par toute personne physique ou morale, et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité »*, la destruction d'un rapport, qu'il s'agisse d'un original ou d'une copie et qu'elle soit effectuée par son auteur ou par son destinataire, nous paraît passible des peines prévues à l'article 28.

● PRÉCISION. — Le CNIP précise que l'omission d'une phrase dans son communiqué du 26 janvier (*le Monde* du 28 janvier) en a changé profondément le sens. Le CNIP veut en fait *« rechercher toutes les voies pouvant aboutir à la constitution d'une liste aux élections européennes dans l'application de ses positions constantes en faveur d'une Europe des libertés et de l'union de l'opposition »*. Il ne voulait en aucun cas signifier qu'il avait la volonté de constituer sa propre liste.

## OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

# Chalet de vacances et altitude?



# Ou bien par Interhome:

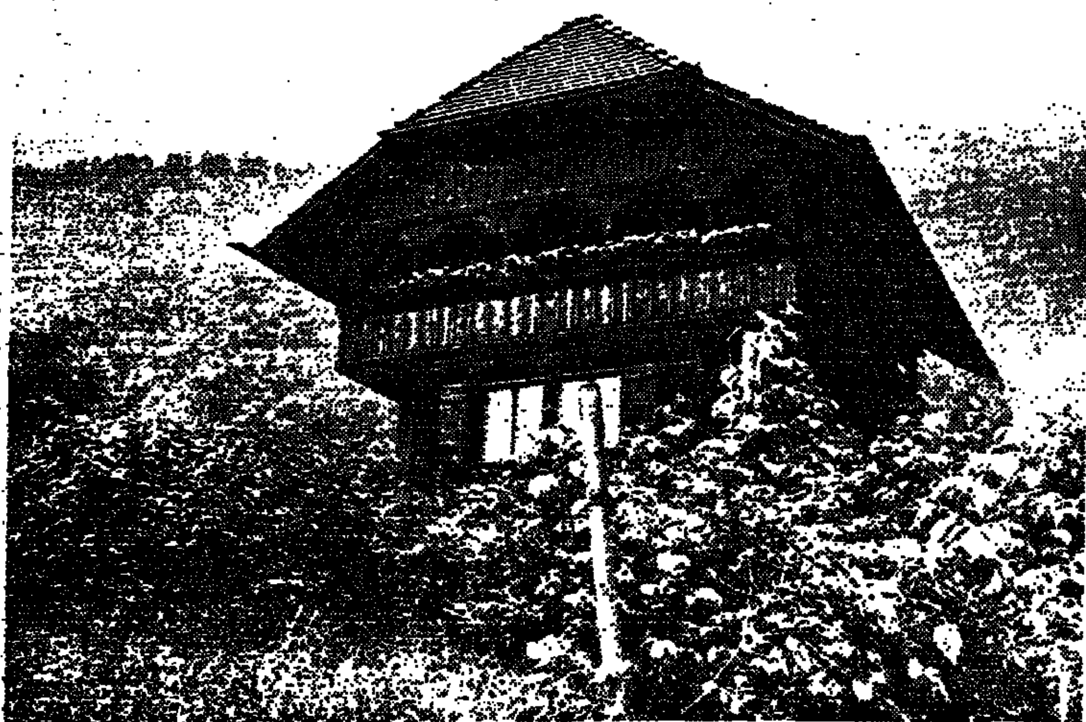


Figure sur la reproduction, à gauche, une vraie maison: l'une des 15 000 maisons, appartements, chambres d'hôtel d'Interhome en Europe. Elles sont toutes entièrement décrites dans nos nouvelles brochures. Demandez-les maintenant, ne prenez pas de risques. Téléphonez à: 355.44.25 ou renvoyez-nous ce coupon.

**INTERHOME**
**Le spécialiste des séjours en hôtels et en logements de vacances**

J'envisage de passer des vacances en:
☐ Suisse ☐ France ☐ Espagne ☐ Italie
☐ Yougoslavie ☐ Autriche ☐ Allemagne
(Cochez la case correspondante)

Nom/Prénom: ____________
Numéro/Rue: ____________
Code postal/Localité: ____________

INTERHOME, 15, Av. Jean-Aicard,
75011 Paris, tél. 355.44.25

Le Monde

# société

## POLÉMIQUE AUTOUR DES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

# Des syndicalistes accusent la SANOFI de « saboter » ses copies de spécialités pharmaceutiques

**La SANOFI (filiale du groupe Elf-Aquitaine) a décidé de suspendre l'activité de sa filiale spécialisée dans la fabrication des médicament génériques (copies de spécialités pharmaceutiques tombées dans le domaine public). En 1981, le gouvernement avait annoncé, par la voix de M. Jack Ralite, alors ministre de la santé, son intention de développer *« une politique coordonnée »* dans ce domaine. L'année suivante, la SANOFI démarrait un programme industriel et commercial allant dans le même sens. Aujourd'hui, une vive polémique se développe autour du dossier des génériques, la CFDT accusant le groupe SANOFI de vouloir à tout prix « saboter » sa filiale.**

Médicament « générique » ? Tout simplement une spécialité pharmaceutique « copie conforme » d'une autre qui n'est plus protégée par un brevet (1). La fabrication d'un tel médicament n'inclut pas les coûts des travaux de recherche et permet des prix de vente nettement inférieurs à ceux des médicaments originaux (entre 20 % et 40 %). Largement développé dans plusieurs pays (Allemagne fédérale, Europe du Nord), le marché des génériques connaît surtout une activité importante aux Etats-Unis (12 %). En France, on assiste depuis quelques années à une curieuse valse-hésitation, qui fait que en définitive, les génériques sont quasi inexistants en dépit de promesses politiques sans lendemain.

L'affaire commence en 1977 avec la création des Laboratoires français de produits génériques (LFPG). Objectif : occuper au plus vite un créneau totalement libre. En 1979, les LFPG entrent dans le groupe Clin-Midy, quatrième de l'industrie pharmaceutique française. Début 1980, une ligne de produits est lancée sur le marché. Quelques semaines plus tard, on arrête. Explication officielle : *« Certaines manifestations de réticence au sein de la distribution. »* En clair, de nombreux pharmaciens d'officine refusent de vendre les génériques, certains allant jusqu'à boycotter la production de Clin-Midy vendue sans ordonnance. Une révolte sans précédent, due notamment à la diminution des marges bénéficiaires et à l'alourdissement des frais de stock.

La sanction ne se fait pas attendre. En juillet 1981, M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, suit les recommandations de la commission de la concurrence et condamne plusieurs syndicats de pharmaciens à des amendes qui s'élèvent au total à 2,86 millions de francs. Entre-temps — en novembre 1980 — Clin-Midy est entré dans le groupe public SANOFI.

En octobre 1981, M. Jack Ralite, alors ministre de la santé, annonce à Toulouse, lors d'une étape de son tour de France, la *« mise en œuvre d'une politique coordonnée des génériques »*. Propos aventureux ou, au contraire, sommation directe à l'adresse du groupe public ? Toujours est-il que, l'année suivante, la SANOFI se lançait dans l'aventure avec cinq médicaments (antibiotiques et produits à visée vasculaire).

### 60 millions de francs

Tout s'arrête moins d'un an plus tard. Sur les cinquante salariés des LFPG, quarante ont été reclassés aujourd'hui dans les filiales du groupe. Une demande de licenciement collectif a été refusée par l'inspection du travail en novembre dernier, décision confirmée après un recours gracieux du groupe. Le 10 janvier dernier, le tribunal administratif de Paris nommait un expert pour examiner la situation économique de la LFPG et donner son avis sur la nécessité des licenciements envisagés.

Pour M. René Sautier, PDG de la SANOFI, les pertes se sont élevées au total à 60 millions de francs sans que les LFPG ne puissent jamais parvenir à s'implanter sur le marché. A l'inverse, la CFDT fait valoir que rien n'a véritablement été fait pour assurer le développement des produits, tout se passant, selon ce syndicat, comme si la SANOFI avait décidé de « saboter » délibérément l'activité de sa filiale.

*« La vérité,* explique M. Sautier, *c'est qu'en France les génériques ne sont pas prescrits. Nous avons, de plus, eu la malchance de voir coïncider nos efforts de promotion avec les divers mouvements qui ont agité la communauté médicale. 60 millions de francs : Nous n'avons pas les moyens de perdre plus. »* (2)

Un élément nouveau devrait rapidement intervenir dans ce dossier qui bouleverse, semble-t-il, trop d'habitudes : l'examen par la commission de la concurrence d'un rapport portant sur *« les conditions de fonctionnement du marché des médicaments génériques tant au niveau de la distribution que de la production »*.

JEAN-YVES NAU.

(1) Il faut faire la différence entre les « vrais génériques » commercialisés sous leur dénomination commune internationale et les « génériques fantaisie », copies qui empruntent un nom commercial et multiplient le nombre des spécialités sans en réduire le coût.

(2) La SANOFI a fait, de 1974 à 1983, une autre expérience malheureuse en matière de génériques avec sa filiale Towne Paulsen de Los Angeles, les pertes s'élevant *« de 4 millions à 5 millions de dollars »*.

## Liberté et dumping

Lorsqu'un médecin prescrit un médicament, il n'écrit pas sur son ordonnance le nom du principe actif mais la dénomination commerciale du produit. Ensuite, le pharmacien est tenu de respecter scrupuleusement le choix effectué. En d'autres termes, il lui est interdit de substituer une copie générique à la spécialité retenue par le praticien.

*Aux Etats-Unis, les choses* sont différentes. Dans quarante-six Etats, en vertu d'une législation récente, les pharmaciens des drugstores peuvent, comme ils l'entendent, faire de telles substitutions.

En France, passée une période de grogne, les pharmaciens d'officine semblent mieux disposés à l'égard des génériques. En revanche, on peut penser que le corps médical opposerait de vives réticences à l'instauration d'une possibilité de substitution en officine, la considérant comme une atteinte à la liberté fondamentale de prescription.

*Une liberté pourtant relative.* D'une part, parce que, bien souvent, on n'enseigne pas sur les bancs des facultés de médecine le nom des principes actifs (mais uniquement les dénominations commerciales) et que l'industrie pharmaceutique finance encore pour une bonne part les actions de formation médicale continue. D'autre part, parce que les circuits commerciaux du médicament sont souvent, à l'hôpital, fort différents de ceux de la médecine libérale. Certains industriels assurant qu'on assiste en milieu hospitalier *« à de véritables pratiques de dumping »*.

J.-Y. N.

RECTIFICATIF. — Deux citations du projet de décret *« portant principes généraux des devoirs et des responsabilités »* des policiers, dans nos éditions du 31 janvier, étaient incorrectes. Le policier doit *« avoir le respect absolu des personnes, quelles que soient leur race, leur condition sociale, etc. »* et non *« quels que soient leurs droits »*. Les ordres illégaux sont notamment ceux *« portant atteinte à la vie, l'intégrité, la liberté des personnes, ou au droit de propriété »* et non *« ou autres droits de propriété »*.



## LA GRÈVE DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

# Les enseignants du SNES dénoncent « une aggravation » de leurs conditions de travail

**Des arrêts de travail devaient fortement perturber les cours, mardi 31 janvier, dans les lycées et collèges. Quatre syndicats membres de la Fédération de l'éducation nationale (SNI-PEGC, SNES, SNETAA et SNEP) ont en effet lancé des mots d'ordre de grève pour la défense de revendications en matière d'effectifs, d'horaires de travail et de réforme institutionnelle.**

**M. Gérard Alaphilippe, secrétaire général du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), explique dans l'entretien qu'on lira ci-dessous le mécontentement de son organisation.**

*« Faites-vous grève pour que les réformes soient accélérées ou ralenties, notamment dans les collèges ?*

— Nous faisons grève pour avoir les moyens d'améliorer la formation de tous les jeunes, pour qu'ils puissent tous acquérir les qualifications désormais nécessaires à leur activité professionnelle, à leur vie sociale et culturelle. En un mot, pour construire une école de la réussite pour tous. Il est clair que nous voulons aller plus vite dans ce sens.

» Le président de la République est le premier à dire que la formation et l'élévation des qualifications est aujourd'hui la clé de l'avenir, du redressement économique, de la croissance et de la compétitivité, de la lutte contre le chômage, de la place de notre pays dans le monde. Nous faisons la même analyse. Ce que nous demandons, c'est que cela se traduise dans les faits par des mesures qui soient au niveau des enjeux dans les lycées comme dans les collèges. C'est en ne répondant pas à nos demandes qu'on bloque les évolutions nécessaires et qu'on déçoit l'attente des jeunes, de leurs parents, des travailleurs.

*— Après la victoire de la gauche en 1981, le corps professoral passait pour le grand gagnant de ce changement de pouvoir. Le mécontentement actuel semble prouver que la sympathie idéologique n'a pas suffi. Pourquoi ?*

— Le SNES ne se détermine pas sur une base idéologique. Sa réponse doit être, quel que soit le gouvernement, la défense syndicale des personnels des collèges et des lycées, qui est indissociable de la qualité du service public national et laïque d'enseignement. Nous voulons pouvoir lutter efficacement contre l'échec scolaire et faire bénéficier tous les jeunes d'un enseignement de qualité.

» Les objectifs annoncés par le gouvernement en 1981 et les premières mesures prises allaient dans le sens du combat que nous menons depuis de longues années. Mais, depuis 1982, les moyens de mise en œuvre ne suivent pas. Par exemple, pour tenir compte de l'arrivée des cent quatre-vingt mille élèves supplémentaires aux rentrées 1982, 1983 et 1984. Les conditions d'enseignement se dégradent à nouveau. Les effectifs des classes augmentent, on ampute ou on supprime des enseignements, des options, les remplacements sont plus rarement assurés. Ce sont les élèves qui en font les frais, surtout ceux qui ont le plus de difficultés. Voilà ce que nous voulons empêcher en même temps que l'aggravation de nos conditions de service.

*— On a l'impression que vous participez à une course sans fin pour la réduction des horaires de travail. Cette revendication ne favorise-t-elle pas l'enseignement privé, où les professeurs ont la réputation de moins compter leurs heures ?*

— Le travail des enseignants est loin de se résumer au nombre d'heures pendant lesquelles ils font cours ! Qui peut croire, par exemple, que le travail d'un journaliste ou d'un acteur se limite au temps pendant lequel il est en contact direct avec le public ? Les enseignements du second degré n'ont bénéficié, depuis des décennies, d'aucune réduction de leurs horaires de travail, et leur situation s'est dégradée dans de nombreux domaines. Or on veut augmenter considérablement leur charge globale de travail aux dépens de la qualité de leur enseignement et de la possibilité pour chaque élève d'une intervention pédagogique plus individualisée.

» Quant à l'idée qu'on pourrait vouloir leur imposer le type d'exploitation que subissent trop souvent les enseignants du privé, ce ne peut être qu'une raison supplémentaire, si nous ne sommes pas entendus, de poursuivre notre action. Il serait encore plus évident que nous la menions pour la qualité même du service public et laïque d'enseignement, pour sa capacité à répondre aux besoins du pays. »

*Propos recueillie par*
ALAIN FAUJAS.

### L'avenir de l'enseignement privé

## LE CNAL ESTIME QUE « LE TEMPS DE LA NÉGOCIATION POSSIBLE EST PASSÉ »

Plus de deux semaines après la publication des propositions ministérielles de négociations sur l'avenir de l'enseignement privé (*le Monde* du 14 janvier), le Comité national d'action laïque (CNAL) vient de faire connaître sa réaction dans un communiqué.

Il considère que les propositions concernant la carte scolaire — c'est-à-dire les ouvertures et fermetures de classes — ainsi que le financement des établissements privés *« conduiraient à maintenir le dualisme tout en l'atténuant »*. Les textes prévoyant les conditions de création de l'établissement d'intérêt public (nouvelle formule juridique destinée à se substituer aux actuels contrats simples et d'association) et de titularisation des maîtres volontaires ne le satisfont pas davantage. Le CNAL y voit en effet *« des insuffisances, des ambiguïtés et des risques »*.

Le CNAL et les organisations qui le composent se déclarent prêts à répondre à l'invitation du ministre de l'éducation nationale pour donner leur position mais non pour négocier. *« Le temps de la négociation possible est,* selon eux, *passé. »* Ils estiment, en revanche, que le temps est venu *« pour le gouvernement de prendre ses responsabilités et d'être fidèle à ses engagements de procéder à l'unification laïque du système éducatif français »*.

De son côté, M. Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique a déclaré au *Figaro* que le comité national de l'enseignement catholique *« n'envisage pas pour l'instant de manifestation nationale. Tout dépendra,* explique-t-il, *de l'évolution des négociations et de l'attitude gouvernementale »*.



## Faits divers

# Équipée pakistanaise

De notre correspondant

Orléans. — Quatre verrous sont posés sur la porte, au dernier étage d'une modeste HLM de la banlieue orléanaise. Pour Ahmed, vingt et un ans, l'existence est un cauchemar. Ahmed est pakistanais. En 1977, son beau-père, Abdul Hamid, est arrivé dans son village au Pakistan muni de visas. Les parents d'Ahmed, propriétaires aisés, l'ont confié à ce proche qui vit en France, pour lui faire faire des études. L'année suivante, c'est le frère d'Ahmed qui a quitté le village pour la France. Pour ces deux *« passages »*, Abdul a demandé beaucoup d'argent aux parents. Ils ont dû céder une de leurs terres.

Pour faire entrer légalement les deux frères en France, Abdul Hamid les a déclarés comme ses propres fils, à l'insu des parents, profitant des mesures de rapprochement des familles. Les deux garçons ont été rajeunis pour la circonstance. Ahmed a été déclaré âgé de dix ans — il en a, en réalité quinze. On l'a inscrit à l'école primaire d'Orléans, alors qu'il était en quatrième au Pakistan.

Avec le temps, le subterfuge pèse à l'adolescent. Il veut récupérer son identité. Il prévient ses parents. Du coup, les relations s'enveniment avec Abdul Hamid. En 1980, les deux frères emménagent dans un logement indépendant. Menaces et visites nocturnes se succèdent.

Le 7 juin 1982, au péage de Chanas (Isère), sur l'autoroute A 7 en direction de Marseille, les gendarmes remarquent une voiture dont l'un des occupants cherche à attirer l'attention en criant : *« On m'a enlevé, on veut me tuer. »* Il s'agit d'Ahmed. *« Ne l'écoutez pas, c'est mon fils, il raconte des bêtises »*, répond Abdul Hamid, qui se trouve dans la voiture en compagnie de trois autres Pakistanais. Tout le monde est conduit au poste. Ahmed raconte qu'il a été enlevé le matin même à la sortie du lycée à Orléans par les quatre hommes qu'il a été frappé — un médecin attestera des coups — et qu'on cherche à le faire disparaître.

Gardés à vue, les quatre occupants de la voiture sont inculpés, puis incarcérés. Simple différend familial provoqué par un parent à la serviabilité intéressée et usant d'arguments frappants pour faire prévaloir son autorité : c'est la thèse semble-t-il retenue par les enquêteurs. Ahmed affirme au contraire, en particulier dans une lettre au préfet du Loiret, que les hommes sont des trafiquants dont les activités risquaient d'être découvertes.

Le 31 décembre 1982, les quatre hommes sont remis en liberté. Dès le lendemain, les menaces reprennent par téléphone, au domicile d'Ahmed. *« On va te faire la peau, on ne te ratera pas une seconde fois. »* La peur s'empare à nouveau du jeune homme qui, à force de démarches et d'obetination, a obtenu une autorisation de séjour sous sa véritable identité.

### Drogue et trafic d'enfants

Le 13 décembre 1983, les auteurs de l'équipée du 7 juin comparaissent pour « coup et blessures » devant le tribunal de grand instance de Vienne (Isère). Verdict : vingt mois de prison dont treize avec sursis et 3 000 F d'amende pour Abdul Hamid ; seize mois dont dix avec sursis pour deux complices. Les accusés sont cependant définitivement libres, la détention préventive ayant couvert les peines.

Ahmed a aussitôt interjeté appel de cette décision, tout comme le parquet. Ses défenseurs se fondent sur plusieurs correspondances saisies par la police pakistanaise et remises à la justice française qui ne laissent aucun doute sur l'équipée du 7 juin, qui aurait dû se terminer tragiquement par l'exécution du jeune homme.

Dans l'une de ces lettres, datée du 7 juin 1982, Abdul Hamid, après avoir accusé réception de *« médicaments qui font perdre connaissance »*, ajoute : *« A 600 kilomètres d'Orléans, il y a une ville qui se trouve au bord de la mer. Nous avons pris contact avec un homme de là-bas qui doit arriver ce soir, qui nous a permis d'en finir avec ce garçon et de le jeter à la mer. »* La drogue, le trafic de clandestins et d'enfants, le chantage, pourraient bien être au cœur de cette affaire.

D'autre part, les enquêteurs ne peuvent pas ne pas faire le rapprochement avec une affaire qui les avait mobilisés il y a quatre ans. Le 10 octobre 1979, la sûreté urbaine d'Orléans avait découvert dans un F 3 du quartier populaire des Acacias — dans l'immeuble même où habitait à l'époque Abdul Hamid — une vingtaine de réfugiés pakistanais avec des passeports périmés, en transit entre l'Espagne et l'Allemagne. L'enquête avait révélé un trafic organisé, mais seul un comparse, le locataire du F 3, avait été condamné, et seize hommes parmi les vingt arrêtés avaient été expulsés par décision du préfet (*le Monde* daté 14-15 octobre 1979).

*« Depuis trois ans, je vis dans la peur,* répète inlassablement Ahmed, *je demande protection. »* Plus question de lycée. Aujourd'hui, il travaille de nuit. Sa hantise, le retour à minuit, à pied, à son domicile : *« J'ai toujours l'impression d'être suivi... »*

RÉGIS GUYOTAT.

## LE PROCÈS DE PARIBAS

# Les premières armes de la défense

Dans son réquisitoire, M. Jean-Pierre Monestié avait classé les clients inculpés dans l'affaire Paribas en quatre catégories. 1) Ceux qui avouent sans réserve ; 2) Ceux qui reconnaissent l'exactitude des écritures de Léonce Boissonnat, mais invoquent un fait particulier pour demander leur acquittement ; 3) Ceux qui nient, en contestant que le nom mentionné soit le leur ; 4) Ceux qui nient sans avoir d'autre explication.

Pour la première journée des plaidoiries, lundi 30 janvier, on a eu quelques exemples de défense des catégories deux et trois.

M. Gérard Avalle, cet huissier de justice qui s'est porté partie civile contre la banque, est assurément de ceux qui admettent ce qu'a écrit Léonce Boissonnat à leur propos et il en va de même pour M. Bernard Darty. Cependant, leur défense n'est pas la même, car, si M. Avalle reconnaît qu'un compte lui fut bien ouvert en Suisse, il soutient que ce fut à son insu et que, dès qu'il eut la révélation de cette singulière opération, il fit un beau tapage, en même temps qu'il demanda la régularisation immédiate de cette situation illicite et révoltante pour un homme comme lui.

Aussi bien ses avocats, Me Françoise Perelman et Jacques Dreyfuss, avaient-ils beau jeu d'invoquer sa bonne foi et de rejeter sur la banque la responsabilité de tous les ennuis judiciaires de son client, à qui l'administration des douanes vient de demander le paiement d'amendes considérables, après avoir consenti à Paribas une transaction négociée à la veille de l'ouverture du procès. Thème de ces plaidoiries : sont-ce là l'équité et la morale ?

### Plaidoirie exemplaire

Pour M. Darty, Me Jean-Michel Darrois n'avait pas à se placer sur ce terrain. Le PDG de la société Darty ne soutient pas que sa bonne foi a été surprise ; il dit seulement que la somme mentionnée à côté de son nom, dans les carnets de Léonce Boissonnat (5 509 955 F), n'indique pas le montant d'un compte suisse mais tout simplement celui d'un renouvellement de bons de caisse, opération tout à fait licite et régulière. Me Darrois s'est attaché à démontrer que telle fut bien la réalité des choses. Il a été établi que, de 1973 à 1980, M. Darty a bien souscrit à Paribas pour 20 millions de bons de caisse et qu'on ne transfère pas en Suisse plus de 5 500 000 F sans qu'il en reste des traces. Or, en dépit de contrôles fiscaux opérés jusqu'en 1983, aucune anomalie n'a été relevée dans les comptes de M. Darty, que ce soit les siens propres ou ceux de sa société. Cette plaidoirie exemplaire a été écoutée comme elle méritait de l'être.

Me Famechon, avec la défense de M. Jacques Vinay, plaidait, lui, pour un client qui soutient que le nom porté sur les carnets n'est pas le sien. Et, de fait, le nom des carnets est orthographié Vinet. Il est suivi, de surcroît, d'une mention « Marseille », ville où M. Vinay n'a jamais eu de compte à Paribas. Alors ?

Voilà les premières armes d'une défense, dont il faut bien dire que, de ceux qui plaident non coupables, on lui impose de démontrer l'innocence. C'est un exercice pour lequel tout le monde n'a pas les possibilités et les dispositions de Me Jean-Michel Darrois.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

## A LA COUR D'ASSISES DE PARIS

# L'avocat général réclame des peines de cinq à dix ans de réclusion pour les quatre Arméniens

M. Charles Michon est un homme difficile à suivre. Comme on pouvait s'y attendre, l'avocat général a vivement critiqué, à l'audience du 30 janvier de la cour d'assises de Paris, la navrante odyssée des quatre Arméniens auteurs de la prise d'otages, le 24 septembre 1981, au consulat de Turquie à Paris. Il a eu des mots crus pour apprécier cette opération de vengeance, sur des Turcs et des Français *« nés il y a vingt-cinq ans »*, d'*« événements vieux de plus de soixante ans ». « Cela me paraît absurde, amoral, injuste et arbitraire »*, a-t-il expliqué.

Mais pour quel effet ? Le représentant du ministère public, en conclusion de sa colère, n'a demandé que des peines très modérées : cinq ans de réclusion pour Aram Basmadjian, sept ans pour Vasken Sislian et Agop Djulfayan, qui ont blessé un policier turc et le consul général adjoint, dix ans, enfin, pour Kevork Guzelian, meurtrier d'un garde du corps du consulat.

Quel sens, alors, donner aux commentaires sévères, mais pleins de bon sens, dont l'avocat général a émaillé sa plaidoirie ? *« Ce que l'histoire a oublié ne justifie pas qu'on touche à la vie d'autrui »*, a-t-il notamment déclaré pour montrer le profond fossé qui sépare un préjudice collectif, le génocide arménien de 1915, des représailles dérisoires par prise d'otages et qui consistent à *« faire payer aux fils »*, comme l'avait dit un témoin à une autre audience, *« le crime des pères »*. Belle maxime que celle de l'avocat général mais qui introduisait mal la pondération finale du réquisitoire.

A sa manière et de sa place, M. Michon a donc confirmé, lundi, l'existence du climat favorable dont bénéficient les quatre Arméniens de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) depuis le début de leur procès. Avec ce réquisitoire fort modulé, ce n'est pas encore la clémence, mais déjà l'indication que l'Etat, à travers l'avocat général, souhaite, vis-à-vis du crime de ces quatre-là au moins, qu'une distinction soit faite entre le terrorisme sans mesure d'aujourd'hui et la prise d'otages de 1981.

La Turquie, avant même l'intervention du ministère public, avait dû comprendre que la France ne portait pas, sur l'attaque du consulat, l'appréciation souhaitée par Ankara. Comme pour tenter de faire contrepoids à la quiétude irriguant ce procès, les Turcs ont fait parvenir au président, M. Guy Floch, des télégrammes d'associations de veuves et d'orphelins, victimes des coups de l'ASALA.

PHILIPPE BOGGIO.

## SPORTS

### En théorie, Merckx aurait battu Moser de 1 kilomètre

L'ancien champion belge Eddy Merckx, qui détenait le record du monde de l'heure depuis 1972 avec une distance de 49,432 kilomètres, dénonce les conditions particulières dans lesquelles Francesco Moser a amélioré, par deux fois, cette performance pour porter le nouveau record de l'heure à 51,150 kilomètres. Il avait même déposé une réclamation, mais il l'a ensuite retirée. *« On a accordé à Moser ce qu'on m'avait refusé naguère, a-t-il déclaré notamment, car j'avais envisagé moi aussi d'employer des roues plastifiées afin d'améliorer la pénétration dans l'air. »*

Il se peut qu'il y ait eu confusion dans son esprit. On doit, en effet, établir une distinction entre le système des roues pleines utilisées par Moser et qui sont réglementaires et celui des roues à rayons recouvertes d'une enveloppe de plastique qui aurait constitué un carénage (non autorisé).

Merckx s'est donc ravisé. Il semble qu'en la circonstance il ait renoncé à défendre un point de vue strictement sportif pour s'en tenir aux arguments commerciaux... du constructeur de cycles. L'ex-recordman de l'heure fabrique, aujourd'hui, ses propres vélos, et une polémique, au demeurant stérile, risquait de lui porter un certain préjudice, surtout en Italie où il bénéficie d'une bonne image de marque.

Quoi qu'il en soit, sa protestation n'est pas complètement sans fondement. Plusieurs observateurs souscrivent, d'ailleurs, à ses propos. Un polytechnicien passionné de cyclisme, chroniqueur à la revue *le Cycle*, Claude Genzlin, a calculé les « plus-values » que représentent l'altitude (2 200 mètres pour la piste de Mexico) ainsi que le vélo futuriste de Moser. Avec une telle machine et selon ses déductions, Merckx aurait parcouru 52 kilomètres dans l'heure. A Mexico, en revanche, en adoptant une bicyclette traditionnelle, Moser n'aurait couvert que 48,600 kilomètres.

Mais, dans l'absolu, selon les calculs de Claude Genzlin, le véritable recordman de l'heure serait Ferdinand Bracke qui, en 1967, dépassa 48 kilomètres sur la piste de Rome, c'est-à-dire pratiquement au niveau de la mer. Placé dans les conditions qui furent celles de la tentative de Moser, il aurait porté le record de l'heure à... 53,500 kilomètres. On ne peut évidemment comparer que ce qui est comparable.

JACQUES AUGENDRE.

● *Jacques Zimako inculpé dans l'affaire de la « caisse noire » de l'AS Saint-Étienne.* – L'ancien footballeur stéphanois Jacques Zimako, qui joue actuellement à Bastia, a été inculpé de recel, d'abus de biens sociaux, lundi 30 janvier, à Lyon, par le juge Patrick Desmure, chargé de l'instruction du dossier de la « caisse noire » de l'AS Saint-Étienne. C'est le huitième joueur inculpé dans cette affaire.

## EN BREF

### M. REAGAN PROPOSE A LA FRANCE D'ÊTRE ASSOCIÉE A LA RÉALISATION DE LA STATION SPATIALE HABITÉE

**Le président de la République, M. François Mitterrand, a reçu du président Reagan une lettre proposant que la France collabore avec les Etats-Unis à la réalisation de la station spatiale habitée. Cette lettre a été envoyée avant que le président américain prononce le discours sur l'état de l'Union, au cours duquel il a rendu publique sa décision d'engager la construction de la station. La proposition *« va être regardée de façon ouverte et avec intérêt »*, précise-t-on à l'Elysée.**

**Les dirigeants de plusieurs autres pays ont reçu une lettre analogue. Des contacts entre la NASA, le Centre national d'études spatiales, l'Agence spatiale européenne, ont déjà permis aux uns et aux autres de confronter leurs vues sur le projet. De manière générale, les responsables des programmes spatiaux européens se sont déclarés intéressés, mais souhaitent obtenir diverses garanties sur l'utilisation qu'ils pourront faire de cette station.**

### Deux réfugiés basques reprennent leur liberté

MM. Javier Larreategui Cuadra, dit « Atxulo », trente-deux ans, et José Miguel Lujua Gorostiola, trente-quatre ans, militants basques espagnols assignés à résidence à Paris depuis le 10 janvier, ne se sont pas présentés, depuis la fin de la semaine dernière, au commissariat où ils étaient tenus de le faire. Le 26 janvier, M. Domingo Iturbe Abasolo, dit « Txomin », autre militant basque assigné à résidence, à Tours, avait également disparu (*le Monde* daté 29-30 janvier).

Notre correspondant à Bayonne nous précise que tous les trois ont quitté leur lieu d'assignation à résidence en toute légalité et ne peuvent pas être poursuivis dans la mesure où ils avaient, préalablement, déposé un recours auprès de la commission des recours des réfugiés du Conseil d'Etat. Ce recours est, en effet, suspensif.

### Proxénètes condamnés

Mme Carmen Vallet, soixante-neuf ans, qui avait répondu, le 9 janvier dernier, de proxénétisme hôtelier devant la 14e chambre correctionnelle de Paris (*le Monde* du 13 janvier), a été condamnée, lundi 30 janvier, à vingt-quatre mois d'emprisonnement, dont dix-neuf avec sursis, trois ans de mise à l'épreuve, 300 000 francs d'amende, et trois ans de privation des droits civiques, civils et de famille )article 42 du Code pénal).

Son « homme à tout faire », M. Claude Sultan, a été condamné à quinze mois de prison dont douze avec sursis, deux ans d'interdiction de séjour et deux ans de privation des droits. Les quatre « gérantes » de bars qui avaient comparu à leurs côtés ont été condamnées chacune à huit mois d'emprisonnement avec sursis, 10 000 francs d'amende et deux ans de privation des droits. Trois d'entre elles ont été condamnées à deux ans d'interdiction de séjour. L'association Equipes d'action contre la traite des femmes et des enfants a obtenu 15 000 francs de dommages-intérêts.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## VIE ASSOCIATIVE

### L'alcool et ses enfers

Elles sont assises sur une chaise, côte à côte, dans l'étroit local qui abrite l'association : Marie-Claire Lejosne, présidente de l'association *Que dois-je faire : il/elle boit ?* et Nicole... bénévole.

De nombreuses associations d'alcooliques abstinents ou en cours de sevrage existent en France. Que dois-je faire : il/elle boit ? est une des premières à s'intéresser à l'entourage de l'alcoolmane. Son but : *« Défendre et aider toute personne qui (...) se sent menacée ou isolée du fait des difficultés à vivre avec un (e) alcoolique. »*

Marie-Claire et Nicole savent de quoi elles parlent. La première a supporté pendant vingt ans un mari alcoolique avant de divorcer. La seconde a lentement sombré et se présente aujourd'hui comme une alcoolique abstinente depuis deux ans.

*« Est alcoolique celui qui est physiquement dépendant. »* Cette précision donnée, Nicole accepte de se raconter. Elle épouse à vingt-deux ans un homme qui ne travaillera que dix ans plus tard. Nicole gagne la vie du ménage et élève deux enfants. Le troisième naît quand son mari trouve un emploi. Tout bascule alors dans le couple, les rôles sont inversés. *« Pendant dix ans, j'étais plus sa mère que sa femme.*

A son tour, alors, elle commence à boire, seule, de temps en temps. *« J'en avais marre du ménage et des gosses. »* Chute, rupture. *« Mon mari finit par se rendre compte que je buvais mais ne m'en parla jamais. Pendant trois mois je fus une épave : j'ai touché le fond puis j'ai arrêté brusquement mais lui, entre-temps, me vire, prend une maîtresse qu'il installe chez lui avec les enfants. »* Améliorations et rechutes se succèdent au rythme des péripéties sentimentales. Elle vit avec un autre homme : deux ans d'abstinence. Il la quitte, elle replonge.

Jusqu'à cette cure à l'unité d'alcoologie de l'hôpital de Saint-Cloud, un service créé par le docteur Haas, auteur du *Bateau ivre*, et animé par Mme Hélène Niox-Rivière. Ce mois marquera sa vie. *« L'équipe* (médecins, psychologues, infirmières) *ne nous condamne pas, elle nous traite comme les autres malades. »*

L'Espéral, remède que l'on donne aux alcooliques pour leur faire rejeter l'alcool, lui a fait perdre la vue en révélant une névrite optique préexistante. Pendant deux ans elle ne peut pas lire le nom des stations dans le métro. A Saint-Cloud, on soigne aussi sa vue. Sevrage, vitaminothérapie, acupuncture, analyse. Elle accumule les remparts.

Marie-Claire Lejosne, elle, est sobre. C'est son mari qui buvait, déjà, avant de l'épouser. *« Je n'ai pas arrangé les choses »*, avoue-t-elle. Elle aussi fut une mère pour son mari; pas une véritable épouse. Elle cherche secours auprès des groupes d'alcooliques abstinents, fait une analyse et se présente aujourd'hui comme psychanalyste. En août 1983, elle fonde l'association.

Nicole ne supporte pas les groupes : *« On y parle alcool, toujours alcool. »* Elle préfère le « grand cirque » : *une réunion mensuelle animée par Mme Niox-Rivière à l'hôpital de Saint-Cloud. « Mme Rivière parle, puis les groupes, puis ceux qui veulent s'exprimer individuellement. »* La réunion est ouverte aux malades et au public.

Mme Lejosne reconnaît l'*« excellent travail »* que font les AA (Alcooliques anonymes) et Vie libre. Elle juge ces associations *« indispensables »*. Alors, pourquoi votre association, Mme Lejosne ? Parce qu'il faut tout faire pour qu'« alcoolisme » *ne soit pas un mot tabou. « Parler ou écrire, c'est sortir de la honte. »* Elle préconise les entretiens individuels, gratuits pour l'instant, pour décoder le langage de celle qui se plaint : *« Derrière les mots, il y a quelque chose qui n'est pas dit. » « L'alcool, on y a recours pour combler un manque. »* Ce manque est nommé timidement : c'est le plus souvent l'amour.

*Les alcooliques sont des* malades, de grands malades : le corps tremble, s'affole, de *grandes ailes noires battent dans* le cerveau, la main se tend vers n'importe quel substitut : éther, eau de Cologne.

**DANIÈLE TRAMARD.**

**★ Que dois-je faire : il/elle boit ! 28, rue Etienne-Marcel, 75002 Paris, du lundi au vendredi de 14 h à 17 h. Tél. : 233-44-68.**

**★ Unité d'alcoologie, hôpital de Saint-Cloud, 3, place Silly, 92210 Saint-Cloud. Tél. : 602-70-92. Le « grand cirque » a lieu le deuxième vendredi de chaque mois à 10 h.**

∴

Principales associations :

*La Croix-Bleue*, 47, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : 874-85-22. La Croix-Bleue est d'obédience protestante.

**La Croix-d'Or**, 10, rue des Messageries, 75010 Paris. Tél. : 770-34-18. Association d'obédience catholique.

**Les Alcooliques anonymes (AA)**, 3, rue Frédéric-Sauton, 75005 Paris. Tél. : 325-75-00 et 325-76-03, de 14 h à 22 h. Mouvement né aux États-Unis dans les années 30.

**Vie libre**, 8, impasse Dumur, 92110 Clichy. Tél. : 739-40-80. Créée en 1953.

**Les Amis de la santé (Joie et santé)**, 1, rue de la Comète, 75007 Paris. Tél. : 705-09-83.

**Groupements professionnels.**

**Santé de la famille**, 1, impasse d'Amsterdam, 75008 Paris. Tél. : 874-34-41.

**Amitié et présence RATP**, 40, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris. Tél. : 589-11-56.

**Amitié PTT**, 206, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 225-20-40, 256-16-51 et 720-24-20.

**Union des cheminots abstinents**, 15, square Jules-César, 95120 Ermont. Tél. : 959-50-43.

Cette liste est empruntée au livre de Laure Charpentier *Toute honte bue*, paru aux éditions Denoël.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 30 et mardi 31 janvier 1984 :

DES DÉCRETS

● Portant aplication de la législation sur les accidents du travail aux personnes condamnées à travail d'intérêt général.

● Portant modification des articles R 111-2 et R 111-10 du code de la construction et de l'habitation en ce qui concerne la surface habitable et les ouvertures sur l'extérieur des pièces principales des logements.

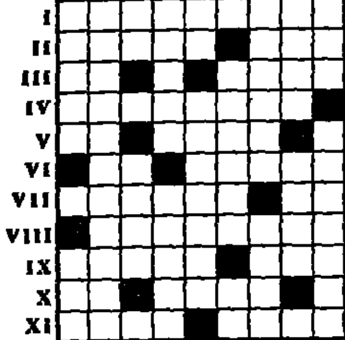
DES ARRÊTÉS

● Portant création d'un conseil spécialisé pour le secteur des cuirs et des peaux au sein de l'Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture.

● Fixant les dates et horaires des épreuves d'examen de la session 1984 et de la session 1985 pour les épreuves anticipées de français du baccalauréat de l'enseignement du second degré et du baccalauréat de technicien.

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 3636**



**HORIZONTALEMENT**

I. Le fait d'avoir des menottes ne les empêche pas d'avoir de la poigne. — II. Ne saurait être bénie quand elle est libre. Ne se trouve plus guère sur les comptoirs de l'Inde. — III. Apparaît doublement dans les conifères. Contestés. — IV. Indicateur de vitesse à deux temps. — V. Préposition. Lancée sur l'eau. — VI. Possessif. Reste de bois. — VII. Société de consommations en tous genres. Souvent dans le bec de la pie. — VIII. Permet de voir plus clair. — IX. Archipel danois. Envoyait au diable. — X. Préposition. Son excès provoque certains accès. — XI. Sa raison néglige le cœur. Devient extravagant quand il cesse d'être commun.

**VERTICALEMENT**

1. Fait découvrir des horizons nouveaux aux pupilles de l'Assistance. Puissant transformateur. — 2. Délivrance qui, parfois, est une condamnation aux fers. — 3. Négation. Entrepreneur de démolition. — 4. Dont la richesse n'est qu'apparente. Couleur dominante. — 5. L'un chasse l'autre. Chercher fortune ou des épaves. — 6. Développer des relations avec ses connaissances. Préposition. — 7. Sont souvent pris en écharpe par des photographes. Légère, elle n'est généralement pas pesée. — 8. On s'y agitait beaucoup pour infirmer le mouvement. Non loin d'un delta. — 9. Possessif. On préfère leurs dissensions à leurs divisions.

**Solution du problème n° 3635**

*Horizontalement*

I. Pédicures. — II. Apéritive. — III. Sonoriser. — IV. Tua. Al. — V. Est. Gecko. — VI. Usage. — VII. Relu. Ste. — VIII. Tinettes. — IX. Pétitions. — X. Etendue. — XI. St. Esse.

*Verticalement*

1. Pasteur. Pis— 2. Epousseté. — 3. Dénatalité. — 4. Iro. Gunite. — 5. Cirage. Êtes. — 6. Utile. Tins. — 7. Ris. Custode. — 8. Eve. Tenu. — 9. Servo. Essex.

**GUY BROUTY.**

## PARIS EN VISITES

**JEUDI 2 FÉVRIER**

« Vauban », 10 h 30, Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mlle Oswald.

« Exposition Trémois », 15 heures, 11, quai Conti, Mme Hulot.

« Saint-Sulpice », 17 h 30, entrée, M. Jacomet (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée d'Orsay », 14 h 30, 13, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« Manufacture des Gobelins et de Beauvais », 14 h 45, 42, avenue des Gobelins (L'Art pour tous).

« Ile de la Cité », 14 h 30, métro Cité (Les Flâneries).

« L'Egypte au Louvre », 14 h 45, métro Louvre (Mme Hauller).

« Place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Sébastien-Froissart (*Paris pittoresque et insolite*).

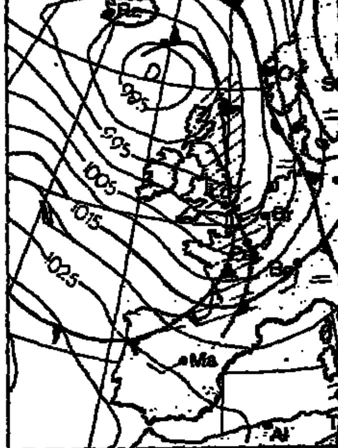
« Le cœur de Paris », 15 heures, place du Châtelet (Paris autrefois).

« Musée de la Contrefaçon », 15 heures, 16, rue de la Faisanderie (Paris et son histoire).

« *Le Marais* », *14 h 30*, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

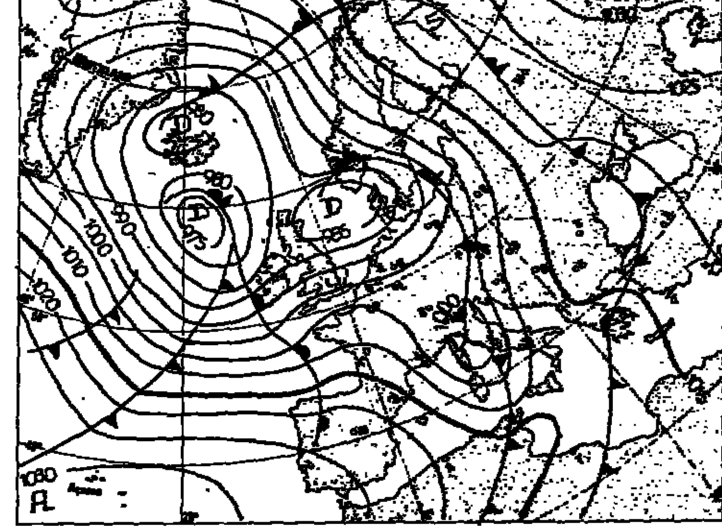
« Raphaël », 15 h 45, Grand Palais (Visages de Paris).

## MÉTÉOROLOGIE










**Evolution probable du temps en France entre le mardi 31 janvier à 0 heure et le mercredi 1 février à 24 heures.**

La France restera encore sous l'influence d'un temps doux et humide. Des perturbations continueront de traverser le pays.

**Mercredi matin**, des résidus de la zone de mauvais temps qui est passée, mardi, sur les régions frontalières du Nord-Est et des Vosges, atteindront le Jura et les Alpes. Il neigera vers 600 mètres, et des averses de pluie se déclencheront en plaine.

Sur le reste de la France, après des bancs de brume locaux, apparition de nuages passagers.

Les températures évolueront entre 1 degré et 3 degrés dans le Nord-Est, 3 degrés à 6 degrés ailleurs et 8 degrés à la pointe de la Bretagne. La pluie, associée à une nouvelle perturbation arrivée *en début de matinée* à la pointe de la Bretagne, traversera tout le pays en cours de journée.

*Dans la soirée, il neigera vers* 600 mètres sur les Vosges, le Jura et les Alpes du Nord.

Après le passage de la zone pluvieuse, ciel variable l'après-midi sur la moitié ouest avec des averses surtout au nord de la Loire.

Les *températures* de l'après-midi seront comprises entre 6 degrés et 8 degrés sur la moitié nord et 10 degrés à 12 degrés sur la moitié sud.

Le vent de nord-ouest soufflera fort sur les côtes de la Manche et sur l'Atlantique.

**Sens de l'évolution pour la fin de la semaine**

Une perturbation océanique achèvera de traverser la France dans la journée de jeudi. Elle sera suivie d'un courant instable et plus frais de nord-ouest à nord. *Cette instabilité commencera à s'atténuer* vendredi soir par l'ouest à l'avant d'une nouvelle perturbation qui affectera la moitié nord-ouest samedi.

**Prévisions pour la fin de la semaine**

**Jeudi** : *La zone pluvieuse (neige au-dessus de 1000 mètres)* située le matin des Pyrénées aux Ardennes, aux Vosges et aux Alpes, progressera vers l'Est dans la journée pour s'étendre le soir de la Corse aux Alpes. Elle sera précédée de *quelques éclaircies matinales sur* l'extrême Sud-Est, après son passage, s'étendra un temps instable avec éclaircies, averses et vents de nord-ouest irréguliers. Ces vents souffleront fort près des côtes de la Manche. Les températures minimales seront souvent comprises entre 4 degrés et 6 degrés. Les températures maximales atteindront 6 degrés à 8 degrés dans l'est, 8 degrés à 10 degrés dans le Nord-Ouest, 10 degrés à 12 degrés en Aquitaine et 12 degrés à 14 degrés près de la Méditerranée.

**Vendredi** : Sur l'ensemble du pays, se généralisera un temps plus frais avec un ciel changeant. Les passages nuageux donneront de nombreuses averses. Toutefois, au cours de la journée, les éclaircies deviendront plus nombreuses sur la moitié ouest. Les vents de nord à nord-ouest, encore forts le matin, faibliront progressivement sauf près de la Méditerranée ou se lèvera un fort mistral.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 31 janvier 1984 à 7 heures, 1017,8 millibars soit 763,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 janvier; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31 janvier) : Ajaccio, 12 degrés et 5; Biarritz, 12 et 7; Bordeaux, 10 et 8; Bourges, 9 et 6; Brest, 11 et 5; Caen, 8 et 5; Cherbourg, 7 et 5; Clermont-Ferrand, 10 et 5; Dijon, 7 et 3; Grenoble-St-M-H, 6 et −1; Grenoble-Saint-Geoirs, 7 et 1; Lille, 6 et 4; Lyon, 9 et 3; Marseille-Marignane, 11 et 4; Nancy, 7 et 2; Nantes, 10 et 7; Nice-Côte d'Azur, 12 et 5; Paris-Montsouris, 8 et 6; Paris-Orly, 8 et 6; Pau, 13 et 8; Perpignan, 14 et 5; Rennes, 9 et 5; Strasbourg, 7 et 2; Tours, 9 et 6; Toulouse, 11 et 6; Pointe-à-Pitre, 29 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 4 degrés; Amsterdam, 6 et 4; Athènes, 13 et 10; Berlin, 4 et 0; Bonn, 8 et 1; Bruxelles, 6 et 4; Le Caire, 18 et 8; îles Canaries, 20 et 16; Copenhague, 3 et 2; Dakar, 22 et 17; Djerba, 18 et 13; Genève, 5 et 1; Jérusalem, 11 et 3; Lisbonne, 14 et 9; Londres, 8 et 1; Luxembourg, 3 et 1; Madrid, 5 et 4; Moscou, −8 et −14; Nairobi, 29 et 16; New-York, 5 et 0; Palma-de-Majorque, 14 et 1; Rome, 14 et 3.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## annonces associations

### Appels

*Pour défendre celle de nos libertés qui les vaut toutes : la liberté de la presse. Rejoignez la fondation Pour la liberté de la presse* (Apolitique 23, rue Jean Giraudoux Paris (16e) 723-82-10, 723-67-47.

Association THALASSA recherche pour groupes scolaires et universitaires guides accompagnateurs haut niveau culturel habitant de préf. Sud France pour Espagne Grèce Italie Provence. Ec. Bernard Thalassa — 26700 Garde. Adhemar — Tél. : (après-midi) (75) 04-41-29.

### Créations

LA GRAPPE revue d'expression vivante, poétique populaire pas d'a priori pas de paternalisme on n'est pas obligé de s'abonner pour écrire dans LA GRAPPE abt. 50 F (4 nos) Centre d'animation 361 av. du Vercors 77350 LE MÉE FESTIVAL DU VERSE (16-22 avril) exposition spectacles débats stage.

### Sessions et stages

L'INSTITUT PRATIQUE DE JOURNALISME ORGANISE du 13 au 20 février 1984 un stage de photo-journalisme prog. tarif : I.P.J. 80, rue de Turenne, 75003 Paris.

« ANGLAIS - ESPAGNOL - RUSSE apprentissage efficace, rapide, joyeux, par la suggesto-pédagogie à sa source française — 326-22-64 ».

L'association GESTE organise stage intensif de JAPONAIS du 27 février au 30 mars apprenez rapidement et avec plaisir. Méthode holistique Contactez 239-21-37 ou 320-77-08.

Ski de fond Pyrénées Catalanes st. 8 j. hôtel 2** ts niv. Ass. vall de Galbe 66760 - Enveitg Tél. : 16 (68) 04-85-26.

Dans une famille indienne soir 84 échange et conseils de la réalité indienne. Perspectives asiennes (1) 842-39-18.

Danse et relaxation : écouter le lang. du corps, le laisser vivre ses danses les plus spont. Stage 11/12 février rens. EVIDANSE 36, rue Rochechouart 75009 Paris - Tél. : 281-57-06.

PLUS D'ANGOISSE : Le nouveau plan comptable est entré en vigueur le 1er janvier 1984. Tous les comptes doivent suivre cette norme. La boutique de gestion organise un nouveau stage les 10 et 11 février 1984 95 bd. Voltaire 75011 Paris Tél. : 355-09-48.

LES ATELIERS D'ÉCRITURE ELISABETH BING Week-ends de sensibilisation stages, ateliers hebdomadaires. Formation permanente. Documentation sur demande. Merci de joindre 4 t. à 2 F. B.P.G. 245, 75227 Paris Cedex 05.

Le Monde

# culture

## THÉATRE

### « DIS JOE », de Samuel Beckett

## L'heure des visites, dans l'au-delà

Samuel Beckett a écrit *Dis Joe* en 1965, en anglais, pour une télévision. Puis il a traduit lui-même le texte en français.

Joe, cinquante ans, cheveux gris, pantoufles, est assis sur son lit, dans sa chambre. Il va regarder par la fenêtre, la referme. Va regarder derrière la porte, la referme (à clef). Regarde dans le placard, le referme. Regarde sous le lit.

Il s'assied sur le lit. Il se détend un peu. Alors il entend, par à-coups, la voix d'une femme. Il n'y a pas de femme, dedans ni dehors. Joe entend la voix de cette femme à l'intérieur de sa tête.

Elle lui parle de loin, de l'au-delà semble-t-il. Elle dit que Joe a toujours écouté, comme cela, la voix des morts, dans sa tête : son père, puis sa mère quand elle l'a quitté aussi.

Pas amène du tout, cette femme de l'autre monde. Souvenir d'un Joe beau parleur, ciseleur de formules, pour plaire. Homme à fausses promesses. Elle dit qu'elle s'en était libérée, de ce Joe : *« J'ai trouvé mieux... Tu l'as su j'espère... Supérieur sous tous les rapports... Plus tendre... Plus fort... Plus fin... Moins sale... Loyal... »*

Puis elle raconte à Joe le suicide, une nuit, sur une plage, d'une autre femme.

*« Fin image et voix »*, ajoute Beckett, qui avait prévu que Joe, pendant l'écoute de cette voix, restait immobile sur le lit, cependant que la caméra avançait vers lui, à neuf reprises, vers le gros plan de son visage.

Le texte de la voix de femme (Joe, lui, n'ouvre pas la bouche) n'occupe, publié aux Editions de minuit, que huit pages de très petit format, avec des blancs, et pas mal d'espaces entre les lignes. Très court.

Ce soliloque de la femme, une aune de Beckett garanti pur fil, est fait de fragments de paroles, dans un vide, dans des limbes, aucune couleur. Paroles d'une précision extrême. Difficile de deviner si les morts parlent à Joe, ou si ça bruit dans son crâne, s'il « hallucine ». Mais c'est très fort, ces pages de Beckett, c'est les paroles du silence, exactement, les paroles que nous entendons-n'entendons pas lorsque nous « pensons rien » : minutes de déhalement, abandon à une mémoire non active, images très très lointaines, passées, effacées, de mère ou d'épouse, ou d'autre, et les voix, là, très proches au contraire, dans l'oreille, l'oreille sourde, les voix comme jetées par des coups de vent, capricieux, brisés.

Dans la mise en scène de Jean-Claude Fall, la voix de la femme est précédée de sons étranges, clairs, beaux, des bruits du plein air, on dirait dans des clairières un jour de marché en Afrique noire ou dans les déserts de l'Atlas, voix lointaines d'une foule affairée, pas triste, presque des chants. Voix d'un monde meilleur ? C'est une musique de Ghédalia Tazartes, comme si c'était l'heure de la récréation, chez les morts, ou comme si les morts jouaient sur une plage, en août, comme avant...

Puis c'est le texte de Beckett, admirablement dit par Maïté Nahyr : voix reculée, filtrée, changeante, caverneuse, enfantine, décantée, insistante, exténuée.

Pendant que cette femme invisible parle, nous voyons Jean-Claude Fall (Joe) assis sur son lit, immobile. Son idée essentielle de mise en scène est de n'avoir ménagé qu'une ouverture étroite qui nous permet de voir le décor de la chambre : le public ne perçoit que le centre de la chambre, le lit au milieu, et c'est sur un écran de télévision que nous voyons, pris de plusieurs autres angles que celui de notre regard, les coins droit et gauche de la chambre, la porte, le placard. Fall va ainsi à l'encontre de la vision frontale, unique, du spectateur de théâtre. Puis la caméra ne filme plus que l'œil de Joe, qui remplit tout l'écran. A la longue, cet œil, qui ne semble pas voir, ressemble à un animal fou. Les paroles de l'au-delà tombent dans une boue.

*Dis Joe* est un spectacle court, très soigné, pas ennuyeux, super-cabochard. D'un élitisme trop satisfait, peut-être, et trop morose, mais la musique de Tazartes et les inflexions de Maïté Nahyr évitent de se fâcher, de s'assombrir pour de bon.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Bastille, 20 heures.





## MUSIQUE

### « PELLÉAS », vu par André Delvaux

## Le sous-texte ou le contresens ?

La locomotive du directeur Gérard Mortier qui, depuis deux ans et demi, a ramené en masse les Bruxellois au Théâtre royal de la Monnaie, est venue accrocher ses wagons jusque chez nous : l'opération « TEE + Opéra » transporte deux cent cinquante Parisiens, cinq fois cette année, dans la nouvelle Mecque du théâtre lyrique ; et six cents autres sont restés sur le quai. Les chemins de fer français et belges envisagent un train spécial pour l'an prochain.

Ce dimanche 29 janvier, tous partaient brûlants d'impatience pour un sensationnel *Pelléas et Mélisande* de Claude Debussy, où André Delvaux faisait ses débuts de metteur en scène. Ils furent bien servis : dédaigneux du texte, le grand cinéaste belge lui a imposé une grille de lecture complètement étrangère pour dégager *« le sous-texte du langage* (de Mélisande), *trop candide pour être honnête »*.

Selon lui, l'intrigue est une machination consciente de cette Mélisande qui a *« l'idée ou la mission de détruire le pouvoir absolu* (de Goland) *en l'attaquant par la seule faille qui le laisse vulnérable, le désir »*. Elle arrive avec des extraterrestres en combinaison blanche qui la déposent près de la fontaine et viendront la reprendre, morte.

Entre-temps, le château de Goland se décompose scène après scène, jusqu'à n'être plus à la fin qu'un plateau de théâtre aux murs apparents (comme dans *l'Or du Rhin* de Peter Stein au Palais Garnier), un no man's land bombardé et couvert de neige où Mélisande agonise.

Tout cela n'a pas le moindre commencement de justification et met les personnages dans un porte-à-faux constant. Malgré de très beaux décors abstraits de Rolf Glittenberg, et parfois des tableaux étranges à la Delvaux (Paul), le contresens est accentué par une régie qui prend un malin plaisir à démentir ce que disent les acteurs ou le livret, et à rajouter des jeux de scène gratuits.

On ne voulait surtout pas d'une voix transparente pour cette Mélisande, *« agent actif »* du drame ; le timbre corsé de Britt-Marie Aruhn, au phrasé souvent confus ou disloqué, ne l'aide guère cependant à justifier ce personnage raide, dédaigneux, pincé, totalement artificiel.

Le Pelléas excellent d'Anthony Rolfe-Johnson, malheureusement ébouriffé, débraillé, les mains dans les poches de son imperméable, le chapeau mou vissé sur l'arrière de la tête, chante une autre pièce que celle qui est représentée, comme le Goland déphasé de Jean-Philippe Lafont, barbe jaurésienne, strict complet couleur bleu de chauffe, qui a bien tort de se demander si Mélisande l'a trompé, alors que son château s'écroule. Le bon Arkel de Pierre Thau joue consciencieusement les aveugles, même si son texte nous dit qu'il voit beaucoup de choses, et Jocelyne Taillon reste, en élégante 1925, une valeureuse Geneviève.

Il faudrait une page du *Monde* pour démonter chaque rouage de cette machinerie qui fonctionne à l'envers, ou plutôt ne fonctionne pas. Quant à la musique, Sylvain Cambreling fait un très honorable travail à la tête de l'Orchestre de la Monnaie ; mais cette interprétation, naturellement « anti-impressionniste », nette, franche et véhémente, même si elle tient compte des deux cent dix-neuf corrections inédites de Debussy, est loin d'avoir l'intensité humaine de celle de Boulez, chez qui la lucidité implacable s'alliait au frémissement de la plus mystérieuse beauté.

JACQUES LONCHAMPT.

## Restructuration et licenciements à l'Opéra du Nord

Le Syndicat intercommunal de l'Opéra du Nord, qui réunit les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing, a adopté samedi 28 janvier le plan de restructuration et de sauvetage présenté par sa présidente, Mme Monique Bouchez, adjointe au maire de Lille. Un plan particulièrement sévère puisqu'il prévoit cinquante-neuf suppressions de postes, dont celui du directeur général actuellement occupé par M. Elie Delfosse, qui serait licencié.

Les représentants des villes concernées ont souligné que ces mesures étaient *« motivées par la conjoncture économique actuelle et non par des dissensions politiques entre les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing »* (la structure de l'Opéra du Nord avait été mise sur pied au moment où les trois villes étaient tenues par la gauche. Depuis mars 1983, Roubaix et Tourcoing sont passées à l'opposition). *« Il nous faudra*, a expliqué Mme Bouchez, *ramener en deux ans le budget à 40 millions de francs »* : il allait dépasser les 50 millions. Le sauvetage de l'Opéra du Nord passe aussi par une refonte de la structure intercommunale. La région, qui vient d'inscrire 13 millions de francs à son budget 1984, y sera désormais associée.

Sur les cinquante-neuf postes supprimés, neuf n'étaient pas pourvus ; on compte, pour les autres, un retraité et quinze personnes dont les contrats arriveraient à échéance. Reste trente-quatre personnes licenciées pour motif économique à partir du 1er septembre, dont trois choristes, neuf danseuses et onze techniciens. Ce nombre pourrait être ramené à vingt compte tenu des réemplois possibles.

Un administrateur général sera nommé avant le 1er mars à la tête d'une structure resserrée : Tourcoing conserve l'atelier lyrique qui devient le centre de création des spectacles pour l'ensemble de la région ; à Roubaix demeure le centre chorégraphique et Lille garde l'orchestre et les chœurs, mais perd le corps de ballet.

La programmation sera évidemment revue en baisse. On ne créera qu'un ou deux grands ouvrages lyriques par saison, au lieu des quatre actuellement. On fera davantage appel à des œuvres dites légères, susceptibles d'être données dans un plus grand nombre de villes de la région. – *(Corresp.)*

## ACTION ARTISTIQUE

## La culture française à l'étranger passera par Los Angeles et Venise

Catherine Clément, directrice de l'Association française d'action artistique – chargée du rayonnment de la culture française à l'étranger, – a présenté le 30 janvier les grands points de ses projets pour 1984 : la participation française au Festival olympique de Los Angeles, avec notamment le cycle Shakespeare du Théâtre du Soleil et le groupe Émile-Dubois, compagnie chorégraphique de Grenoble dirigée par Jean-Claude Gallotta. La tournée méditerranéenne du Théâtre national de Chaillot, avec *le Prince travesti*, mis en scène par Antoine Vitez, la tournée de la Comédie-Française avec *l'École des femmes* et *Cinna* au Canada, pour l'année Jacques-Cartier, et en URSS.

A cette occasion, l'Association française d'action artistique collabore avec TF 1 pour transmettre les spectacles en direct par satellite : de Rome, pour *le Prince travesti* ; de Leningrad, pour la Comédie-Française, au cours de soirées qui comportent un prologue et un débat, qui a lieu pendant l'entracte. La même opération sera renouvelée de Dakar avec le groupe de recherche de l'Opéra, et de Washington, avec l'Orchestre national, qui jouera en matinée pour compenser le décalage horaire.

L'action artistique a choisi Dubuffet pour exposer au pavillon français pendant la Biennale de Venise. Elle s'intéresse également à la chanson et, puisqu'elle a fusionné avec l'ADEAC, associaton précédemment chargée de la coopération culturelle avec l'Afrique francophone, elle y envoie Jacques Higelin, Toto Bissainthe, Colette Magny. Elle organise les tournées de Jean Guidoni en Italie, de Bernard Lavilliers en Amérique latine, de Catherine Sauvage en Asie, d'Yves Duteil, Francis Cabrel, Mama Bea au Canada. D'autre part, commence en 1984 un festival itinérant de la marionnette qui devrait faire le tour du monde.

Le programme, précise Catherine Clément, est soumis aux aléas historiques : situation de crise où la sécurité des personnes ne peut pas être assurée, comme au Liban ; coups d'État ; brutalité des dévaluations, comme au Venezuela l'an dernier, ou de l'inflation comme au Brésil, qui, conjuguées à la poussée du dollar, désorganisent les prévisions budgétaires.

## CINÉMA

### « LA QUATRIÈME DIMENSION » de Landis, Spielberg, Dante et Miller

## « Fantastique et morale »

A l'horizon, se profile un signal : *« Prochain arrêt : la quatrième dimension. »* Un paranoïaque antisémite et raciste devient la victime de ses haines : ballotté dans l'espace-temps, il est tour à tour poursuivi par la Gestapo dans le Paris de l'Occupation, aux prises avec le Ku Klux Klan, puis coincé entre les Vietcongs et les Américains, pour terminer en déportation, une étoile jaune collée sur la veste : c'est John Landis. Les pensionnaires d'une maison de retraite retrouvent leur corps d'enfant, et l'on apprend que la jeunesse est une affaire de cœur et non d'artères : c'est Steven Spielberg. Un adorable bambin séquestre et tyrannise sa famille grâce aux pouvoirs qui lui permettent de matérialiser ses moindres vœux : c'est Joe Dante. Un avion est pris d'assaut par un monstre qu'un passager est seul à voir : c'est George Miller.

Dans cet univers au temps distordu, chacun y est allé de sa petite morale – c'était déjà le dénominateur commun de la série télévisée « Twilight Zone », de Rod Sterling qui connut un énorme succès aux États-Unis de 1959 à 1964, et de laquelle sont inspirés ces sketches – Landis l'intolérance, Spielberg le laisser-aller morose et la nostalgie négative, Dante les méfaits de l'éducation permissive. Seul Miller ne s'est pas embarrassé de métaphores avec un scénario (Richard Matheson) en acier trempé. L'auteur de *Mad Max* réalise un sketch à hauteur de sa réputation : sans digression, en métal lourd.

Finalement, ce sont les prologue et épilogue (réalisés par John Landis) qui sont les plus efficaces, donnant, sur une durée expéditive, la véritable part de fantastique, d'humour et d'horreur qu'on peut attendre d'un tel film (à ce titre, Georges A. Romero donnait aux sketches une meilleure tenue dans *Creepshow*). Divisée en quatre, *la Quatrième Dimension* présente, en somme, une petite dimension.

ALAIN WAIS.

★ Sortie le 1er février.

## NOTES

### Cinéma

#### « LE JOLI CŒUR » de Francis Perrin

### *L'amour, c'est fade*

Comme un papier buvard, le jeune cinéma français s'installe dans la médiocrité ambiante avec une évidente délectation. Coincé entre les deux dominantes du « showbiz », l'univers doré et technicolorisé des bandes publicitaires d'une part, les gags essoufflés du café-théâtre d'autre part, la comédie à la française devient interchangeable d'un film à l'autre. Rien ne se détache, tout a un goût de patronage, un patronage à l'envers, où la permissivité aplatit les angles, comme hier l'eau de rose.

Francis Perrin, avec l'aide d'Alex Varoux et de son producteur Paul Claudon (on lui doit pourtant les films de Pierre Etaix) pour le scénario, se taille un rôle sur mesure. Cyrano adepte du kung-fu, il aime une Roxane très Marie-Chantal qui le rejette (Cyrielle Claire). Ancien élève de Louis Seigner à qui il dédie son film, il a visiblement potassé ses classiques, de Molière à Musset et Feydeau, avant de quitter la Comédie-Française : son tombeur de dames devient réellement amoureux, alors que le copain fleur bleu joue soudain les don juans. Les femmes, les jeunes femmes, sont de parfaites gourdes. Le plus triste reste cette incapacité foncière, congénitale, à rythmer le récit, à développer ses personnages.

L. M.

#### « LOUISIANE » de Philippe de Broca

### *Scarlett de quat'sous*

Les deux beaux romans de Maurice Denuzière, *Louisiane* et *Fausse rivière*, ont subi une opération de réduction comparable à celle effectuée par les indiens Jivaros sur les têtes coupées. On appelle cela « libre adaptation ». Il est vrai que, selon une déplorable habitude, le film de trois heures dix minutes représente en durée la moitié d'un feuilleton de télévision. Mais il y a pire : cette co-production franco-canadienne dont les vicissitudes usèrent successivement Etienne Périer et Jacques Demy, avant que Philippe de Broca n'en reprenne le tournage, s'est voulue, dénaturant ainsi les œuvres de Maurice Denuzière, un nouvel *Autant en emporte le vent*, en Louisiane, de 1830 à 1866. D'où le caractère excessif prêté à l'héroïne, Virginia, la « dame de Bagatelle » et un effondrement de l'histoire dans le mélodrame déchaîné. L'entreprise a nécessité un gros budget. A l'écran elle paraît, sinon pauvre, du moins faussement riche par son clinquant. Là où il devrait y avoir foule, on compte les figurants. Les décors naturels servent à des chromos sudistes aux accents de *Dixie*. Les images ne sont pas mal éclairées mais la mise en scène s'en tient au roman-photo. Margot Kidder, mal doublée en français, joue de façon prétentieuse le rôle de Virginia jeune fille. L'actrice est meilleure lorsque Virginia atteint l'âge mûr. Y a-t-il moins de coupures dans cette partie-là ?

On cherche en vain le « prestige international » annoncé pour ce film-croupion, pourtant traversé par un acteur au jeu nuancé, très fort : Ian Charleson, interprète de Clarence, le régisseur.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

### Théâtre

#### MARIONNETTES A CHAILLOT

### *La poursuite du rien*

Pour le nouveau spectacle de marionnettes de Chaillot, *Il était une fois, il n'est plus*, c'est encore une métamorphose de castelet. Cette fois-ci, une route en spirale (des cylindres emboîtés) monte vers le dais d'un ciel d'azur, devant lequel flotte l'énorme tête barbue d'un derviche goguenard. Nous sommes dans l'univers des contes turcs.

Soit l'histoire, valable pour tous pays, tous folklores confondus d'un gamin naïf, ici Keloglan, qui fait son éducation de la vie. C'est une suite de rencontres avec les soldats, la sorcière, l'aigle, mais aussi le débridement d'un imaginaire fou et drôle, où les sourds entendent, où les aveugles voient, où l'on chasse l'invisible, où l'on voyage sans fin à la poursuite du rien.

C'est surtout, pour le spectateur, un émerveillement continuel devant les délicates créatures de Karina Chérès, mises en scène par Isil Kasapoglu : à fils ou à gaine, elles s'ornent de mille détails raffinés de laque, de coquillages, de soie, de pierreries. Mais le tourbillon de leurs aventures les emporte si vite qu'on ne perçoit que quelques éclats de tant de minuscules trésors : juste assez pour rêver.

B. R.

★ Chaillot, Grand Foyer, jusqu'au 17 mars, matinée à 14 h 30. Renseignements : 505-14-50 (poste 251).

## PETITES NOUVELLES

■ **LA CITÉ DU CINÉMA.** – **La municipalité de Joinville-le-Pont et le Centre de l'image et de la recherche audiovisuelle organisent, jusqu'au 26 février un festival : *« Joinville, cité du cinéma, les métiers du rêve »*. Une exposition rassemblant plusieurs centaines de photos, du matériel cinématographique, des éléments de décors, la reconstitution d'un plateau de tournage, est présentée à l'hôtel de ville. Trois nuits de projection de films tournés à Joinville sont prévues ce 31 janvier, et les 17 et 25 février. Le public pourra également assister à d'autres projections et visiter studios et laboratoires. Informations : Hôtel de ville. Tél. : 885-10-40, poste 204.**

■ **L'organiste Marie-Claire Alain a dû annuler le récital qu'elle devait donner à l'église Saint-Thomas-d'Aquin à Paris, mardi 31 janvier. Le concert est reporté au 14 février, dans la même église.**

■ **JAZZ A AUBUSSON.** – **Le saxophoniste Johnny Griffin, le batteur Daniel Humair, le quartett de trompettistes Eric Le Lann seront les vedettes du troisième Jazz en hiver, les 5, 6 et 7 février à Aubusson (Creuse). Sont également annoncés le quintette Steker tuba Pack et une jam session géante le dimanche 5 février à partir de 17 heures. Rens. : Centre Jean-Lurçat, avenue des Lissiers, 23200 Aubusson. Tél. : (16) 55-66-33-06.**

# SPECTACLES



## CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

| | |
|---|---|
| SAINT-LOUIS DES INVALIDES Mardi 31 janvier, à 21 h ST-ÉTIENNE DU MONT Mer. 1er et jeu. 2 février à 21 heures (p.e. Werner) | BACH ORATORIO DE NOËL CANT. 1, 2, 3 Concerto pour violon n° 2 ENSEMBLE BACH DE PARIS Dir. : JUSTUS VON WEBSKY |
| SALLE GAVEAU Vendredi 3 février à 20 h 30 (Valmalète) | Récital de piano RAMZI YASSA BEETHOVEN, CHOPIN JEVTIC, LISZT |
| T.M.P. CHATELET Vendredi 3 février à 20 h 30 (p.e. Valmalète) | CHŒUR NATIONAL BULGARE « SOFIA » Dir. Dimitar ROUSKOV Chants religieux slaves a capella |
| THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS Châtelet Dimanche 5 février à 18 h (p.e. Valmalète) | ORCHESTRE COLONNE Dir. : Dennis Russell DAVIES Sol. : Bruno RIGUTTO WAGNER, SCHUMANN STRAVINSKY |
| ÉGLISE DES BILLETTES Dimanche 5 Février à 17 h (p.e. Kiesgen) | CONCERT des 1ers PRIX du CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE DE PARIS 1983 Philippe AICHE, violon Michel MAURER, piano Mozart - Bach - Chopin Isaye - Bartok - Ravel |
| THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS Châtelet Lundi 6 février à 18 h 30 (p.e. Werner) | ORCHESTRE DE CHAMBRE Jean-François PAILLARD François KERDONCUFF piano Gérard JARRY violon MOZART - STRAUSS MENDELSSOHN |
| THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS Châtelet Lundi 6 février à 20 h 30 (p.e. Werner) | ORCHESTRE DE CHAMBRE DE VIENNE Philippe ENTREMONT direction et piano BRITTEN - MOZART - BARTOK |
| THÉÂTRE NATIONAL DE L'OPÉRA SALLE FAVART Jeudi 9 février à 20 h (p.e. Valmalète) | CONCERT BACH avec les SOLISTES de l'OPÉRA violon solo PIERRE DOUKAN 4 CONCERTOS |
| CENTRE MUSICAL BOSENDORFER Jeudi 9 février à 20 h 45 (p.e. Mondial Musique) | Marie-Pierre SOMA, piano Philip BRIDE, violon Pierre DEL VESCOVO, cor BEETHOVEN - SCHUBERT CHABRIER - BRAHMS (trio) |
| Vendredi 10 février à 20 h 30 (p.e. Kiesgen) | ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE PARIS Dir. Jacques PESI Christophe BOULIER violon J.M. BONN piano Ravel - Paganini |

# théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

**BONS OFFICES** - Petit Odéon (325-70-32), à 18 h 30.
**GERTRUD MORTE CET APRÈS MIDI** - *Déchargeurs* (236-00-02), 20 h 30.
**LA PENDULE** - Epicerie (329-46-78), 20 h 30.
**LES ELLES ET LES EUX** - Tour-Tour (887-82-48), 21 h 45.
**L'ÉTAU** - Théâtre de la Mer (589-70-22), 21 h.
**FILS DE BUTTE** - Dix Heures (606-07-48), 21 h.
**LE QUATRIÈME MUR** - Essaïon (874-44-30), 20 h 30.
**LE COUP DE GRISOU** - Plaisance (320-00-06), 20 h 30.
**CHAGRIN ZOOLOGIQUE** - Châtillon, Salle des fêtes (657-22-11), 21 h.
**LE LIVRE DES DÉLECTATIONS** - Alliance Française (544-72-30), 20 h 30.
**BANCO** - Michodière, (742-95-22), 20 h 30.
*DIS JOE* - Bastille (357-42-14), 20 h.
**LA VISITE** - Théâtre 7 (262-80-81), 21 h.
**LA FEMME ASSISE** - Mathurins (265-90-00), 21 h.
**GRAND MAGASIN** - Alis (357-42-14), 20 h 30.
**LES CHAISES** - Essaïon (278-46-42), 20 h 30.

**RECTIFICATIF** : c'est à la suite d'une *erreur* que, dans la liste des « Spectacles nouveaux » (*le Monde* daté *26 janvier*), *Labiche, Labiche* par le Théâtre de l'Alibi, a été annoncé à *Lille. Il se donne à Rennes* au théâtre de la Ville (99) 79-22-55, du 31 janvier jusqu'au *5 février*.

## Les salles subventionnées

**OPÉRA** (742-57-50), 19 h 30 : L'Enlèvement au sérail.
**COMÉDIE-FRANÇAISE** (269-10-20), 20 h 30 : La critique de l'Ecole des Femmes/L'Ecole des Femmes.
**TEP** (364-80-80), Théâtre : 20 h 30 : L'Oiseau vert.

## Les autres salles

**A DEJAZET** (887-97-34), 22 h 30 : le Voyage à Berlin.
**ANTOINE** (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; *20 h 30 : Rufus.*
**ARTS-HEBERTOT** (387-23-23), 15 h : Dom Juan ; 21 h : Oncle Vania.
**ATELIER** (606-49-24), 21 h : la Bagarre.
**ATHÉNÉE** (742-67-27), salle Ch.-Bérard, 18 h 30 : le Passeport.
**BOUFFES DU NORD** (239-34-50), *20 h 30 : Hamlet.*
**BOUFFES-PARISIENS** (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
**CARTOUCHERIE**, Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Albatros.
**CITÉ INTERNATIONALE** (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Sourire oblique ; Resserre, 20 h 30 : la Mère confidente.
**COMÉDIE-CAUMARTIN** (742-43-41), *21 h : Reviens dormir à l'Elysée.*
**COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
**COMÉDIE ITALIENNE** (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
**DAUNOU** (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
**DÉCHARGEURS** (236-00-02), 19 h : les *Eaux et Forêts.*
**ESPACE MARAIS** (584-09-31), 20 h : le *Suicidaire.*
**FONTAINE** (874-74-40), 22 h : Batailles.
**GAITÉ-MONTPARNASSE** (322-16-18) 20 h 45 : Grand-Père.
**GALERIE 55** (326-63-51), 20 h 30 : Who's *afraid of Virginia Woolf ?*
**HUCHETTE** (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
**LA BRUYÈRE** (874-76-99), 21 h : William Ier.
**LIERRE-THÉATRE** (586-55-83), 20 h 45 : Prométhée enchaîné.
**LUCERNAIRE** (544-57-34) I. *18 h 30 :* Si j'avais su le jour et l'heure ; 20 h 30 : les *Journées orageuses de Garounski* ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. — *II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 :* Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. — Petite salle, *18 h 30 :* Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
**LYS MONTPARNASSE** (327-88-61), *20 h 30 : la Biche de poche ; 22 h : Enfantines.*
**MADELEINE** (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.
**MARAIS** (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
**MARIE-STUART** (508-17-80), 22 h : Poivre de Cayenne.
**MARIGNY**, Grande salle (256-04-41) *20 h 30 : Autant en emporte le vent* ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don *d'Adèle.*
**MICHEL** (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
**MOGADOR** (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
**MONTPARNASSE** (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. — Petite salle, 20 h 30 : le *Journal d'un homme de trop* ; 22 h : Chant du cygne.
*NOUVEAUTÉS (770-52-76)*, 20 h 30 : l'Entourloupe.
**ŒUVRE** (874-42-52), *20 h 30 : l'Extravagant* Mister Wilde.
**PALAIS-ROYAL** (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
**PALAIS DES SPORTS** (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
**PARC DE LA VILLETTE**, sous chapiteau (240-27-78), 20 h 30 : Patience... Patience dans l'azur.
**POCHE** (548-92-97), *20 h 30 : le Pharaon.*
**PORTE-SAINT-MARTIN** (607-37-53) *21 h : K 2.*
**QUAI DE LA GARE** (585-88-88), 20 h 30 : la Différence de nos cieux.
**RADEAU DE LA MÉDUSE** (320-91-37), 20 h 30 : Don Juan aux enfers.
**RENAISSANCE** (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.
**SAINT-GEORGES** (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
**STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (723-35-10), 21 h : Agnès.
**TAI TH. D'ESSAI** (278-10-79), II. 20 h 30 : Huis clos.
**THÉATRE D'EDGAR** (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
**THÉATRE DE DIX-HEURES** (606-07-48), 20 h : Un milieu sous la mère.
*THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 :* le Paysage de l'aveugle.
**THÉATRE DE PARIS**, *Petite salle* (280-09-30), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
**THÉATRE DE LA PLAINE** (250-15-65) 20 h 30 : Images de... Kafkà.
**TH. PRÉSENT** (203-02-55), 20 h 30 : Vers Damas.
**THÉATRE DU ROND-POINT** (256-70-80), 20 h 30 : *Les affaires sont les affaires* ; Petite salle, 20 h 30 : Textes de *M. Duras.*
**THÉATRE DU TEMPS** (355-10-88), *21 h : Médée.*
**THÉATRE DE LA VILLA** (542-80-72), 21 h : Tailleur pour dames.
**TOURTOUR** (887-82-48), 20 h 30 : le Prince éternel.
**TRISTAN-BERNARD** (522-08-40), 21 h : Jamais deux... sans toi.
**TROIS SUR QUATRE** (327-09-16), 20 h 30 : Quelque estaminet ; 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.
**VARIÉTÉS** (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

## Les cafés-théâtres

**AU BEC FIN** (296-29-35), 20 h 45 : *Le* bon voit rouge ; 22 h : le Président.
**BEAUBOURGEOIS** (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
**BLANCS-MANTEAUX** (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service, Fouillis.
**CAFÉ D'EDGAR** (322-11-02), I : *20 h 15 : Tiens voilà deux boudins* ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; *II : 20 h 15 : Dieu* m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; *22 h 30 :* Fais voir ton cupidon.
**LE PETIT CASINO** (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
**POINT VIRGULE** (278-67-03), 20 h 45 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.
**SENTIER DES HALLES** (236-37-27), *20 h 15 : On est pas des pigeons* ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo *et Juliette.*
**SPLENDID ST-MARTIN** (208-21-93), 20 h : M. Boujenah.
**LE TINTAMARRE** (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, Spectacle branché.
**VIEILLE GRILLE** (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du *pauvre.*

## Le music-hall

**BOBINO** (322-74-84), 20 h 45 : F. Thibeault.
**FIAP** (589-89-15), 20 h 30 : Los Guachos.
**FONTAINE** (874-82-34), *20 h 15 :* P. Desproges.
**FORUM** (297-53-47), 20 h 30 : P. Barouh, Boto Novos Tempos.
**GYMNASE** (246-79-79), 21 h : Font et Val.
**LUCERNAIRE** (544-57-34), 19 h 45 : *V. Duarte.*
**OLYMPIA** (742-25-49), 20 h 30 : F. Cabrel.
**PALAIS DES CONGRÈS** (758-13-73), 21 h : Nana Mouskouri.
**PALAIS DES GLACES** (607-49-93), 20 h 30, J. Edwards.
**TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES** (260-44-41), 22 h : Carrasco'H Trio.
**ZENITH**, parc de La Villette, (501-80-12), 20 h 30 : Renaud.



### Mardi 31 janvier

## La danse

**BASTILLE**, (357-42-14), 21 h : Lolita and Co.
**THÉATRE DE PARIS** (280-09-30), 20 h 30 : Pilobolus.

## Les concerts

**Radio-France**, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : J. Mercier (Roussel, Poulenc, Fourchotte...)
**Théâtre des Champs-Elysées**, 20 h 30 : Orchestre symphonique de Berlin, dir. : H.-P. Frank (Strauss, Mathus, Brahms).
**Salle Pleyel**, *20 h 30 : V. Ashkenazy* (Schubert, Schumann).
**Sorbonne, Grand Amphithéâtre**, 20 h 45 : Orchestre de Paris Sorbonne, Chœur national, dir. : J. Grimbert (Purcell).
**Eglise Saint-Louis des Invalides**, 21 h : Ensemble Bach de Paris, dir. : J. von Websky (Bach).
**Radio-France, Auditorium 106**, 20 h 30 : Ensemble 2E 2M, dir. : P. Mefano (Hespos, Lefebvre, Lenot).
**Eglise de la Madeleine**, 20 h 45 : Chorale des JMF, Orchestre J. Barthe, dir. : *L. Martini* (Brahms).
**Salle Cortot**, 20 h 30 : A. Averone, B. Kowalczyk, P. Etcheverry (Chopin, Mozart, Bach).

## Jazz, pop, rock, folk

**A. DÉJAZET** (887-97-34), 20 h 30 : Tom Novembre.
**CAVEAU DE LA HUCHETTE** (326-65-05), 21 h 30 : R. Fonseque, Le Vieux Truc.
**CHAPELLE DES LOMBARDS** (357-24-24), 22 h 30 : Ray Lema.
**MECENE** (271-33-41), 23 h : M.-A. Martin, D. Borker, H. Labarriere, M. Pelzer.
**NEW MORNING** (523-51-41), 21 h 30 : *J. Adams, Don Pullen.*
**PETIT JOURNAL** (326-28-59), 21 h : Cl. Bolling Trio.
**PETIT OPPORTUN** (236-01-36), 23 h : N. Pereira.
**SLOW CLUB** (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Lutter.

## En région parisienne

**ANTONY**, Th. F. Gémier (666-02-74), 21 h : Une lune pour les déshérités.
**ASNIÈRES**, CCA (733-69-36), 20 h 45 : *les Cosaques du Don.*
**AUBERVILLIERS**, Th. de la Commune (833-16-16), *20 h 30, Le marionnettiste* de Lodz.
**BOULOGNE-BILLANCOURT**, TBB (603-60-44), 20 h 30, le Roi Victor.
**GENNEVILLIERS**, Th. (793-26-30), 20 h 30 : la Cruche cassée.
**PALAISEAU**, École polytechnique (019-40-50), 20 h 30 : Solistes de l'Opéra de Paris.
**SAINT-DENIS**, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Exquise Banquise.
**SCEAUX**, *Les Gémeaux* (660-05-64), 19 h 30 : Enveloppes et déballages.
**VERSAILLES**, Th. Montansier (950-71-18), 21 h : Camerata de Versailles, dir. : A. Du Closel (Stravinsky, Prokofiev, du Closel...).
**VILLENEUVE-ST-GEORGES**, Sud-Est-Théâtre (389-21-18), 21 h : P. Auberson.
*VINCENNES, Th. D. Sorano* (374-81-16), 21 h : Semiramis.

# cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## La Cinémathèque

**CHAILLOT** (704-24-24)

*15 h :* A l'est d'Eden, *d'E. Kazan* ; Festival de Rotterdam (1870-1983) : Instant *Pictures, de G. Schouten ; cinéma japonais* (1900-1970) : 21 h, les Coquelicots, de *K. Mizoguchi* ; le Fardeau de la vie, de H. Gosho.

**BEAUBOURG** (278-35-37)

(Relâche).

## Les exclusivités

**ADIEU FOULARDS** (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
**LES ANGES DU MAL** (A., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (354-39-47). — V.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
**A NOS AMOURS** (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE** (A., v.f.) : Capri, 2e (508-*11-69*).
**LE BAL** (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
**LA BALLADE DE NARAYAMA** (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
**LA BELLE CAPTIVE** (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
**BOAT PEOPLE** (Chin., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12). — V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).
**LE BON PLAISIR** (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
**CANICULE** (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
**CARMEN** (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
**CHALEUR ET POUSSIÈRE** (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
**LE CHOIX DES SEIGNEURS** (A., v.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (743-60-33).
**LES COMPÈRES** (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Ciné 13, 18e (254-15-12).
**LES DENTS DE LA MER N° 3** (A., *v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f.* : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
**2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK** (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).
**LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE** *(Bost.-A., v.f.)* : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
**DIVA** (Fr.) : *Rivoli Beaubourg, 4e* (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
**ERENDIRA** (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
**L'ETE MEURTRIER** (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (257-49-70) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
**ET VOGUE LE NAVIRE** (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Miramar, 14e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
**FAUX-FUYANTS** (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
**FLASHDANCE** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Lumières, 9e (236-49-07).
**FRÈRE DE SANG** (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
**FURYO** (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
**GANDHI** (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
*LE GRAND CARNAVAL* (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-*19-08*).
**JAMAIS PLUS JAMAIS** (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — *V.f.* : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
**LES JOUEURS D'ECHECS** (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
**JOY** (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).
**LONESOME COW BOYS** (A., v.o.) (*) : *Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine*, 6e (325-47-46).
**LUCKY LUKE, LES DALTON** *EN* **CAVALE** (Franco-Américain) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)
**LE MARGINAL** (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52).
**MEGAVIXENS** (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
**MISS OYU** (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
**LE MONDE SELON GARP** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
**MONTY PYTHON A HOLLYWOOD** (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
**LES MOTS POUR LE DIRE** (Fr.) : *Marbeuf, 8e (225-18-45).*
**LA NUIT DES JUGES** (A., v.o.) : Georges-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.), Français, 9e (770-33-88).
**PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE** (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
**PRENOM CARMEN** (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14 Juillet Bastille, *11e (357-90-81) ; Paramount* Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, *14e (329-90-10)* ; Olympic, 14e (545-35-38) ; St-Charles Convention, *15e (579-33-00)* ; Paramount Maillot, 7e (758-24-24).

# SPECTACLES

P'TIT CON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Bienvenüe, 15e, (544-25-02) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-54-76 ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Gal ; version Saurova ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (259-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN TRAIN S'EST ARRÊTÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80)

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

## Les grandes reprises

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA CLÉ DE VERRE (A.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (v.o.) (**) : Escurial 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

GERTRUD (Dan.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04).

L'HOMME DE NULLE PART (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Logos-II, 5e (354-42-34).

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

NEW YORK, NEW YORK (vers. intég.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ONIBABA (Jap., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 17e (329-83-11) ; Forum Orient Express, 1er (233-42-26).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PAQUES SANGLANTES (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

SENSO (It., v.o.) : Épée de Bois 5e (337-57-47).

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic, 14e (545-35-38).

## LES FILMS NOUVEAUX

ADAM ET EVE, film français de Jean Luret : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (533-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CHRISTINE, film américain de John Carpenter, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Français, 9e (770-72-86) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FOIRE DES TÉNÈBRES, film américain de John Clayton (*). v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murats, 16e (651-99-75).

LE JOLI CŒUR, film français de Francis Perrin : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR D'APRÈS, film américain de Nicholas Meyer (*). V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOUISIANE, film franco-canadien de Philippe de Broca : Forum, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MI FIGUE, MI RAISIN, film yougoslave de Srdan Karanovic. V.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-58).

NUAGES FLOTTANTS, film japonais de Mikio Naruse. V.o. : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LE SPECTRE DE LA DANSE, film français de Dominique Delouche : Le Marais, 4e (278-47-86).

SEMAINE DU CINÉMA FINLANDAIS. V.o. : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).



# RADIO-TÉLÉVISION

## Controverse entre la Haute Autorité et le gouvernement

*(Suite de la première page.)*

Les chaînes détiendraient, outre la majorité du capital de la régie, un *« droit de regard absolu sur l'affectation de tel ou tel créneau horaire sur le canal qu'elles occupent prioritairement »*. Une « commission d'accès », nommée par le gouvernement, serait instituée pour *« éviter les risques de dérive de la communication de service et institutionnelle vers des initiatives de nature publicitaire plus ou moins déguisées »*.

La Haute Autorité, consultée, ne l'entend pas de cette oreille et a fait part de ses réserves – pour ne pas dire plus – dans une note détaillée et argumentée, notamment sur le plan juridique. Il en ressort en particulier :

1) que la future régie ne devrait pas être à ses yeux une société ayant une concession de service public (article 79 de la loi), mais un organisme créé *« par les sociétés et établissements publics pour la gestion des services communs »*. (article 76), ce qui exclut en particulier Canal-Plus de son capital. Son fonctionnement devrait être le plus léger possible pour ne pas augmenter encore les frais de gestion de l'audiovisuel public.

2) Que la « commission d'accès et de déontologie » devrait être placée sous l'autorité des « neuf sages » et non en dehors d'eux, la solution gouvernementale, estiment-ils, *« portant en germe un risque de fissure au sein du secteur audiovisuel, menaçant à la fois les missions dévolues à la Haute Autorité et l'unicité du contrôle déontologique des activités de programmation sur les antennes du service public »*.

3) Que la Haute Autorité met en doute l'évaluation gouvernementale d'un *« rendement attendu »* de l'ordre de 500 millions de francs, compte tenu notamment de l'exclusivité consentie à la quatrième chaîne pour le mécénat. Elle fait remarquer, en outre, que la RFE pourrait porter préjudice aux chaînes – et en particulier à FR 3, dont la régionalisation des programmes se heurte à de difficiles problèmes financiers, – le projet gouvernemental visant à donner à la RFE la gestion de tout programme qui ne soit pas des émissions propres aux chaînes ou des messages publicitaires classiques.

Ainsi, derrière la querelle juridique des articles de loi se dessine une controverse, politique celle-là, sur le service public lui-même. Face à un gouvernement qui pense – et qui dit – que les chaînes publiques sont mal gérées, et qui pourrait être tenté de déstabiliser le système en le contournant, on trouve une Haute Autorité soucieuse de la défense du secteur public de l'audiovisuel et désireuse de lui donner un maximum de moyens.

Mais la bataille porte aussi sur l'étendue des pouvoirs de cette Haute Autorité (comme c'est aussi le cas pour le câble). Dans le projet gouvernemental, bien des émissions pourraient échapper à son contrôle, notamment celles produites par le gouvernement et les administrations, ce qu'on appelle la « communication gouvernementale ». Les neuf sages ne sont pas décidés à accepter, dix-huit mois après leur nomination, une limitation de leur rôle qui pourrait affaiblir l'image d'indépendance qu'ils s'efforcent, petit à petit, de donner d'eux-mêmes et des chaînes publiques.

L'opposition de la Haute Autorité au projet explique en partie le retard dans sa mise au point, alors qu'on estime, au secrétariat d'État, être prêt pour expérimenter la régie. On y rappelle, notamment, que l'efficacité de la nouvelle société nécessite une distance par rapport aux chaînes, ce qui permet aussi de différencier nettement les programmes de la communication sociale. Une décision interministérielle sera nécessaire pour la création et la mise sur orbite de la nouvelle société.

YVES AGNES.

### M. ANDRE AUDINOT DEPOSE UNE PROPOSITION DE LOI SUR LE SECRET PROFESSIONNEL DES JOURNALISTES

La reconnaissance du secret des sources pour les journalistes, dont la nécessité vient d'être remise en évidence avec l'emprisonnement infligé à Jean Durieux, fait l'objet d'une proposition de loi déposée par M. André Audinot, député (non-inscrit) de la Somme, et directeur général du groupe Hersant. Sans *« conférer des immunités qui permettraient à ces citoyens d'échapper à la légitime sanction des lois lorsqu'ils se rendent eux-mêmes coupables de crimes ou de délits »*, déclare l'exposé des motifs, il s'agit d'*« assurer la protection des sources d'information des journalistes professionnels et des directeurs de publication »*.

Rappelons que, devant l'Assemblée nationale vendredi dernier 27 janvier, M. Georges Filloud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a précisé que ce problème *« sérieux et grave »* était à l'étude *« depuis des mois »* par ses services, mais qu'aucun débat n'a encore eu lieu à ce sujet au sein du gouvernement.

● *Grève à* La République du Centre. – *La République du Centre*, quotidien édité à Orléans et diffusé sur trois départements, n'a pas paru mardi 31 janvier pour le deuxième jour consécutif, en raison d'une grève de la rédaction observée à l'appel de la section du Syndicat national des journalistes. Cet arrêt de travail vise à protester *« contre le refus d'embauche d'une jeune journaliste à la rédaction locale d'Orléans au terme de sa période d'essai de trois mois »*. La direction, après avoir précisé lundi soir qu'elle *« ne reviendrait pas sur sa décision »*, a pris cependant l'engagement d'élaborer un projet rédactionnel, soumis aux journalistes en février.

● *Grève à Radio-Belfort.* – Les animateurs de Radio-Belfort, radio décentralisée de Radio-France, en grève le 30 janvier, ont reconduit leur mouvement le 31 janvier à l'appel de la CFDT et du Syndicat unifié des personnels artistiques de radiotélévision (SUPART). Ce mouvement est motivé par le refus du directeur de la station de renégocier le contrat de certains animateurs, dont le temps de passage à l'antenne a été réduit par une nouvelle grille de programmation. Un programme minimum est assuré.

● *M. Rousselet, président de Canal-Plus.* – Le conseil d'administration de Canal-Plus, la quatrième chaîne de télévision payante, s'est réuni pour la première fois le 30 janvier. Il a élu à sa présidence M. André Rousselet, président d'Havas.

● *Débuts de la publicité régionale à FR 3-Aquitaine.* – La station FR 3-Aquitaine a diffusé, lundi 30 janvier, ses premiers messages de publicité. La station bordelaise emboîte ainsi le pas à celle du Nord-Pas-de-Calais, qui avait commencé au mois de janvier (*le Monde* du 9 décembre 1983). Dans une lettre adressée aux syndicats patronaux de la presse, M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, a rappelé que l'expérience de publicité conduite sur deux ans se faisait en concertation étroite avec la presse régionale.

# RADIO-TÉLÉVISION

## Mardi 31 janvier

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Politiques : Edmond Maire.**
M. Edmond Maire répond aux questions de quatre jour-
M. Tardieu (*le Nouvel Economiste*) ; P. Gal-
nalistes : M. Tardieu (*le Nouvel Economiste*) ; P. Gal-
lard (*Ouest-France*), G. Wasserman (*Révolution*) et
notre collaborateur A. Lebaube.

**21 h 35 Les grandes expositions : Raphaël et l'art français.**
de J. Plessis.
*Premier volet. Aux sources de Raphaël. Ses dessins, ses toiles, ses fresques sur des commentaires de S. Beguin, conservateur en chef du département des peintures.*

**22 h 5 Café-théâtre : Apocalypse na.**
D'Eric Assous, mise en scène P. Jacob, réal. B. Deflandre, avec M. Cremade, N. Betnotman.
*Une satire de la guerre, jouée par un trio hétéroclite qui se métamorphose en une vingtaine de personnages.*

**23 h 20 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2



**20 h 40 Cinéma : El Dorado.**
Film américain de H. Hawks (1967), avec J. Wayne, R. Mitchum, J. Caan, M. Carey, C. Holt, R.-G. Armstrong (Red.).
*Un shérif alcoolique, un aventurier handicapé et un jeune homme qui joue du couteau, mais ne sait pas se servir d'un fusil, luttent contre des tueurs dans une ville de l'Ouest. Les situations et les personnages rappellent* Rio Bravo, *mais Hawks a refait ce western en apportant beaucoup d'humour aux scènes d'action. Le film est drôle, optimiste, avec des héros et des héroïnes pittoresques.*

**22 h 45 Concours 1983 : chefs-d'œuvre en péril.**
de P. Lagarde.
*Une série de reportages sur les lauréats du concours « Chef-d'œuvres en péril ».*

**23 h 30 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 35 Cinéma : Le Grand National.**
Film américain de C. Brown (1944), avec E. Taylor, D. Crisp, A. Revere, M. Rooney, A. Lansbury.
*Une famille anglaise du Sussex recueille un ancien jockey. Il aide la fille (toute jeune) de la maison à entraîner un cheval pour une course hippique, « le Grand National ». Film pour enfants et familles dans la tradition de la MGM de l'époque. Elisabeth Taylor, âgée de douze ans, y est la partenaire de Mickey Rooney, qui a toujours l'air d'un adolescent.*

**22 h 35 Journal.**

**22 h 55 Parole de régions.**
*Ambitions, projets, de FR 3 Rhône-Alpes-Auvergne. Toujours sur le thème de la montagne, l'envers du décor, la vie d'une station, les métiers, les conditions de travail.*

**23 h 5 Prélude à la nuit.**
Stabat Mater Dolorosa, *de Palestrina, par le groupe vocal de France, dir. M. Tranchant.*

### FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

**17 h 5 Forfaitures,** film de M. L'Herbier (avec L. Delamare, E. Francis, S. Bataille, M. Sologne, V. Francen...)
**18 h 39 Court-métrage : Voies aériennes.**
**18 h 55 Gil et Julie.**
**19 h Informations.**
**19 h 35 Fortune.**
**19 h 50 Le tour du monde en quatre-vingts jours.**

### FRANCE-CULTURE

**20 h** Dialogues : Roman, histoire, psychanalyse : une histoire de famille, avec E. Roudinesco et R. Camus.
**21 h 15** Les musiciens français contemporains : Jean-Jacques Werner.
**22 h 30** Nuits magnétiques : la permission de minuit.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30** Concert : (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : *Don Juan*, poème symphonique de R. Strauss ; *Concerto pour flûtes, cordes et cymbales*, de Matthus ; *Symphonie n° 1*, de J. Brahms, par l'Orchestre symphonique de Berlin, direction H.-P. Frank.
**22 h 30** Fréquence de nuit : Haendel, Hindemith ; à 23 h 10, Jazz-club (en direct du « Mécène »).

## Mercredi 1er février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**13 h Journal.**
**13 h 35 Un métier pour demain.** *Photographe.*
**13 h 50 Vitamine.**
*Un patchwork de petits sujets qui vont du gruyère au zèbre en passant par des dessins animés aux jeux vidéos. A 15 h 40. Peinture fraiche propose un reportage sur Cueco. Cueco, le peintre des chiens, de l'herbe, découvert par des enfants au milieu d'un fouillis végétal : un vrai jeu de piste.*
**16 h 40 Jouer le jeu de la santé.**
**16 h 45 Temps X.**
**17 h 40 Les infos.**
**17 h 55 Jack spot.**
**18 h 15 Le village dans les nuages.**
**18 h 40 Variétoscope.**
**18 h 55 7 heures moins cinq.**
**19 h Météo première.**
**19 h 5 Emissions régionales.**
**19 h 40 Les petits drôles.**
**19 h 53 Tirage de la loterie nationale.**
**20 h Journal.**
**20 h 30 Tirage du loto.**
**20 h 35 Feuilleton : Dallas.**
*Coup bas, coups de pied, la « famille » Ewing se déchire allégrement.*
**21 h 25 Saga.**
Magazine des sciences, de M. Tréguer.
*Le magazine de Michel Tréguer prend un nouveau visage, il change d'horaire et de durée, s'ouvre à tout le champ de la connaissance — des connaissances — de leurs histoires, applications, résonances : utilise, si besoin est, mise en scène et comédiens. Une émission à séquences et à facettes qui parle de choses réputées difficiles de manière imaginative.*
**22 h 55 Les grandes expositions : Raphaël et l'art français.**
Deuxième partie par J. Plessis.
*L'influence de Raphaël aux dix-huitième et dix-neuvième siècles.*
**23 h 25 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.**
**13 h 50 Les carnets de l'aventure.**
*Ponape, île volcanique en plein Pacifique.*
**14 h 25 Dessins animés.**
**15 h Récré A 2.**
**17 h 25 Platine 45.**
*Avec Ertha Kitt, Armand Duchien, Frankie Goes To Hollywood, Mathilde Santing, Eurythmics.*
**18 h Divertissement : On fera mieux la prochaine fois.**
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Série Aéroport : Le ciel et le feu.**
Proposé par la communauté des télévisions francophones et la télévision suisse romande. Scénario D. Gouverneur, réal. R. Burckhardt.
*6 septembre 1970. Des commandos du FLP détournent quatre long-courriers sur un désert de la Jordanie. L'opération vise à forcer l'attention du monde sur le drame que représente pour un peuple son exclusion de la scène politique. Les cent cinquante-cinq occupants du DC-8 se trouvent brusquement confrontés aux fedayin. Après une semaine, quelques otages disséminés découvrent les réalités de cette guerre. Le scénario de ce film est fondé sur les témoignages recueillis auprès des acteurs de cette aventure.*
**21 h 55 Cinéma-cinémas.**
Magazine de M. Boujut, A. Andreu et Cl. Ventura.
*Pour la première fois, l'équipe de Cinéma-cinémas consacre une émission entière à un cinéaste, à l'occasion de la sortie prochaine à Paris de cinq films d'Alfred Hitchcock. On fait confiance, ce magazine est toujours un plaisir fin.*
**22 h 55 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**17 h Télévision régionale.**
*Programmes autonomes des douze régions.*
**19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
**20 h 5 Les jeux.**
**20 h 35 Portrait : Elia Kazan, outsider.**
D'A. Tresgot et M. Ciment.
*Sélectionné au Festival international du film, section « Un certain regard », en 1982. Dirigé par Annie Tresgot et photographié par Michel Brault; Elia Kazan a été filmé sur une période de trois semaines à New-York, à Long-Island et dans le Connecticut. Le réalisateur discute avec Michel Ciment des diverses étapes de sa carrière, de son engagement politique et de ce qu'ont représenté pour lui ses deux épouses, Molly d'abord, puis Barbara Loden, tour à tour comédienne et cinéaste. Portrait grandeur nature d'un homme toujours passionné.*
**21 h 25 Journal.**
**21 h 45 Feuilleton : Exil.**
De R. Müller et E. Günther, d'après L. Feuchtwanger. Réal. E. Günther, avec K. Löwitsch, L. Martini.
*Cinquième épisode. Le complot tramé contre le journal le* Pariser Nachrichten *commence à porter ses fruits.*
**22 h 40 Parole de régions.**
*Ambitions, projets de FR 3 Rhône-Alpes-Auvergne, sur le thème de la montagne, l'isolement en moyenne montagne (vie au quotidien, école, transports, élevage...)*
**22 h 50 Prélude à la nuit.**
Suite liturgique, *d'A. Jolivet, par les Solistes de Marseille, dir. D. Erlih.*

### FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

**17 h 5 Dans les mains du magicien.**
**17 h 12 Belle et Sébastien** (dessin animé).
**18 h 5 Renart** (d'après le *Roman de Renart*).
**18 h 30 Vie régionale.**
**18 h 55 Gil et Julie.**
**19 h Informations.**
**19 h 35 Fortune.**
**19 h 50 Le tour du monde en quatre-vingts jours.**

### FRANCE-CULTURE

**9 h 7** Matinée des sciences et des techniques.
**10 h 45** Le livre, ouverture sur la vie.
**11 h 2** Musique : la belle œuvre ; *Elektra*, de R. Strauss (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
**12 h 5** Agora.
**12 h 45** Panorama.
**14 h** Sons.
**14 h 5** Un livre, des voix : *Histoire d'enfant*, de P. Handke.
**14 h 47** L'école des parents et des éducateurs : La politique expliquée aux enfants.
**15 h 2** Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Villeurbanne ; à 15 h 35, les cosmologies ; à 16 h 10, science-hebdo ; à 16 h 20, science à l'infinitif ; à 17 h, raison d'être.
**18 h 30** Feuilleton : les Ethiopiques.
**19 h 25** Jazz à l'ancienne.
**19 h 30** Perspectives scientifiques : linguistiques fantastiques.
**20 h** La belle œuvre : *Elektra*, de R. Strauss.
**22 h 30** Nuits magnétiques.

### FRANCE-MUSIQUE

**8 h 12** Magazine.
**9 h 5** D'une oreille l'autre : Œuvres de Sibelius, Janacek, Gibbons, Carissimi, Haydn.
**12 h** Avis de recherche.
**12 h 35** Jazz : Les aventures de Sydney Bechet.
**13 h** Opérette magazine.
**13 h 30** Jeunes solistes : Œuvres de d'Anglebert, Froberger, Forqueray, par I. Piveteau (clavecin).
**14 h 4** Microcosmos : Rubriques habituelles.
**17 h 7** Histoire de la musique.
**18 h** L'imprévu.
**19 h 5** Concert : Œuvres de Leclair, Rossini, Roussel, Vitali, par l'Orchestre de chambre de Bernard Thomas.
**20 h** Les chants de la terre.
**20 h 30** Concert : Musique pour violon et orchestre, « Liebeszauber », musique pour orchestre de Stephan par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. H. Zender, sol. H. Mailer, D. Fischer-Dieskau.
**21 h 30** Cycle acousmatique.
**22 h 30** Fréquence de nuit : La musique et le corps.

## TRIBUNES ET DÉBATS

**MARDI 31 JANVIER**

— *M. Jean-Pierre Chevènement*, chef de file du CERES, est invité à un spécial « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

# LE CARNET DU Monde

## Naissances

— M. Pierre CORNUT-GENTILLE et Mme, née Sylvie GASTON-BRETON, Dorothée, sont heureux d'annoncer la naissance de

**Aurélien.**

Paris, le 24 janvier 1984.

— Le docteur Etienne LABEYRIE et Mme, née Hélène HUMBERT, Sabine, Hadrien et Marc-Antoine, ont la joie d'annoncer la naissance de

**Paul-Emile,**

le 19 janvier 1984.

25, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.
Pantagnan, Aire-sur-l'Adour.

## Décès

— M. Pierre Boutin,
M. et Mme Pierre Chambon,
M. et Mme Paul Boutin,
Le docteur et Mme Yves Bachelet
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Pierre BOUTIN,**
**née Suzanne Chambon,**

survenu à Paris le 18 janvier 1984 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 23 janvier, à Saint-Jean-de-Monts (Vendée).

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Albert-Sorel,
75014 Paris.
29, avenue Paul-Adam,
75017 Paris.
21, rue Valserres,
05100 Gap.

— La société SODAME (filiale du groupe Thomson-Brandt) s'associe à la douleur de la famille et des amis de

**M. Guy**
**FAVIER de LACHOMETTE,**

décédé le 23 janvier 1984.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

M. Favier de Lachomette était cofondateur de la SODAME et y a exercé pendant un temps les fonctions de président-directeur général.

— On nous prie d'annoncer le décès du

**baron PÉRIER**
**de FÉRAL de SCHWARZ,**
consul général de France,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de la valeur militaire,
chevalier de l'ordre souverain de Malte,

survenu, le 29 janvier 1984, à l'âge de quarante-neuf ans, à Oran (Algérie).

La messe d'inhumation sera célébrée le mercredi 1er février 1984, à 11 h 30, en l'église de Parfouru-sur-Odon (Calvados).

De la part de
La baronne Périer de Féral de Schwarz
et ses enfants Aude et Isaure,
La baronne Périer de Féral de Schwarz, née Parfouru,
La comtesse René du Laz,
Le baron et la baronne Géraud Périer de Féral de Schwarz,
Le baron et la baronne Bertrand Périer de Féral de Schwarz,
Le comte et la comtesse Jean d'Aigneaux,
La comtesse Bertrand de Pontal,
Le comte et la comtesse Henry du Laz,
Le comte et la comtesse Olivier du Laz,
Le comte et la comtesse Geoffroy du Laz,
Le baron et la baronne de Lacger,

P.F. Lemerre, Villers-Bocage,
Tél. : (16-31) 77-01-16 — 77-10-10.

— Mme Jean Goubert,
Pascale et Laurence Goubert,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean GOUBERT,**
docteur en droit,
diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancien secrétaire général du Conseil de Paris,

leur époux et grand-père,
survenu, le 27 janvier 1984, dans sa soixante-quinzième année, à Nogent-sur-Marne.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 1er février 1984, à 15 h 30, en l'église Saint-Saturnin de Nogent-sur-Marne, 132, Grande-Rue, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Perreux-sur-Marne dans l'intimité familiale.

On y associera le souvenir de son fils,

**André,**

décédé il y a quatorze ans.

16, avenue Duvelleroy,
94130 Nogent-sur-Marne.

[M. Jean Goubert était entré en 1934 à la préfecture de la Seine comme rédacteur à la direction générale des affaires financières. En 1945, il entre au secrétariat des assemblées de Paris. De 1965 à 1970 il dirige le cabinet du rapporteur général du budget de la ville, successivement M. Griotteray et M. de La Malène. En 1970 il est nommé secrétaire général du Conseil de Paris jusqu'à sa retraite en 1974.]

— M. et Mme René Adida,
M. et Mme Claude Barbier,
M. et Mme Jacques Jarrin
et leur fils,
Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Elie KALFON,**

survenu à Nice, le 29 janvier 1984, dans sa quatre-vingt-douzième année.

L'inhumation aura lieu le 1er février 1984, à 14 h 30, au cimetière de Ris-Orangis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Denis Keen,
Peter, François et Michel Keen,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Winifred KEEN,**

survenu, le 24 janvier 1984, à Brighton (Angleterre).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 27 janvier 1984.

— Sœur Martin,
dominicaine des pauvres,
Christine de Larminat,
M. et Mme Guy de Larminat
et leurs enfants,
M. et Mme Hubert de Larminat
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du

**Père Renaud DE LARMINAT,**

survenu le 29 janvier 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 2 février 1984, à Thésée-la-Romaine (Loir-et-Cher).

— Mme Pierre Orbeck,
Le professeur et Mme Jean Lubetzki,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Kaplan
et son fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Jacques LUBETZKI,**
**née Andrée-Jeanne Levy,**

survenu, le 27 janvier 1984, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Georges Marianne, son époux,
Jacques, Daniel et Thérèse,
ses fils et belle-fille,
Astryd et Xavier,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Georges MARIANNE,**
**née Marthe Moyse,**

survenu, le 28 janvier 1984, au Lamentin (Guadeloupe).

Les obsèques ont eu lieu le 29 janvier 1984.

Monnier 97 129,
Lamentin (Guadeloupe).

— Annie Zwobada a le chagrin d'annoncer la mort de

**Jacques MODIANO,**

son frère.

L'enterrement a eu lieu à Boullay-les-Deux-Eglises, dans la plus stricte intimité.

— Mlle Laurence Résillot
a la douleur de faire part du décès de sa mère,

**Mme veuve André RÉSILLOT,**
**née Christiane Gagne,**

survenu dans sa soixantième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*



— M. Claude Ridet,
son époux,
M. et Mme Bernard Ridet
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Ridet,
M. et Mme Marc de Montalembert-d'Essé
et leurs enfants,
ses enfants,
M. et Mme Demeulenaere
et leur fille,
M. et Mme Jean-Jacques Boisseau
et leur fille,
ses sœur et neveu,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Claude RIDET,**
**née Monique Caudron,**

survenu en son domicile, le 30 janvier 1984, dans sa soixante-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 2 février 1984, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour

**Edouard RODRIGUES.**

Il nous a quitté le 22 janvier 1984 de sa maison d'Aups et a été incinéré comme il le souhaitait.

Cet avis tient lieu de faire-part.

L'Enclos 83630 Aups.
81, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

— M. et Mme Jean-Louis Signorino,
M. et Mme Jean-François Signorino,
ses enfants,
M. Bernard Signorino,
Mme Pierre Bluzet,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. Jean-Louis Thamin,
Les familles Bluzet, Coindreau, Barthelemy et Cerbeland,
Et tous ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Louis SIGNORINO,**
directeur général
de la Société française d'assurances pour favoriser le crédit (SFAFC)
jusqu'en 1970,
administrateur depuis 1958,

survenu, le 20 janvier 1984, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Le service religieux, suivi de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille, a eu lieu le 27 janvier 1984 dans l'intimité familiale.

20, avenue Yves-du-Manoir,
75017 Paris.

22, rue de Lourmel,
75015 Paris.

[Ingénieur des travaux publics, Louis Signorino avait été directeur de la production (1945-1958) puis administrateur de la Société française d'assurances pour favoriser le crédit, avant d'accéder au poste de directeur général, en 1959. Il était également administrateur de la Caisse franco-néerlandaise de cautionnement et de LOCA-PME.]

— M. et Mme Serge Witta,
M. et Mme Jacques Witta,
M. et Mme Alain Montrobert,
Ses parents, ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Jeanne WITTA-MONTROBERT,**

le 29 janvier 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 2 février 1984, à 11 h 30, au cimetière d'Achères-la-Forêt (Seine-et-Marne).

## Anniversaires

— En ce quinzième anniversaire de sa disparition accidentelle, une pensée d'affectueux souvenir est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé la bonté et la gentillesse de

**Marianne Annie VILLOUTREIX,**
**née Bureau.**

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 83,00 | 98,44 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 25,00 | 29,65 |
| IMMOBILIER | 56,00 | 66,42 |
| AUTOMOBILES | 56,00 | 66,42 |
| AGENDA | 56,00 | 66,42 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 184,00 | 194,50 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col.* | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 47,00 | 55,74 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,60 |
| IMMOBILIER | 36,00 | 42,70 |
| AUTOMOBILES | 36,00 | 42,70 |
| AGENDA | 36,00 | 42,70 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



## DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

### directeur de production agro-alimentaire

**240.000 F**

Notre client est un des premiers groupes agro-alimentaires français. Nous recherchons le Directeur de Production d'une de ses filiales (1 milliard de C.A.). Rendant compte au Directoire de la Société, cet homme est chargé de diriger, d'animer et de gérer l'ensemble de l'outil industriel de l'entreprise (+ de 200 personnes). Agé de 30 ans minimum, il possède une bonne formation technique, une expérience et des compétences confirmées en matière de fabrication, gestion de production dans l'agro-alimentaire. L'importance et le dynamisme du groupe offrent des perspectives de carrière particulièrement intéressantes pour un homme compétent, dynamique et capable de communiquer à tous les niveaux de direction. La plus grande discrétion dans l'examen des candidatures est assurée.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 1112-M à I.C.A. - 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

**I.C.A.** International Classified Advertising NEW YORK PARIS

---

### MAIRIE DE GOUSSAINVILLE

(VAL-D'OISE)

recrute

### SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Libre immédiatement.
Expérience souhaitée.
Connaissances en droit public indispensables.

Adresser C.V. à Madame le Maire
Mairie de GOUSSAINVILLE 95190.

---

**Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.**

---

## SOLVING

*Management Consultants*

recherche

### CONSULTANTS DE HAUT NIVEAU

pour les associer à ses missions dans les groupes européens :
- étude des stratégies de développement
- organisation générale des structures
- amélioration de la performance des fonctions R & D, commerciales, logistiques, administratives.

Nous souhaitons rencontrer :

des ingénieurs (X, Centrale, Mines, Télécom...), HEC, MBA, MS, Ph D... dont la formation initiale est valorisée par :
- une personnalité de tout premier plan :
- un profil d'organisateur,
- grande rigueur intellectuelle et forte capacité de travail,
- excellente aptitude à communiquer et à promouvoir le changement,
- une expérience professionnelle réussie.

**pour les seniors consultants :**
au moins 7 à 8 ans d'expérience concrète : participation à des projets majeurs ; **aptitudes et autonomie de DIRECTEUR.**

**pour les consultants :**
une première expérience industrielle ou commerciale.

Les missions que nous confierons à ces candidats de valeur, ambitieux et motivés, leur ouvriront de grandes possibilités de développement.
Il est également recherché des candidats de nationalité anglaise, italienne, espagnole, allemande, néerlandaise.



Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à : SOLVING *Management Consultants*
2, avenue de Messine, 75008 Paris.

---

**260.000**
+ Intéressement aux résultats

### Directeur d'agence

- Vous avez l'expérience de la gestion immobilière
- Vous êtes domicilié à Strasbourg ou vous aimeriez vivre dans cette ville
- Vous êtes né gagnant
- Vous aimez relever les défis
- Vous aimeriez prendre en main une entreprise, comme s'il s'agissait de la vôtre
- Vous souhaitez que votre carrière soit à la mesure de votre envergure

**Vous nous intéressez.**
Important Administrateur de Biens, nous souhaitons en effet accueillir, pour notre agence d'Alsace, un candidat dont le profil est celui d'un généraliste, d'un Chef d'Entreprise (formation Sup de Co, ESSEC... de préférence).
Adresser lettre man. et CV sous réf. 3623 à notre Conseil

**ID** IMPACT DEVELOPPEMENT
Monceau Commercial Building
38 rue de Lisbonne 75008 Paris

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

publival

---

### Une nouvelle "génération" pour votre carrière : la création d'une direction technique

Audilex Produits

Filiale d'un groupe important, AUDILEX Produits, société de services et de conseils en informatique, recherche pour participer à son évolution actuelle, un informaticien d'expérience (7 à 8 ans) qui connaisse bien notre activité : le développement des logiciels pour matériel IBM 36 et 38.

En collaboration avec le Directeur Général, il définira les modalités de fonctionnement du poste de **Directeur Technique** à créer et qui deviendra le second de l'organigramme.

Il sera l'initiateur des solutions techniques adéquates traduites en termes de moyens et de délais, le point d'appui de nos commerciaux dont il avalisera, au plan technique, les propositions commerciales et l'animateur d'une équipe de 20 personnes qui devrait rapidement augmenter.

Des perspectives de développement peuvent être offertes à moyen terme au sein du groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à AUDILEX PRODUITS, 123, rue du Château 92100 BOULOGNE.




Conseils, applications, ingénierie en informatique.

Plain Champs

---

**L'A.N.T.**
**Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer**
**Recrute (H. F.)**
**LE DIRECTEUR D'UN CENTRE INTÉGRÉ DE FORMATION, D'ACCUEIL ET D'ANIMATION CULTURELLE**

**Missions :**
- animation et direction technique générale,
- animation d'une équipe pédagogique,
- conception d'une politique générale de formation professionnelle, d'hébergement et d'actions innovantes, notamment dans le domaine culturel et inter-culturel,
- responsabilité d'animation et de gestion du personnel,
- insertion du centre dans le contexte régional et local.

**Formation et expérience demandées :**
- diplôme universitaire ou DEFA + expérience de gestion, de formation, d'animation de 5 ans minimum.

**Rémunération annuelle :**
- en fonction expérience.

**Localisation du poste :** Hérault. 25 km de Béziers.

La pratique des relations avec le public originaire des DOM-TOM est un atout.

Adresser C.V. détaillé et lettre de motivation manuscrite au service du personnel de l'A.N.T., 3, rue de Brissac, 75004 PARIS.

---

M. J. D'ACHÈRES (78) recherche

### UN DIRECTEUR ANIMATEUR

Exp. et formation à l'animation exigée. Envoyer C.V. à M. R. SIMON, 91, rue de St-Germain, 78260 ACHÈRES.

---

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

**296-15-01**

---



Région Ile de France, société classée parmi les meilleurs performeurs français, filiale d'un grand groupe international recherche

### DIRECTEUR FINANCIER

30-35 ans, il a une expérience confirmée en matière de :
- comptabilité générale et analytique, française et américaine,
- budget et reporting,
- management informatique.

Il maîtrise bien la langue anglaise. Dépendant directement de la direction générale ce poste offre d'importants développements.

Rémunération attractive liée à la fonction et à l'expérience du candidat.

Envoyer C.V. manuscrit + photo s / réf. 10450 à
**PIERRE LICHAU S.A., BP 220,**
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

---

### DIRECTEUR COMPTABLE

**(92) NEUILLY**
**Groupe d'Agences de Publicité en pleine expansion (+ 60 % par an)**
**35 personnes - CA : 30 millions — marge brute : 50 %**
recherche d'urgence son

### FUTUR DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

Collaborateur direct du Chef d'Entreprise, il assurera en toute autonomie :
- la supervision de la comptabilité générale et analytique avec deux comptables,
- le suivi de la trésorerie et le contrôle de gestion,
- les déclarations sociales, fiscales et l'établissement du bilan.

Ce poste, qui comporte de réelles perspectives d'avenir, devrait convenir à un jeune praticien de la comptabilité (DECS) possédant une grande souplesse d'esprit, le goût des contacts, des talents d'animateur et désireux d'évoluer avec l'Entreprise.

Très familiarisé avec l'informatique, il devra, en outre, participer à sa mise en place sur IBM 23.

*Si ce poste vous intéresse, envoyez rapidement à notre Conseil une lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions, sous réf. 149/M.*




JB SENTIS CONSULTANTS
6, rue Saulnier 75009 PARIS

COFAP



**emplois internationaux** (et départements d'Outre-Mer) — **emplois internationaux** (et départements d'Outre-Mer) — **emplois internationaux** (et départements d'Outre-Mer)

# A la conquête de l'Amérique pour vendre des matériaux nobles

## U.S.A.




NORD

Nous sommes une entreprise moyenne française performante et mondialement connue car nous avons toujours eu une activité exportatrice. L'augmentation de nos ventes en Amérique du Nord depuis 3 *ans et les perspectives du marché américain nous amènent à créer* une implantation aux U.S.A.

L'homme que nous recherchons commercialisera une panoplie de produits européens de haut de gamme destinés à l'industrie du second œuvre du bâtiment (marbre).

Il sera investi d'une *double mission* :
- animer et développer un réseau de grossistes,
- promouvoir des produits exclusifs auprès des architectes et prescripteurs du bâtiment.

Après s'être imprégné pendant quelques mois de notre métier et de *l'esprit-maison, il partira pour les U.S.A. où il sera basé.*

Seul au départ, *il aura de nombreux déplacements à effectuer* dans ce vaste pays. Par la suite, nous envisageons de créer une société de droit américain dont il sera l'animateur. *Nous souhaitons* confier cette création de poste à un véritable manager, commercial avant tout, ayant impérativement une expérience de plusieurs années de vie et d'affaires aux U.S.A.

*Parfaitement bilingue français-anglais,* ce pionnier devra être suffisamment autonome pour pouvoir se gérer lui-même et subvenir aux *problèmes de la vie de tous les jours d'une petite société. La rémunération,* très ouverte, dépendra des compétences présentées. Un intéressement aux résultats est envisagé.

Adressez votre candidature sous la référence 2158/LM à notre Conseil Daniel LANDEAU qui l'étudiera avec une totale discrétion.

**HAY Managers** 50, bd de Paris - 59100 ROUBAIX - Tél. : (20) 73.71.70



**DIRECTIONS . DIRECTIONS**
Fonctions Nationales et Internationales




Un des leaders mondiaux dans le revêtement sols et murs et la transformation des matières plastiques, un groupe international réalisant un C.A. de 4,3 Md F Français (1,7 à l'étranger) employant *9.200 personnes (2.100 à l'étranger)*, un outil industriel puissant doté du matériel le plus performant et utilisant des technologies nouvelles, une politique produits agressive, *des marchés internationaux* : revêtements sols, et murs, mobilier de salle de bains et de jardin, manutention, pièces pour l'automobile.

recherche pour sa

**DIVISION REVETEMENT**

# DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET DE GESTION

de l'Usine de Sedan (1.000 personnes), spécialisée dans la fabrication *de revêtements de sols et de murs* (textiles et plastiques).

Rattaché au Directeur de l'Usine, son rôle consistera à :

- Elaborer la politique de gestion à appliquer en matière de logistique des produits finis, informatique, contrôle *de gestion, comptabilité fournisseurs et services* généraux,
- Assurer la mise en œuvre de cette politique et le bon *fonctionnement des Services qui lui sont rattachés* (150 personnes) dans des conditions d'efficacité et de rentabilité optimales,
- *Rechercher* toutes améliorations administratives ou logistiques,

Ce poste "clé" de forte responsabilité, impose compétence professionnelle, sens des réalités quotidiennes, *rigueur* et goût d'entreprendre.

Il sera confié à un Ingénieur ayant *une formation* complémentaire en gestion (I.C.G. ou équivalent) et possédant de solides connaissances en Informatique; *une expérience industrielle réussie de 5/7 ans est* indispensable.

Le titulaire actuel de ce poste, appelé à d'autres fonctions dans le Groupe, assurera la mise au courant.

**Les dossiers de candidature avec C.V. manuscrit et photo sont à adresser sous référence 920 à la DIRECTION DES RELATIONS SOCIALES.**




20,BD DU PARC 92521 NEUILLY CEDEX - FRANCE

Curriculum

A et M - ENSI...

# DIRECTEUR D'UNE USINE DE 300 PERSONNES

Nous sommes une PMI, appartenant à un groupe multinational, **fabriquant et commercialisant des articles de papeterie.** Notre PDG crée le poste de Directeur d'usine pour développer la production et le service clients.

* L'HOMME: *ingénieur A et M,* ENSI *ou équivalent, il aura une expérience in*dustrielle (10 ans) avec un véritable goût pour la production mais sera aussi un homme de décision et de *communication. Une formation complémentaire du* type IEA ou IFG est souhaitable, de même que la connaissance de l'anglais.

* LA SITUATION: il sera "le patron" de son unité et déterminera les investissements et les études à faire pour atteindre les objectifs définis.

Nous vous remercions d'adresser CV manuscrit, photo et rémunération actuelle en rappelant sur *l'enveloppe la référence* 47711 à PROJETS 12, *rue des* Pyramides 75001 Paris qui fera suivre en toute discrétion. Un dossier complet vous sera remis sur demande.

# DIRECTEUR GENERAL

**BANLIEUE SUD-EST**
**Importante Société de Fabrication d'éléments préfabriqués**
140 personnes — C.A. 50 *millions*
**Filiale d'un puissant Groupe de Travaux Publics, recherche d'urgence son**

# DIRECTEUR GENERAL

De formation supérieure (Mines, Ponts, AM,...) la candidat retenu devra assumer, en toute *autonomie,* la Direction *effective* de l'Entreprise et *aura en charge tout spécialement* :
- la promotion et le suivi commercial,
- le contrôle technique et administratif,
- *la gestion financière et les budgets.*

Ce poste s'adresse à un praticien du bâtiment possédant déjà *une expérience réussie dans* ce secteur d'activité, ayant le sens du management et désireux d'évoluer au sein d'un groupe en expansion.

*Une rémunération attractive saura motiver un élément de valeur.*

*Si ce poste vous intéresse, envoyez rapidement une lettre manuscrite avec C.V. et photo, sous réf. 148/ M à notre Conseil qui étudiera votre candidature en toute confidentialité.*



**JB SENTIS CONSULTANTS**
6, rue Saulnier 75009 PARIS

COFAP

# cadres de gestion




**Casablanca**

ROYAL AIR MAROC souhaite renforcer ses structures et recherche des diplômés de **nationalité marocaine** pour les domaines suivants :

| | |
|---|---|
| **finance** | *Réf.10471/M* |
| **contrôle de gestion** | *Réf.10472/M* |
| **comptabilité** | *Réf.10473/M* |
| **gestion du personnel** | *Réf.10474/M* |

Les candidats sont des débutants ou ont déjà une première expérience professionnelle acquise si possible en entreprise internationale, cabinet d'expertise comptable, d'audit, etc. Ils sont diplômés de l'enseignement supérieur (exemple : Ecole de gestion et DECS; Ecole d'ingénieur complétée par une formation de gestion).

Lieu de travail : Casablanca. Les premiers entretiens auront lieu à Paris.

*Ecrire avec CV. et prétentions en précisant la référence du poste à M. Besson. Sema-Sélection :* **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

**sema selection** Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

# GABON RECRUTE

## PROFESSEURS ET INSTITUTEURS

**Le ministère de l'Education nationale de la Républque gabonaise recherche pour la rentrée 1984-1985 :**

### PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

P.E.G.C. licenciés, maîtrises et certifiés pour enseignement 2e degré *général et technique* en mathématiques, physique-chimie, sciences naturelles, enseignement manuel et technologique, *français,* espagnol dans lycées et collèges, capitale et province. Aucune candidature reçue en anglais, philosophie, histoire et géographie.

### PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Ingénieurs, B.P. + expérience, B.T.S., D.U.T., C.A.E.-C.E.T., C.A.P.E.I., *expérience* professionnelle ou pédagogique de 3 ans minimum dans les spécialités :
- Construction *métallique* ;
- Mécanique automobile ;
- Mécanique entretien ;
- Electromécanique ;
- Construction mécanique (dessin industriel) ;
- Dessin du bâtiment ;
- Froid, climatisation ;
- Electronique ;
- Plomberie, installations sanitaires (B.P. + expérience) ;
- Secrétariat (B.T.S. *minimum*).

### INSTITUTEURS

Normaliens titulaires du C.A.P. primaire, pour enseignement du 1er degré.

Avantages pour tout personnel : logement assuré, soit hôtel tout confort, soit appartement meublé, suivant possibilités ; avantages familiaux et sociaux, voyage vacances tous les ans.

Salaire mensuel brut pour ancienneté d'exercice de 5 ans après obtention diplôme (tout pays) le plus élevé, état *des services officiels à l'appui.*

| | |
|---|---|
| B.T.S ou D.U.T. | Indice 325 = 4.285 F |
| Instituteurs (C.A.P.) | Indice 325 = 4.285 F |
| Licenciés | Indice 325 = 4.285 F |
| P.E.G.C. - C.A.E.C.E.T. | Indice 350 = 4.535 F |
| Maîtrise | Indice 515 = 6.185 F |
| Certifiés | Indice 665 = 7.685 F |

Adresser candidatures AVANT LE 15 MARS 1984 à : SERVICE CULTUREL (Conseiller Pédagogique), AMBASSADE DU GABON, 26 bis, avenue Raphaël, 75015 PARIS.

Avec dossier comprenant : lettre manuscrite, curriculum vitae, 2 photos, copies certifiées conformes des diplômes universitaires, y compris le baccalauréat, copies certifiées conformes des états de services dans l'enseignement ou des certificats d'exercice certifiés conformes ; extrait de casier judiciaire (1) ; fiche familiale d'état civil (fiche individuelle d'état civil pour les célibataires) (1) ; certificat médical (1) ; copie certifiée conforme recto et verso de la carte d'identité ; déclaration sur l'honneur concernant la situation professionnelle des conjoints.

(1) *Originaux datant de moins d'un mois.*

Renseignements complémentaires par téléphone : 525-64-41.

Tous les *dossiers* sont à fournir *en double exemplaire.*

N.B. — Tout dossier non strictement conforme à l'annonce ou incomplet sera retourné à *l'expéditeur.*

## emplois internationaux

*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*



## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

**SOCIETE DE CONSTRUCTION DE METROS ET VOITURES VOYAGEURS EN ACIER INOXYDABLE**

2 USINES - 1.200 PERSONNES - 600 MF de CA
3 ANS DE COMMANDES EN CARNET
RECHERCHE

### SON CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE

*(Référence M.1.)*

Dans une première phase, il effectuera un audit des systèmes utilisés dans l'entreprise, pour :
- l'informatique de gestion financière,
- l'informatique de gestion de production,
- l'informatique graphique CAO.

Il proposera ensuite une solution à long terme définissant le Plan Directeur Informatique en gestion intégrée de tous les services de la Société. Ce Plan sera élaboré en harmonie avec la stratégie de décentralisation choisie par la Direction Générale.
Il établira les étapes conduisant de la situation actuelle à la situation cible.
Il prendra alors en mains la direction du service et mettra en place les hommes et les matériels qu'il aura choisis.
Le candidat est un ingénieur diplômé d'une Grande Ecole. Il peut se prévaloir d'une expérience réussie comme patron d'un service informatique. Il disposera d'un avantage significatif, s'il possède une expérience dans une industrie de produits à cycle de fabrication long.

### SON CONTROLEUR BUDGETAIRE

*(Référence M.2.)*

Sous la responsabilité du Chef de Service "Comptabilité Analytique et Contrôle de Gestion", ce cadre se verra confier les missions suivantes :
- Mise en place et suivi du tableau de bord
- En fonction des objectifs budgétaires, analyse et commentaires mensuels des résultats des différents départements (Directions Commerciale, Industrielle et fonctionnelles)
- Etablissement du recadrage budgétaire périodique
- Conseils pour l'amélioration des systèmes de gestion

Il est demandé pour cette fonction :
- Une formation supérieure et de gestion
- Une expérience de quelques années en contrôle de gestion
- Une connaissance de la micro-informatique et de l'informatique de gestion constituera un atout supplémentaire.

Ce poste (création) est évolutif.

### INGENIEURS DE FABRICATION

*(Référence M.3.)*

Deux ingénieurs pour participer à la mise en place des investissements déjà lancés pour chacun des ateliers

**ETIRAGE - DECOUPAGE - CISAILLAGE - PLIAGE**

L'objectif est d'assurer un programme de fabrication en forte croissance avec de nouveaux moyens et une nouvelle implantation industrielle.
Ces ingénieurs sont diplômés d'une grande école, débutants ou ayant acquis quelques années d'expérience.

Le lieu de travail de ces postes se situe dans le Sud de la Normandie.

Répondre à Nº 87094 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra avec CV, photo et prétentions.

---




POUR SON CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SITUÉ À LA GAUDE
PRÈS DE NICE PROPOSE

### DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS A DES

## INGENIEURS INFORMATICIENS

**débutants ou ayant une courte expérience.**
**Ils exerceront leur activité dans les domaines suivants :**

- protocoles
- programmes de contrôle
- commutation par paquets
- réseaux d'ordinateurs
- microcodes

Ces postes nécessitent une bonne connaissance de la langue anglaise. Ils peuvent impliquer des stages ou missions de longue durée en France ou à l'étranger, notamment aux Etats-Unis.

Ils permettent à des personnalités de valeur d'accéder à des responsabilités techniques et humaines de haut niveau, au sein de la Compagnie.

Envoyer votre candidature détaillée à PH. ROUGIER - Service du Personnel IBM FRANCE 06610 LA GAUDE, en mentionnant la référence II-01-1/2

MASH

---

Angers

## Ingénieur commercial

Société américaine créée depuis 7 ans, PRIME est mondialement connue sur le marché de la mini-informatique. Grâce à un investissement constant en matière de recherche (9 % du C.A.), nous nous situons, dans notre domaine, à la pointe de l'innovation technologique. Ainsi, nous attaquons actuellement le marché des réseaux et de la bureautique.
Avec 5 500 personnes dans le monde, nous commercialisons nos mini-ordinateurs auprès des grandes entreprises les plus performantes. 6 000 systèmes ont déjà été installés dans le monde, dont environ 220 en France.

Nous recherchons, pour notre agence située à Angers, un **ingénieur commercial**. Sous la responsabilité du chef d'agence, vous commercialiserez l'ensemble de nos produits et services sur le marché de la gestion et du scientifique.

Travaillant au sein d'une petite équipe, vous interviendrez auprès de **grandes entreprises sur un secteur couvrant la région Ouest et Sud-Ouest.**

Vous possédez une formation de type **Ecole Supérieure de Commerce** et avez un **bon niveau d'anglais.**

Votre **expérience réussie de la commercialisation de systèmes informatiques** dans une SSCI ou chez un constructeur, pendant 3 ans minimum, **ou une expérience commerciale dans un domaine de haute technologie** est indispensable pour mener à bien votre mission.

Nous vous offrons :
- une voiture de fonction.
- une formation importante en France et aux **Etats-Unis.**
- une rémunération très motivante (fixe + commissions).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à

**PRIME COMPUTER**
Direction des Relations Humaines
33, rue Fernand-Forest
92150 SURESNES.

**PRIME Computer**

MEDIA 84

---

## Jeune Ingénieur à fort potentiel

FUTUR RESPONSABLE UNITE PRODUCTION - 200 à 400 PERSONNES

**Région Rhône-Alpes :** dans le groupe international auquel nous appartenons, nous sommes connus pour la rigueur et la qualité de notre gestion. 2000 personnes, 3 établissements, 1 milliard de francs de C.A. dont plus de 60% à l'export, nous fabriquons et commercialisons des biens d'équipement aux applications industrielles et grand public. Nous proposons à un jeune ingénieur diplômé d'une grande école, âgé d'environ 28 ans, ayant acquis une première expérience, si possible dans un service entretien, d'être pour deux à trois ans le responsable des services entretien, travaux neufs et installations de notre usine principale, avant de prendre la responsabilité d'une unité complète de production. Sous l'autorité hiérarchique du Directeur de Production, il dirigera et organisera une équipe d'une cinquantaine de personnes, projettera les installations futures, favorisera l'adaptation du personnel aux nouvelles techniques, entretiendra l'esprit favorisant les mutations technologiques que nous voulons entreprendre pour maintenir notre avance. Nous offrons une fonction intéressante et formatrice au sein d'une équipe jeune et très soudée, d'importantes perspectives de carrière, une rémunération à la mesure de vos capacités et de votre expérience. Orion vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 401239 M en précisant, si vous le voulez, les sociétés auxquelles vous ne voulez pas que votre dossier soit transmis.

**35, rue du Rocher 75008 Paris**




AFCOREM

---

GENERAL ELECTRIC

GENERAL ELECTRIC PLASTICS FRANCE
Département Plaques et Films LEXAN®

**Un marché porteur et le sud de la France pour un INGENIEUR COMMERCIAL LYON**

Nos produits sont conçus et fabriqués dans notre usine de Hollande pour toute l'Europe.
Notre croissance est très rapide grâce à notre volonté d'innovation technique et d'adaptation aux besoins.
Ainsi présents dans de nombreux secteurs, nous comptons parmi nos réalisations : des cockpits d'hélicoptères, les cloisons de l'AIRBUS, des vitrages haute sécurité ..
Suite à une promotion interne, nous recherchons un bon tempérament commercial pour développer dans une très grande autonomie, nos ventes chez nos clients et prospects et animer notre réseau de distributeurs sur le sud de la France. Nous vous assurerons, bien sûr, une formation complète à nos produits.
Age d'une trentaine d'années, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur, de préférence d'une école d'ingénieur type A.M. ou Chimie et vous maîtrisez l'anglais. Votre première expérience commerciale (si possible dans la distribution de produits techniques) vous a appris à négocier à haut niveau et mettre en pratique vos réelles aptitudes à communiquer et convaincre. Vous appréciez la compétition et aimez la mobilité : prenez donc ces responsabilités confiées hier à nos managers d'aujourd'hui en France comme à l'étranger. La connaissance des matières plastiques constituera un atout supplémentaire. Votre salaire fixe dépendra de vous et vous bénéficierez d'une voiture de fonction.

François NICOLET, notre Conseil, attend votre candidature sous référence 432 M (lettre manuscrite motivée + C.V. + photo + rémunération actuelle). Il vous assure de toute sa discrétion et vous rencontrera à Paris comme à Lyon

14 rue Robert  69006 LYON


Organisation et Publicité

---



## emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

## AFRIQUE FRANCOPHONE DE L'OUEST
recherche
## CHEF COMPTABLE HAUT NIVEAU

Pour une mission d'assistance technique au SENEGAL, une société française recherche un **Cadre Comptable expérimenté.**
Intégré à une équipe de 3 experts, il aura à assurer la mise en place d'un nouveau système de gestion pour un organisme para-public regroupant une dizaine d'établissement décentralisés.
C'est un professionnel de la comptabilité, possédant DECS et formation supérieure.
De 40 ans environ, il a des qualités d'organisateur et le sens des contacts.
La maîtrise du **PLAN OCAM** et une expérience de quelques années en **AFRIQUE** sont **obligatoires.**
Durée de la mission : 3 ans.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions) sous réf. 88715 à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---




Créée depuis 1979 à Toulouse, filiale du Groupe Renault (51%) et de Bendix Allied USA (49%).
RENIX ELECTRONIQUE conçoit et fabrique en grande série des produits de haute technologie pour l'automobile : allumage, injection électronique, régulateur de vitesse, etc... Dans le cadre de son expansion rapide (900 salariés fin 1983, 1500 prévus en 1985), RENIX ELECTRONIQUE recherche

## 2 Ingénieurs électroniciens confirmés

diplômés de grandes écoles ou d'université à vocation électronique.

Mission : Notre candidat travaillera sur notre système d'injection électronique FENIX et sera particulièrement chargé des adaptations hardware de ce calculateur d'injection.
Profil : expérience de 3 à 4 ans en bureau d'études et/ou de l'industrialisation de produits électroniques de grande série incluant des micro-processeurs.
Déplacements Europe et U.S.A. Poste Réf. 024 C

Mission : Notre candidat sera chargé de l'écriture et de la mise au point de nouvelles versions de logiciels d'injection.
Profil : expérience de 3 à 4 ans dans l'étude de logiciels en temps réel pour microprocesseurs.
Poste Réf. 024 D

Pour ces deux postes le lieu de résidence est à **Toulouse.**




Merci d'adresser votre dossier complet de candidature en précisant la référence du poste choisi.
1 place Wilson 31000 Toulouse.



## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Compagnie d'assurances I.A.R.D.
EAGLE STAR L'INDÉPENDANCE



recherche

# INSPECTEUR DU CADRE

Spécialiste des risques du particulier pour région REIMS et départements limitrophes.
Agé de 30 ans minimum, il aura pour mission de créer, de former et d'animer un réseau d'apporteurs.

**Pour ce poste, nous demandons :**

- une bonne expérience de la vente en assurance.
- *une grande facilité de contacts et de décisions.*
- un excellent sens de l'organisation.

**Nous garantissons :**

- une rémunération motivante.
- un soutien technique.
- une évolution de carrière intéressante pour un candidat de bon niveau.

*Adresser candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions à Monsieur GALLIER - 7, Terrasse des Reflets CEDEX 17 - 92081 PARIS LA DÉFENSE*

bleu

---

# Clermont-Ferrand

**La Fédération du Crédit Mutuel Auvergne - Bourbonnais étoffe ses structures et recrute son**

# Responsable
## Personnel-Juridique Contentieux

Il possède de préférence une formation juridique et une bonne expérience de l'entreprise.

Ses compétences techniques ne doivent pas lui faire oublier qu'il devra être essentiellement un homme de communication.

Ce poste pourra évoluer vers des fonctions de Secrétaire Général.

*Merci d'adresser votre lettre de candidature, C.V. et photo sous Référence 926 à Jean Claude LACAUSSADE,*
Directeur de la Fédération du Crédit Mutuel Auvergne - Bourbonnais
67 Bd. Lafayette B.P. 443 - 63012 CLERMONT - FERRAND Cedex.

Curriculum

**Crédit Mutuel**

---



CRÉDIT AGRICOLE DE L'AIN

recrute pour son Département Commercial à **Bourg-en-Bresse**

# COLLABORATEUR H/F

Au sein de l'unité responsable de l'utilisation commerciale des moyens automatisés (guichets automatiques, télétraitement), vous serez chargé de développer les techniques d'information et de vente par correspondance.

Une expérience dans ces domaines serait évidemment appréciée.
Diplômé de l'enseignement supérieur, vous possédez des qualités de rigueur et d'organisation alliées à une très bonne capacité de synthèse.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :

**C.R.C.A.M. DE L'AIN**
*Département Relations du Personnel*
3, boulevard J. Kennedy 01001 BOURG-EN-BRESSE

---

GROUPE PHARMACEUTIQUE INDUSTRIEL LYONNAIS **de dimension internationale**
recherche à LYON, un

# Ingénieur de fabrication

Il sera responsable du conditionnement en quantité et en qualité d'une unité d'une centaine de personnes. Il sera garant des bons choix *technologiques* permettant à la production d'évoluer vers une automatisation plus poussée. L'aspect gestion du personnel et l'assistance aux chefs d'ateliers dans leurs différentes missions est au premier plan de l'adaptation à cette fonction de Chef de Service. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat non débutant, mais jeune, fournissant la preuve d'une expérience industrielle significative.
Ecrire au **CABINET GATIER**, 32 Rue Barrême 69006 LYON, sous **réf. 900 M.**

média-system

**Cabinet Gatier**

---

Bull Angers (3500 P.)
*recherche*

# CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Ingénieur Grande Ecole option informatique (Centrale, Mines, ENSEEIHT, ENSIMAG), vous êtes débutant ou de préférence, vous justifiez d'une à deux années d'expérience réussie sur des projets orientés base de données et transactionnel. Vous prendrez la responsabilité d'un projet de gestion, depuis la conception jusqu'à la mise en oeuvre, et encadrerez une équipe de réalisation.

Merci d'adresser votre candidature à :
Cii Honeywell Bull
Service Recrutement
331, avenue Patton
49005 ANGERS CEDEX

LEVI TOURNAY

**Bull**

---



# SALOMON ANNECY

**Oscar 83 de l'Exportation**, notre C.A. progresse de 30 % par an, consolidant notre position de leader mondial des matériels de sports d'hiver (chaussures et fixations de ski).
NOTRE DIRECTION ORGANISATION ET INFORMATIQUE
se développe et recherche

# responsable des études et moyens informatiques

Rattaché au D.O.I. et pour l'ensemble du Groupe, il aura pour mission : • d'animer et coordonner les activités d'une équipe de 12 personnes • de piloter, en liaison avec le service organisation, des projets importants orientés temps réel et mettant en œuvre des bases de données • de gérer les moyens implantés au siège et dans les filiales (Europe, Amérique du Nord, Japon) • de participer à la réactualisation du plan de développement des systèmes d'information.
La dimension internationale du groupe nous amène à rechercher pour cette fonction un INGENIEUR possédant une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction semblable ; la maîtrise d'une langue étrangère est un atout indispensable. (Réf. S1)

# 4 ingénieurs-informaticiens

pour prendre en charge la conception, la réalisation et la mise en œuvre de projets concernant :

A. LA GESTION DE DISTRIBUTION ET LA GESTION COMMERCIALE (Réf. S2)
B. LA GESTION DE PRODUCTION (Réf. S3)

Diplômés d'une école d'Ingénieurs ou titulaires d'une Maîtrise en Informatique, les candidats retenus justifieront d'une expérience dans l'un de ces domaines. Les projets à développer nécessiteront aussi de leur part • de bonnes capacités à communiquer avec leurs différents *partenaires (utilisateurs, organisateurs...)* • *de réelles qualités* d'animation de groupes de travail et d'encadrement d'équipes de réalisation • une très grande rigueur dans la rédaction.
La conduite des projets A impliquera de fréquents mais courts déplacements à l'étranger et donc la pratique d'une langue étrangère *(Anglais, Allemand)*.
Merci d'adresser votre candidature (en indiquant la référence de la fonction S1 - S2 - S3) avec C.V., lettre manuscrite, photo et rémunération actuelle à Michel COUPAT - SALOMOM - Chemin de la Prairie Prolongé - 74000 ANNECY

Organisation et Publicité

---

# TELIC-ALCATEL

Siège Social : STRASBOURG - Direction Commerciale : FRESNES
Nous sommes les premiers en France et l'un des premiers dans *le monde sur le marché du téléphone*
et de la communication privés (télématique, bureautique, électronique grand public). Une croissance rapide nous permet d'atteindre aujourd'hui *le milliard de francs de chiffre d'affaires.*
• Utilisant une gamme très diverse de technologies de pointe, nous bénéficions des impulsions de chacune d'entre elles.
Tous nos produits se renouvellent et se diversifient *sur un rythme sans cesse plus rapide.*
• Nous déployant sur des marchés nationaux et internationaux en fort développement mais très concurrentiels, notre règle est la compétitivité par l'intelligence, soutenue par un moral *de vainqueur et des moyens puissants.*
• Traitant de techniques de communication au sens le plus large, nous sommes en prise directe avec l'un des phénomènes socio-culturels les plus émergents du monde contemporain.
La qualité des hommes de TELIC est le moteur de son développement.
*Vous avez le même goût d'entreprendre, venez nous rejoindre à STRASBOURG.*
Notre Direction du Personnel se renforce en associant à son équipe un

# JEUNE CADRE DE PERSONNEL
**HF**

Dans un premier temps, vous assumerez, de manière autonome, plusieurs missions :
- analyses de fonctions et études de qualifications
- information et communication internes (journal d'entreprise, livret d'accueil...)
- préparation de dossiers d'information, de consultation et de négociation en vue des réunions avec les institutions représentatives du personnel.

La maîtrise de cette étape vous préparera à assumer une fonction plus opérationnelle de gestion dynamique du personnel. De formation supérieure juridique, vous pourrez vous prévaloir d'une première expérience de la fonction personnel en milieu industriel. Si vous souhaitez enrichir votre expérience professionnelle au sein d'une entreprise ouverte et évolutive,

adressez en prélude à notre rencontre, votre curriculum vitae à
Bernard CAMMAS - Directeur du Personnel



*TELIC-ALCATEL*
206, Route de Colmar - B.P. 57
67023 STRASBOURG CEDEX.

Groupe C.G.E.

---

*Grande filiale de la Caisse des dépôts recherche :*

# Conseillers en communication organisation informatique

dotés d'une formation supérieure et d'une expérience confirmée, ils auront pour mission le conseil et la conduite de projets auprès des collectivités locales dans les régions suivantes :
**• Bordeaux • Toulouse • Bourgogne • Franche comté**

Adresser lettre manuscrite, CV, photo, prétentions sous réf. M 9774 *mentionnée sur l'enveloppe à Média-System, 104 rue Réaumur* 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

---

# LANGUEDOC

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE PROMOTION ÉCONOMIQUE
RECRUTE

## RESPONSABLE DE SON SERVICE EXPANSION INDUSTRIEL

Formation supérieure et expérience indispensable. Sous l'autorité directe du secrétaire général, il coordonne une action de conseil aux individuels et conduit des opérations structurantes. Polyvalence large et de haut niveau. Sens de l'action et de l'organisation.
Réf. : Z 101.

## COMMISSAIRE PARC EXPOSITIONS

Formation commerciale supérieure. Expérience souhaitée. Gestion et animation d'un parc d'expositions à caractère polyvalent.
Réf. : Z 102.

## SPÉCIALISTE PRODUCTIQUE

Arts et métiers ou équivalent, Expérience souhaitée. Sera chargé d'une mission de conseil aux industriels. Anglais indispensable.
Réf. : 103.

Candidature, C.V. et photo à adresser sous référence du poste à *Havas*, numéro 14.310, B.P. 1143 MONTPELLIER Cedex, qui transm. Discrétion assurée.

---

L'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes recherche pour Lille

# UN AUTOMATICIEN

**Ingénieur ou niveau équivalent**

*Il apportera sa compétence en matière d'électrotechnique, hydraulique et pneumatique au sein d'une équipe pluridisciplinaire chargée de préparer des populations diversifiées à l'accès en formation qualifiante de techniciens (niveaux IV et III) dans les secteurs porteurs d'emploi.*

*Il est demandé une expérience professionnelle de 5 ans et la capacité à considérer la technique dans un contexte socio-économique évolutif.*

Pour un contact rapide ou plus ample information, appeler B. DUHAMEL au (20) 92-01-77.



*Adr. C.V. détaillé au C.P.T.A. LILLE B.P. 81, 59160 LOMME. Mention : Unité d'Application Polytechnicienne.*

---

Important établissement industriel de mécanique Région RHONE-ALPES
recherche pour son bureau d'Informatique et Organisation

# UN CHEF DE PROJET

**MISSION :**
Chargé de la conception et de la mise en place d'études d'automatisation dans les domaines de la gestion industrielle, *et notamment commerciale.*

**ENVIRONNEMENT :**
- IBM 3081
- DOS/VSE/MVS - CICS - TOTAL - PAC.

**PROFIL :**
- Formation supérieure (diplôme d'ingénieur, MIAGE)
- Pratique de l'encadrement d'équipes
- Bon contact utilisateur.

Adresser CV et prétentions sous référence 23348 sur enveloppe à :
JEAN RÉGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

# Cadre responsable
## de l'interface informatique-comptabilité générale

**Le Centre National d'Etudes Spatiales** recherche pour son agence comptable à Paris un cadre **responsable de l'interface informatique - comptabilité générale.**

**Une formation supérieure** complétée par un **DECS** ainsi qu'une **première expérience** dans le domaine du traitement de l'information au sein d'un service comptable sont nécessaires.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2809 à **MEDIA P.A. - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS.**

MEDIA PA



## emplois régionaux

# THOMSON-TITN
## Provence

recherche pour son établissement d'AIX-LES-MILLES, dans le cadre de ses activités en SYSTEME TEMPS REEL

• **Ingénieur logiciel confirmé**
5 ans d'expérience. Connaissances micro-processeurs et réseau souhaitées. (Réf. STR/01)

• **Ingénieurs logiciel débutants**
Débutants à 2 ans d'expérience. (Réf. STR/02)

• **Analyste programmeur**
Débutant à 2 ans d'expérience. Formation type IUT. (Réf. STR/03)

★ ★ ★

Envoyer C.V. et prétentions en précisant la référence choisie à THOMSON TITN - 7, rue Louis-Armand - Z.I. d'Aix-en-Provence - B.P. 83 - 13762 LES MILLES Cedex.

MEDIA PA

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

# SCII
## INFORMATIQUE
recherche

Pour le développement d'important projets de télécommunication et d'informatique industrielle, des candidatures d'ingénieurs ou d'universitaires diplômés en informatique, automatique ou mathématiques justifiant d'au moins un an d'expérience en informatique temps réel. La connaissance du VAX et de moniteurs type RMX 86 sont appréciés.

Envoyer c.v. à l'attention de Madame Michèle STORTZ, S.C.I.I., 112, place des Miroirs, 91000 EVRY ou téléphoner au (6) 077-62-56 après 14 heures.

# AOIP

Division Mesures
recherche pour son activité
**pyrométrie infrarouge**

## INGENIEUR CHEF DE PROJET

Diplômé d'une grande école d'électronique ou de physique, il aura la charge d'étudier et de développer une gamme de pyromètres infrarouges. Une expérience de plusieurs années dans un service d'études ou de recherche est indispensable. Des connaissances dans les domaines électronique analogique bas niveau, optique géométrique et infrarouge seraient appréciées. (Réf. A)

## AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN

Titulaire d'un DUT ou d'un BTS d'électronique, débutant ou ayant quelques années d'expérience. Il participera à l'étude et au développement de pyromètres optiques. (Réf. B)

Adresser CV, photo et prétentions à l'attention de Mr Pernot, AOIP, BP 301, 75624 Paris Cedex 13 en précisant la référence du poste choisi

IMPORTANT
GROUPE D'ASSURANCES
recherche pour le Sud-Est de la France

## CHEF DU SERVICE SINISTRES I.A.R.D-VIE

**Mission : il se verra confier :**
• l'encadrement du service actuellement composé d'une trentaine de personnes,
• la gestion des dossiers importants,
• des études relatives à l'amélioration de la gestion informatique des dossiers sinistres.

**Profil :**
ce poste conviendrait à un candidat :
—âgé de 35 ans minimum,
—titulaire d'une licence en Droit,
—dynamique, possédant une autorité naturelle et des qualités d'organisateur.

*Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel (indiquer votre numéro de téléphone si possible) sous la référence M 210, à notre Conseil*

MICHEL JOUSSE Conseil en Recrutement
26, rue de la Pépinière, 75008 Paris

Groupe de distribution de 6000 personnes, implanté dans le QUART SUD-EST de la France
recherche

## UN INGÉNIEUR CHEF de PROJET

qui participera à des études et à la réalisation d'un important programme de développement.
Il sera chargé de la conception de projets diversifiés : création ou modification de magasins, amélioration des matériels et des conditions de travail.

•

Ce poste, basé à Lyon, s'adresse à un INGÉNIEUR de FORMATION GÉNIE-CIVIL et Urbanisme (INSA ou similaire), ayant de préférence 2 à 3 ans d'expérience en Bureau d'Etudes, sur des ensembles ayant des implications techniques, économiques et sociales.

Adresser CV, photo et prétentions

COFRADEL
COFRADEL
Service de l'Emploi
BP.RP. 3155
69212 LYON
Cédex 03

MAMMOUTH - SUMA - EXPRESS - BONLAIT

LA CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE-MALADIE DE NORMANDIE,

recrute pour son laboratoire interrégional d'analyses chimiques attaché à son service prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles,

## UN INGÉNIEUR-CONSEIL

(homme ou femme)
Critères administratifs obligatoires :
Nationalité française.
Diplôme d'ingénieur chimiste reconnu par l'Etat.
Expérience industrielle minimum de 5 années à un poste d'ingénieur chimiste dont tout ou partie en laboratoire d'analyses.
Permis de conduire tourisme.

(Il ne sera pas répondu aux candidats ne réunissant pas la totalité de ces critères.)

Autres carrières recherchées :
Expérience pratique en chromatographie gazeuse, absorption atomique et spectrométrie (IR et UV).
Age : de préférence entre 30 et 35 ans.

Renseignements d'ordre général :
Résidence à ROUEN.
Prise de fonctions possible à compter du 1er juillet 1984.
Salaire mensuel brut départ : 13.655 F
x 13 mois 2/3
(montant au 1-1-1984).

Attributions :
Ingénieur chargé du fonctionnement d'un laboratoire d'analyses chimiques sous l'autorité directe d'un ingénieur responsable du secteur toxicologie et nuisances chimiques.
Il devra assurer l'encadrement d'un groupe de contrôleurs de sécurité et du personnel de laboratoire.
Il sera également chargé de réaliser ou de coordonner des campagnes de prélèvements dans des entreprises des circonscriptions des C.R.A.M. de ROUEN et d'ORLÉANS.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et complet avec une photographie, devront être adressées
AVANT LE 2 MARS 1984, à
Monsieur le directeur de la C.R.A.M. de Normandie, 2022 X, 76028 ROUEN CEDEX. Une fiche de renseignements sur le poste sera envoyée sur demande du candidat.

CONSTRUCTEUR APPAREILLAGES ET ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES BASSE TENSION ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE situé dans la banlieue Est de PARIS recherche

## TECHNICIEN SUPÉRIEUR

pour son bureau d'études

– Format. B.T.S. ou équival.
– Quelques années d'expérience indispensables en électrotechnique et automatismes soit en usines soit chez un installateur pour établissement de devis, offres et dossiers d'exécution

Poste à responsabilités avec contacts extérieurs.

Envoyer C.V., photo à Nº 87.134, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

## HILTI FRANCE

Leader en France et dans le monde des systèmes de fixation dans le bâtiment recherche

## ASSISTANT MARKETING

FONCTION :
– Suivre et analyser l'environnement économique et la concurrence.
– Gérer les systèmes informatisés de statistiques commerciales et des fichiers de prospection.
– Etudier et proposer les modifications de structure du réseau de vente.
– Réaliser des études de marchés ponctuelles.

PROFIL :
– DUT ou licence sciences-économiques.
– 1 à 2 ans d'expérience.
– Familiarisé à l'utilisation de systèmes de gestion informatisés.
– Anglais ou allemand indispensable.

NOUS OFFRONS :
– Un salaire minimum de 90.000 F + expérience + avantages sociaux.
– Lieu de travail :

MORANGIS (91)

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Service du personnel HILTI FRANCE B.P. 77 91423 MORANGIS Cedex.

4, rue Massenet 75016 Paris



**Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue**

## Directeur commercial
référence RK 315 AM

**UNE SOCIÉTÉ PERFORMANTE ET DYNAMIQUE** recherche le **Directeur Commercial** de l'un de ses départements qui réalise un CA de 28 millions.

**Rattaché au PDG de la Société,** il sera responsable :
• de l'élaboration de la stratégie commerciale et de la politique "produits",
• de l'animation d'un réseau de ventes,
• du développement de l'exportation.

Ce poste intéressant impliquant initiative, imagination, participation réelle au développement de l'entreprise et ouvrant de réelles perspectives de carrière, conviendrait à un candidat ESC ou équivalent, désireux de valoriser une expérience de 5 à 10 ans dans la vente de produits industriels de grande diffusion.
La connaissance de la distribution par grossistes et des marchés du second œuvre bâtiment serait un atout.

**Poste : ville Côte-d'Azur.**
**Ordre de grandeur de rémunération : 300 000 F**

## Directeur technique
référence EL 287 MZ

**UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DYNAMIQUE, performante et leader dans son domaine recherche son Directeur Technique.**

Il coiffera d'abord les services techniques : développement, méthodes, industrialisation et sera particulièrement chargé de développer l'automatisation des moyens de production. Rapidement, tout en conservant ces fonctions, il coiffera également la production.
Ce poste conviendrait à un ingénieur AM ou école équivalente, ayant 10 à 15 ans d'expérience professionnelle, impliquant de bonnes compétences en automatisation de processus industriels, capable d'être un homme de progrès et un animateur.
Poste intéressant, permettant de participer pleinement à la vie d'une société à taille humaine (200 personnes).

**Banlieue ouest Paris.**
**Ordre de grandeur de rémunération : 300 000 F +**

## Cadre financier et juridique
référence PI 314 CM

**LE PDG D'UNE PMI EN DÉVELOPPEMENT CONSTANT (actuellement 200 millions de C.A.)** spécialisée dans la vente d'équipements industriels, recherche un **Collaborateur direct** pour lui confier :
• la fonction financière : budgets, études de rentabilité, trésorerie, investissements, relations avec les banques...
• le domaine juridique courant : contrats, contentieux...

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'études supérieures (Sc. Po., ESC + formation juridique) ayant une expérience minimum de 4 années dans un service financier. Une expérience juridique serait très appréciée ainsi qu'une connaissance de l'anglais.
Un style opérationnel sera un atout pour la réussite dans ce poste et l'évolution ultérieure.

**Poste à Paris.**
**Rémunération : 200 000 F ±, selon expérience**

Membre de Syntec

## ROBOTIQUE Jeune ingénieur de réalisation
référence OH 313 CM

**SOCIÉTÉ, filiale d'un puissant groupe international,** crée pour faire face à son expansion sur un marché porteur le poste de **Responsable de la Coordination Technique.**

**Rattaché au Directeur de l'établissement,** il aura pour mission de concevoir et mettre en place un système d'organisation afin d'assurer le bon déroulement des commandes (coûts, délais, qualité).
Responsable de l'avancement de la réalisation des affaires, il assurera la coordination entre les différents partenaires (BE, achats, planning, fabrication, installations).
Ce poste sera confié à un ingénieur diplômé (automatique, électronique...) ayant une expérience d'ingénieur de contrats ou méthodes dans une société fabriquant des équipements automatisés destinés à la production.
Anglais fortement souhaité pour l'évolution ultérieure.

**Poste : ville de Loire.**

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

**BANQUE PRIVEE FRANCAISE**

en pleine expansion éroffe les **SERVICES ADMINISTRATIFS** de sa Direction **"TITRES-BOURSE"** et offre à des candidats à fort potentiel, apportant à la fois compétence technique, efficacité et importante capacité d'évolution, la possibilité de développer leur carrière au sein d'un environnement très évolutif

## CHEF DE BOURSE
**Classe VII ou VIII - 250/280.000 Frs**

Confirmé, dominant aussi bien la gestion des opérations françaises qu'internationales. (réf CB/RB)

## JURISTES TITRES
**Classe V ou VI - 140/160.000 Frs**

Maîtrise en Droit min. + 3/5 ans d'expérience : capable d'assister notre clientèle pour tous problèmes de contentieux. Participation rapide à des études juridiques élargies. (réf. JT/RB)

## DOCUMENTALISTE TITRES
**Classe VI - 160/200.000 Frs**

Ayant plusieurs années d'expérience de la fonction, acquise dans une Banque, chez un Institutionnel ou au sein d'un Organisme d'Erudes type DAFSA, impliquant bien sûr l'usage courant de l'outil informatique
Niveau d'études supérieures + qualités rédactionnelles + aptitude à animer des réunions sont nécessaires pour bien réussir dans ce poste évolutif (réf DT/RB)

Notre Conseil, R. BATIFOULIER, vous garantit une totale discrétion si vous voulez bien lui écrire avec C.V. détaillé à l'adresse suivante :

**R. BATIFOULIER,** 39, Avenue des Champs Elysées 75008 PARIS

**La filiale française d'un des leaders de sa branche dans le domaine des services, avec plus de 1000 établissements, cherche à pourvoir le poste**

# développement informatique
**France et Europe** **320 000 F +**

**Mission :**
• Piloter en France la réalisation de notre plan de développement et le maintenir cohérent avec les objectifs et la stratégie du groupe.
• Apporter personnellement une assistance opérationnelle à nos filiales européennes pour la mise en place et la coordination de systèmes analogues.

**Moyens :**
Vous suivez de près l'évolution technique, négociez avec les constructeurs, consultants et sous-traitants, dirigez une petite équipe performante et autonome de chefs de projets, analystes programmeurs et formateurs terrain.

**Profil :**
De formation supérieure, âgé de 33 ans au moins, vous avez acquis en entreprise une expérience des différentes attributions de cette fonction, dans le cadre d'une informatique distribuée.

•

Nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre, CV, rémun.) sous ref. 801 M à Mme Bernié, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris, qui vous assure une discrétion rigoureuse.

résonance



# goupil : UN FRANCAIS QUI S'EXPORTE

GOUPIL vous le savez, est devenu un grand de la micro-informatique française. GOUPIL donne aussi l'exemple à l'exportation. GOUPIL est en effet présent dans de nombreux pays (Afrique du Nord, Afrique Noire francophone, Grèce, et bientôt dans toute l'Europe, les pays arabes, en Asie, au Canada...). Nos prévisions de développement pour 1984 multiplient notre CA à l'export-par quatre. Et cela n'est qu'un début. Il n'est donc pas trop tard pour nous rejoindre si vous êtes

## INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

Basé dans un premier temps à Paris, vous allez détecter *le potentiel du marché en Belgique et en Suisse d'abord, peut-être en Allemagne ensuite. Le marché existe, c'est évident*, mais vous devrez en mesurer préalablement l'impact pour réussir nos implantations. Un travail d'études est donc à réaliser, mais vous ne resterez pas pour autant derrière un bureau car, de façon quasi permanente sur le terrain, vous allez mener des actions de prospection, de promotion, toujours présent pour *faire parler de GOUPIL aux foires expositions* notamment. *Fort des informations que vous aurez recueillies, vous créerez alors* nos filiales, en deviendrez probablement responsable et vous vous installerez bien-sûr sur place (à Bruxelles ou Genève). Allemand et anglais impératifs.
Une formation supérieure commerciale ou technique, une passion pour la micro-informatique, le goût du mouvement : vous devez vite nous soumettre votre dossier de candidature.*(Réf. 848 M)*

## SPECIALISTE SOFT A L'EXPORT

*Nous recherchons notre spécialiste* logiciel auprès de nos filiales, de nos distributeurs...
Après avoir identifié les besoins de chaque interlocuteur et les produits existants localement vous aurez la responsabilité de la constitution et de l'édition d'un catalogue.
*Vous aurez donc à rechercher* de nouveaux auteurs, à tester leurs logiciels, à les évaluer, et à négocier avec eux des conditions de collaboration ainsi qu'avec les grands éditeurs américains. Homme de conseil, vous interviendrez chez les distributeurs, contrôlerez les questions de compatibilité du soft sur les différents matériels.
Vous parlez l'anglais et *peut-être l'espagnol. Diplômé de l'Enseignement Informatique* ou équivalent, vous avez déjà acquis une première expérience dans la réalisation de logiciels de préférence en micro. (Réf. 845 M).

## CONTROLEUR DE GESTION A L'EXPORT

Vous serez notre financier à l'export ; vos missions : ● le contrôle de gestion des sociétés où GOUPIL prend des parts. ● la gestion des contrats COFACE ● *le financement à l'export...* (Relations avec les banques...) ● *gérer les crédits des organismes officiels* ● *réaliser un véritable compte d'exploitation à l'export* ● *mettre en place les procédures de recouvrement.* Diplômé d'Etudes Supérieures, une activité à l'export vous motive... Vous parlez parfaitement l'anglais et peut-être une seconde langue. (Réf. 849 M)

Adressez CV, photo et prétentions sous référence correspondante aux Consultants d'ALPHA CDI
181, avenue Charles de Gaulle — 92200 NEUILLY SUR SEINE.



ALPHA-CDI

---

# L'USINE NOUVELLE

*recherche*

## *UN JOURNALISTE SPECIALISÉ EN TELECOMMUNICATIONS*

*Ce poste conviendrait, soit à un diplômé d'une école de Télécommunications ou d'une école informatique ou électronique, débutant où ayant une première expérience de l'entreprise, soit à un praticien des télécommunications ou de l'informatique/télématique souhaitant diversifier son horizon.*

*Anglais lu et parlé indispensable.*
*Disposition pour l'enquête et la communication.*
*Expérience journalistique appréciée.*

*Ecrire à M. le directeur de la rédaction*
*L'USINE NOUVELLE*
*59, rue du Rocher - 75008 Paris*
*Une publication du Groupe CEP*

---

SYSTÈMES D'INFORMATION — GROUPE — INGÉNIERIE INFORMATIQUE



L'un des premiers Groupes Européens de Service et de Conseil.

# Ingénieurs Commerciaux Grands Comptes

Vous êtes un passionné de la négociation commerciale à haut niveau. Vous savez qu'à travers elle, vous pouvez atteindre deux buts :

• Apporter des réponses adaptées aux problèmes de vos clients en leur proposant des solutions ou des services spécifiques en *phase avec leurs besoins.*

• Réaliser vos objectifs et ceux de votre entreprise.

*Nous vous demanderons de réussir dans les missions suivantes :*

• *Développer le portefeuille initial d'entreprises clientes qui vous sera attribué et générer des perspectives d'affaires.*

• *Négocier et vendre des prestations de haut niveau dans le domaine de* l'INGÉNIERIE DE SYSTÈMES INFORMATIQUES et des techniques telles que l'ORGANISATION, les MÉTHODOLOGIES de CONCEPTION et de CONDUITE de PROJETS, le GÉNIE LOGICIEL, l'ARCHITECTURE DE RÉSEAUX et de BASES DE DONNÉES, les systèmes XAO, la MONÉTIQUE.

• Suivre commercialement les étapes de la réalisation technique chez vos clients et maintenir avec eux un courant permanent de relations d'affaires.

*Bien entendu vous bénéficierez des compétences diversifiées du Groupe SG 2 en matière d'informatique et de systèmes. A vous d'apprendre à les utiliser.*

Chez vos clients, des entreprises de grandes dimensions, vous allez rencontrer des professionnels chevronnés ou des décisionnaires de haut niveau. Aussi souhaitons-nous que vous ayez acquis une expérience de trois ans au moins de la grande entreprise. L'idéal serait qu'en outre vous disposiez d'une culture solide des problèmes de mise en œuvre de l'informatique.

Une formation supérieure, un potentiel personnel élevé, le dynamisme de votre âge (la trentaine) faciliteront d'abord votre travail de négociation, puis votre évolution dans la fonction et dans notre Groupe.
Le challenge est élevé et nous serons sélectifs.

Pour un premier contact, adressez une lettre avec votre CV, une photo et vos prétentions sous référence IC/GC/ 841 a Christian ESPINOSA – SG 2, Direction Commerciale – 12-14, avenue Vion Whitcomb – B.P. 215-16 – 75765 PARIS Cedex 16.

HAVAS CONTACT

● ORGANISATION ● ARCHITECTURE DE RÉSEAUX ● GÉNIE LOGICIEL ● BASES DE DONNÉES ● MÉTHODOLOGIES ● XAO ● MONÉTIQUE ● VIDÉOTEX ● ORGANISATION

---

# Crédit du Nord

Dans le cadre du développement de notre

## nouveau plan informatique

et de la mise en place de la politique d'entreprise en matière:

* D'AFFAIRES FINANCIERES
* D'AFFAIRES INTERNATIONALES
* DE NOUVEAUX MOYENS DE PAIEMENT

Nous recrutons de

# jeunes ingénieurs grandes écoles

(X, CENTRALE, MINES, PONTS, TELECOM, SUPELEC,...)

débutants ou confirmés (3 à 5 ans d'expérience) qui auront pour mission de mettre en œuvre les techniques les plus avancées dans les domaines suivants:

• MICRO-INFORMATIQUE ET RESEAUX LOCAUX
• VIDEOTEX
• SYSTEME IBM (MVS, SNA, CICS, UFO, PRODUITS INFOCENTRE)

Possibilités réelles d'évolution de carrière, rémunérations motivantes

Les lettres de candidature seront accompagnées d'un curriculum vitae complet, d'une photo, de la rémunération souhaitée et adressées à la Direction du Personnel - Crédit du Nord - 6/8 bd Haussmann 75009 PARIS

---

Paris-Ouest

*Société américaine créée depuis 7 ans, PRIME est mondialement connue sur le marché de la mini-informatique.*
*Grâce à un investissement constant en matière de recherche (9 % du C.A.), nous nous situons, dans notre domaine, à la pointe de l'innovation technologique. Ainsi, nous attaquons actuellement le marché des réseaux et de la bureautique.*
*Avec 5 500 personnes dans le monde, nous commercialisons nos mini-ordinateurs auprès des grandes entreprises les plus performantes. 6 000 systèmes ont déjà été installés dans le monde, dont environ 220 en France.*

## Assistant gestion comptable et financière
### (management accountant)

Vous possédez une formation en **finance-comptabilité (Ecole de Commerce ou BTS)**. Vous avez, de plus, une **expérience *de 3 ans minimum en cabinet d'audit de préférence anglo-saxonne ou dans une* PME.**

Vous assisterez *le responsable de la comptabilité* pour l'ensemble de ses opérations :

- gestion courante,
- reporting financier,
- analyse et tableaux de bord.(Rf. M/1)

## Responsable administration des ventes
### (sales administration manager)

Vous possédez une **formation commerciale supérieure** renforcée par une **expérience de 3 ans minimum en milieu informatique.**
Nous vous proposons, sous la responsabilité du directeur administratif et financier, d'*assurer la mission suivante :*
- gestion du cycle complet des commandes,
- gestion des contrats,
- gestion des stocks. (Rf. M/2)

* * *

**Pour ces 2 postes**, une bonne maîtrise de **la langue anglaise ainsi que le sens des contacts** sont indispensables.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant la référence du poste choisi à
**PRIME COMPUTER**
Direction des Relations Humaines
33, rue Fernand-Forest
92150 SURESNES.

PRIME Computer

MEDIA PA

---

**P**OUR DIRIGER ET GERER LA MAINTENANCE D'UN PARC MACHINES :

# UN CHEF DE SERVICE

La «face cachée» du LOTO : un important centre de traitement *informatique aux matériels très variés.*

*Pour diriger un service de 24 techniciens et 2 cadres chargés* d'entretenir le matériel de traitement, nous cherchons un chef de service d'excellent niveau (formation supérieure de préférence) qui, par son ouverture d'esprit et ses capacités techniques, *saura s'adapter* rapidement. L'expérience du management d'une équipe de techniciens d'entretien ou de SAV est, par ailleurs, indispensable.

Ce poste sur site fixe (près de Roissy en France) offre une bonne rémunération (185 000 +) assortie de nombreux avantages sociaux.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 612 M à Madame Goumoy LOTO NATIONAL - Domaine des Gueules Cassées - Moussy le Vieux — 77230 DAMMARTIN EN GOELE.



Dassin

---

Premier constructeur français d'instruments opto-électroniques de haut de gamme (optique, mesures, analyse d'images, vision de nuit, périscopes) specialiste de l'hydraulique (servo-valves, pompes, systèmes d'asservissement). 1370 personnes dont 135 ingénieurs, reparties en 5 établissements à Paris et en Province, nous recherchons

# INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Sa formation d'ingénieur (ESME, ENSI, ENI...) et une expérience de la vente de produits de haute technologie, doivent lui permettre de développer une clientèle industrielle française mais également d'implanter et d'animer un réseau d'agents en R.F.A.

Il sera le collaborateur direct du responsable de la branche "métrologie" mais disposera d'une certaine autonomie et de l'aide des services techniques et industriels de la société.

Agé d'environ 35 ans, il devra posséder une bonne connaissance de l'Allemand; Anglais apprécié.

Des déplacements sont à prévoir en France et en Europe.



Adresser CV manuscrit, photo et pretentions à Direction du Personnel - SOPELEM
102, Rue Chaptal - 92306 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

---

*BANQUE NATIONALISEE*
*recherche pour PARIS et BANLIEUE*
*la collaboration de plusieurs*

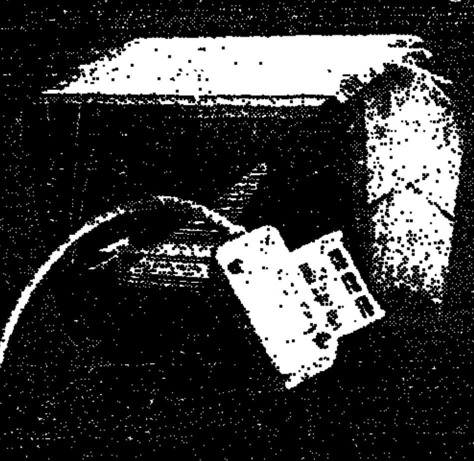
# *CADRES DE BANQUE (classe V à VII) expérimentés*

*Les candidats ayant une bonne expérience de l'exploitation bancaire, s'intégreront très rapidement au sein d'une équipe dynamique. Ils sont appelés à assumer à brève échéance des responsabilités importantes dans le réseau, à la direction d'une agence ou d'un groupe d'agences.*

*Nous vous remercions d'adresser une lettre manuscrite (CV, photo et prétentions) en rappelant la référence 47714 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre en toute discrétion.*

# CGCT – COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

**LES NOUVEAUX COMMUNICANTS**
de la voix, du texte, des données et de l'image



**centraux téléphoniques, péritéléphonie, télématique, réseau et commutation à large bande, la vocation de la Société est de concevoir, produire et installer des matériels et réseaux dans le monde entier**

**Pour participer à son expansion, la Société recherche:**

→ **pour ses activités VIDEOCOMMUNICATION**

## INGENIEUR ELECTRONICIEN

grandes écoles
débutant ou confirmé
pour étude de circuits de télévision

→ **pour son Département TELEMATIQUE ET MICRO-INFORMATIQUE**

## INGENIEURS ET TECHNICIENS

**débutants et confirmés**

options informatique - électronique - traitement de données - protocole de transmission pour réalisation de logiciel en temps réel

Ils seront intégrés dans une équipe de haut niveau qui, dans le cadre du département, est chargée de la définition et du développement de nouveaux produits, de la conception au prototype, pour toutes les applications futures en télématique.

→ **pour son Service COMPOSANTS**

## INGENIEUR

**débutant ou confirmé**

pour participer aux développements des composants VLSI, aux études de sélection et aux travaux d'expertise des composants destinés aux systèmes électroniques de pointe.
Une expérience en technologie des semi-conducteurs est souhaitable.

→ **pour son Service TECHNIQUES D'EQUIPEMENT**

## INGENIEUR POSITION 2

pour assister l'ingénieur responsable du groupe CAO
- étude de développement et maintenance du système,
- mise en place de procédures et élaboration de spécifications.

Travail en double équipe possible. Connaissances HF et UHF appréciées.

Nous vous remercions d'adresser CV et souhaits de rémunération, précisant l'intérêt dans l'un ou l'autre de ces emplois, à CGCT - Direction du Personnel, 251, rue de Vaugirard 75740 PARIS CEDEX 15.

---

# CISI

## Ingénieur informaticien

Sur son réseau international de téléinformatique CISINET, CISI développe et installe des produits de TRAITEMENT DE TEXTES associant les techniques les plus récentes : fusion du texte et de l'image, traitement réparti, systèmes d'impression à laser...
Dans ce cadre, l'équipe INFOSERVICE souhaite intégrer un Ingénieur Informaticien, de formation Grande Ecole ou équivalent, maîtrisant le système IBM MVS/TSO et ayant une bonne connaissance de DCF (SCRIPT/VS).
Il aura la responsabilité de développer et d'optimiser des progiciels de traitement de texte et de les implanter sur différents sites du réseau CISI en France et à l'étranger.
Bénéficiant d'un environnement de haute technicité et associé à une activité de dimension internationale, il pourra rapidement valoriser ses compétences et évoluer au sein d'une équipe en forte expansion. Une bonne maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire.
Lieu de travail principal : Paris 14ème

Ecrire sous référence INF. en joignant un C.V. :
CISI - Service du Personnel
35 Bd Brune
75680 Paris
Cédex 14.



**GROUPE CISI**
L'INFORMATIQUE EN ACTION

---

# Gestion du Personnel et Relations Sociales

**140 000 F/an ±**

Notre entreprise d'Aménagement et de Construction (effectif : 400 personnes) située en proche banlieue parisienne, met en place une gestion par objectifs et une organisation décentralisée. Ceci nous amène à renforcer le potentiel de notre fonction Gestion du Personnel.

Sous la responsabilité du Chef de la Division Relations Sociales, vous étudierez, préparerez et coordonnerez des actions à programmer en matière de recrutement, formation, perfectionnement, appréciation, conditions de travail.

De formation E.S.C., Droit, ... vous avez acquis en entreprise une expérience d'environ quatre années de gestion de ressources humaines. Votre potentiel, votre disponibilité, votre ambition vous font rechercher un poste à responsabilités plus élargies à moyen terme dans la fonction personnel.

Ces perspectives vous intéressent, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., et rémunération actuelle sous référence 6210 M à Marion DELPARD qui garantit la confidentialité.



**EQUIPES ET ENTREPRISES**
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

---

**ASSURANCES** - Nous sommes une importante société d'assurances implantée sur l'ensemble du territoire national. Notre organisation, très décentralisée, implique un renforcement de notre équipe administrative et comptable à laquelle nous souhaitons intégrer un cadre à fort potentiel pour lui confier la fonction de

## RESPONSABLE DU SERVICE CONTRÔLE DE GESTION

Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce et vous avez complété votre formation en comptabilité avec l'obtention du DECS. Vous avez une dizaine d'années d'expérience du contrôle de gestion avec une forte utilisation de la comptabilité analytique, de préférence dans les secteurs banque ou assurances. Vous pouvez déjà faire la preuve d'une expérience réussie dans l'encadrement d'équipe. Vous êtes à même d'assurer la mise en place de procédures déjà conçues et de poursuivre leur développement pour surveiller les flux financiers de la société, suivre son activité commerciale et la productivité de ses services. Vos compétences techniques, votre rigueur et votre efficacité alliées à de réelles qualités relationnelles seront les atouts de votre réussite dans cette fonction. Votre dynamisme et votre autorité naturelle vous permettront d'évoluer rapidement vers d'importantes responsabilités au sein du service comptable.

Écrire à Josyane Muller sous réf. 7764 M

**Régie publicitaire** - Nous sommes une très importante société (+ du milliard de C.A., 1000 personnes), filiale d'un des tout premiers groupes français de communication. Nous sommes également un des tout premiers régisseurs de publicité, ce qui implique la gestion en masse du traitement des ordres d'insertion. Notre direction de l'exploitation souhaite, compte tenu d'importants développements programmés, renforcer son encadrement en créant pour un jeune cadre (femme ou homme) à fort potentiel la fonction d'

## ADJOINT CHEF DE DIVISION
### traitement des commandes

Vous êtes de formation supérieure (ESC) et vous avez acquis au cours des 5 à 10 premières années de votre vie professionnelle des expériences proches de celles décrites – administration commerciale, gestion des commandes, gestion des stocks, traitement d'ordres –. Vous avez assumé des responsabilités opérationnelles par exemple comme chef d'un service important et développé vos qualités d'organisateur et de gestionnaire. Vous avez acquis dans ce contexte une solide compétence informatique en tant qu'utilisateur des systèmes ou comme correspondant informatique. Vous avez aujourd'hui envie d'enrichir votre expérience en animant l'équipe fonctionnelle de gestion d'une unité administrative de 200 personnes. Sous l'autorité du chef de division, vous animerez une petite équipe de cadres qui assure l'organisation, définit les méthodes et les procédures, gère le personnel et établit les tableaux de bord qui permettent au responsable de cet ensemble d'en suivre le fonctionnement, de prendre les décisions adéquates, de faire évoluer les structures et de s'adapter en permanence à l'évolution des produits et des techniques.

Écrire à Roland Gardeux sous réf. 5763 M

**BANQUE** - Nous sommes un établissement bancaire de taille moyenne, implanté sur l'ensemble du territoire national. Nous souhaitons renforcer notre service contrôle de gestion et cherchons, pour travailler en collaboration directe avec son responsable, un

## CONTRÔLEUR DE GESTION

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et avez choisi de faire carrière dans le secteur bancaire, dans lequel vous évoluez depuis environ 5 ans. Vous y avez une expérience du contrôle de gestion qui vous a donné l'occasion de manifester concrètement vos facultés d'analyse et votre souci d'agir efficacement. Vous souhaitez aujourd'hui étendre votre champ d'action en intégrant des structures plus légères, où vous seconderez le responsable du service pour l'élaboration du budget, le suivi des résultats et la surveillance de l'équilibre financier de la banque. Votre capacité à agir aussi bien qu'à concevoir, votre rigueur et votre dynamisme seront les atouts de votre développement futur.

Écrire sous réf. C/8584

**Paris** - Nous sommes une importante société de services (plus de 2000 personnes, 350 M de C.A.), leader sur notre marché et jouissant d'une excellente image de marque, spécialisée dans le domaine de la sécurité. Notre politique de décentralisation vers nos entités opérationnelles à Paris et en province implique la mise en place de procédures d'organisation identiques, avec l'aide de supports informatiques (IBM 34) au service de l'exploitation de ces centres. Pour poursuivre notre projet et l'étendre à l'ensemble de nos unités, nous recherchons un

## JEUNE INGÉNIEUR EN ORGANISATION

Vous êtes ingénieur diplômé et vous avez acquis une première expérience de l'organisation en entreprise ou en cabinet (de 2 ans au maximum) qui vous a permis de faire la preuve de votre esprit d'analyse, de vos capacités de synthèse, de votre pragmatisme et de votre autorité naturelle. Vous souhaitez continuer dans cette voie pendant quelques années avant d'évoluer vers d'autres responsabilités. Sous l'autorité du directeur général, vous prendrez le relai du titulaire actuel, promu à d'autres fonctions. Vous devrez bien sûr vous familiariser avec le système informatique pour assurer l'interface avec les utilisateurs et surtout analyser les procédures et systèmes d'exploitation existants (unité par unité), aider les responsables à s'organiser (circuit de documents, analyse des postes, organisation du travail...) avec un souci constant d'assurer des normes de sécurité élevées tout en recherchant une meilleure productivité. Votre mission consistera à mettre en place les outils de gestion informatisés et vous devrez en permanence assurer la formation des utilisateurs et contrôler la fiabilité de la gestion des centres d'exploitation.

Écrire à Roland Gardeux sous réf. 5762 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de Sérifo en précisant la référence ; ils étudieront avec vous les possibilités d'une future collaboration. Pour la référence C/8584, les réponses seront directement transmises à notre client.



**SÉRIFO** CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

Plan Champs

MEMBRE DE SYNTEC

---

Notre client, une Société d'études et de gestion financière, leader sur son marché et poursuivant une forte croissance, recherche pour développer son équipe :

## UN INGENIEUR DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT MARKETING

Nous recherchons un ingénieur (Mines, Centrale, Supelec...) ayant une formation économique (MBA, Insead, ISA,...) des qualités d'analyse, de synthèse et de conception, et une expérience en entreprise réussie.

Sa mission consistera à concevoir un modèle d'aide à la décision pour la sélection de produits financiers. Ce modèle sera implanté sur un outil informatique (et télématique) performant.

Ce poste, basé à Paris, offre de larges perspectives d'avenir et une rémunération motivante pour un candidat de valeur.

Les candidatures, composées d'un C.V. détaillant votre formation, votre expérience, votre rémunération, accompagné d'une lettre rédigée décrivant vos aptitudes et vos objectifs personnels devront être adressés à :
J.R. BOURIN

**FINANCE MARKETING INTERNATIONAL**
réf. 843 - Conseils en recrutement 33, rue de Mogador - 75009 PARIS.

---

# consultant en marketing
## chimie industrielle

**sema conseil** L'un des principaux groupes européens de conseil, d'études, de marketing et d'organisation renforce ses équipes et cherche un futur **chef de projet**, capable d'assurer progressivement les fonctions de négociation et de conseil auprès d'entreprises industrielles et d'organisations dans le domaine de la chimie, de la parachimie et des engrais, au niveau international.

Ce jeune consultant, après une formation d'ingénieur chimiste (PC, ENSCP...), aura une première expérience de trois à quatre ans dans l'industrie ou dans le conseil, complétée, si possible, par un MBA, ou une formation type IAE ou Sciences Eco.

Cette double compétence s'appuiera sur de bonnes capacités de jugement et de négociation et sur une très bonne maîtrise écrite et parlée de l'anglais et d'une deuxième langue (allemand ou espagnol).

*Si vous voulez vous joindre à notre équipe dans un secteur d'un Groupe en plein développement, prenez contact rapidement avec Marie Christine GILLES, en adressant lettre manuscrite, CV et prétentions sous la référence 15015/M à Sema-Sélection :* **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

**sema selection** Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

IBM IBM IBM IBM IBM

Recherche

# DES JEUNES CADRES DE GESTION ADMINISTRATIVE

Souhaitant un développement de carrière dans le domaine de la gestion administrative :
- ayant le goût du management d'une équipe ou d'un projet,
- motivés par l'utilisation de systèmes informatisés de gestion.

Ils devront posséder 2 à 5 ans d'expérience professionnelle en entreprise commerciale, de préférence dans des activités de gestion administrative.

Les candidats doivent être diplômés d'une Ecole de Commerce ou de Gestion (HEC - ESSEC - ESCP - ESCAE - IEP PARIS) ou titulaires d'un doctorat de 3e cycle de gestion.

Nous attendons d'eux de bonnes connaissances en **anglais** et l'acceptation du principe de la mobilité géographique.

Nos postes sont à pourvoir à Paris et en province.

Adresser lettre de candidature et C.V. à IBM France - Département Recrutement 2, rue de Marengo - 75001 Paris, en mentionnant la référence DASO - M - 1/2

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

---

# Analyste-programmeur

pour être

# Chef de projet

***Notre Direction Administrative* (IBM 3083, 650 terminaux sous IMS)** gère les informations concernant nos clients et leurs contrats. C'est le garant de la qualité de notre service et de l'équilibre financier de l'entreprise. Nous mettons en oeuvre aujourd'hui d'importants moyens informatiques pour optimiser notre efficacité dans ce domaine.

Analyste-programmeur depuis au moins 2 ans ou homme d'organisation connaissant bien l'informatique vous souhaitez maintenant mener des projets ambitieux. Vous avez suffisamment de goût pour l'autonomie et les contacts humains pour cela.

Au sein de la Direction Administrative :
- vous serez responsable de la conception, de la réalisation et de la mise en place des projets (rédaction du cahier des charges, suivi du planning des analyses, formation des utilisateurs),
- vous serez l'interlocuteur privilégié des utilisateurs (identification parfaite de leurs besoins) et travaillerez en relation étroite avec la direction informatique.

La mission est passionnante, la rémunération va vous motiver doublement pour réussir dans une entreprise à l'environnement de travail sympathique et performant.

Merci d'écrire à B. Bruot, sous réf. M /DA 8, Service Recrutement, 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.

RANK XEROX

média-system

---

GROUPE SG2

*Jeune diplômé, vous avez déjà choisi ou souhaitez découvrir un secteur d'activité dynamique et de pointe : l'informatique. Des postes formateurs et évolutifs vous attendent.*

*SG2, groupe puissant de 4 000 personnes, poursuit sa rapide expansion et vous propose d'acquérir son savoir-faire dans les domaines de pointe suivants : - conception et réalisation de systèmes de gestion, - plan informatique, - méthodologie d'analyse et de gestion de projets, - architecture de systèmes, - génie logiciel, - conception et utilisation de réseaux, - réseaux locaux, - bases de données réparties, - XAO, - monétique et bureautique.*

*Nous vous offrons une formation complète et adaptée. Vous pourrez ainsi, bien intégré au sein de nos équipes opérationnelles, donner toute votre mesure dans nos réalisations d'envergure et assumer de réelles responsabilités.*

## *Ingénieurs Grandes Ecoles et Universitaires*

## *la diversité permet de se passionner.*

*Vos candidatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser, sous réf. YR 7 M, à SG2, 12-14 avenue Vion-Whitcomb 75016 Paris.*

média-system

*SG2 : L'informatique des idées et des hommes.*

---

# INGENIEUR SYSTEME CONFIRME

Pour renforcer l'une de nos équipes techniques en vue des nouveaux développements, nous recherchons un Ingénieur.

De formation Grande Ecole ou Universitaire, vous avez acquis une expérience d'au moins 3 ans de la fonction système sur gros matériel I.B.M. (MVS/VM).

SAINT-GOBAIN

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous Réf. 910 à La Direction des Affaires Sociales Compagnie de Saint Gobain - Les Miroirs - Cedex 27 92096 Paris La Défense.

Curriculum

---

*Le Service Soutien Logistique de la Division Équipements Avioniques de THOMSON-CSF assure la gestion des Grands Contrats à l'Exportation et le service commercial correspondant.*
Dans ce cadre, nous recherchons

# DEUX INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Hommes-clefs de notre développement, en relation étroite avec les services commerciaux, techniques, financiers et production, ils sont chargés de la gestion complète des contrats.

Tout au long de la vie des équipements, ils assurent auprès du client un suivi commercial permanent comprenant la négociation et la vente de prestations et fournitures nécessaires à la maintenance de ces équipements.

Bons négociateurs, solides techniciens, hommes de contact, nous leur proposons des responsabilités dans un environnement très stimulant.

Notre groupe leur offre la possibilité de réelles évolutions de carrière et l'occasion de valoriser leurs compétences.

L'un de ces postes implique une expérience commerciale de 5 à 10 ans et une excellente pratique de l'anglais.

Le second s'adresse à un candidat possédant une première expérience (1 à 2 ans) et une parfaite maîtrise de l'anglais et de l'allemand.

*Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à N. COSPEREC, Service du Personnel, THOMSON-CSF - Centre DELTA - 13/15, rue du Pont des Halles, 94526 RUNGIS Cedex.*

HAVAS CONTACT



THOMSON
BRANCHE SYSTÈMES ET DÉTECTION

---

*Important établissement financier de la région parisienne. recrute pour son siège social dans le cadre du développement de son activité en direction des associations et organismes assimilés :*

## *son futur responsable d'analyse de risques et d'étude*

*Le candidat recruté devra posséder :*
*- un niveau de formation financière supérieur,*
*- une expérience pratique bancaire confirmée. Cette pratique, acquise au contact du tiers secteur, constituera un plus appréciable.*

*Sous la responsabilité du chef de service DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE SOCIALE, le candidat aura pour mission :*
*- l'analyse des risques en matière de découvert et de crédit*
*- la normalisation des procédures*
*- la mise au point des grilles d'analyse et d'information*
*- les études préalables :*
*a) de conditions aux clients et de rentabilité*
*b) de conception d'outils statistiques.*

*Il assumera en outre, les fonctions :*
*- de conseil auprès des lignes hiérarchiques.*
*- de contrôle des écarts et de compte-rendus.*

*Le goût des contacts humains, le sens de la pédagogie et une grande rigueur sont les atouts indispensables pour une insertion réussie.*

*La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 170.000 F.*

*Envoyer C.V. manuscrit sous réf. 87207 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.*

---

## E.P. SCHLUMBERGER

La société Etudes et Productions Schlumberger accroît l'efficacité de la recherche pétrolière par la conception, le développement et la production de systèmes de mesures pour évaluer les gisements d'hydrocarbures dans le monde entier.
Son Département de Physique Appliquée recherche un

# Physicien acousticien

Chercheur, titulaire d'une thèse de 3e cycle ou diplômé d'une école d'ingénieur, vous avez acquis une première expérience en acoustique ou en ultrasons dans un laboratoire de recherche d'université ou d'entreprise industrielle. Nous vous proposons les moyens Schlumberger pour mener des études avancées sur l'imagerie et l'évaluation des réservoirs pétroliers.

Ces travaux qui exigent des aptitudes théoriques et expérimentales vous permettent d'avoir de nombreux contacts avec la communauté scientifique internationale.

La connaissance de l'anglais est donc souhaitable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'une photographie à la Direction du Personnel E.P. Schlumberger 26, rue de la Cavée 92140 Clamart.

Schlumberger

---

VARIAN ASS., PALO ALTO, CALIFORNIE
(C.A. 760 millions $ en 83, 13.000 personnes)
recherche pour sa filiale française.

## INGENIEUR DE VENTES

pour sa Division INSTRUMENTS

Agé de 30-35 ans, vous aimez vendre et vous l'avez prouvé.
Vous avez une solide expérience en absorption atomique, UV - visible, et si possible, en informatique.
Vous avez une bonne connaissance de l'anglais qui vous permettra de suivre régulièrement des stages de formation.
Vous aimez travailler au sein d'une équipe avec des objectifs précis.

Pour ce poste, nous offrons une rémunération particulièrement intéressante, avec voiture de fonction et de nombreux avantages liés au Groupe.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant la référence M3 à




VARIAN S.A.
Boite Postale 12
91941 LES ULIS CEDEX.

# adjoint au responsable des affaires sociales

*Un organisme professionnel patronal souhaite compléter l'équipe en charge des Affaires Sociales en intégrant un excellent PRATICIEN du DROIT du TRAVAIL.*

*Il sera chargé d'analyser l'information sociale et d'en faire la synthèse afin de la traduire sous forme opérationnelle; de préparer des dossiers et de procéder à des études spécifiques (ce qui implique de bonnes capacités de communication orale et écrite); enfin d'animer des réunions et de jouer un rôle de conseil auprès de Dirigeants d'Entreprise. Il participera à l'élaboration de la politique sociale de la profession. Des possibilités d'avenir sont offertes à un candidat qui saurait s'affirmer dans cette mission.*

*Ce poste ne peut convenir qu'à un DIPLÔMÉ d'ÉTUDES SUPÉRIEURES (IEP, SCIENCES ÉCONOMIQUES...), MINIMUM 40 ans ayant acquis une réelle compétence et une pratique confirmée du DROIT SOCIAL et des RELATIONS HUMAINES pour les avoir exercées dans des fonctions de CHEF du PERSONNEL d'une PME – et réellement intéressé par des fonctions de Conseil.*

*Les dossiers de candidatures (avec rémunération) – sous réf. 2791 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par*

DEVELOPPEMENT

*10, rue de la Paix - 75002 Paris.*

MEMBRE DE SYNTEC

# THOMSON-CSF

## LE DÉPARTEMENT ÉLECTROMÉCANIQUE

Situé à ISSY-LES-MOULINEAUX

recrute

# DES INGÉNIEURS

## GRANDES ÉCOLES ESE - ENSIEG - A.M....

Ayant quelques années d'expérience en milieu industriel. Agés de 25 ans minimum. Pour pourvoir des postes d'Ingénieurs d'Études et de développement dans les domaines de l'ÉLECTROTECHNIQUE et de L'ÉLECTRONIQUE.

L'évolution de carrière au sein du département ou du groupe sera à la hauteur du potentiel des candidats.

Envoyer votre C.V. et photo à : THOMSON-CSF, M. BOURRE, Service du Personnel, 125, rue Jean-Jacques-Rousseau, 92130 Issy-les-Moulineaux.

THOMSON

BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

HAVAS CONTACT

# Bientôt, une direction d'usine...

*Notre Société (200 p., C.A. 100 Millions) fait partie d'un important groupe industriel orienté sur des technologies porteuses.*
*Elle conçoit et fabrique en petite série des équipements industriels spécialisés, intégrant principalement mécanique, électromécanique et électronique. Elle est, dans son domaine d'activité, le leader mondial.*
*Nous recherchons pour notre usine située dans une province agréable, notre jeune*

## PRODUKTIONSLEITER

*C'est un ingénieur d'environ 30 ans, diplômé d'une grande école (ENSAM ou équivalent). Rattaché à la Direction Générale, il prendra la responsabilité des ateliers (fabrications et montage), des méthodes, de l'ordonnancement et de l'entretien.*
*Sa formation en mécanique ou électromécanique, sa passion pour la technique, une expérience en direction d'atelier, ses capacités d'organisation et d'autonomie, l'ont préparé à ce poste où il aura dans un premier temps à améliorer la productivité et développer le système de gestion informatisée de production. Il devra d'ici deux ans accéder à la Direction de l'usine.*
*L'allemand est la langue de travail du groupe : sa bonne connaissance est donc indispensable.*
*Merci d'adresser CV et photo sous n° 4019 à CINOREN à qui nous avons confié cette recherche.*

cinoren *69 rue Lafayette 75009 Paris*

# JEUNE PROGRAMMEUR

## DUT INFORMATIQUE OU BTS

Un important établissement financier, Champs Elysées, recherche un
jeune Programmeur. Pour assurer la conception d'applications
bureautiques, il a des connaissances en assembleur, éventuellement
en Basic. Equipés au siège d'un HP 3000, mais poursuivant le développement d'un plan informatique et bureautique décentralisé important,
il assistera techniquement nos diverses directions régionales, équipées elles en HP 125. Ce poste, très opérationnel et formateur, peut
éventuellement convenir à un débutant pour peu qu'il sache se
montrer autonome et doué d'un bon potentiel. Anglais souhaité.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions s/réf. 4601 à l'agence DESSEIN – 69 rue de Provence – 75009 PARIS.

Dessein

*GROUPE DE SOCIETES DE SERVICE EN PLEINE EXPANSION*

*recherche*

# LE RESPONSABLE DES COMPTABILITES

*de solides connaissances en comptabilité générale - fiscalité,*
*personnel, etc. - acquises par une expérience de 5 à 10 ans en*
*entreprise ou en cabinet comptable, des méthodes éprouvées,*
*un bon esprit d'analyse et de synthèse, la capacité d'encadrer*
*une petite équipe sont nécessaires pour réussir dans ce poste*
*très ouvert grâce à l'expansion du groupe.*

*Envoyer C.V. et prétentions à CCE, 5, rue Lincoln 75008 PARIS.*



SOCIETE DE CONSEIL DES CHAMPS-ELYSEES

# CISI

## Ingénieurs en CAO électronique

L'Informatique Industrielle est un de nos domaines privilégiés d'activité et un de nos axes stratégiques de développement pour les années à venir. Afin de renforcer notre potentiel en CAO appliquée à l'électronique et à la simulation, nous recherchons :

### Un responsable de l'équipe support technique des ventes (Réf. RSV)

Possédant une première expérience professionnelle dans le domaine concerné, il organisera et animera les activités de promotion, présentations, démonstrations et assistance, en liaison avec les unités commerciales. Anglais indispensable.

### Un responsable de développements logiciels (Réf. RDL)

Confirmé dans le développement de logiciels techniques, possédant des connaissances en techniques graphiques, gestion de bases de données, génie logiciel, langage C et système UNIX, il aura en charge la réalisation de composants d'un système en CAO électronique.

### Un ingénieur pour le support international (Réf. SVI)

Débutant ou ayant une première expérience professionnelle, il assurera la présentation et le support technique d'un produit réputé pour la simulation de circuits électroniques et participera activement au développement des ventes en liaison avec les filiales étrangères du Groupe CISI. Anglais indispensable.

### Un ingénieur pour le support technique et commercial (Réf. SVC)

Eventuellement débutant, il assurera la présentation et le support technique d'un nouveau produit très performant de simulation de systèmes complexes. Des connaissances en automatique et en modélisation de systèmes sont nécessaires.

### Un ingénieur pour le support technique d'un progiciel (Réf. STP)

Eventuellement débutant, possédant des connaissances en analyse numérique et simulation, il assurera la maintenance et les nouveaux développements d'un progiciel réputé pour la simulation de circuits électroniques.

Bénéficiant d'un environnement de haute technicité associé à de nombreux contacts humains, au sein d'une équipe dynamique et motivée, ces postes ouvriront aux candidats de valeur de réelles possibilités d'évolution dans une activité en forte expansion. Lieu de travail : SACLAY (Essonne) avec déplacements en clientèle pour les postes de support commercial.

Ecrire en joignant un C.V. et en rappelant la référence choisie à CISI - Service du Personnel, 35 bd Brune 75680 Paris Cédex 14.



GROUPE CISI

L'INFORMATIQUE EN ACTION

# Valeo

1ER FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28500 PERSONNES – C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS

recherche pour développer son potentiel humain

## INGENIEURS H/F

### VALEO Eclairage (CIBIE) – Bobigny 93

**INGENIEUR QUALITE EXTERNE**

De formation mécanicien (type A.M. ...) vous avez une première expérience en production. Vous assurerez les relations techniques qualité entre un constructeur automobile français et les différents services de notre Société (1000 personnes) et nos Unités de Production. Ce poste implique de fréquents déplacements de courte durée. Anglais apprécié. Réf. 52981/1/M

**INGENIEUR ADJOINT AU RESPONSABLE DU LABORATOIRE PHYSICO-CHIMIQUE**

Diplômé école de chimie (organique), vous avez acquis en milieu industriel, dix ans d'expérience en chimie macro-moléculaire et traitement de surface. Vous assisterez le Responsable du laboratoire dans l'animation de l'équipe (15 Ingénieurs et Techniciens) et le développement de moyens d'essais et d'homologation des nouveaux produits et procédés (utilisation de l'outil informatique). Connaissance de l'allemand et/ou de l'anglais souhaitée. Réf. 52981/2/M

**A partir de tous ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe**

Adresser lettre, CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à VALEO Service Recrutement I. & C. – 43, rue Bayen – 75017 PARIS

# Repenser la fonction logistique...

2.500 personnes, 5 secteurs d'activité, plusieurs usines et dépots, des circuits d'approvisionnement et de distribution variés...

Nous recherchons pour mener une étude en vue d'améliorer les performances de la fonction logistique au sein des différentes unités du groupe, un collaborateur de haut niveau.

De formation supérieure (ingénieur, ESC...), il aura au cours de 4 à 5 ans d'expérience comme consultant ou en entreprise, acquis de solides connaissances en logistique opérationnelle ou en techniques de prévision, d'information et contrôle de gestion, appliquées à la logistique.

Il possède les qualités relationnelles qui lui permettront d'animer et coordonner les travaux de groupes de travail pluridisciplinaires et un potentiel de développement personnel pour évoluer ultérieurement dans le Groupe.

CIBA-GEIGY

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. + photo + rémunération actuelle à Christiane MONTEIL 2 rue Lionel TERRAY 92506 RUEIL MALMAISON.

Curriculum

GROUPE SLIGOS

# INGÉNIEURS SYSTÈME : LA SECONDE VOIE...

**CORTRANS, filiale du Groupe SLIGOS : SSII** reconnue comme l'une des spécialistes nationales et internationales dans la conception et la mise en place d'**outils et systèmes informatiques**, connaît une très forte expansion commerciale et technique.

Cette proposition s'adresse à un **INGÉNIEUR SYSTÈME EXPÉRIMENTÉ** motivé par la **formation** et l'**assistance technique aux directeurs de projets.**

La connaissance de **MVS** est indispensable, **DOS** et **CICS** sont des atouts pour assurer des interventions d'assistance technique à caractère système.

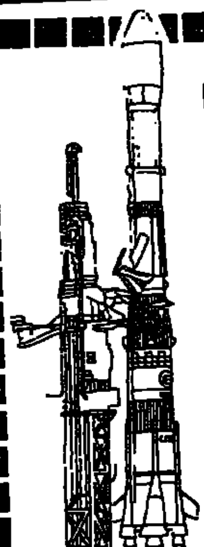
La maîtrise des méthodes et de l'organisation de l'exploitation, le goût du contact et la compétence pédagogique permettront à un candidat autonome et enthousiaste d'assumer des responsabilités motivantes.

**CORTRANS** offre de larges possibilités d'évolution dans un environnement humain et technologique performant.

Envoyez en toute confidentialité votre dossier de candidature (CV + photo) sous référence 980 à notre **Conseil FMI Recrutement** 43, rue Liancourt 75014 PARIS Tél. (1) 320.69.29.

CORTRANS

HAVAS CONTACT



## un juriste d'entreprise

**Entreprise de pointe, nous développons et fabriquons des propulseurs pour lanceurs de satellites, missiles et engins militaires (CA : 1 200 MF, 3 300 personnes).**

Nous cherchons pour notre siège (Paris-La Défense) un juriste ayant une solide formation juridique (Doctorat, DES, DESS), 5 ans minimum d'expérience comme juriste d'entreprise et maîtrisant l'anglais.

**En prise directe avec le responsable du département juridique, il est associé à la préparation et à la rédaction de contrats, notamment d'accords industriels. Il traite, en outre, de questions juridiques diverses (contentieux, droit des sociétés, propriété industrielle, consultations diverses).**

**Les possibilités d'évolution sont réelles pour un juriste de valeur.**

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4426 LM).





ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

*MEMBRE DE SYNTEC*

---

# En charge des lois sociales

**Paris**

**Groupe 60 000 personnes**

Conseil et interlocuteur privilégié pour toute question nécessitant critique ou interprétation de textes ou de situations, ses réponses sont rapides, précises quand elles ne devancent pas la demande : sa parfaite maîtrise du Droit Social (Doctorat d'Etat) lui permet d'apporter — au-delà des solutions généralement admises — un éclairage précis et adapté. Ces mêmes compétences l'autorisent à exposer ses vues avec la plus grande assurance et à les faire prendre en compte, y compris aux plus hauts niveaux de la hiérarchie.

Suivant attentivement les contextes socio-juridiques interne et externe, il est à même de dépasser le strict domaine du droit social. A cet égard, il n'est pas seulement homme d'étude et d'analyse : il est intimement mêlé à la vie opérationnelle de chaque jour.

Rattaché au Directeur du Personnel Groupe, jeune (30/35 ans environ), il a acquis au cours de sa vie professionnelle une maturité et un «poids» qui lui valent d'être écouté et suivi.

Le Groupe représente plusieurs centaines de sociétés oeuvrant principalement dans le domaine du service. Compte tenu du caractère confidentiel de notre recherche, nous prions les candidats(es) intéressés(es) de bien vouloir mentionner, sous double enveloppe, le nom des sociétés auxquelles ils (elles) ne souhaitent pas que leur dossier soit transmis. Merci d'adresser votre réponse sous réf. 4600 M à l'agence DESSEIN — 69 rue de Provence — 75009 PARIS.

Dessein

---

# MATRA

La Direction Industrielle du Groupe a pour mission d'optimiser les ressources industrielles présentes et futures de l'ensemble du Groupe. Elle complète son équipe et crée des postes

## Responsables Industriels
## "Manufacturing Manager"

Leur responsabilité fonctionnelle s'exerce sur l'une des branches d'activité qu'ils assistent pour orienter les décisions de stratégie industrielle et pour mettre en place des actions de gestion industrielle pour améliorer la productivité et réduire les coûts.

Pour réussir dans cette fonction, il est nécessaire d'apporter, un certain nombre de compétences:
. être ingénieur à dominante électronique, confirmé par une expérience industrielle d'environ 10 ans et avoir réussi dans un poste opérationnel de production de moyenne et grande série.
. connaître l'un des milieux industriels :
■ Télécommunication/Informatique/Bureautique
■ Semi-conducteurs/circuits électroniques
■ Equipements automobiles/robotique
. apporter une bonne maîtrise de la gestion industrielle (tableau de bord - prévisions et analyses des écarts - amélioration des efficiences - systèmes informatiques de gestion de production, etc...) pratiquée dans une multinationale américaine.
. Outre des capacités globales à appréhender tous les problèmes industriels, une compétence plus approfondie dans l'un des domaines suivants, favoriserait une participation très large sur l'ensemble du Groupe : ▪industrialisation des produits et lancement de production. ▪méthode productivité. ▪logistique et «material management». ▪productivité des indirects par les moyens informatiques et bureautiques.

Anglais courant. Déplacements fréquents de courte durée.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1120 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres — Centre de MONTIGNY — 3, avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN — YVELINES CEDEX

---

**Contrôle Bailey** GROUPE CGEE ALSTHOM

*recherche :*

*pour son DEPARTEMENT COMMERCIAL* *(Réf. 7CF51*

## JEUNES INGENIEURS DE HAUTE TECHNICITE

*( IEG, CENTRALE DE LYON, ESIEE... )*
*Ayant si possible première expérience en automatisme et/ou thermique.*
*Langue anglaise, lue, écrite, parlée indispensable.*
*2ème langue appréciée.*

*Envoyer CV et prétentions à CONTROLE BAILEY*
*Service du Personnel 5, avenue Newton 92142 CLAMART CEDEX*

---

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLEDES ADULTES « Y. BODIGUEL » recherche

## UN ADJOINT DE DIRECTION
### RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION

Agés de 35 ans minimum, les candidats auront de préférence une form. supérieure de gestion ou d'économie.
Une exp. profess. de plusieurs années de gestion comptable et de personnel en relation avec l'informatique.

Lieu de travail :
MEUDON-LA-FORÊT
(Z.I. VELIZY)
Salaire : 145.000 F
Ecrire avec C.V. à
Michel GAY, FGM/C.F.D.T.
5, rue Meyran, 75009 PARIS
Tél. : 247-74-00.

---

# THOMSON-CSF COOPÉRATION

Spécialisés dans la formation des utilisateurs étrangers d'équipements et de systèmes produits par THOMSON-CSF, nous élargissons nos activités en développant très sensiblement notre

## DÉPARTEMENT E.A.O.

Nous recherchons des

### INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS OU INFORMATICIENS

pour prendre en charge en qualité de

### RESPONSABLES DE PRODUITS

la réalisation et la maintenance de

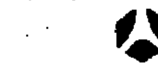
### LOGICIELS D'ENSEIGNEMENT

ainsi que la formation de leurs utilisateurs.

Nous souhaitons rencontrer des candidats intéressés par la pédagogie et ayant une expérience significative dans un ou plusieurs des domaines suivants :
assistance clientèle, formation d'adultes, réalisation de logiciels temps réel, pratique de langage de programmation de haut niveau.

Une très bonne connaissance de l'Anglais sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé avec rémunération actuelle à M. GUICHARD, THOMSON-CSF-COOPÉRATION, 147, rue Yves-Le Coz, 78000 VERSAILLES.



**THOMSON**
Direction Internationale

---

# INGENIEUR METHODES PRODUCTION
## GENIE MECANIQUE + C.A.O.

**Débutant ou avec une première expérience.**

L'une de nos activités, concernant l'équipement automobile, a pris un essor rapide auprès de grands constructeurs européens, grâce à notre avance technologique.
La production sera doublée en 1984.

Auprès du responsable technique, vous serez chargé de la définition et de la mise au point des méthodes et outillages, en collaboration avec les clients.

Il vous faut pour cela une formation d'ingénieur mécanicien (Arts & Métiers ou équivalent), de bonnes notions de C.A.O. - que nous vous aiderons à perfectionner - un anglais courant et la connaissance de l'allemand.

Après quelques années dans cette fonction, nous souhaitons vous confier des responsabilités plus importantes en Exploitation ou en Développement dans l'une de nos usines.

Résidence : 60 km nord de Paris. Déplacements de courte durée en France et en Europe.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous Réf. 841 à la Direction des Affaires Sociales - Compagnie de Saint Gobain - les Miroirs - Cedex 27 - 92096 Paris la Défense.



SAINT-GOBAIN

**Des passerelles entre métiers, entre pays, entre sociétés**

Curriculum

---

# Ingénieurs Grande Ecole
## Informatique distribuée et Bureautique

A côté de la conception et du développement des produits, nous vous proposons des activités de spécialistes dans le domaine de la **qualification des produits**.

La qualification (ou contrôle) des produits fait partie des processus qualité, dans lesquels toute société de haute technologie doit désormais être impliquée.

Ces postes sont à pourvoir dans des domaines d'applications variés.
- matériel informatique et bureautique (test électronique, micro-logiciel, conformité au standard de l'industrie)
- qualification des logiciels de base (études des méthodes de qualification, des systèmes d'exploitation)
- matériels, logiciels de base et applications «micro»
- matériels et logiciels des produits bancaires (terminaux et distributeurs)
- application téléinformatique en connection avec les centraux de Bull Systèmes.

Pour ces derniers postes nous recherchons des ingénieurs à compétence système sur les ordinateurs DPS8 et DPS4 ainsi que sur les réseaux DSA. Le goût des contacts et la maîtrise de l'anglais sont nécessaires pour assurer les relations avec les autres partenaires du groupe.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV, et prétentions) sous référence 311/1 M à Michèle Corbineau BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.



Bull
Transac

---

**Importante entreprise internationale (8 milliards de F. à l'exportation) Région Parisienne** recherche un

# Jeune cadre
# Service Financements des exportations de sa direction financière

Il participera au montage financier des opérations internationales de grande envergure et devra apporter son assistance aux opérationnels techniques et commerciaux.
Ce poste s'adresse à un cadre possédant **une expérience de 3 ans minimum** dans les services financiers export d'une entreprise réalisant de grands ensembles à l'étranger.
Il devra faire preuve d'une personnalité affirmée, de contact aisé et être doté d'une aptitude très nette à des négociations de haut niveau.
Le candidat retenu aura une **formation supérieure financière ou commerciale. Anglais indispensable; Espagnol apprécié.**
Il doit évoluer à moyen terme vers une responsabilité financière dans une des sociétés du Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée, sous réf. 3620 à mentionner sur l'enveloppe, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

MANUFACTURERS HANOVER BANQUE NORDIQUE
recherche pour Paris

# Analyste de crédit

Profil souhaité :
● niveau d'études supérieures. ● l'ensemble des travaux d'analyse étant rédigé en anglais, il est impératif d'écrire et de parler couramment anglais.



Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions à : MHBN - Service du Personnel, BP 259-08 75364 Paris Cédex 08.

média-system

---

# Collaborateur expérimenté

La DIRECTION IMMOBILIERE de la BANQUE PARIBAS recherche pour la mise en place et la gestion de crédits promoteurs un jeune collaborateur expérimenté.

Agé d'au moins 26 ans, il aura une formation universitaire ou professionnelle.

Une expérience bancaire de 3 ans au moins dans le secteur lui sera indispensable, ainsi que de très bonnes connaissances juridiques et comptables dans le domaine de la Promotion Immobilière.

Ce poste nécessite méthode, rigueur, organisation et goût du travail en équipe.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à la Direction des Relations Humaines de la Banque PARIBAS - B.P. 141 - 75078 PARIS CEDEX 02.

BANQUE PARIBAS

MEDIA BA

---

SOCIÉTÉ PROCHE BANLIEUE OUEST
FILIALE D'UN GRAND GROUPE FRANÇAIS
recherche dans le cadre de son développement informatique, le

# Responsable pour l'informatique de gestion

Cet ingénieur de 30 ans minimum doit avoir l'expérience de la conduite de projets et connaître : MINI 6 - COBOL - BASES de DONNEES.

IL SERA CHARGÉ :
- des développements
- de l'organisation et de la gestion du service
- de l'établissement et de la mise en place des plans INFORMATIQUE et BUREAUTIQUE.

Il pourra évoluer vers la responsabilité de l'ensemble de l'informatique divisé actuellement en 2 services :
- Gestion sur MINI 6
- Scientifique et CAO sur VAX.

Envoyer CV et prétentions sous référence 23359 sur enveloppe à
JEAN RÉGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS - qui transmettra.

JRP/Jean Régnier Publicité

---

ROC

# DEPARTEMENT EXPORT AREA MANAGER

Les Laboratoires ROC, filiale du Groupe MOËT-HENNESSY sont spécialisés dans la fabrication de produits cosmétiques hypoallergéniques. Le C.A. du département export, en progression constante, justifie l'intégration d'un nouveau collaborateur.

Répondant au Directeur International adjoint, il sera responsable des relations commerciales avec les Agents, de la promotion et du développement des ventes sur une zone géographique (en débutant sur les pays arabes et la Hollande).

Diplômé ESSEC, SUP DE CO ou équivalent, le candidat recherché possède une expérience terrain de 2 à 3 ans sur les marchés étrangers, un anglais courant, un excellent niveau d'Allemand. Basé à Colombes, il est évidemment disponible pour de nombreux déplacements.

Écrire en précisant salaire actuel et téléphone ss réf. 80670/M à HAVAS CONTACT - 1 Place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

IMPRIMANTES

*Nous sommes une société française indépendante qui fabrique et commercialise des imprimantes. Nous réaliserons en 1984 110 MF de C.A. (dont 50% à l'exportation), avec un taux moyen de progression de 30 % depuis plusieurs années en maintenant un taux de profit élevé et durable grâce à une très saine gestion. Nous sommes leader dans certains créneaux d'imprimantes et notre ambition est de devenir un des grands mondiaux des imprimantes. Nous nous donnons les moyens de nos futurs développements (contrat de croissance, potentiel humain, construction d'une nouvelle usine ...).*
*Dans cet esprit, nous recherchons*

# ingénieur technico-commercial

- Parfaitement bilingue anglais.
- L'ingénieur s'intégrera au sein de la Direction Commerciale et assumera au siège social les suivis techniques et commerciaux avec les clients, en liaison avec les différents services concernés de la Société.
- Expérience de quelques années dans cette fonction dans les domaines matériels informatique ou électronique professionnels.

Ce poste sédentaire nécessite :
—Esprit d'analyse et de synthèse,
—Sens aigu de l'organisation et de la coordination.
—facilité d'adaptation et de contact.

LM/A3101

# ingénieur support technique

- Parfaitement bilingue anglais
- Expérience de 3 ans minimum dans le domaine des périphériques d'ordinateurs.
- Parfaite connaissance des micro-processeurs et des moyens d'émulation associés et pratique du langage assembleur.
- L'ingénieur s'intégrera au sein d'une équipe et assistera le service commercial pour la connexion et l'adaptation des matériels commercialisés par la Société.
- Des déplacements de courte durée en France et à l'étranger sont possibles.
- Vous devrez disposer d'une voiture personnelle.

LM/B3101

IER

*Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez en joignant photo et Curriculum-Vitae en précisant bien la référence du poste choisi, au*
Service du Personnel, I.E.R., 12, rue de Sébastopol, 92400 Courbevoie.

---

# JEUNE INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL
## ENS ELECTRICITE, CHIMIE, MECANIQUE...

Pour contribuer au renforcement de notre position de leader sur le marché de la moyenne tension, nous souhaitons intégrer un Jeune Ingénieur.

Après une formation à nos méthodes et produits en France et dans les centres techniques de la maison mère à Bâle en Suisse, il sera chargé d'entretenir et développer les relations commerciales avec nos clients (grandes entreprises du secteur électrique) sur l'ensemble du territoire français.

Il aura également à conseiller les utilisateurs sur l'emploi et les applications de nos produits (résine epoxy) et à présenter les services offerts par notre groupe.

Nous lui demandons une excellente formation d'ingénieur, un gout prononcé pour les produits techniques et une grande aisance relationnelle. Une première expérience de 2 ans dans une activité technique ou commerciale et/ou une personnalité déjà affirmée sont indispensables. Poste basé à Rueil. Anglais indispensable, allemand souhaité.

Merci d'adresser votre candidature sous Réf. 947 à Christiane Monteil département du personnel- 2 rue Lionel Terray - 92506 RUEIL MALMAISON

CIBA-GEIGY

Curriculum

---

L.E.R.S Société de Recherche du Groupe Synthélabo recherche, pour son Département de Recherche Clinique

# 3 Médecins HF

- Un spécialiste en cardiologie ou en néphrologie qui rapportera au chef du groupe Cardiovasculaire.
- Un spécialiste en médecine interne, de préférence à orientation rhumatologie ou gastroentérologie, qui rapportera au chef du groupe spécialisé Médecine Interne.
- Un spécialiste en neurologie et/ou psychiatrie, qui rapportera au chef du groupe spécialisé Système Nerveux Central.

Les candidats auront pour mission :
L'élaboration et le suivi des plans de développement et des protocoles d'essais cliniques (phases II et III) de nouveaux médicaments ainsi que la rédaction des rapports pour la constitution de dossiers d'enregistrement internationaux.
Ces postes impliquent, au sein du département clinique, une étroite collaboration avec les groupes de Phase I et de Biométrie ainsi que des contacts fréquents avec les collaborateurs des différentes unités européennes. Des rapports réguliers avec les différents groupes de pharmacologie du département Biologie sont également indispensables.

La nécessité d'une coordination permanente des essais cliniques menés par les unités de recherche clinique implantées dans les principaux pays d'Europe implique de nombreux déplacements et une grande disponibilité.

**Qualifications indispensables.**

Ces trois médecins doivent posséder :
- une expérience hospitalière ou de recherche.
- une très bonne connaissance de la méthodologie des essais thérapeutiques et des exigences internationales.
- une expérience pratique de protocoles cliniques (conception, mise en oeuvre, suivi et exploitation des résultats).
- de bonnes connaissances en pharmacocinétique et en statistiques médicales.
- une excellente connaissance de l'anglais. Allemand souhaité.
- aptitude et goût pour le travail en équipe.

Lieu de travail : Paris.

Les candidatures seront envoyées avec C.V. au LERS, Direction Administrative et Technique. 58-60, rue de la Glacière 75013 Paris.

média-system

---

Premier constructeur français d'instruments opto-électroniques de haut de gamme (optique, vision de nuit, périscopes, mesures, analyse d'images) spécialiste également de l'hydraulique (servo-valves, pompes, systèmes d'asservissement).

1370 personnes dont 135 ingénieurs répartis en 5 établissements à Paris et en Province,

recherche pour sa Direction Technique

# LE CHEF DE SERVICE ELECTRONIQUE & MICRO-INFORMATIQUE

Electronicien de formation (Supélec ou équivalent) ayant une expérience industrielle solide cet ingénieur aura à animer et diriger une équipe de plusieurs ingénieurs et techniciens.

Membre de l'équipe de la Direction Technique il aura la responsabilité de la conception et du développement de la partie électronique et micro-informatique de nos produits, y compris la définition et l'écriture des logiciels des matériels de série à microprocesseur.

Il aura le souci du futur et recherchera les technologies nouvelles plaçant nos produits au plus haut niveau.

sopelem

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à SOPELEM Service du Personnel - 125, Boulevard Davout - 75020 PARIS

---

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE (700 personnes) filiale d'un groupe industriel de taille internationale, recherche

# INGÉNIEURS

- Formation : Maîtrise de mathématiques/option probabilités.
- Expérience professionnelle :
  - 1 an minimum dans le domaine de la modélisation (équation différentielle).
  - Bonne pratique du FORTRAN.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions Nº 3.670
PUBLICITÉS RÉUNIES
112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

---

Société représentation de produits chimiques, recherche

# ATTACHÉ COMMERCIAL

Pour responsabilité d'un secteur de clientèle (80.000.000 F de C.A. matières plastiques; et divers).
- Age : 35 ans environ.
- Allemand courant parlé.
- Disponibilité pour voyages de courte durée en France et à l'étranger.
- Goût pour le développement de produits nouveaux.

Rémunération selon expérience.
Envoyer C.V. à O.P.F., sous le Nº 590, 2, rue de Sèze, 75008 PARIS qui transmettra.

---

NOUS OFFRONS A DES

# DIPLOMÉS RÉCENTS

**d'Écoles de Commerce ou d'ingénieurs**

D'ENTRER DANS UNE

**ÉQUIPE COMMERCIALE**

légère et motivée, après une formation technique appropriée.
Notre société (49 personnes) est filiale d'un groupe allemand très performant et assure la

**PROMOTION ET LA VENTE**

de matières plastiques de base ou semi-finies auprès de négociants-grossistes ou utilisateurs industriels.
Nombreux déplacements.
Bonne connaissance de l'allemand souhaitée.

*Adresser candidature et photo sous réf. 71389 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra*

# MATRA ESPACE VELIZY

La Division Administration et Gestion de la Branche Espace met en place un nouveau système de gestion et recherche (H.F.) :

## Cadre HEC - ESSEC - SUP de CO pour des missions d'organisation

Il a pour mission de coordonner, au plan fonctionnel, le développement du système dans les domaines gestion, comptabilité, approvisionnements etc.... Il établit un dialogue ouvert avec les utilisateurs pour la définition de nouvelles applications et l'amélioration de celles qui existent.

Ce poste peut être une opportunité pour un cadre en organisation, issu d'un Cabinet Conseil et intéressé par une fonction intégrée dans l'Entreprise. Outre sa compétence comptable et une expérience de 3 ans environ des études fonctionnelles préalables aux réalisations informatiques, il devra, pour réussir dans ce poste, révéler des qualités de relation et de rigueur.

Possibilité d'évolution vers des responsabilités opérationnelles.

Anglais courant.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1119 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres — Centre de MONTIGNY — 3, avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN — YVELINES CEDEX

# MATRA RUEIL

La Division Optique développe ses activités CRISTAUX LIQUIDES et crée un poste (H.F.) :

## Ingénieur Physique - Chimie

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, il a la responsabilité des études théoriques et de modélisation de fonctionnement des cristaux liquides.

Il participe à la recherche de nouvelles applications technologiques et au développement de l'activité de ce labo.

Cette fonction concerne un ingénieur Grande Ecole (Chimie de Paris - ESPCI ou ENSI) orienté en chimie organique et propriété physique des cristaux, associées à des connaissances en programmation en langage évolué.

Une solide expérience des cristaux liquides peut compenser une formation théorique moins poussée.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1121 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres — Centre de MONTIGNY — 3 avenue du Centre - 78182 SAINT QUENTIN — YVELINES CEDEX

# FICHET-BAUCHE

**DEPARTEMENT ALARME ET SYSTEMES**

**Groupe français à implantation internationale, leader dans l'activité sécurité**

recherche pour renforcer son action commerciale dans le

**DOMAINE EN EXPANSION**

des systèmes de gestion centralisée de sécurité

## TECHNICO-CIAL HF

**MISSION:**
- assistance aux services commerciaux du groupe pour la présentation des systèmes auprès de la clientèle
- *rédaction et suivi des offres.*

FORMATION:

**FORMATION:**
- DUT ou BTS électronique ou équivalent
- Connaissances en informatique appréciées

**EXPERIENCE:**
- *3 à 5 ans d'une activité similaire.*

Bonne pratique de l'anglais.
Déplacements de courte durée France et étranger.
Lieu de travail : Z.I. VELIZY

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à la Direction des Relations Humaines 15/17 avenue Morane Saulnier 78140 VELIZY.

# JEUNES DIPLÔMÉS

## ESC-Maîtrise...

BON LEADER

**CHAQUE ANNÉE LES A.G.P. RECRUTENT 20 STAGIAIRES COMMERCIAUX.**
*Ce sont des gens de qualité, au potentiel intellectuel prouvé, au caractère déterminé. Ils se sont pris en main, et leur tempérament de « chef » se manifeste par leur volonté d'intervenir sur leur environnement, dans leur vie professionnelle future.*

BON PROFESSIONNEL

**CES CADRES SERONT COMPÉTENTS SUR TOUS LES PLANS.**
Bons généralistes des techniques de l'Assurance, spécialistes accomplis dans leur domaine d'action, *réalisateurs capables de faire évoluer la fonction qui leur sera confiée.*

CADRE A PART ENTIERE

**POUR RÉUSSIR CE PROGRAMME AMBITIEUX IL FAUT UNE PRÉPARATION SANS FAILLE.**
Leur formation sera assurée pendant 2 ans au cours d'un stage conjugant harmonieusement l'enseignement théorique, l'expérience pratique et la connaissance de l'Entreprise. *En fin de cycle, leur intégration sera complète et ils rejoindront alors le collège des cadres commerciaux qui participent au développement de la Société.*

Les A.G.P. - 4,5 Milliards de CA - Effectif technico-commercial 3 500 personnes.

*Écrire :* AGP - Centre de Formation et de Recrutement - Tour HORIZON 62, *rue d'Aubervilliers* 75019 Paris - Tél.: 240.44.50 - Sous référence : 84.01.21.




HAVAS CONTACT

# CESI

**ORGANISME DE FORMATION CONTINUE**
**Département EXPORT**
*recherche*

## ASSISTANT (E)

Niveau BTS ou DUT pour poste administratif et gestion de formation. Dactylo et anglais appréciés.

*Envoyer lettre manus. et C.V. à* P. PERRIER, CESI, 9, rue d'Arcueil *94250 GENTILLY.*

---

ORGANISATION DE CONSOMMATEURS recherche pour Paris

## ASSISTANT (E) JURIDIQUE

Niveau licence ou maîtrise (Droit privé).

Adresser lettre manuscrite + C.V. et photo *sous n°* T 044.129 M *Régie Presse* 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

---

S.E.M. D'AMÉNAGEMENT *Région parisienne,* liée à un groupe national recrute

## UN CHARGÉ D'OPÉRATIONS

Exp. de plusieurs années en aménagement urbain, promotion immobilière ou entreprise T.P., B.T. Format. sup. (ETP, Ponts, HEC, ESSEC, IEP Paris, Droit ou similaire).
*Adresser C.V. dét., photo et* rémunération souhaitée sous n° T 044.170 *Régie Presse* 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

---

## INGÉNIEURS FLEXIBLES

Déplacements province. 372-45-62. GET, 6, rue Petite-Pierre, PARIS 11e.

# Etablissement financier 400 personnes

*recherche pour Paris 15e*

## CADRE RESPONSABLE DE LA PAYE INFORMATISÉE

**(MINIMUM 35 ANS)**

**Capable d'assumer immédiatement l'ensemble des problèmes liés à la rémunération, les relations avec le sous-traitant informatique et l'application des nouvelles dispositions en matière de législation sociale.**

**Niveau minimum requis : D.U.T. gestion de personnel ou équivalent + expérience confirmée.**

**Sens de l'organisation et goût du travail en équipe.**

**Adresser C.V., photo et prétentions sous n° T 044.114 M Régie-Presse, 85 *bis*, rue Réaumur, Paris 2e.**

---

Vous êtes fortement motivé par les problèmes monétaires internationaux actuels, et donc vous pouvez agir efficacement dans ce secteur :

un des premiers

**Etablissements Financiers mondiaux**

vous ouvre une carrière qui vous conduira vers le domaine du

**change,**

dans lequel votre compétence et votre dynamisme pourront s'exprimer.

*Voulez-vous tenter ce challenge avec nous? Nous avons des opportunités à vous offrir.*

*Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous référence* 5813 *à* L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

LEVI TOURNAY

# BANQUE

## *Inspection Générale*

Diplômé d'Enseignement Supérieur *(ESSEC IEP, équiv.)* votre carrière vous a permis d'abord de maîtriser l'ensemble des opérations bancaires, ensuite de pratiquer les techniques de l'audit dans un important réseau.

Un Groupe bancaire implanté dans près de vingt pays vous propose d'intégrer dans un premier temps son corps d'Inspection Générale, dans un deuxième temps d'assumer des responsabilités élevées au sein de ses filiales.

Compte-tenu d'implantations en pays anglophones, un bon niveau en anglais financier est requis.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 2676/JR à : A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS *qui transmettra*

---

Important Groupe Industriel La Défense recherche pour l'une de ses filiales :

## Jeune Cadre

pour service des Ventes France.

Formation : ESSEC, Sup de Co, ESCAE ou équivalent.
Première expérience professionnelle indispensable.
Langues : *allemand et anglais souhaitées.*
*Connaissances du secteur agro-alimentaire appréciées.*
Déplacements fréquents mais courts.

*Adresser CV, photo et prétentions* sous réf. 84.020 à :

**Cabinet Avenir Services**

5, *rue* Jouffroy 75017 Paris

LEVI TOURNAY

---

CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT
PARIS 8e
recherche

## BIBLIOTHECAIRE DOCUMENTALISTE HF

*Ce poste conviendra à un candidat de formation* supérieure, ayant acquis une première expérience, capable d'assurer la gestion courante d'une bibliothèque, de développer la documentation et d'établir des rapports de *synthèse dans les domaines financier et comptable.* Anglais apprécié.

*Avantages sociaux.*
*Restaurant d'Entreprise.*
Horaires : 37 h 30 par semaine.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. photo (retournés) à *CLA RECRUTEMENT*, 11 av. *Delcassé*, 75008 Paris, en précisant la référence 10.380-M

---

**SICOMI**

d'excellent renom, de taille humaine en pleine expansion recherche un Collaborateur qui sera responsable de la

## GESTION ADMINISTRATIVE PATRIMOINE IMMOBILIER LOCATIF

**140-180.000 Frs/an**

(Bureaux - Entrepôts - *Commerces*)

*Au sein d'une petite équipe de haut niveau, il aura de* réelles responsabilités de gestionnaire, nécessitant esprit d'initiative et de décision, capacités d'autonomie et d'évolution + aptitude à l'usage d'un outil informatique performant.
*Expérience d'au moins 5 ans des baux commerciaux,* copropriété, gestion des loyers et charges locatives.

Ecrire sous réf. GAPI/RB à notre Conseil **R. BATIFOULIER,** 39, *Avenue des Champs Elysées* 75008 PARIS qui vous garantit une totale discrétion.

---

*SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS*

recrute pour son Centre de Recherches du BOUCHET

## INGENIEUR DE RECHERCHES

**(ENSI - INSA etc ou universitaire 3ème cycle à dominante physique**

*Il sera chargé de l'acquisition et de traitement de mesures physiques.*
Une expérience ou une formation *complémentaire en mesures optiques sera appéciée.*

Ecrire avec CV, photo et prétentions au Responsable de l'Emploi, Centre de Recherches du BOUCHET BP N° 2 91710 VERT LE PETIT.
*Réf. à rappeler* ITP - 04

---

CIT Alcatel

**recherche pour son usine de CIRCUITS IMPRIMES de COUTANCES (Manche)**

## *LE RESPONSABLE METHODES*

**(AM ou équivalent)**

Le titulaire assumera la fonction de responsable dans les domaines suivants:

- METHODES PRODUITS
- PREPARATION FABRICATION
- METHODES DE FABRICATION

Pour ce poste, une expérience en service méthodes et la connaissance de l'anglais sont souhaitées.

Adresser votre CV avec photo et prétentions, en rappelant la référence AS/MET à CIT ALCATEL - Service Recrutement et Orientation 10, rue Latécoère 78140 VELIZY VILLACOUBLAY Cedex

---

BANQUE INTERNATIONALE
Quartier Champs Elysées
*recherche pour son Département des Crédits Internationaux*

## CADRE COMMERCIAL H/F

Ayant au minimum 5 ans d'expérience dans la fonction.
Anglais courant.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 87457 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transm

---

Important organisme professionnel quartier Opéra recherche **RESPONSABLE de son**

## SERVICE ECONOMIQUE

Formation : *Sciences Po Ecofi et maîtrise de* Sciences Eco (Econométrie), ou Sciences Po Ecofi et informatique. Débutant accepté.

## L'ADJOINT DE CE RESPONSABLE.

Formation : maîtrise Sciences Eco (Econométrie).
*Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo s / réf.* 911 à **HELP INTERNATIONAL**
Mr Chabanne - 12, rue Chabanais 75002 PARIS

---

**PRELOGICIEL.**

Spécialisée dans le domaine du

## LOGICIEL DE BASE

(Télécommunications, systèmes, automatismes...) renforce ses équipes avec des

## INGÉNIEURS

Grandes Écoles ou Universitaires ayant une expérience professionnelle dans les domaines précités.

Toutes les candidatures seront étudiées sur dossier à soumettre :
*75-78, Champs-Elysées* - 75008 PARIS
Téléphone : (1) 563.98.90

bleu

# OFFRES D'EMPLOIS

## SI VOUS SAVEZ "PARLER" RADIOCOMMUNICATIONS

Adret Électronique, leader incontesté et fortement exportateur - instrumentation pour radiocommunications - recherche son homme de « contact ».

De préférence jeune (H/F) et connaissant bien les aspects techniques de ce domaine, il saura rapidement acquérir la connaissance des caractéristiques de notre gamme.

Il sera responsable des relations avec la presse, des documentations, des stages de formation des vendeurs. Il saura répondre aux demandes d'information venant de l'extérieur. Maîtriser professionnellement l'anglais lui sera indispensable.

Le salaire et l'évolution dans la société répondront à ses ambitions.

Si c'est votre voie, adressez-nous votre CV manuscrit + photo et prétentions : Adret Électronique, Direction du Personnel, BP 33, 78192 Trappes Cedex.

## AIR INTER

LIGNES AERIENNES INTERIEURES

recherche pour sa DIRECTION DE LA PLANIFICATION

**JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES**

Débutants ou 1 ou 2 ans d'expérience.

Formation Ingénieur (X, SUP'AERO, Centrale, Mines et Ponts . . .) et école de gestion (HEC, ESSEC . . .).

Lieu de travail : ORLY

Nombreux avantages sociaux

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 964/M au Département Effectifs Recrutement Orientation 1 avenue du Maréchal Devaux 91550 PARAY VIEILLE POSTE

---

Groupe jeunes experts comptables Paris Étoile recherche

**ASSISTANT (E)**

niveau certificat supérieur, diplômé enseignement supérieur apprécié, 2 ans expér., pour mission de révision, d'assistance et de conseil P.M.E., sous responsabilité directe d'un expert comptable. Envoyer C.V. à C.E.A., 10, rue Pergolèse, 75116 PARIS.

---

Important groupe sidérurgique Étoile recherche

**CHARGÉ D'ÉTUDES DE MARCHÉS**

Formation économique - relations extérieures. Connaissances italien si possible. Débutant accepté. Envoyer C.V. et prétentions à SIDERFRANCE 54, avenue Marceau, 75008 PARIS.

---

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

**EXCOM**

recherche :

**COLLABORATEURS CONFIRMÉS**

Envoyer C.V., 85, av. Mozart, 75016 Paris.

---

APPLIED DATA RESEARCH FRANCE S.A.

SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE LEADER DANS LE DOMAINE DU PROGICIEL RECHERCHE RESPONSABLE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE 130.000 +

Sous l'autorité du directeur financier, ce responsable H. ou F. d'environ 30 ans est chargé de la comptabilité générale.
- Tenue des jx comptables.
- Préparation des états financiers en comptabilité française et anglo-saxonne.
- Établissement des déclarations fiscales et sociales.

D'un bon niveau de comptabilité (BTS, DUT), le candidat a une expérience dans un poste similaire. Bonne connaissance de l'anglais nécessaire. Lieu de travail PARIS. Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo à ADR FRANCE, M. BARRIE, 6-10, boulevard Jourdan, 75014 PARIS.

---

## DORELEC

Importateur de Composants Électroniques Passifs

recherche

**CHEF DE PRODUITS**

280.000 F +

Pour la commercialisation, en relation étroite avec les différentes usines, de la gamme de produits d'un important groupe européen.

Ce poste conviendrait à un candidat de 30 ans environ, ingénieur électronicien ou électrotechnicien.

Langue anglaise indispensable.

Langue allemande et/ou première expérience commerciale appréciées.

Adresser dossier de candidature à DORELEC, 17, rue des Quinze-Arpents, Orly-Senia 418, 94367 RUNGIS Cedex.

---

ETS BANCAIRE recherche

**ADJOINT (E) AU CHEF SERVICE CONTENTIEUX**

Bonnes connaissances juridiques et comptables exigées. Pratique du contentieux bancaire et de la dact. Age min. 35 ans. Écrire lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : T.D., 84, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

---

Clinique Psychiatrique JEANNE D'ARC 15, rue Jeanne-d'Arc 94160 SAINT-MANDÉ Tél. : 374-12-10 recherche

**INFIRMIÈRE DE OU PSYCHIATRIQUE**

Temps complet 8 h-17 h ou 12 h-20 h 30. Prendre r.-v. par téléphone uniquement.

---

I.L.V. cherche PROFESSEUR d'ANGLAIS. Format. continue. 258-65-40 ap. 19 h et W.E.

---

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
- Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
- Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.

Tél. : 500-24-03, p. 42.

---

**TRADUCTEURS**

EXPÉRIMENTÉS pour textes informatiques. Anglais- français. Env. C.V. s/réf. 1928 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

---

Sté privée d'HLM, recherche pour renforcer son service comptable, un

**COMPTABLE**

expérimenté.
- Titulaire du B.P.
- 30 ans environ
- Libre immédiatement.

Adresser C.V. à : « LES TROIS VALLÉES » Boîte postale 104 94303 Vincennes Cedex.

---

**THOMSON-TITN**

recherche

**INGÉNIEURS-INFORMATICIENS**

pour postes à pourvoir en région parisienne.
1° spécialistes VAX, bilingue anglais.
2° pratique du L.T.R. pour projets temps réel.
(Pour ces derniers postes, déplacements à prévoir.)

Envoyer C.V. et prétentions s/réf. M.L.A. THOMSON-TITN Z.I. La Vigne-aux-Loupe Rue Denis-Papin 91380 CHILLY-MAZARIN THOMSON C.S.F. COMMUNICATIONS.

## formation professionnelle

### HAUT ENSEIGNEMENT D'ÉNERGIE COMPARÉE

Comparaison technique et économique des méthodes existantes ou possibles de production, transport, stockage et utilisation de l'énergie.

*Cet enseignement, qui s'adresse à des responsables concernés par des problèmes énergétiques, comporte 19 journées réparties de février à décembre 84.*

Clôture des inscriptions 3 FÉVRIER

École Supérieure d'Electricité. Téléphone : (6) 941-80-40 poste 1421.

École Nationale Supérieure des Mines de Paris. Téléphone : (93) 33-05-58 poste 309 ou 306.

## cours et leçons

Prof. certifié donne cours part. de Math. Quartier Hôtel-de-Ville. Tél. : 887-71-88.

## propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

---

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

## travail à domicile

Secrétaire de direction frappe tous textes et manuscrits sur IBM 82 C travail soigné. Tél. : 051-44-49.

---

Tous travaux réécriture, dactylo par dipl. d'Études Sup. Tél. : 887-71-88.

---

Excellente dactylo tape manuscrits et cassettes sur IBM boule – 854-36-49, banlieue 93.

---

Excellente secrétaire tape manuscrits et cassettes sur IBM boule – rapide. Tél. : 750-95-00/626-12-52.

---

Frappe soignée de tous documents toutes langues C.E.E. Écrire sous le n° T 044.146 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

## travaux à facon

RÉDACTRICE TECHN./TECHN.-COM. Rég. S.-O. Paris rédig. rappts d'ét., notices (électron., espace), gestion doc., mémorisat. sur disq. soupl. et présent. suiv. demande. Tél. : (6) 010-77-47.

## capitaux propositions commerciales

**PRÊTS PERSONNELS**

EFITRA (1) 555-79-71.

---

Sté cherche participation financière 1.5-2 MF. Fabrication petit appareil médical unique éprouvé. Distribution mondiale assurée. Haute rentabilité. TEXIM 6, rue Firmin-Gillot 75015 PARIS. Tél. : 530-06-53. Télex : 203-004 F.

## automobiles

## divers

**BMW SÉRIE 3-5-7**

83 et 84 peu roulé. Garantie Auto Paris XV 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris 15e.

---

**VOLVO PARIS**

LE PLUS GRAND CENTRE DE VOITURES "OCCASION"

VOITURES NEUVES 54-56, av. de Versailles 75016 PARIS Métro Mirabeau

524.43.61

## secrétaires secrétaires

Notre Groupe occupe une position de premier plan dans 80 pays. Sa position parmi les leaders mondiaux est une preuve de qualité de ses prestations. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons:

### LA SECRETAIRE DU DIRECTEUR INTERNATIONAL

de langue maternelle américaine.

Elle devra posséder une réelle expérience (5 ans) dans un poste similaire. Diplômée de l'Enseignement Supérieur et imprégnée d'une culture américaine, elle aura également le sens du contact à haut niveau et une grande disponibilité. La sténo française et anglaise sont indispensables pour réussir dans ce poste qui offre de réelles possibilités d'évolution au sein de la Compagnie.

Elle bénéficiera des avantages sociaux d'un grand Groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre CV, photo et prétentions en rappelant la référence 47701 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris, qui fera suivre en toute discrétion.

# DEMANDES D'EMPLOIS

Patron pêcheur depuis 13 ans, 38 ans, diplômé de l'I.E.P., licencié en droit, licencié ès-lettres; anglais courant, étudierait toutes les propositions. Téléphone : 16 (35) 97-64-43.

---

Archit. Belg. 27 ans, 3 ans exp. Algérie, hôtels, hôpitaux, Français-Anglais-Néerland., ch. emploi Algérie ou autre pays. Tél. Alger 78-52-60 ou Belg. (53) 21-14-45 (après 6 h)

---

**PRESSE-ÉDITION**

J. H., 30 ans, doctorat lettres plusieurs années expérience journalisme, édition, traduction auteur publié rapidement disponible étudierait toutes propositions emploi stable Ecr. s/n° 2 775 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

J.H. 28 ans, DEA droit des Affaires et droit Economiques (3e cycle Sorbonne). DESS droit des affaires immobilières (3e cycle Sorbonne), cherche 1er emploi. Téléphone : 780-55-84 entre 11 heures et 14 heures. Disponible pour déplacements fréquents.

---

Ing. INFORMATICIEN Chef de projet indépendant, exp. de grand projet, excellentes références, ch. mission longue, mais à temps partiel en région parisienne. Écrire sous le n° T044.160M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

J. H., 22 ans, célibataire, dégagé O.M., bac informatique, prat. COBOL, FORTRAN, BASIC, libre. Recherche poste dans ce domaine. Téléphoner MERTZIG Bruno, 384-93-77.

---

JEUNE ARCHITECTE RENIFLEUR RECHERCHE .....EMPLOI STABLE

ETUDIE TOUTES PROPOSITIONS, TOUS SECTEURS D'ACTIVITE Tel (1) 878.71.53

---

**GRAIN/FRET**

H., 32 ans, 8 ans commerce intern., céréales, rech. responsabilités fret ou ocial, très bonne exp., U.S.A., Afrique (Nigéria). Écrire sous le n° T044.087M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

RESPONSABLE ORGANISATION INFORMATIQUE Ing. CNAM, Spécialiste gest. Prod. Comptable et Budgétaire. organisateur, informaticien, Animateurs. Exp. Cabinet important, et industrielle. Rech. situation avec responsabilités. Étudierait ttes propos. Écrire sous le n° T044.158M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

J.H., 25 ans, bonne connaiss. littérature contemporaine, ch. emploi édition, librairie. Libre immédiat. 267-32-04.

---

J. F., 35 ans, 13 ans d'expér. ASSISTANTE DE DIRECTION aimant voyager, bac + 3 gestion administrative, connaissances juridiques et comptables, dactylo, télex... cherche poste à responsabilités. Téléphone : 887-51-44.

---

Chef de crédit recouvrement contentieux diplômé AFDCC, 10 ans d'expérience Sté. Multinationale, recherche suite déménagement poste similaire ou responsable service clients. Banlieue ou grande banlieue Sud Paris. Écrire N° 28.775 AGENCE HAVAS 45300 PITHIVIERS qui transmettra.

---

INGÉNIEUR + IAE, 32 ans.Apporte : exp. conseil entr., gestion, marketing, création entreprise. Cherche : emploi tps partiel. Tél. : 254-80-86.

---

**ATTACHE DE PRESSE**

25 ans, formation Supérieure, Exp. : rel. publiq., rel. presse. Personnalité dynamique. Ch. poste à plein temps ou partiel dans Sté structurée à Paris. Téléphone : 900-63-92.

---

Étudiant en relations internationales cherche emploi à temps partiel (libre éventuellement la nuit. Téléphone : 474-10-89.

---

Jeune cadre, 28 ans, 7 ans d'exp. dans la distribution, marié à une Américaine partant aux U.S.A. courant avril 84. Étudierait ttes propositions. M. VANOT, 8, rue Victor-Hugo. 57100 THIONVILLE. Tél. : (8) 253-20-00.

---

Retraité cherche place Directeur dans tissage, outre-mer, très qualifié. Écrire sous le n° 044.157M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ LICENCIÉ EN PSYCHOLOGIE 7 ANS EXP. PROFESSIONN. en A.E., milieu ouvert, lieu de vie, toxicomanies, intern. et prévention. En psychanalyse, étudie ttes propos. pour travail d'équipe auprès de tte population en difficulté. Intéressé également par formation et animat. Contactez Philippe VOIRON, 44, rue Georges-Bailly 92260, FONTENAY-AUX-ROSES. Tél. : (1) 350-63-01.

---

Femme cadre responsable compta. 7 ans expér. cabinet + 5 ans poste similaire : déclarations fiscales, sociales, contrôle financier, etc. rech. poste P.M.E. 2 jours/semaine. Paris ou proche banlieue. Écr. s/réf. 87.352 à CONTESSE Pub. 20, avenue de l'Opéra., 75040 Paris Cedex 01.

---

J. H., 25 ans, bonne connaissance littérature contempor., ch. emploi édit., librairie. Libre immédiatement. 267-32-04.

---

INGÉNIEUR + IAE, 32 ans Apporte : exp. conseil entr., gestion, marketing, création entreprise. Cherche : emploi tps partiel. Téléphone : 254-80-86.

# L'immobilier

## appartements ventes

### 1er arrdt

LOUVRE rare 100 m² divis., à rénover, poutres, asc., imm. rest., 840.000, 347-57-07.

---

LOUVRE prestation de qualité, caractère, magnifique 2 p., asc., 508.000 F, 347-57-07.

### 3e arrdt

PRÈS PL. VOSGES 2/3 P. cuisine, entrée, sal. d'eau Exposit. Est, calme, 420 000 F MARDI, MERCREDI 11 h-16 h 8, RUE DU FOIN

---

BEAUMARCHAIS, 112 m², 4 P., gde cuis. équ. + stud. serv. 633-29-17 - 577-38-38 mat.

### 4e arrdt

**CŒUR DU MARAIS**

ds hôtel part. du XVIIe 200 m² D'EXCEPTION

**JARDIN PRIVÉ**

SERGE KAYSER 329-60-60.

### 5e arrdt

**MONGE**

STUDIO ET 2 PIÈCES LUXUEUSEMENT RÉNOVÉS. PRESTATIONS DE 1er ORDRE. GARBI 567-22-88.

### 6e arrdt

ST-SULPICE. Dans ancien HOTEL PARTIC. XVIIIe Superbe DUPLEX 200 m² GRANDE TERRASSE. DORESSAY - 624-93-33.

### 7e arrdt

Verneuil, 4 p. - 354-95-10

**PLEIN CIEL, ASC.**

---

ÉCOLE MILITAIRE. Bel imm. classique, 7 P., bon plan. 633-29-17 - 577-38-38 mat.

### 8e arrdt

VILLA DANCOURT, imm. anc., beau studio, tt cft, agréable et calme. 38 m². Prix 292 000 F

**NOTAIRE 501-54-30**

LE MATIN

---

EUROPE gd séjour + 2 ch., 77 m², 1er ét., tt cft, soleil, calme, 640.000 F, 622-22-56.

### 9e arrdt

**LIÈGE**

Ds imm. pierre de T., gd stand., asc. gd 4/5 P., 157 m², expos. SUD. A saisir 1 500 000 F SIMRA - 355-08-40

### 11e arrdt

**AV. PHILIPPE-AUGUSTE**

Vaste 3 p., tt cft, immeuble pierre de taille, 650.000 F.

**LERMS 355-58-88.**

---

RÉPUBLIQUE, 3e étage, petit appartement 2 p., entrée, cuisine, 168.000 F, 577-70-08.

### 12e arrdt

**AV. ARNOLD NETTER**

Imm. gd stand. Beau 5 p. gd cft cave, park. ss/sol. Balc., soleil 1 050 000 F. DELFIEL 346-95-27

### 13e arrdt

**GOBELINS** 2 p. tt cft sud, sans vis-à-vis. Px 425.000 F. 325-97-16.

---

EXCEPTIONNEL 5 p., 132 m² + terrasse 80 m², 7e dernier étage. Téléph. : 320-32-71.

---

GLACIÈRE récent 2 p., entrée, cuisine, bains, penderie, bon état, 455.000 F, 327-55-04.

---

ARAGO-GLACIÈRE BEAU 2 p., 42 m², occupé dame seule 67 ans, bel imm. brique, asc. Px 250.000 F. Pptaire Tél. : 225-46-82.

### 15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT

**329, RUE LECOURBE**

IMMEUBLE GD STANDING

**STUDIO, 2, 3 PIÈCES**

Studio . . . . . . . . 435 500 F
2 p. à part. de . . . 690 900 F
3 p. à part. de . . . 912 700 F

LIVRAISON IMMÉDIATE Bureau de vente ouvert
- du mardi au vendredi de 14 h à 19 h
- Samedi de 11 h à 18 h.

T. : 575-62-78 ou 557-82-55.

---

BEAUGRENELLE RÉCENT 3 P. CFT, gde cuis. EST-OUEST Px 630 000 F - 577-96-85.

---

R. BRANCION-CONVENTION PIERRE DE TAILLE 2 PIÈCES CFT, 308.000 F, 577-96-85.

---

LECOURBE GAMMA imm. brique. CHARMANT 2 p., CFT. Px 399.000 F, 577-96-85.

### 16e arrdt

MUETTE près place Passy 2 p. 55 m², tt cft, 495.000 F à rénover, 2e ét., 520-13-57.

---

**ALMA**

Élégant 215 m², verdure, soleil. Matin 567-47-47.

### 17e arrdt

**PRÈS PLACE WAGRAM**

BEAU 2 pièces étage élevé, immeuble récent, 495.000 F. VERNEL 526-01-50.

### 18e arrdt

Me LAFOURCHE. Imm. récent, beau 3 p. tt cft, 63 m², séj. + 2 chbres, impec., 510 000 F

**NOTAIRE - 501-54-30**

LE MATIN

---

CECOGI CONSTRUIT Résidence « Maine du 18e »

**53, RUE DU SIMPLON**

23 APPTS DE STANDING

**STUDIO, 2, 3 P., PARK.**

Studio à partir . . 319 100 F
2 P. à partir . . . . 459 300 F
3 P. à partir . . . . 882 000 F
Renseignements : 575-62-78.

---

MAIRIE DU 18e Imm. Pierre de T. soigneusement rénové, proposons PLUSIEURS MODÈLES de 2 P. dont certains à rénover de 34 m² à 42 m² et de 141000 F à 284 130 F Prêts P.A.P. possible EGETIM - 562-52-22.

---

BON 18e. Pptaire vd MAISON PARTICULIÈRE, 120 m², gde hauteur plafond + terrasse. Px 1.100.000 F, 387-95-97.

---

MARX DORMOY Pptaire vend 2 P., cuis., poss. bains. Gros créd. poss. 273-14-33.

### Etranger

**GUADELOUPE**

15 jours à vie à partir 34 700 F. Renseignements et document. vidéo. VIP 163, rue de Sèvres. 75015 PARIS (1) 783-62-77.

## appartements achats

AGENCE LITTRE SPÉCIALISTE du DÉCOUPAGE DE GRANDS APPARTEMENTS PRISE EN CHARGE TOTALE 544-44-45.

---

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet. 15e. 566-00-75. Paie comptant. 15e-7e arrts. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

---

Sté BARDOT IMMOBILIER 98bis, bd La Tour-Maubourg, 7e T. 705-45-55 rech. URGENT Gds APPTS ds imm. de qualité.

---

**RECHERCHE**

Urgent Paris 1 à 2 pièces. PAIE CPT chez notaire. Bon quartier 873-23-55.

---

**JE RECHERCHE**

A LA DEMANDE DE CLIENTS SÉRIEUX ET SOLVABLES Appartements et Maisons bien placés dans Paris classique ou original ESTIMATION GRATUITE PRÉALABLE A TOUTE VENTE SERGE KAYSER 329-60-60.

## locations non meublées offres

### Paris

Les PARTICULIERS ont DES LOGEMENTS A LOUER Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-46.

## locations non meublées demandes

### Paris

Pour Cadres et Personnel IMPORTANTE SOCIÉTÉ INFORMATIQUE recherche Divers appts ttes catégories villas. Paris banlieue. Tél. : 504-48-21 poste 24.

---

URGENT. Part. rech. à louer appt 3/4 p ds 7e et 8e arrdt. Sérieuses garanties financières. Téléphone : 226-31-97.

### Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti. 10.000 F. 283-57-02.

---

Urgent rech. appart. 5/6 Pces proche banlieue. Faire offre : 781-69-68.

## locations meublées demandes

### Paris

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

## hotels particuliers

NEUILLY SAINT-JAMES DANS VOIE PRIVÉE S/PARC, MAISON DE 8 P. dont superbe salon-atelier 8 m sous plafond. JARDIN, garage. VUE. DORESSAY - 624-93-33.

## pavillons

CHELLES CHANTEREINE part. vend pavillon sur 600 m² env., 2 chambres, séjour dble, salle de bains couleur, w.-c., cuis. équip., sur sous-sol total avec bureau, cellier, garage, chauffage gaz. Prix 560.000 F. Téléphone : 020-21-54.

---

CHENNEVIÈRES-S/MARNE (94). PAVILLON zone résidentielle, exposé sud. Disponible. Rez-de-chaussée : séj. 32 m², chambre, grande cuisine, penderie, salle de bains, w.-c. Étage : 3 chambres, cabinet de toilette, placard sous pente aménageable, placard. Grenier. Sous-sol : chaufferie fuel, cave, débarras. Jdin, terrain 290 m². Prix : 685.000 F. Particulier à particulier. Tél. : 576-91-73.

---

Particulier vend cause départ : pavillon année 1979 Situé dans impasse privée, très calme, à Nanterre 92, proximité Rueil. Sous-sol total : garage, cave, buanderie, chaufferie chauffage au gaz. Rez-de-chaussée : salon salle à manger à deux niveaux 40 m² avec cheminée, cuisine aménagée, chbre av. s. d'eau, w.-c. Étage : 3 chambres avec rangements, salle de bains et w.-c. Terrain 440 m². A proximité : écoles transports, commerces. Prix : 1.150.000 F. Tél. : 724-69-66, à partir de 19 heures.

## maisons individuelles

Vends, Joinville (52). Mais. 153 m² au s. Et., gren., cave voûtée. R.-de-Ch. hab. (S. de bs + w.-c.) + nombr. possib. Téléphoner en semaine après 19 h (8) 321-62-79.

## maisons de campagne

AVEYRON dépendances XIIe s. à retaper, terr. 1.000 m². 40.000. 845-80-61 ap. 18 h 30.

## domaines

Achète PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE Écrire n° 202089 à : ORLET Avenue Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

## propriétés

**10 KM LYON - OUEST**

4 kilomètres autoroute Particulier vend très belle

**MAISON DE MAITRE**

Hall, séjour, salon de bureau, cuisine, cheminée, cellier, buanderie, 6 chambres, 2 salles de bains, dressing, grenier, surface habitable 280 m². Terrain 1 500 m² arboré. Terrasse décorée.

**PRIX 1 850 000 F**

En plus possibilité achat bâtiment pour installation bureaux.

Tél. : 16 (7) 848-08-75 sauf samedi

## terrains

Vend terrain à bâtir, très belle vue, 1.100 m², 150 km Paris ouest, 30.000 F, crédit poss. 100 %, (16-33) 244-34-10.

## viagers

Étude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS 11e. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

---

16e TROCADÉRO occupé une tête, 72 ans, beau studio tt cft, 42 m², 6e étage avec asc. Bouquet 87.000 F + rente mensuelle 1.500 F.

**NOTAIRE 501-54-30**

LE MATIN.

---

**FONCIAL VIAGERS**

19, BD MALESHERBES, 8e 266-32-35 Spécialiste 44 ans d'expérience, étude gratuite discrète, rente INDEXÉE.

---

AV. NIEL imm. p. de t., bel appt 5 p., tt cft, 135 m² + ch. service. 350.000 + rente 4.900 occupé 73-72 ans. Exceptionnel LODEL 355-00-44.

---

LIBRE TRINITÉ bel atelier d'artiste séj. av. mezzanine chbre, tt cft, 390.000 + rente 2.900 une tête. LODEL 355-00-44.

---

Libre St-Leu-la-Forêt, pav. 4 P., 600 m², calme, garage, limite forêt. 280.000 + 2.500 F. Viagers F. CRUZ 266-19-00.

---

19e. 4 pièces confort 300 000 F + rente 3 000 F Viager financier. 268-05-43.

## Immobilier d'entreprise et commercial

## bureaux bureaux

### Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

**DOMICILIATIONS**

S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.

**355-17-50.**

---

**CHAMPS-ÉLYSÉES**

Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél., télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.

**ACTE - 562-66-00.**

---

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de Sté G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e : 586-85-11. 54, r. Crimée, 19e : 507-82-00.

## fonds de commerce

### Ventes

Cause retraite part. vend libre Vendée (85) car. tr. renommé, Quatre-Chemins-de-l'Oie, routes nationales 137 et 160 (aux feux rouges), maison ancienne impeccable 8 p. + bâtiment en magasin 350 m², parfait état + parking 2.000 m², conviendrait tous commerces. Prix justifié 1.000.000 F. Téléph. : (16-51) 66-07-61.

# DOSSIER

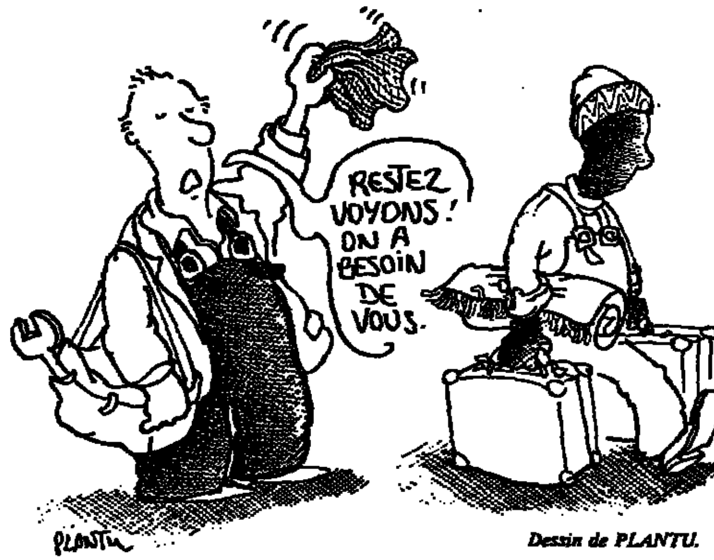
Le point sur...

# Les immigrés et la crise de l'emploi

**L'ANNONCE de nouveaux licenciements dans l'industrie automobile française a mis en évidence, une fois de plus, le problème des travailleurs immigrés, premières *victimes* des mutations *technologiques* en cours. Certes, on a beaucoup parlé, depuis le 10 mai 1981, de la révolte de ces ouvriers, en majorité musulmans, qui, refusant d'être « OS à vie », réclament les mêmes droits que leurs camarades français. Mais jamais, jusqu'à présent, le dossier de l'emploi de la main-d'œuvre *étrangère n'avait* suscité *autant de polémiques*. La présence en France de ces travailleurs déplacés, soutiers de l'Europe aux plus belles heures de la reconstruction et de l'expansion, est même devenue un thème électoral, comme à Dreux ou à Poissy, pour une partie de *l'opposition*. Sur quelque *quatre millions et demi d'étrangers* — *femmes et enfants* compris, — près de deux millions travaillent dans nos usines, alors que le chômage national a franchi la barre des deux millions. Mais n'est-ce pas là une équation fallacieuse ? Des enquêtes ont montré que le renvoi de cette main-d'œuvre ne résoudrait pas la crise de l'emploi.**

**Il reste que la dégradation du marché du travail affecte directement les immigrés, notamment les femmes et les jeunes de la deuxième *génération*. *Sous-qualification* professionnelle, moindre mobilité géographique du fait des regroupements familiaux, concentration dans des secteurs d'activité névralgiques touchés par la crise ou conduits à se moderniser : autant d'obstacles à l'insertion d'une communauté qui a pourtant *contribué à l'essor* de notre économie. *Une voiture sur quatre* et un kilomètre d'autoroute sur trois ont été réalisés par les immigrés, dont 70 % vivent en France depuis plus de dix ans.**

**Cette population étrangère, restée relativement stable bien avant le coup d'arrêt donné à l'immigration en 1974, est toujours cantonnée dans les tâches subalternes et les travaux pénibles. Elle subit de plein fouet l'inégalité face au travail, face à la crise de l'emploi, dans un contexte social *obéré par la montée des réflexes xénophobes*. Un apartheid larvé ? Pour endiguer le danger, le gouvernement tente de développer une politique axée sur un double choix, comme l'avait défini le conseil des ministres du 31 août 1983. *D'une part*, le contrôle des flux migratoires et la répression de l'emploi clandestin; d'autre part, l'insertion dans la vie sociale, économique et culturelle française. Depuis lors, on parle aussi d'une aide à la réinsertion au *pays d'origine*...**




*Dessin de PLANTU.*

## I. — Près de 4,5 millions d'étrangers

La population des étrangers *résidant* en France a plus que doublé en vingt ans. Au 31 décembre 1982, la France comptait 4 459 068 résidents étrangers, familles comprises, contre 2 012 352 en 1962. Pourtant, cette communauté originaire de plus de cent vingt pays ne représente que 8 % environ de la population totale de l'Hexagone, soit *sensiblement* la même proportion qu'il y a cinquante ans, malgré l'incidence du développement démographique, plus élevé que la moyenne *française*. *Globalement*, la population étrangère reste donc stable depuis un demi-siècle.

*Comme dans la plupart des pays* d'Europe, c'est surtout à la fin des années 50 que sont apparues les pénuries de main-d'œuvre, suivies de grandes migrations, notamment dans certaines régions : Ile-de-France, *Rhône-Alpes, Provence-*Côte d'Azur.

Depuis 1974 (fermeture des frontières), *la proportion d'immigrés n'a guère varié*. La croissance de cette communauté s'était d'ailleurs ralentie : 0,4 % en moyenne, contre 0,8 % entre 1968 et 1975.

### Une population stable

Au 31 décembre 1982 — date à laquelle s'arrête le dé*compte établi comme chaque an*née, sur la base des titres de séjour en cours de validité recensé par le ministère de l'intérieur, — la France comptait 4 459 068 résidents *étrangers, familles* comprises, contre 4 223 928 au 31 décembre 1981, 4 167 978 au 31 décembre 1980 et 4 124 317 au 31 décembre 1979.

Si l'on s'en tient à ces seuls chiffres, l'accroissement de cette population au cours de l'année 1982 serait donc de *235 140 personnes. En fait, la nouvelle* statistique inclut, outre 140 000 enfants de moins de seize ans qui — n'ayant pas obligatoirement un titre de séjour — *n'étaient* pas *recensés* précédemment, 120 000 étrangers qui se trouvaient illégalement sur notre territoire et dont la situation a été régularisée en 1981 et en 1982.

Sur la base, désormais officielle, de ce chiffre de 4 459 068 étrangers, la répartition s'établit comme suit, selon les régimes : 2 747 394 *étrangers relevant* du régime général (61,62 % contre 59,18 % en 1981); 805 355 ressortissants algériens (18,06 % contre 19,34 %); 631 035 étrangers ressortissants d'Etats membres de la CEE (14,15 % contre 14,8 %); 133 415 ressortissants d'Etats *africains du Sahara du sud* auparavant sous administration française (2,99 % contre 2,72 %); 141 869 réfugiés et apatrides (3,18 % *contre* 3,08 %).

L'évolution par sexe et par *âge révèle une légère diminution* de la *population* étrangère masculine en pourcentage : 2 167 546 hommes (48,61 %) en *1982* contre 2 130 947 en 1981 (50,45 %), 1 237 461 femmes (27,75 %) contre 1 204 950 (28,53 %) — évolution qui s'est faite surtout au profit *des enfants de moins de seize ans* : 1 054 061 (23,64 %) contre 883 031 en 1981 (21,02 %).

L'évolution des communautés *les plus nombreuses dans le régime général* fait apparaître un léger accroissement de la communauté portugaise, qui, comme les années précédentes, occupe *la première place avec* 866 595 ressortissants contre 859 438 en 1981 (857 324 en 1980). Une diminution de la communauté algérienne, dont le nombre de per*sonnes revient* de 816 873 en 1981 (816 176 en 1980, chiffre rectifié) à 805 355 en 1982. Une progression des Italiens, dont le *nombre passe de* 444 472 en 1981 (421 263 en 1980) à 492 669 en 1982. Une diminution des Marocains, dont le nombre *revient de 452 035 en 1981* (469 189 en 1980) à 441 042 en 1982. Une légère réduction du nombre des Espagnols, qui de 412 542 *en* 1981 (424 692 en 1980) passe à 395 364 en 1982. Un accroissement des Tunisiens, dont le nombre passe de 193 203 en 1981 (181 618 en 1980) à 212 909; et *un* autre accroissement : celui des Turcs, qui passent de 118 073 en 1981 (103 946 en 1980) à 135 049 en 1982.

## II. — Toujours des besognes subalternes

Si les immigrés constituent 8 % de la population totale de la France, *ils représentent en revanche* environ 9 % de la population active, car il y a parmi eux un pourcentage plus élevé d'hommes en âge de travailler. Leur *présence dans certains* secteurs-clés, encore délaissés par les travailleurs nationaux, est décisive pour notre économie. Ces immigrés sont can*tonnés le plus souvent* dans les tâches subalternes : huit sur dix effectuent un travail qui requiert moins de trois semaines de formation.

Cette absence de formation professionnelle, qui affecte une grande partie de la jeunesse en France, touche *surtout la « deuxième génération »*. En général, les immigrés occupent des enplois peu qualifiés : plus de 85 % des salariés étrangers sont des *ouvriers. Ils représentent* 17,5 % de l'ensemble des ouvriers (25 % des manœuvres, et seulement 2 % des cadres).

*Selon le ministère du travail* (1982), les immigrés restent très nombreux dans certains secteurs d'activité : plus de 30 % dans le génie civil et les *services d'hygiène*, environ 25 % dans le bâtiment et les travaux publics, plus de 15 % dans la *construction* automobile, plus de 10 % dans les mines, la fonderie et le travail des métaux, les industries du caoutchouc, des matières plastiques et les *matériaux de construction* — tous secteurs caractérisés par une certaine pénibilité des tâches. Quelque 10 % seulement des actifs étrangers sont employés du tertiaire, pour plus de 30 % de l'ensemble de la population (ministère de la solidarité nationale).

Les licenciements massifs parmi la main-d'œuvre *étrangère sont* la conséquence logique des motifs pour lesquels on l'avait embauchée. Travailleurs de la surchauffe économique, les immigrés étaient destinés à *devenir* les *premiers* chômeurs en période de crise. La modernisation, les restructurations, le redéploiement des industries et l'automation suppriment des *emplois souvent répétitifs*, dangereux ou insalubres. Exemple : en 1975, 75 % des éboueurs étaient des immigrés. Au seuil de 1983, ces derniers n'étaient *plus que* 43 %.

## III. — La révolte des O.S. musulmans

Depuis le 10 mai 1981, les grèves des O.S. *défraient* la *chronique*. Successivement, Renault-Sandouville, Renault-Billancourt et Peugeot-Sochaux en 1981, Renault-Flins, Citroën-Aulnay et Citroën-*Levallois, puis* Talbot-Poissy en 1982 et, de nouveau, ces deux dernières usines en 1983, ont été frappés par des débrayages massifs.

A chaque fois, les « fauteurs de *troubles » étaient* des immigrés, en majorité musulmans. En pleine crise économique, ils revendiquaient les mêmes droits que leurs compagnons de travail français, le *bénéfice* des lois Auroux (droits syndicaux, liberté d'association et d'expression) dans des usines dont certaines étaient, de longue date, tenues en *main* par la Confédération des syndicats libres (CSL), un syndicat-maison issu de la CFT. Ils ne voulaient plus être « O.S. à vie » et réclamaient *le* droit à *la* promotion, le « droit à la dignité ». En arrière-fond, le vrai problème : l'inquiétude face au chômage et aux projets de restructuration et de modernisation *du secteur automobile*. La tonalité largement musulmane de ces travailleurs, recrutés par strates successives au Maghreb, puis en Afrique de l'Ouest ainsi qu'en *Turquie*, a joué un rôle, en même temps que la peur ressentie devant le racisme am*biant avivé par la crise* de l'énergie, le chômage ou les événements du Proche-Orient. Mais un autre phénomène apparaît dans les grandes usines qui emploient la main-d'œuvre *étrangère : le vieillissement* de ces travailleurs, devenus plus revendicatifs et plus attentifs à leur avenir, à leur sécurité et à celle de leurs familles. A Talbot-Poissy en 1982 (65 % *d'immigrés* dans la production), sur 4 400 O.S. marocains, un seul avait moins de cinq années d'ancienneté et 3 200 avaient travaillé plus de dix ans dans l'entreprise ; 88 % *d'entre eux n'avaient pas reçu* d'enseignement primaire complet et la plupart ne savaient pas lire le français : les actions d'alphabétisation n'ont touché que 47 personnes *en 1981*.

*Après le* compromis boiteux conclu récemment à Poissy — pour le licenciement de 1 905 salariés, presque tous immigrés, et pour le recyclage (hypothétique) d'un millier *d'entre eux envoyés* en formation professionnelle, — de nouveaux conflits menacent le secteur de l'automobile, notamment chez Citroën, tandis que s'exacerbe une compéti*tion « sauvage » entre constructeurs* européens.

## IV. — L'inégalité face à la crise

En juillet 1974, il y avait en France 378 400 demandeurs d'emploi compte tenu des variations saisonnières ; et, au 31 décembre 1982, *sur* la même base d'estimation, il y en avait 2 009 000, soit un chiffre cinq fois supérieur, alors que le nombre des immigrés est resté à peu près *constant*. Par ailleurs, le chômage avait progressé de 30 % en 1981 dans l'ensemble des pays de la CEE, malgré le verrouillage des frontières. *Les chiffres montrent* que les immigrés sont plus vulnérables au chômage : de 1976 à 1981, sur 385 000 emplois supprimés, 225 000, soit six *emplois sur dix, touchaient* des immigrés. C'est que les secteurs les plus atteints par la crise ou par la modernisation sont précisément ceux où *les* étrangers sont les *plus nombreux*.

Cette dégradation de l'emploi a été particulièrement sensible dans l'automobile et le bâtiment. En corollaire de cette diminution par secteur d'activités, on note depuis 1973 une régression globale de la main-d'œuvre étrangère dans l'ensemble *du salariat*. Selon *une* enquête du ministère du travail (avril-mai 1982, supplément au *Bulletin mensuel des statistiques du travail*, nº 107), il y a eu, en 1982, *281 813* licenciements économiques touchant des Français (ou des ressortissants de la CEE) et environ 34 000 concernant les immigrés du régime général. Ainsi, *plus de 12 %* des licenciements économiques ont frappé des immigrés, alors que ceux-ci ne représentaient que 9,2 % de l'ensemble des salariés. Mais l'écart est plus *important encore* si l'on *tient compte* des autres formes de licenciement. En 1982, il y avait environ deux cent vingt mille demandeurs d'emploi étrangers.



## V. — La régularisation des clandestins

Alors que plus de 4 millions d'étrangers *vivent en* France en situation régulière, les « irréguliers » ne sont qu'une faible minorité. Des responsables de l'ancienne majorité *avaient* lancé le chiffre de 300 000 à 400 000 personnes. Cette estimation a été reprise lorsque, durant l'été 1981, le gouvernement a mis en place une *procédure exceptionnelle* de régularisation des « sans-papiers ». Entre-temps, l'augmentation du chômage avait sans doute *aggravé* les *mécanismes du recours* à une main-d'œuvre fantôme, exploitée surtout dans les secteurs du prêt-à-porter parisien, de l'agriculture, de la plomberie et de la distribution des prospectus. La procédure de régularisation ne s'est achevée qu'en 1982. Environ 140 000 travailleurs ont dé*posé un dossier*. Au *terme de l'opé*ration, 130 000 d'entre eux ont été régularisés. On est loin des estimations précédentes.

Mais cette procédure n'a pas été *inutile*. Elle a mis en lumière l'ampleur du travail clandestin, ses filières et ses ramifications, ainsi que l'enjeu économique qu'il représente. Le *nombre important des jeunes* et des femmes constitue le trait essentiel de cette population : près de 45 % des travailleurs « régularisés » en 1981-1982 avaient moins de 26 ans et 18 % étaient des femmes.

En même temps, la France renforçait les sanctions contre les passeurs d'hommes, les *marchands* de sommeil et les employeurs frauduleux, appliquant rigoureusement l'importante loi du 17 octobre 1981 relative à *« l'emploi des travailleurs étrangers en situation irrégulière »*. La nouvelle législation contient deux types de dispositions : les unes visent à sanctionner les employeurs de main-d'œuvre *clandestine*, les autres, plus novatrices, à protéger ceux qu'ils exploitent, désormais assimilés, à compter de leur embauche, à des travailleurs régulièrement engagés, tant au plan pécuniaire qu'à celui de la réglementation du travail (horaires, congés, hygiène, sécurité, prestations sociales).

Cependant, en France, *comme dans tous les pays* d'Europe, le discours institutionnel n'insiste guère sur les liens entre l'immigration clandestine et la dégradation progressive des *économies des pays* du tiers-monde. L'élan migratoire, privé de ses débouchés légaux, risque d'aggraver les flux clandestins.

## VI. — Une féminisation croissante

De plus en plus confrontées à la nécessité d'apporter un second salaire au foyer, les femmes étrangères *sont plus nombreuses qu'autrefois* à rechercher du travail. Ce phénomène, s'ajoutant aux regroupements familiaux, a provoqué une modification *de la main-d'œuvre étrangère* : les travailleurs isolés ou célibataires sont devenus minoritaires, les femmes et les jeunes étant désormais les plus *nombreux*. En 1975, 40 % seulement de l'ensemble des étrangers étaient des femmes. Elles sont aujourd'hui plus de 48 %, et la moitié d'entre *elles environ sont* salariées, contre 37 % en 1975 et 31 % en 1962. Aujourd'hui, plus de 17 % des étrangers travaillant dans les entreprises de plus de dix personnes sont des femmes (ministère du travail). Quelque 20 % d'entre elles ont moins de vingt ans.

Le dispositif de formation des seize dix-huit ans mis en place en 1982 laisse malheureusement subsis*ter certaines inégalités* qui frappent les adolescentes étrangères : plus le degré de qualification du stage est élevé, moins elles sont nombreuses à le suivre. *« Dès lors*, constatent les experts, *on ne s'étonnera pas de rencontrer de plus en plus de femmes inscrites à l'ANPE. La féminisation de l'immigration fait écho à la féminisation du chômage étranger. »* (*Situations*, magazine de l'ANPE, janvier 1984, nº 57.)

## VII. — La deuxième génération

Le problème majeur pour les années à venir risque d'être celui des jeunes d'origine étrangère nés en France : la fameuse deuxième génération. Pour évaluer leur nombre, on peut se référer au rapport de M. James Marangé (*l'Insertion des jeunes d'origine étrangère dans la société française*, ministère du travail, mai 1982. La Documentation française). Celui-ci, après avoir proposé le chiffre de 1 584 000 *enfants* et jeunes étrangers de moins de vingt-six ans au 1er janvier 1980, estime à 700 000 le nombre d'enfants et de jeunes d'origine étrangère mais ayant la nationalité française. On peut donc *évaluer* à près de 2 300 000 le nombre de jeunes étrangers ou fils d'étrangers. Un million d'entre eux sont scolarisés. Désormais, plus de 300 000 immigrés agés de seize à vingt ans arrivent chaque année *sur le marché* du travail. Avec les femmes, ce sont ces jeunes qui, par manque de qualification professionnelle, constituent la principale cohorte des chômeurs étrangers.

## VIII. — Retour au pays et substitution de main-d'œuvre

A l'occasion du conflit *Talbot*, le gouvernement, qui avait supprimé le 25 novembre 1982 l'aide au retour instaurée en 1977 par M. Lionel Stoleru, ancien secrétaire d'État chargé *des travailleurs* immigrés, a proposé une *« allocation à la réinsertion »* — on parle de 30 000 à 40 000 francs — aux immigrés qui souhaitent regagner leur patrie. Cette nouvelle aide au retour « à la carte » est quelque peu différente de celle, uniforme et définitive, qui avait été proposée au temps de *M. Giscard d'Estaing*. Elle devrait tenir compte en effet, officiellement, de la nécessité d'une véritable formation au retour ou, en tout cas, d'une réelle possibilité de *réinsertion* dans le pays d'origine.

Au 30 juin 1981, seulement 57 953 travailleurs — 90 782 personnes avec les familles — avaient, en cinq ans, bénéficié du fameux « million » des immigrés, dont 40 % d'Espagnols, 26,3 % de Portugais et à peine 3,7 % d'Algériens.

L'échec sera-t-il aussi flagrant aujourd'hui ? Les circonstances sont différentes, autant que les modalités de l'« *allocation-réinsertion* ». Mais cette dernière représente toujours pour les immigrés un passeport vers l'inconnu, vers un avenir lourd d'incertitudes dans le pays d'origine.

Un départ massif des immigrés, loin de résoudre les problèmes du chômage, aurait des conséquences difficiles à évaluer, mais sans doute néfastes. En 1976, une étude interministérielle, réalisée sous la direction de M. Anicet Le Pors (*Immigration et développement économique et social*, La Documentation française, 2e trimestre 1977), avait démontré que le départ de cent cinquante mille étrangers travaillant en France permettrait, au mieux, de libérer treize mille emplois, compte tenu de l'état de la robotisation à cette époque. Aujourd'hui, bien sûr, une *telle* estimation *doit être révisée* en hausse, en raison des nouvelles données économiques et des progrès de l'automation.

Il n'en reste pas moins que, dans les structures *économiques* actuelles, les Français sans emploi ne sont pas encore prêts à remplacer les immigrés dans toutes les tâches qui leur échoient. Car, sur *les quelque deux millions de chômeurs* français, il y a une majorité de femmes (60 %), presque autant de jeunes des deux sexes et environ 15 % de travailleurs de plus de quarante-neuf ans, des employés, techniciens et cadres qui refusent ou qui ne sont pas à même d'exécuter des travaux pénibles et sous-payés.

*La France, qui a signé en 1982 la* Convention européenne sur le statut des travailleurs immigrés, professe que ceux-ci continuent d'être utiles à notre économie. Ils contribuent même à l'équilibre de la sécurité sociale par le fait que plus du tiers des cotisants étrangers, ceux dont les familles sont restées dans le pays d'origine, perçoivent des allocations nettement plus réduites que celles des familles françaises.

Dossier établi par JEAN BENOIT

## Assurance-chômage : le gouvernement espère conclure rapidement un accord sur le système de solidarité

**La deuxième rencontre entre les partenaires sociaux et MM. Bérégovoy et Ralite, pour définir le système de solidarité distinct du système d'assurance-chômage, a lieu ce 31 janvier dans l'après-midi et devrait se prolonger tard dans la soirée si, comme on l'envisage au gouvernement, on parvenait à un accord de principe.**

**Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, M. Bérégovoy, et le ministre délégué chargé de l'emploi, M. Jack Ralite, voudraient pouvoir refermer le dossier de l'UNEDIC pour la mi-février. Un prochain conseil des ministres devrait adopter une ordonnance, qui rendra applicable la nouvelle convention de l'UNEDIC si, toutefois, la CFTC, la CGT et FO, au minimum, confirment leur accord de principe sur l'assurance-chômage du 10 janvier.**

**Mais, à peine clos, le dossier de l'UNEDIC devrait être de nouveau ouvert, selon les indications fournies par M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, au cours d'une conférence de presse le 30 janvier en fin d'après-midi. En faisant un rapide compte-rendu du séminaire gouvernemental, qui se tenait le jour même à Versailles, le porte-parole a en effet précisé que les mesures d'accompagnement social des restructurations industrielles feraient non seulement l'objet d'une large concertation mais que des négociations seraient engagées avec l'UNEDIC, notamment pour le financement des congés de reconversion.**

**Par ailleurs, alors que les dossiers sociaux dominent l'actualité, le CNPF commence ce même 31 janvier, une série de rencontres avec les organisations syndicales, sauf la CGT, pour y aborder tous les sujets de l'heure. Une délégation de la CFDT, conduite par M. Edmond Maire, sera la première à être consultée, suivie le 7 février par FO, le 8 février par la CGC et, à une date qui n'est pas encore précisée, par la CFTC.**

### *Une dangereuse multiplication des régimes*

Deux systèmes ont été institués pour l'indemnisation du chômage avec l'accord de principe intervenu le 10 janvier dernier entre le CNPF, la CGPME et trois organisations syndicales (la CGC, la CFTC et FO). A compter du 1er avril, il y aura une séparation nette entre l'assurance proprement dite et ce qui relève de la solidarité nationale.

Deux systèmes, donc, mais n'y a-t-il pas aussi deux vitesses pour la protection sociale ? La question vaut d'autant plus d'être posée que le futur régime d'assurance de l'UNEDIC garantira, moyennant une cotisation supplémentaire des salariés (pour ceux qui se situent au-delà du plafond de la Sécurité sociale, soit 8 110 F), une indemnisation plus favorable en cas de chômage. Elle est fixée à 60 % du salaire de référence pour les salariés gagnant plus de 6 750 F, contre 42 % du même salaire et une partie fixe journalière de 40 F pour les plus bas revenus.

Depuis le 17 janvier, date de la première rencontre officielle des partenaires sociaux avec MM. Pierre Bérégovoy et Jack Ralite, respectivement ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale et ministre délégué chargé de l'emploi, tout le monde s'accorde pour dire qu'il faut *« aller vite »* et préciser enfin ce dispositif que, peut-être, les organisations non signataires de l'accord de principe, la CGT et la CFDT, finiront par accepter, sous une forme ou sous une autre... Une nouvelle rencontre, initialement prévue le 27 janvier, a lieu ce 31 janvier.

Mais les deux organisations «récalcitrantes», rejointes en cela par les signataires qui ont toujours affirmé vouloir connaître l'ensemble du système avant de se prononcer définitivement, entendent mettre des conditions impérieuses à leur décision finale. Constatant des lacunes dans l'assurance-chômage, elles souhaitent en compenser les effets par des mesures de «rattrapage» qu'elles espèrent voir adopter par le gouvernement dans le système de solidarité.

Deux branches, donc, qui pourraient être complétées par un règlement annexe... L'idée, avancée par la CFDT notamment, mais à laquelle se rallierait la CGT, consisterait à utiliser, pour ce faire, tout ou partie de la contribution de solidarité des fonctionnaires, qui s'élève à 3,3 milliards de francs.

Les contacts préliminaires avec le gouvernement laissent à penser que, si MM. Bérégovoy et Ralite accepteraient de corriger les défauts de l'accord de principe — pour les chômeurs âgés de cinquante à cinquante-cinq ans ou pour les jeunes demandeurs d'un premier emploi, — ils refusent tout net le terme de «rattrapage». Ce serait, laisse-t-on entendre dans les ministères, se laisser entraîner dans une *«logique dangereuse»*, qui risquerait de créer des précédents.

Au même moment, pourtant, sans paraître craindre ni les précédents ni les logiques dangereuses, le gouvernement tient un autre langage à propos de l'accompagnement social des restructurations industrielles.

Parce que des secteurs industriels sont au bord du gouffre, parce que des bassins d'emploi sont menacés d'asphixie, on envisage de nouvelles mesures, d'autres solutions. Parmi les hypothèses, le premier ministre a évoqué la possibilité de créer localement des *« périmètres de renaissance »*. Il a avancé l'idée d'un *« congé de reconversion »* pour les salariés des grands groupes industriels qui pourraient être indemnisés pendant deux ans et bénéficier d'une formation avant d'être considérés comme chômeurs. Pendant cette période, le « salarié » serait indemnisé à 72 % de son salaire antérieur, selon un montage financier à préciser, le débat portant sur une éventuelle contribution de l'UNEDIC. Il a aussi envisagé que ces travailleurs puissent profiter d'une priorité à l'embauche ou, du moins, d'un quota réservé.

Les deux systèmes pour l'assurance-chômage, complétés le cas échéant par une annexe de « rattrapage », qui ne dirait pas son nom, seraient ainsi chapeautés par un dispositif d'un troisième type, exorbitant du droit commun.

Les partenaires sociaux voient là l'ébauche d'une politique sociale discriminatoire, où l'on verrait le chômeur traité différemment, selon qu'il serait licencié d'une PME et relèverait de l'assurance-chômage UNEDIC ou qu'il serait contraint de quitter la sidérurgie, la construction navale ou les charbonnages. Autant de cas, autant de règles.

Certes, affirme-t-on, les dossiers de l'assurance-chômage et des restructurations industrielles ne sont pas liés, officiellement. Actuellement, ils ne relèvent d'ailleurs pas des mêmes ministères ni des mêmes responsabilités, dit-on encore pour expliquer les différences de jugement. Mais l'explication n'est guère convaincante.

Le patronat avait voulu mettre de l'ordre et de la clarté en ouvrant les négociations sur l'UNEDIC. On se rend compte maintenant que 1984 verra éclore deux, trois, quatre systèmes complémentaires ou superposés, accumulant tous les risques de confusion ou de mécontentement.

Curieux résultat, plus curieux encore si l'on considère que l'assurance-chômage de l'UNEDIC vient de supprimer la notion de licenciement économique et les indemnités spéciales correspondantes, au moment où elles se révéleraient plus nécessaires que jamais...

On peut s'interroger sur les raisons qui ont amené le gouvernement, par son silence ou ses interventions discrètes, à laisser s'établir un régime de rigueur pour l'assurance-chômage financée par les salariés et les employeurs, quand il savait, par ailleurs, qu'il allait devoir prendre de nouvelles mesures pour amortir les effets de la montée du chômage, qu'elle soit liée à la crise économique ou qu'elle soit accentuée par les restructurations.

Faute d'avoir adopté une attitude cohérente, et de l'expliquer, le gouvernement se trouve maintenant contraint de colmater les brèches et d'innover dans la précipitation, aboutissant ainsi au résultat inverse de ce qui était primitivement recherché. Il a lui-même créé l'embrouillamini d'aujourd'hui. Il risque d'en pâtir longtemps.

ALAIN LEBAUBE.

● **CGC : nouveaux statuts adoptés.** — L'assemblée extraordinaire à huis clos, qu'a réunie le vendredi 27 janvier la CGC, a adopté, à une majorité des deux tiers, la réforme des statuts proposée par le bureau national (*le Monde* du 27 janvier). La réorganisation de l'exécutif décidée entrera en vigueur avec le congrès prévu les 18, 19 et 20 mai, qui doit élire la nouvelle direction.

## La Confédération des syndicats médicaux français souhaite une hausse des tarifs de 7 ou 8 %

Un mois après son assemblée générale, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) entend préparer, dès à présent, *« une large consultation de tous les syndicats de médecins pour déterminer l'avenir de la profession »*. C'est ce qu'a annoncé, lundi 30 janvier, M. Beaupère, président de cette confédération, qui a ajouté que son organisation entend *« poursuivre la contestation en cours »*, notamment en matière de tarifs.

La CSMF, qui envisage de convoquer des *« assises conventionnelles »* avant l'été, réclame, notamment, *« que les utilisateurs prennent à leur charge une part plus importante des dépenses de santé »*. Tout en déclarant que les médecins sont *« des travailleurs comme les autres et des entrepreneurs parmi les autres »*, et qu'ils ont *« droit à l'égalité des citoyens devant l'impôt »*, elle invite les praticiens à refuser la limite maximale de 5 % d'augmentation sur les prix et les revenus, imposée à tous les secteurs. *« Un seuil de 5 %, ce n'est pas raisonnable,* a précisé M. Beaupère ; *cela revient à une hausse de 3,25 F par acte médical. »*

La CSMF souhaite que ce seuil soit porté à 7 % ou 8 %, et compte négocier sur cette base avec les pouvoirs publics et les caisses d'assurance-maladie. Pour appuyer cette revendication, ainsi que d'autres qui ont trait *« aux difficultés économiques de l'entreprise médicale et au champ d'activité de la médecine libérale »*, la CSMF va organiser des *« manifestations importantes »* en avril prochain. Entre-temps, elle compte prendre contact avec *« le CNPF, les élus, les mutuelles et FO »*, pour *« de grandes manœuvres, en accord avec les autres professions »*...

LA POLITIQUE FAMILIALE

## Pour favoriser la natalité le gouvernement veut transférer certaines aides sur les jeunes enfants

**Comment concrétiser la *« priorité à la famille »*, affirmée par M. François Mitterrand et inscrite dans le IXe Plan, avec une autre promesse du président de la République, celle de réduire les prélèvements obligatoires dès l'année prochaine ? Pour répondre à ces deux exigences contradictoires, les projets gouvernementaux que M. Bérégovoy devait évoquer ce mardi 31 janvier, lors de l'installation du conseil d'administration de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), visent pour l'essentiel à redistribuer les aides existantes.**

Le premier projet est celui d'un congé parental rémunéré d'une durée de deux ans à partir du troisième enfant. Le montant serait de 1 000 F par mois (500 F pour un mi-temps). Un chiffre faible, mais il s'agit, affirme-t-on, d'un « *début* » et la somme n'est pas totalement négligeable au moins pour les « smicards », compte tenu des dépenses impliquées par le travail et les frais de garde des enfants. Pour financer la mesure, qui devrait intéresser vingt mille à trente mille personnes par an (en « équivalent temps plein »), le ministère envisageait de supprimer ce qui reste de la majoration des allocations post-natales à partir du troisième enfant (qui représentent au moins 500 millions de francs par an).

En effet, l'instauration de ce congé parental rémunéré doit aller de pair avec un deuxième projet, la création d'une « allocation au jeune enfant » (AJE) versée mensuellement dès le troisième mois de grossesse et jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de trois ans : celle-ci remplacerait les allocations pré et post-natales et le « complément familial » accordé aux familles à revenus modestes (1) pour les enfants de moins de trois ans, ou ayant trois enfants.

Deux variantes sont envisagées, avec deux modes de financement différents. La première consiste à verser une même allocation (de l'ordre de 700 F) pendant neuf mois pour les familles dont les revenus dépassent le « plafond » du « complément familial », pendant quarante et un mois pour les autres. Elle reviendrait en fait à mensualiser et unifier les allocations actuelles.

La deuxième variante consisterait à verser une allocation pendant quarante et un mois à toutes les familles, le montant variant selon leurs ressources : il serait de l'ordre de 800 F pour celles qui ont aujourd'hui droit au complément familial, de 300 à 400 F pour les autres. Cette variante serait plus avantageuse pour les familles, mais surtout pour celles dont les ressources dépassent le plafond du « complément familial ». Elle serait aussi nettement plus coûteuse : 1,2 milliard ou 2 milliards de francs en plus.

Ce « surcoût » devrait sans doute être financé par d'autres économies. Parmi les mesures « soumises à la réflexion » des organisations syndicales, familiales et professionnelles, figurent ainsi : la suppression de l'allocation de rentrée scolaire (1 200 millions de francs) ; la réduction de moitié du « complément familial de maintenance » versé durant un an lorsque la famille passe de trois à deux enfants à charge (économie : 400 millions de francs) ; la modification de l'âge limite de versement des allocations familiales : actuellement fixé à 17 ans, mais porté à 20 ans lorsque les enfants font des études, il serait porté à 18 ans, et prolongé seulement pour les familles modestes (2).

Ces projets et propositions traduisent les mêmes préoccupations. En transférant l'aide sur les jeunes enfants (notamment en cas de naissances rapprochées), en substituant des « allocations d'entretien » à des allocations versées en une fois, on espère faciliter la vie des jeunes parents et favoriser la natalité — comme avec le congé rémunéré, destiné à encourager les familles à avoir trois enfants : c'est en effet le nombre des enfants de « rang 3 » qui a fortement diminué au cours des dernières années. Parallèlement, la redistribution des aides devrait profiter d'abord aux familles les plus modestes.

Ces projets ont cependant suscité des réactions pour le moins mitigées — et partagées — chez les organisations intéressées.

Le faible relèvement des allocations familiales prévu en 1984 (2,35 % en janvier et autant en juillet) ne peut qu'aviver ces inquiétudes : le maintien du pouvoir d'achat des prestations familiales, promis par M. Mauroy lors de la dernière conférence de la famille, sera-t-il assuré ? L'Union nationale des associations familiales (UNAF) — qui n'est pas hostile à une simplification des prestations — estime pour sa part que le relèvement important intervenu en 1981-1982 est déjà largement « grignoté », notamment pour les familles de trois enfants.

### L'installation du nouveau conseil de la CNAF

Au cours de sa première réunion le nouveau conseil d'administration de la Caisse nationale d'allocations familiales a réélu président M. Pierre Boisard (CFTC) par 20 voix contre 7 (CFDT et CGT) à M. Robert Bono (CFDT) et un bulletin blanc.

Installant ce nouveau conseil, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, a réaffirmé que l'objectif de la politique familiale devait être de *« donner un nouvel élan à notre démographie »*. Cela nécessite *« un effort particulier »* en faveur des familles de trois enfants. *« Nous avons à rechercher la complémentarité des actions qui répondent chaque fois au besoin spécifique de chaque rang de naissance,* a-t-il dit, *de façon à amener les familles à souhaiter un enfant supplémentaire, un deuxième, puis un troisième, peut-être un quatrième... Ainsi nous préserverons la liberté de chacun tout en répondant à l'objectif que la collectivité se donne à elle-même. »*

M. Bérégovoy a aussi rappelé sa volonté d'étudier *« un mécanisme de contraction »* entre les allocations familiales versées et les aides fiscales aux familles, c'est-à-dire le quotient familial.

(1) Les plafonds de ressources étaient, fin 1983, de 62 800 F avec un enfant (73 800 F s'il y avait deux salaires) ; 75 377 F avec deux enfants (86 400 F à deux salaires) ; 87 940 F avec trois enfants (98 978 F à deux salaires).

(2) Celles qui ont droit au « complément familial ».

## *ÉTRANGER*

### Aux États-Unis

### LA PRODUCTIVITÉ A AUGMENTÉ DE 3,1 % EN 1983

Washington *(AFP)*. — La productivité américaine a augmenté de 3,1 % en 1983, ce qui représente la progression la plus forte depuis 1976 (3,2 %). Toutefois, la plupart des analystes estiment peu probable que l'économie des États-Unis soit revenue à une époque de gains de productivité importants.

Le rythme annuel de progression de la productivité s'est sérieusement ralenti au quatrième trimestre 1983, où il n'a été que de 1 % contre 7,1 % au deuxième trimestre. Ces chiffres confirment que les gains de productivité ont été largement dus à la sortie de la récession : comme à chaque période de reprise, les entreprises ont commencé par augmenter leur production sans embauche supplémentaire.

Le résultat enregistré pour 1983 est due à une progression de 4,4 % de la production, tandis que le nombre d'heures de travail augmentait de 1,2 %. En incluant les exploitations agricoles, la productivité a augmenté de 2,6 % après avoir diminué de 0,1 % en 1982. La productivité a particulièrement progressé dans les industries de transformation, où le gain de 6,6 % a été le plus élevé enregistré depuis vingt ans.

Le gouvernement américain s'était inquiété, à de nombreuses reprises, de la quasi-disparition de gains de productivité depuis plusieurs années, alors que de 1945 à 1968 la productivité avait progressé en moyenne de 3 % l'an. Pour remédier à cette évolution, qui diminue progressivement la capacité des entreprises américaines à lutter contre la concurrence internationale, une commission présidentielle, présidée par l'ancien secrétaire au Trésor, M. William Simon, a été créée, qui devrait remettre son rapport prochainement.

# COMMUNICATION

# Les débuts difficiles de la télévision par câble

## I. — Qui finance ? Qui autorisé ?

par JEAN-FRANÇOIS LACAN

**Un comité interministériel doit préparer, jeudi 2 février, de nouvelles décisions gouvernementales pour la mise en œuvre des réseaux de télédistribution. Les questions de financement sont au centre des arbitrages.**

*« De débat en débat, de polémique en polémique, les choses n'avancent guère... Tout le monde est preneur : l'Etat, la banque, l'industrie, la publicité, le cinéma, la presse, la finance (avec ou sans regret). Tout le monde s'observe, se surveille, s'épie, se combat, se neutralise. Puisque ce n'est pas moi, ce ne sera pas toi. Et l'Etat, qui sait si mal défendre son bien, en est réduit au raclage de tiroirs. »* Ces propos de M. François Mitterrand sont tirés d'une interview à *l'Express*, le 2 janvier 1954, sur la télévision. Trente ans après, il pourrait s'appliquer, au mot près, à la situation de la télévision par câble.

Enlevée à la hussarde, de l'aveu même des PTT, la décision du conseil des ministres du 2 novembre 1982 sur le câblage de la France a pris au dépourvu tous les partenaires concernés. Volontairement, la décison a précédé la concertation. Mais, avant de faire paraître les décrets d'application de la loi du 29 juillet 1982, indispensables pour boucler le dossier, les pouvoirs publics ont préféré adopter, dans un domaine aussi nouveau, une attitude pragmatique. Le temps de mener à bien la consultation industrielle, de trouver les financements, de négocier avec les collectivités locales. Le temps aussi que les différents partenaires prennent position, définissent leurs stratégies.

Les polémiques politiques autour du câblage de Paris ou de Lyon, le ratage de Vaux-le-Pénil (*le Monde* du 5 janvier) ont montré que le pragmatisme a des limites. Il est temps de définir les règles du jeu si l'on ne veut pas que des discussions naturelles entre les collectivités locales, le secteur privé et les différentes administrations ne se muent en rapports de force susceptibles de mettre en péril la cohérence du plan câble. C'est à cette tâche que s'attelle le comité interministériel du 2 février. Depuis plusieurs semaines, on négocie en permanence entre les différents responsables des cabinets. L'empoignade a parfois été rude.

### Limiter les risques pour les collectivités locales

Il y a d'abord des problèmes financiers. Les PTT réclament aux municipalités qui veulent s'équiper d'un réseau 1 500 F par prise, sous forme d'avance remboursable, pour son installation et 50 F par mois et par abonné, pour son exploitation. Un investissement cumulé de 1 000 F par an et par abonné pendant huit ans, selon certaines estimations. Trop cher, répondent certaines collectivités locales, qui mettent en cause le choix des fibres optiques et estiment que la rentabilité de la télévision par câble devient, dans ces conditions, problématique.

Les PTT rétorquent qu'en régime de croisière la rentabilité des réseaux dépassera 15 % et sera bien partagée entre la Direction générale des télécommunications (DGT) et les exploitants. Mais ils admettent que les trois premières années soulèvent des problèmes délicats, dus tant à la maîtrise d'une nouvelle technologie qu'à la pénurie de services à diffuser.

Faut-il commencer par des réseaux à neuf canaux avec des chaînes de télévision classiques ? Moins risquée financièrement, cette solution handicape le développement d'une industrie de programmes spécifiques et peut freiner la pénétration du câble. Faut-il, comme le suggère le Centre national d'études sur les télécommunications, ajouter trois canaux pour expérimenter dès le départ des services interactifs ? Cela reviendrait plus cher (65 F par prise et par mois), mais on peut espérer un taux d'abonnement plus élevé. Le débat divise la DGT.

Le ministère de l'intérieur, qui se fait l'avocat des collectivités locales, veut limiter les risques. Puisque les fibres optiques sont un enjeu industriel national, l'Etat doit aider les municipalités volontaires. Pourquoi ne pas créer une enveloppe spécifique pour ces investissements, enveloppe qui permettrait aux collectivités locales de ne pas choisir entre une piscine et un réseau câblé ? Pourquoi ne pas imaginer une clause de sauvegarde qui conduirait les PTT à assumer une partie des pertes en cas d'échec commercial du réseau ? Le ministère des finances se montre très réservé : en limitant l'engagement financier des collectivités locales, on réduit leur responsabilité et on risque de compromettre la rentabilité de l'opération pour les PTT.

Les problèmes sont trop complexes et évolutifs pour être arbitrés définitivement. Mais le comité interministériel devra fixer les grandes règles financières pour assainir le dialogue entre les collectivités, les PTT et la Caisse des dépôts et consignations. Le reste est affaire de négociations. Après tout, comme le remarquait ironiquement un membre du cabinet de M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, le financement du câble est simple : les PTT drainent l'épargne publique, gérée par la Caisse des dépôts, qui prête aux collectivités locales, lesquelles avancent les sommes aux PTT !

### Le rôle de la Haute Autorité

Le second volet d'arbitrage concerne le décret d'application de l'article 78 de la loi sur la communication audiovisuelle, c'est-à-dire le partage de compétences entre le gouvernement et la Haute Autorité de la communication audiovisuelle sur les autorisations de services. Dans l'esprit de la loi, la Haute Autorité a pouvoir sur les services locaux, et le gouvernement se réserve d'autoriser les programmes à vocation nationale afin d'éviter la constitution de trusts de programmation et de distribution. Mais cette double autorisation alourdit la procédure et complique le contrôle. A partir de quand un service cesse-t-il d'être local pour devenir national ?

Le problème a cessé d'être purement juridique depuis que le maire de Paris, M. Jacques Chirac, a fait du câble un terrain de combat pour la liberté d'expression. Il exige toute liberté pour programmer sur son réseau des chaînes étrangères ou des télévisions commerciales et se pose en défenseur des aspirations du public. Si le gouvernement soumet son autorisation à certaines conditions restrictives, il apparaît, bon gré, mal gré, comme un censeur.

Les ministères des PTT et de l'intérieur se montrent favorables à un grand libéralisme pour aider au démarrage de la télévision par câble et faciliter sa rentabilité. Le ministère de la culture se préoccupe de l'invasion possible de programmes étrangers et plaide pour que les réseaux aient le même cahier des charges que les chaînes de télévision vis-à-vis du cinéma. Le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication se montre vigilant sur l'équilibre des ressources publicitaires entre le câble et la presse écrite et souhaite une réglementation plus stricte que le plafond des 80 % prévu par la loi.

Entre le réalisme commercial à court terme et la sauvegarde des équilibres à long terme, le gouvernement doit naviguer avec prudence. Une solution se dessine : tout service diffusé sur un réseau local est considéré comme un service local ; la Haute Autorité donne un avis global et une autorisation unique pour l'ensemble des services, ce qui lui donne toute latitude pour juger de l'équilibre de la programmation et de son pluralisme. Elle devra veiller en particulier à ce que la position dominante des municipalités dans certaines sociétés d'exploitation ne conduise pas à une mainmise politique sur la programmation. Le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication propose à ce sujet que soit prévu sur chaque réseau un canal en libre accès permettant une expression pluraliste.

Le renforcement des pouvoirs de la Haute Autorité préserverait l'indépendance du câble, et le gouvernement n'apparaîtrait pas en première ligne. En revanche, un décret fixera les règles générales pour les cahiers des charges des réseaux. On y trouvera les règles de délai et de grille pour la programmation des films, sans doute comparables à celles qui régissent la télévision publique. Un quota minimum fixera la part de programmes locaux, un quota maximum celle des services nationaux. La diffusion sur le câble de Canal Plus est inscrite dans son cahier des charges mais elle n'est pas inscrite dans celui des réseaux, pour laisser toute liberté à une négociation financière, certainement délicate.

Le nombre d'heures de programmes étrangers pourrait être limité à 30 % de la capacité de diffusion des réseaux, ce qui laisse une grande marge de manœuvre. Le gouvernement incite fortement les télévisions étrangères à exporter des programmes vers la France. Les spots publicitaires seraient « occultés », ainsi que les films programmés le samedi soir. Enfin, la part des ressources publicitaires dans le financement des réseaux serait modulée selon la taille des réseaux et l'origine de cette publicité (programmes étrangers, nationaux ou locaux).

Cette réglementation est assurément complexe et difficile à mettre en œuvre, mais les problèmes soulevés par la télévision par câble ne le sont pas moins. Face aux bouleversements technologiques, à la concurrence internationale, le gouvernement a opté pour une déréglementation prudente et progressive. Son objectif est de marier un pragmatisme raisonnable avec des principes à long terme susceptibles d'être modifiés petit à petit. La future loi sur le statut des entreprises de communication en fournira une bonne occasion.

Le président de la République a rappelé, il y a quelques semaines aux ministres concernés, que le développement d'une industrie de programmes restait prioritaire, et M. Mitterrand s'inquiète du retard pris dans ce domaine. Les arbitrages du 2 février, l'action de la mission « TV câble », les premières expériences de préfiguration prévues au printemps devraient permettre d'avancer plus rapidement.

**Prochain article :**

**LES DEUX MILLE HEURES DE M. SCHREINER**

# LES RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES

## Divergences au sein du gouvernement

*(Suite de la première page.)*

A Versailles, les échanges de vues ont confirmé l'existence de divergences au sein du gouvernement. Le premier ministre fait sienne la proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget, qui préconise que la charge financière soit également partagée entre l'entreprise, le régime général d'assurance-chômage (UNEDIC) et l'État, chacun assurant un tiers du financement.

En revanche, le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, M. Pierre Bérégovoy, se montre très réservé sur une éventuelle participation de l'UNEDIC. Il a mis en garde ses collègues contre une formule qui risquerait de compliquer davantage un régime d'assurance-chômage qui a déjà tant de mal à trouver un équilibre (lire l'analyse d'Alain Lebaube, page 31). Le premier ministre s'est néanmoins déclaré favorable à l'ouverture de négociations entre l'État et l'UNEDIC.

Les tiraillements que provoque ainsi la mise au point de la pièce maîtresse du dispositif retenu par l'Hôtel Matignon expliquent en partie la discrétion observée par les acteurs au terme du séminaire. Le porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, s'est borné à insister sur le volet « *offensif* » en préparation : « *Le tissu de l'artisanat et des PME est essentiel pour favoriser le développement de l'emploi* », a souligné le secrétaire d'Etat en insistant sur le rôle du secteur bancaire et du crédit dans les créations d'entreprises. Mais en ce domaine aussi, le gouvernement n'a pas encore arrêté les moyens d'intervention nécessaires pour favoriser le fonctionnement du dispositif spécial qu'il souhaite promouvoir en faveur des PME.

M. Gallo a beaucoup plus insisté sur le souci de concertation du gouvernement. Le premier ministre recevra personnellement les dirigeants des principales organisations syndicales afin de leur présenter les conclusions des délibérations et les propositions qui en résultent. MM. Jacques Delors, Pierre Bérégovoy et Laurent Fabius participeront aux négociations auxquelles donneront lieu les modalités d'application de ces propositions.

Outre l'UNEDIC, le comité supérieur de l'emploi, l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) seront associés aux travaux. Dans les bassins d'emplois, les préfets organiseront des réunions de concertation. Des séances de travail analogues, associant l'Etat et les partenaires sociaux, auront lieu dans chaque branche professionnelle concernée.

Soucieux de rassurer les syndicats ouvriers sur la méthode de travail utilisée en la circonstance, le porte-parole du gouvernement a réaffirmé que, contrairement aux rumeurs, il n'est « *absolument pas question* » que le plan d'accompagnement se traduise par l'assouplissement de la législation sociale souhaité par le patronat.

M. Mauroy a toutefois éprouvé le besoin, en ouvrant le séminaire, de lancer un rappel à l'ordre. Le premier ministre a déclaré, selon M. Gallo : « *Le gouvernement travaille dans le cadre d'une politique qui a pour objectif de réaliser les grands redressements nationaux et de préparer la France aux choix d'avenir. Chaque membre du gouvernement est solidaire de cette politique, qui refuse l'illusion, les solutions et les discours à la il-n'y-a-qu'à.* Le porte-parole du gouvernement s'est refusé à préciser qui était visé par ces propos.

Sans doute M. Mauroy avait-il à l'esprit les « avertissements » au gouvernement réitérés par le secrétaire général du Parti communiste et le secrétaire général de la CGT. L'éditorial paru mardi dans *l'Humanité* montre que les communistes se sont bien sentis visés. Mais les divergences qui opposent certains de ses propres amis politiques, sur le plan en question, à l'intérieur même du gouvernement, n'étaient sans doute pas étrangères non plus à ce rappel au devoir de solidarité.

Au cours du séminaire, les ministres communistes sont d'ailleurs apparus, pour leur part, très coopératifs. « *Au point qu'on se demande parfois s'ils appartiennent au même parti que Marchais* », disait, lundi soir, l'un des ministres socialistes.

ALAIN ROLLAT.

## L'HUMANITÉ : il faut s'appuyer sur ceux qui ont intérêt au succès de la gauche

Sous le titre « Il n'y à qu'à... ? », Martine Bulard écrit notamment, dans *l'Humanité* du 31 janvier : « *Il ne suffit pas de dire* « il n'y a qu'à » *produire. Il est (...) urgent d'examiner, comptes en main, ce qui bloque (...). On ne pourra faire l'économie d'un examen sérieux et détaillé (...) entreprise par entreprise, branche par branche, région par région. En s'appuyant sur ceux qui ont intérêt au succès de la gauche. En n'épargnant pas les industries dites de pointe, où les créations d'emplois et le développement de productions compétitives ne sont pas à la hauteur des enjeux, car on ne remet pas en cause les blocages de gestion qui nous ont conduits à la crise.*

» *En fait, si les incantations pour produire français ne suffisent pas pour avoir une industrie compétitive – les communistes l'ont maintes fois montré, – il ne suffira pas de dire : « il n'y a qu'à former les » hommes et aider les entreprises » dans les régions qu'elles auront si- » nistrés » pour sortir des difficultés, moderniser le pays et construire un avenir meilleur.* »

Martine Bulard continue : « *Les charges qui pèsent sur les entreprises ne sont pas les dépenses dites sociales (...), mais les énormes sommes qui sont prélevées sur les richesses produites pour aller vers le dollar, vers les placements bancaires, vers les familles qui ont de gros patrimoines et prêtent leur argent à condition qu'ils puissent faire des petits bien dodus. Plus on donnera de fonds à ces gestionnaires-là, qui refusent toute mutation dans leur façon de mener les affaires des entreprises, malgré la crise, plus les gâchis financiers se gonfleront, moins on sera capable de moderniser le pays (...).*

» *Les travailleurs ne craignent pas* [la] *concertation ni leur participation à l'élaboration de solutions créatrices d'emplois et encore moins la modernisation. Sidérurgistes, constructeurs de la navale, salariés de l'automobile et du téléphone, ils ont montré leur capacité à proposer des remèdes efficaces, à rassembler pour lutter contre les choix patronaux qui font le lit de la droite. Les communistes soutiendront ces luttes unies. (...) Il y va du succès de la gauche.* »

### AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN

**La « baguette » et le pain de 400 g augmenteront de dix centimes mercredi 1er février. Cette hausse est la première étape d'une augmentation moyenne de l'ordre de 5 % cette année, négociée entre les pouvoirs publics et les boulangers.**

● **Grèves dans les banques le vendredi 3 février.** – Les fédérations CGT, FO et SNB (CGC) des banques ont lancé un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures, le vendredi 3 février, pour protester contre « *un blocage de fait des salaires* » cette année.

● **Grève des travailleurs de l'Etat à l'appel de la CGT.** – La Fédération des travailleurs de l'Etat CGT appelle ses adhérents à un arrêt de travail national le 7 février, notamment dans les arsenaux, pour l'emploi et le pouvoir d'achat.

## Le Fonds industriel de modernisation

Chargé d'attribuer de nouvelles aides aux entreprises industrielles, le Fonds industriel de modernisation (FIM) a été créé l'an dernier. Le FIM a reçu 3 milliards de francs en 1983 de la Caisse des dépôts et consignations, mais il doit à l'avenir être alimenté par les comptes pour le développement industriel (CODEVI), distribués depuis octobre par tous les organismes financiers, et rémunérés à 7,5 %. Le budget du FIM pour 1984 a été fixé à 5 milliards de francs.

Le but du gouvernement était de créer une épargne populaire susceptible de financer directement la modernisation industrielle sans le relais des banques ni celui du ministère des finances. C'est pourquoi les fonds sont distribués par l'ANVAR (Agence nationale de la valorisation de la recherche), placée sous la tutelle de M. Fabius. L'ANVAR, à qui des industriels doivent soumettre leurs dossiers, leur accorde des « prêts participatifs technologiques » à un taux privilégié (9,75 %) par rapport au taux habituel du marché financier (16 à 18 %). L'ANVAR peut aussi accorder ces prêts à des sociétés de crédit-bail pour que celles-ci les reprêtent aux industriels. En échange, les entreprises s'engagent ou bien à acquérir des biens d'équipement modernes, comme les robots ou les automatismes, ou bien à les développer.

Le FIM est donc chargé d'aider et la demande et l'offre de matériels de « productique ». Mais il doit aussi, par ailleurs, financer le développement d'autres secteurs de pointe (bureautique, moteur automobile 3 litres, biotechnologie, composants électroniques...) et compléter ainsi les crédits propres du ministère de l'industrie et de la recherche.

## L'opposition critique vivement le plan de redressement de La Chapelle-Darblay

A l'occasion du débat sur la presse à l'Assemblée nationale le lundi 30 janvier, l'opposition a vivement critiqué les conditions de sauvetage de La Chapelle-Darblay (*le Monde* daté 29-30 janvier). M. François d'Aubert (UDG, Mayenne) est étonné que l'Etat « *donne plus de 3 milliards de francs pour « sauver » l'entreprise qui se trouve, comme par hasard, dans la circonscription de M. Laurent Fabius* ». « *N'y a-t-il pas*, a-t-il demandé, *confusion entre les caisses de l'Etat et les caisses électorales ?* » Il a aussi critiqué qu'un tel « *crédit public soit confié à la gestion d'une personne physique étrangère* », et il a fait remarquer que le budget pour 1984 ne prévoyait pour les actions de politique industrielle en faveur du papier et de la machine-outil que 815 millions de francs.

Aussi fut tour à tour demandée par l'opposition l'audition de M. Laurent Fabius par l'Assemblée nationale le jour même, puis par les commissions compétentes, dont celle des finances. Enfin, M. Lauriol (RPR, Yvelines) demanda au nom de son groupe et de l'UDF que le gouvernement modifie l'ordre du jour de cette session extraordinaire pour « *que le premier ministre informe le Parlement des mesures de restructuration de notre appareil industriel* », expliquant qu'« *il serait pour le moins curieux que le Parlement, alors qu'il est réuni, ne reçoive aucune information sur les perspectives offertes par ces restructurations, d'autant que celles-ci vont coûter des sommes très importantes aux contribuables* ».

**[Le montant total des concours financiers prévus pour La Chapelle-Darblay est de 3,2 milliards de francs répartis sur cinq ans (de 1984 à 1988). Sur ce total, 2,8 milliards de francs seront consacrés aux investissements. Le reste, soit 400 millions, sera utilisé à des rachats d'actifs, pour combler les pertes des premiers exercices et assurer le fonds de roulement.**

**Ces 3,2 milliards proviendront à hauteur de 900 millions de subventions prélevées chaque année sur les crédits de politique industrielle, à hauteur de 1,4 milliard de prêts de l'Etat à taux très réduit voire nul, et pour 900 millions de francs de crédits bancaires à taux bonifiés (Crédit national).**

**En 1984, les sommes qui seront allouées à La Chapelle-Darblay devraient s'élever à environ 600 millions de francs. La répartition entre les trois modes de financement n'est pas définitivement arrêtée, mais on peut penser que 200 à 300 millions au maximum seront prélevés sur les 815 millions de francs prévus au budget du ministère de l'industrie pour les actions en faveur du papier et de la machine-outil.]**

● **Les Chaussures André deviennent le premier actionnaire de Minelli.** – La société André a racheté les 47 % du capital du fabricant de chaussures pour femmes Minelli, détenus par l'Institut de développement industriel (IDI) et sa filiale CODIF. L'opération s'est faite en plein accord avec la direction de cette entreprise. Premier distributeur français avec 23,6 millions de paires de chaussures vendues en 1983, un chiffres d'affaires de 2,78 milliards de francs et 700 points de vente, André va pouvoir, grâce à son rapprochement avec Minelli (1,2 million de paires de chaussures, deux unités de production et un chiffre d'affaires de 360 millions de francs), élargir sa gamme de produits et renforcer sa position dominante sur le marché français. D'ores et déjà, André équipe en produits chaussants la moitié de la France.

● **Droit de la sécurité sociale.** – Une nouvelle édition du *Droit de la sécurité sociale*, de Jean-Jacques Dupeyroux, professeur à l'université Paris-II et responsable du département de droit du travail dans cet établissement, vient de paraître aux éditions Dalloz, dans la collection des « Précis Dalloz ». L'ouvrage, de 1 162 pages, coûte 116 F.

# AFFAIRES

## Le Japon ouvre plus largement son marché des télécommunications aux firmes américaines

Les Etats-Unis et le Japon ont signé un nouvel accord, valable trois ans, d'ouverture du marché de la Nippon Telephone and Telegraph (NTT, société publique qui détient le monopole des télécommunications au Japon) aux firmes américaines. Un précédent accord, signé également pour trois ans et qui était venu à terme le mois dernier, avait permis une première ouverture du marché japonais.

Les firmes américaines ont vendu à ce pays des équipements pour 12 millions de dollars en 1981, 40 millions en 1982 et 140 millions en 1983. Cette ouverture restait néanmoins limitées, puisque les achats totaux de la NTT se montaient l'an dernier à 3 milliards de dollars.

Les Américains souhaitent donc que la porte ne leur soit pas seulement entrouverte (le déficit commercial des Etats-Unis avec le Japon a atteint 21 milliards de dollars l'an passé). Le nouvel accord va leur permettre d'obtenir des contrats d'études de NTT et de participer pour la première fois, à des projets de recherche et de développement en commun.

En revanche, le marché des satellites de communication que va lancer NTT restera réservé aux constructeurs nippons. Une déception pour les firmes américaines, qui, globalement, restent sceptiques sur l'« ouverture » de NTT, tandis que, aux Etats-Unis, les sociétés locales gérantes du téléphone, issues du démantèlement d'ATT, se fournissent de plus en plus chez NEC ou Fujitsu.

## LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE ARMCO ENVISAGE DE VENDRE SES FILIALES D'ASSURANCES AU GROUPE ALLEMAND ALLIANZ

Le groupe américain ARMCO, sidérurgiste de l'OHIO qui s'est diversifié dans le matériel pétrolier, l'aérospatial et les activités financières, envisage de céder ses filiales d'assurance au groupe Allianz Versicherung, nº 1 de l'assurance en Allemagne fédérale.

ARMCO, dont les pertes totales ont atteint un milliard de dollars en deux ans s'efforce, actuellement, d'assainir son bilan et de revendre ses activités déficitaires, notamment l'assurance (31 sociétés émettant 600 millions de dollars de primes).

Le groupe Allianz, après l'échec de sa tentative de mainmise sur EAGLE STAR, sixième compagnie de Grande-Bretagne, rachetée par le groupe britannique BAT, a réalisé un peu plus de 225 millions de dollars sur la revente de sa part de 30 % d'EAGLE STAR, qu'il cherche à investir à l'étranger.

● **General Motors s'intéresse à Jaguar.** – Le premier constructeur mondial d'automobiles a annoncé, le 23 janvier, qu'il examinerait la possibilité de racheter la firme britannique de voitures haut de gamme et de sport Jaguar. GM a toutefois précisé qu'il n'avait pas fait d'offre d'achat. Cette filiale de British Leyland doit être vendue à la fin du mois de mars, dans le cadre de la dénationalisation, et certains ministres préféreraient la voir rester dans des mains britanniques.

## L'EMBARGO INDIEN SUR CERTAINS THÉS EST MAINTENU

Le ministère du commerce indien a formellement démenti les informations selon lesquelles l'embargo décidé par New-Delhi le 24 décembre sur le thé de qualité CTC avait été suspendu. On indique à New-Delhi que, s'il devait y avoir une décision du gouvernement, celle-ci irait dans le sens d'une prolongation de l'embargo.

Nous nous étions fait l'écho de cette suspension sur la foi d'une information publiée pa l'hebdomadaire *Marchés tropicaux et méditerranéens* (numéro daté du 27 janvier), spécialisé dans le domaine des matières premières. Nous avions actualisé en conséquence – et à tort – l'article que Kim Gordon-Bates nous avait envoyé quelques jours auparavant et qui traitait de l'envolée des prix du thé (*le Monde* daté 29-30 janvier).

Il est impossible d'expliquer l'origine de cette fausse information, qui a été également publiée en Grande-Bretagne.

Lundi 30 janvier, aux enchères hebdomadaires de Londres, les prix du thé ont baissé de 25 pences par kilo. Mais les stocks de thé en Grande-Bretagne sont inférieurs à 40 000 tonnes, alors qu'ils atteignaient 50 683 tonnes il y a un an.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | |
| $ E.-U. | 8,6075 | 8,6090 | + 160 | + 190 | + 340 | + 385 | + 980 | + 1080 |
| $ can. | 6,8910 | 6,8938 | + 106 | + 147 | + 250 | + 303 | + 762 | + 860 |
| Yen (100) | 3,6659 | 3,6681 | + 165 | + 185 | + 347 | + 375 | + 1057 | + 1110 |
| DM | 3,0585 | 3,0598 | + 150 | + 163 | + 314 | + 334 | + 910 | + 954 |
| Florin | 2,7166 | 2,7179 | + 130 | + 143 | + 272 | + 290 | + 809 | + 850 |
| F.B. (100) | 14,9696 | 14,9761 | + 135 | + 226 | + 200 | + 330 | + 451 | + 727 |
| F.S. | 3,8358 | 3,8378 | + 273 | + 293 | + 565 | + 592 | + 1599 | + 1661 |
| L. (1 000) | 5,0192 | 5,0216 | – 288 | – 169 | – 411 | – 364 | – 1235 | – 1138 |
| £ | 12,1004 | 12,1068 | + 268 | + 319 | + 565 | + 645 | + 1513 | + 1790 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 9 1/4 | 9 5/8 | 9 3/8 | 9 7/8 | 9 1/2 | 9 7/8 | 9 3/4 | 10 1/8 |
| DM | 5 3/8 | 5 7/8 | 5 9/16 | 5 15/16 | 5 11/16 | 6 1/16 | 6 1/16 | 6 7/16 |
| Florin | 5 3/4 | 6 1/8 | 5 3/4 | 6 1/8 | 5 7/8 | 6 1/8 | 5 7/8 | 6 1/8 |
| F.B. (100) | 9 1/2 | 10 | 10 3/8 | 11 1/8 | 10 7/8 | 11 5/8 | 11 3/8 | 12 1/8 |
| F.S. | 7/8 | 1 1/8 | 2 7/8 | 3 1/8 | 3 | 3 3/8 | 3 11/16 | 4 1/16 |
| L. (1 000) | 15 | 16 | 16 3/8 | 17 3/8 | 16 3/4 | 17 3/4 | 17 1/4 | 18 1/4 |
| £ | 8 15/16 | 9 5/16 | 9 1/16 | 9 7/16 | 9 3/16 | 9 9/16 | 9 7/16 | 9 13/16 |
| F. franç. | 12 1/8 | 12 5/16 | 12 | 12 7/16 | 12 1/4 | 12 13/16 | 12 5/8 | 14 1/16 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



# FAITS ET CHIFFRES

### Énergie

## EDF va exporter vers les Pays-Bas

La France va exporter de l'électricité vers les Pays-Bas. EDF devrait prochainement signer avec l'association des producteurs d'électricité néerlandais (SET) un contrat pour la fourniture d'un milliard de kilowatts/heure par an pendant cinq ans. Le montant de ce contrat s'élèverait à 1 milliard de francs. Le solde net des exportations de courant EDF est passé de 4 milliards de kilowatts/heure en 1982 à 13 milliards de kilowatts/heure en 1983, et devrait être porté en 1984 à 15 milliards de kilowatts/heure.

Cette bonne nouvelle confirme également le redressement en cours du commerce extérieur de la France avec les Pays-Bas. Le déficit de ce commerce est considérable : 14,7 milliards de francs en 1983. Au quatrième trimestre 1983, les résultats ont été encourageants. Les exportations ont progressé de 25,5 % par rapport à 1982, et les importations de 17,3 %.

● **OPEP : Report de la réunion du Conseil de surveillance.** – La réunion du comité de surveillance de l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole), qui devait se tenir le 10 février, a été reportée au 9 mars. Le report demandé par l'Arabie saoudite s'explique par la relative stabilité du marché et la confusion régnant parmi les opérateurs.

### Monnaies

## LE DOLLAR MARQUE LE PAS

**Le dollar s'est maintenu mardi matin 31 janvier sur toutes les grandes places financières internationales au voisinage immédiat de ses niveaux précédents.**

**A Paris, la devise américaine n'a pratiquement pas varié : 8,61 F contre 8,6095 F lundi après-midi. Même scénario à Francfort avec un cours de 2,8140 DM contre 2,8141 DM, et à Zurich (2,2430 FS contre 2,2435 FS).**

**Dans la City de Londres, en revanche, l'or s'est un peu redressé pour s'échanger aux alentours de 372 dollars l'once contre 369,85 dollars.**

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

### 31 janvier

### Repli technique

*Un prêté pour un rendu. Au lendemain d'une hausse de 1,28 % lundi, la cote s'est vivement repliée mardi jusqu'à perdre 2 % en clôture dans des transactions très animées, au moins autant que la veille lorsque plus de 510 millions de francs ont été traités au « règlement mensuel » sur les seules actions françaises.*

*La coïncidence avec la forte baisse observée à Wall Street lundi soir peut paraître troublante, mais là s'arrête l'analogie. Depuis plusieurs semaines, empêtré dans ses interrogations à propos de l'évolution des taux d'intérêt et des incertitudes qui pèsent sur la vigueur de la reprise économique, le marché new-yorkais a toujours du mal à décoller.*

*Pour sa première séance de la semaine, il a même perdu près de 8,5 points au vu de l'indice Dow Jones alors que d'aucuns escomptaient un effet stimulant après l'annonce de la candidature officielle du président Reagan aux élections de novembre prochain.*

*A Paris, au contraire, pas d'élections en vue — en principe — et les boursiers se contentent de lâcher du lest sur les principales valeurs qui ont tant monté au cours de ces derniers mois, voire tout récemment. Ainsi, parmi les principaux replis enregistrés lundi, on note Thomson-CSF, BSN, Imétal, Perrier, Bic, Pernod-Ricard avec des écarts de 3,5 % à 4,5 %.*

*Galeries Lafayette, Guyenne Gascogne et Creusot-Loire creusent les écarts avec des baisses de 5 % à 7 %.*

*A l'inverse, les gains sont beaucoup plus réduits, seuls ceux de Damart, Raffinage, Majorette méritent d'être signalés, au même titre que Amrep (+ 6 %), plutôt délaissée ces derniers temps.*

*Le métal fin est remonté de 369,25 à 371,90 dollars l'once. Le lingot a gagné 750 F, à 103 000 F tandis que le napoléon cède 2 F, à 647 F.*

*Dollar-titre : 11,68/78 F.*

## NEW-YORK

### Une nouvelle tentative de reprise échoue

Wall Street a tenté de se redresser lundi, mais cet essai fut aussi infructueux que les précédents. Après avoir monté de 10 points, l'indice des industrielles a reperdu, et très au-delà, tout le terrain initialement regagné pour s'établir à 1 221,52, soit à 8,48 points au dessous de son niveau du vendredi précédent, au plus bas depuis presque trois mois.

Le bilan de la journée a été franchement mauvais. Sur 2 001 valeurs traitées, 1 149 ont baissé, notamment celles du secteur des hautes technologies et des transports, 479 seulement ont monté et 373 n'ont pas varié.

La décision du président Reagan de briguer un second mandat à la Maison Blanche avait, certes, revigoré ce marché. Mais les craintes sur l'évolution des taux d'intérêt ont finalement été les plus fortes, l'immense déception sur l'incapacité du marché à se redresser, en dépit des espoirs mis en lui, ayant ajouté à la morosité ambiante. De l'avis général, Wall Street est maintenant entré dans une phase baissière.

Sans trop y croire, les opérateurs attendent le résultat de la réunion tenue par la commission de l'« Open Market » du Fed. Mais les décisions monétaires prises dans ce genre de réunion ne sont connues qu'un mois après. Le marché a tout le temps d'ici là de ronger son frein. L'activité a porté sur 101,84 millions de titres, contre 103,7 millions.

| VALEURS | Cours du 27 janv. | Cours du 30 janv. |
|---|---|---|
| Alcoa | 43 1/2 | 41 3/8 |
| A.T.T. | 65 3/4 | 65 3/4 |
| Boeing | 46 1/8 | 45 5/8 |
| Chase Manhattan Bank | 50 | 50 1/2 |
| Du Pont de Nemours | 51 1/2 | 50 7/8 |
| Eastman Kodak | 72 3/4 | 73 1/4 |
| Exxon | 39 | 39 1/2 |
| Ford | 42 3/8 | 41 5/8 |
| General Electric | 53 5/8 | 53 3/4 |
| General Foods | 54 1/8 | 53 7/8 |
| General Motors | 74 3/4 | 73 7/8 |
| Goodyear | 28 | 27 3/4 |
| I.B.M. | 114 3/8 | 113 5/8 |
| I.T.T. | 43 3/4 | 43 1/4 |
| Mobil Oil | 30 1/2 | 31 |
| Pfizer | 36 3/4 | 36 5/8 |
| Schlumberger | 46 1/8 | 45 1/4 |
| Texaco | 37 7/8 | 40 |
| U.A.L. Inc. | 36 3/4 | 35 5/8 |
| Union Carbide | 56 3/4 | 56 3/4 |
| U.S. Steel | 31 1/4 | 30 5/8 |
| Westinghouse | 52 3/4 | 51 5/8 |
| Xerox Corp. | 49 1/2 | 49 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**HOTELS MÉRIDIEN.** — Coup double pour Air France et pour sa filiale hôtelière en 1983. Après l'annonce par la compagnie aérienne d'un retour à l'ère des bénéfices (*le Monde* du 21 janvier), c'est au tour de la chaîne Méridien de faire état de résultats positifs, pour la sixième année consécutive depuis sa création, en novembre 1972. Ainsi, au cours des douze derniers mois, la Société des hôtels Méridien (SHM), qui ne recueille que les honoraires provenant de la gestion des hôtels, de l'assistance technique fournie et des diverses actions effectuées (promotion, publicité...), a réalisé un chiffre d'affaires de 123 millions de francs, en augmentation de 14 % environ sur le précédent exercice et dont 84 % proviennent de l'étranger.

Quant aux bénéfices avant impôts, ils ont avoisiné les 30 millions de francs, un résultat sensiblement identique à celui de 1982, mais légèrement inférieur aux prévisions en raison du « léger tassement » observé aux Antilles à la suite de plusieurs conflits sociaux. Globalement, les hôtels Méridien, dont le taux d'occupation a progressé de 59 % à 61,3 % en un an, ont réalisé un chiffre d'affaires de 2,75 milliards de francs en 1983, soit une progression de 25 % sur l'année précédente.

Dans le même temps, deux nouveaux hôtels ont été ouverts, respectivement à San-Francisco (676 chambres) et Singapour (413 chambres), ce qui porte à 43 établissements (dont 36 hors du territoire français) le nombre d'hôtels Méridien (à l'exception de 2 « *hors marque* »), soit un total de 14 600 chambres, les effectifs atteignant 12 000 personnes à travers le monde (de 96 nationalités différentes), dont 153 personnes pour la société SHM.

Pour l'année en cours, il est prévu d'ouvrir sept nouveaux Méridien, situés à Milan, à Colombo, à Porto, à Singapour (aéroport), à La Nouvelle-Orléans, à Los Angeles-Newport et à Lisbonne, soit 2 700 chambres au total, a indiqué le président, M. Paul Bruyant, qui a succédé, en novembre dernier, à M. Henri-Georges Marescot. Par la suite, de nouvelles implantations sont prévues à Delhi, à Alep, à Héliopolis, à Alexandrie, à Vancouver, à Varsovie, à Mexico, à Taipeh, représentant au total 2 700 chambres. Les axes de développement futur de la chaîne restent l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et l'Extrême-Orient.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

| | 27 janv. | 30 janv. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 110,9 | 112,1 |
| Valeurs étrangères | 110 | 111,9 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 27 janv. | 30 janv. |
|---|---|---|
| Indice général | 170,1 | 172 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 31 janvier ........ 12 1/2 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 30 janv. | 31 janv. |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 234,50 | 234,74 |

# BOURSE DE PARIS Comptant 31 JANVIER

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 28 70 | 1 008 |
| 5 % | 39 | 5 |
| 3 % amort. 45-54 | 71 | 1 508 |
| Emp. 7 % 1973 | 9105 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 114 37 | 6 107 |
| 9,80 % 78/93 | 90 05 | 5 462 |
| 8,80 % 78/86 | 91 60 | 1 226 |
| 10,80 % 79/94 | 92 90 | 4 426 |
| 13,25 % 80/90 | 100 80 | 8 797 |
| 13,80 % 80/87 | 103 40 | 4 072 |
| 13,80 % 81/89 | 102 65 | 0 641 |
| 16,75 % 81/87 | 111 30 | 6 590 |
| 16,20 % 82/90 | 112 70 | 0 841 |
| 16 % juin 82 | 112 05 | 10 361 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | 138 | 0 296 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 102 | 8 843 |
| Ch. France 3 % | 140 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 102 20 | 1 131 |
| CNB Paribas | 102 15 | 1 131 |
| CNB Suez | 102 20 | 1 131 |
| CNI janv. 82 | 102 16 | 1 131 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| **Obligations convertibles** | | |
| B.S.N. 10,50 % 77 | 2961 | 2950 |
| Carrefour 8,75 % 77 | 345 | 339 |
| Interbail (obl. conv.) | 224 | .... |
| Lafarge 6 % 72 | 342 50 | 350 |
| Martell 8,75 % 70 | 1840 | .... |
| Michelin 5,50 % 70 | 648 | 648 |
| Moët-Hennes. 8 % 77 | 1800 | .... |
| Pétr. (Fse) 7,50 % 79 | 227 | 228 |
| Peugeot 6 % 70-75 | 361 | .... |
| Sanofi 10,25 % 77 | .... | .... |
| SCREG | 177 | 179 |
| Télém. 7 % 74 | 186 | 179 |
| Thom.-CSF 8,9 % 77 | 360 80 | .... |
| **Actions au comptant** | | |
| Aciers Peugeot | 61 10 | 61 50 |
| A.G.F. (St Cent.) | 358 | 359 |
| A.G.P. Vie | 5700 | 5700 |
| Agr. Inc. Madag. | 86 60 | 86 |
| Alfred Herlicq | 69 90 | 69 90 |
| Allobroge | 385 | 370 |
| André Roudière | 137 | 139 |
| Applic. Hydraul. | 310 10 | 307 10 |
| Arbel | 38 | 38 |
| Artois | 403 | 415 |
| At. Ch. Loire | 14 50 | 14 50 |
| Ausseda-Rey | 26 | 27 |
| Bain C. Monaco | 83 | 83 50 |
| Banania | 500 | 485 |
| Banque Hypoth. Eur. | 310 | 305 |
| Blanzy-Ouest | 277 70 | 280 |
| B.N.P. Intercontin. | 168 | 170 |
| Bénédictine | 1681 | 1700 |
| Bon-Marché | 120 50 | 122 |
| Borie | 305 | 326 70 d |
| Bras. Glac. Int. | 901 | 920 |
| Calif | 374 | 387 |
| Cambodge | 200 | 201 |
| C.A.M.E. | 95 | 97 50 |
| Campenon Bern. | 186 | 185 |
| Caout. Padang | 285 | 291 |
| Carbone-Lorraine | 52 50 | .... |
| Carnaud S.A. | 164 | 162 50 |
| Caves Roquefort | 971 | 971 |
| C.E.G.Frig. | 199 | .... |
| C.E.M. | 29 45 | 28 |
| Centen. Blanzy | 831 | 821 |
| Centrest (Ny) | 106 | 104 10 |
| Cerabati | 70 | 72 |
| C.F.F. Ferrailles | 160 70 | 167 10 |
| C.F.S. | 821 | 845 |
| C.G.I.B. | 89 | .... |
| C.G.V. | 111 | 106 60 |
| Chambon (M.) | 405 | 405 |
| Chambourcy (M.) | 1138 | 1036 o |
| Champex (Ny) | 105 | 106 60 |
| Chim. Gde Paroisse | 86 | .... |
| C.I. Maritime | 401 | 417 |
| Cinéma Vicat | 242 | 239 |
| Ciram (B) | 125 | .... |
| Clause | 544 | 544 |
| Cl. MA (Fr.-Bail) | 352 | .... |
| Cochery | 53 | 46 50 |
| Cofradel (Ly) | 447 40 | 435 o |
| Cogifi | 239 10 | 239 10 |
| Comindus | 755 | .... |
| Comiphos | 177 | 176 90 |
| Comp. Lyon-Alem. | 218 | 212 |
| Concorde (La) | 270 | 270 |
| C.M.P. | 14 40 | 15 |
| Conte S.A. (Li) | 42 | 43 50 |
| Crédit (C.F.B.) | 197 | 198 |
| Créd. Gén. Ind. | 391 | 395 |
| Cr. Universel (Cie) | 516 | 510 |
| Créditel | 129 90 | 130 80 |
| C. Sabl. Seine | 115 50 | 117 30 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Darblay S.A. | 210 | .... |
| De Dietrich | 335 | .... |
| Degremont | 178 60 | 171 50 o |
| Delalande S.A. | 264 | 264 |
| Delmas-Vieljeux | 730 | 745 |
| Dév. Rég. P.d.C (Li) | 124 | 126 |
| Didot-Bottin | 465 40 | 484 |
| Dist. Indochine | 415 | 415 |
| Drag. Trav. Pub. | 240 | 240 |
| Duc-Lamothe | 219 | 227 80 |
| Dunlop | 10 40 | 10 80 |
| Eaux Bass. Vichy | 982 | 982 |
| Eaux Vittel | 975 | 975 |
| Ecco | 3100 | .... |
| Economats Centre | 475 | 494 d |
| Electro-Banque | 265 | 265 |
| Electro-Financ. | 495 | 486 |
| Elf-Antargaz | 161 20 | 165 |
| E.L.M. Leblanc | 570 | 611 |
| Entrepôts Paris | 280 | 281 |
| Epargne (B) | 1170 | 1170 |
| Epargne de France | 307 | 317 |
| Epeda-BF | 1400 | 1400 |
| Escaut-Meuse | 410 | 400 |
| Eurocom | 700 | 672 |
| Europ. Accumul. | 36 20 | .... |
| Eternit | 385 | 350 |
| Félix Potin | 1117 | 1116 |
| Ferm. Vichy (Ly) | 110 10 | .... |
| Finalens | 99 50 | 100 |
| FIPP | 106 | 105 |
| Fnac | 263 | 252 50 |
| Focep (Chât. eau) | 1050 | 1050 |
| Foncière (Cie) | 198 50 | 197 50 |
| Fonc. Agache-W. | 90 50 | 89 |
| Fonc. Lyonnaise | 1370 | 1370 |
| Foncina | 163 | 164 |
| Forges Gueugnon | 14 90 | 15 |
| Forges Strasbourg | 135 | 136 40 |
| Forinter | 1340 | 1350 |
| Fougerolle | 80 | 78 |
| France I.A.R.D. | 101 20 | 104 |
| France (La) | 850 | 816 o |
| Frankel | 198 50 | 199 |
| Fromageries Bel | 860 | 865 |
| From. Paul Renard | 460 50 | .... |
| GAN | 685 | 680 |
| Gaumont | 605 | .... |
| Gaz et Eaux | 1359 | 1360 |
| Gerondin | 110 | .... |
| Gér. Arm. Hold. | 25 70 | 25 70 |
| Gerland (Ly) | 750 | 759 |
| Gévelot | 313 40 | 300 90 |
| Gr. Fin. Constr. | 218 | 218 50 |
| Gds Moul. Corbeil | 85 | .... |
| Gds Moul. Paris | 360 | .... |
| Groupe Victoire | 758 | 751 |
| G. Transp. Ind. | 147 70 | 141 30 |
| Huard-U.C.F. | 37 90 | 36 90 |
| Hutchinson | 33 | 34 30 |
| Hydro-Energie | 247 | .... |
| Hydroc. St-Denis | 52 | 52 |
| Immindo S.A. | 209 70 | 215 |
| Imminvest | 186 | 180 |
| Immobail | 295 | 305 |
| Immobanque | 536 | 519 |
| Immob. Marseille | 2200 | 2200 |
| Immofice | 414 | 430 |
| Industrielle Cie | 830 | 841 |
| Invest. (Sté Cent.) | 887 | 884 |
| Jaeger | 28 | 29 10 d |
| Lafitte-Bail | 300 | 300 |
| Lambert Frères | 68 70 | 64 o |
| Lampes | 123 | 120 10 |
| La Brosse-Dupont | 76 | .... |
| Lebon Cie | 778 | 778 |
| Lille-Bonnières | 249 | 245 |
| Locabail Immob. | 531 | 510 |
| Loca-Expansion | 180 | 184 |
| Locafinancière | 255 20 | 257 |
| Locatel | 379 | 375 |
| Lordex (Ny) | 112 | 113 d |
| Louvre | 435 | 439 |
| Luchaire S.A. | 260 | 262 |
| Machines Bull | 33 35 | .... |
| Magasins Uniprix | 58 | 56 20 |
| Magnant S.A. | 50 50 | .... |
| Maritimes Part. | 152 | .... |
| Marocaine Cie | 44 | 44 |
| Métal Déployé | 280 | 280 |
| M. H. | 10 | 11 40 d |
| Mic | 242 10 | .... |
| Mors | 325 | 302 |
| Nadella S.A. | 126 | 125 |
| Naval Worms | 120 | 118 |
| Navig. (Nat. de) | 56 55 | 55 |
| Nicolas | 399 | 383 |
| Nodet-Gougis | 85 | 83 |
| OPB Paribas | 141 | 141 |
| Optorg | 151 50 | 151 50 |
| Origny-Desvroise | 101 | 103 |
| Palais Nouveauté | 292 | .... |
| Paris France | 103 20 | 107 40 |
| Paris-Orléans | 152 50 | 152 50 |
| Part. Fin. Gest. Im. | 320 | 325 |
| Pathé-Cinéma | 285 | 282 |
| Pathé-Marconi | 149 | .... |
| Piles Wonder | 144 40 | .... |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Piper-Heidsieck | 359 | 362 |
| P.L.M. | 105 60 | 105 60 |
| Porcher | 189 50 | 189 90 |
| Profils Tubes Est | 6 15 | .... |
| Prouvost ex-Lain.R. | 54 50 | 56 70 d |
| Providence S.A. | 441 60 | 480 |
| Publicis | 1340 | 1335 |
| Raff. Souf. R. | 140 | 135 10 |
| Ressorts Indust. | 85 10 | 86 |
| Révillon | 450 | 459 90 |
| Ricqlès-Zan | 131 | .... |
| Ripolin | 40 20 | 40 |
| Rochefortaise S.A. | 71 | 70 |
| Rochette-Cenpa | 12 80 | 18 05 d |
| Rosario (Fin.) | 110 | 110 |
| Rougier et Fils | 59 50 | 59 50 |
| Rousselot S.A. | 384 50 | 514 |
| Sacer | 43 90 | .... |
| Sacilor | 3 05 | 3 09 |
| SAFAA | 79 90 | .... |
| Safic-Alcan | 240 | 257 |
| SAFT | 268 | 272 |
| Saunier Duval | 23 30 | 23 |
| Saint-Raphaël | 83 | 90 |
| Salins du Midi | 331 | 329 |
| Santa-Fé | 183 | 183 |
| Satam | 51 10 | 52 10 |
| Savoisienne (M) | 90 | .... |
| SCAC | 179 | .... |
| Sellier-Leblanc | 266 | 266 |
| Senelle Maubeuge | 182 | 180 |
| S.E.P. (M) | 165 | 165 |
| Serv. Equip. Véh. | 55 | 54 80 |
| Sicli | 38 50 | 41 20 d |
| Sicotel | 294 | 284 |
| Sinnra-Alcatel | 801 | 800 |
| Sinvim | 130 10 | .... |
| Siph (Plant. Hévéas) | 184 40 | 182 30 |
| SMAC Acieroïd | 170 | 170 |
| Soleil financière | 430 | 430 |
| Sofio | 186 | 187 60 |
| Soficomi | 461 | 460 10 |
| S.O.F.I.P. (M) | 90 | 90 50 |
| Sofragi | 820 | 820 |
| Sogepal | 228 20 | 225 |
| Soudure Autog. | 71 | 72 |
| S.P.E.G. | 184 | 190 |
| Speichim | 170 | 168 50 |
| S.P.I. | 355 | 360 |
| Spie Batignolles | 165 | 165 |
| Stemi | 244 | 244 |
| Synthelabo | 275 | 275 |
| Taittinger | 761 | 760 |
| Testut-Aequitas | 370 20 | 365 40 |
| Thann et Mulh. | 58 | 60 |
| Tissmétal | 28 | .... |
| Tour Eiffel | 327 60 | .... |
| Ufiner S.M.D. | 195 | 187 20 |
| Ugimo | 218 50 | 221 30 |
| Unibail | 540 | 540 |
| Unidel | 103 | 105 |
| U.A.P. | 560 | 555 |
| Union Brasseries | 59 30 | .... |
| Union Habit. | 260 | 260 50 |
| Un. Imm. France | 258 | .... |
| Un. Ind. Crédit | 339 | 340 |
| Usinor | 1 29 | .... |
| U.T.A. | 185 | 187 |
| Vincey Bourget (Ny) | 8 80 | 8 80 |
| Virax | 59 10 | 60 10 |
| Waterman S.A. | 260 | .... |
| Brass. du Maroc | 118 50 | .... |
| Brass. Ouest-Afr. | 30 50 | 30 20 |
| **Étrangères** | | |
| A.E.G. | 370 | .... |
| Akzo | 413 | 440 |
| Alcan Alum. | 438 | 425 |
| Algemeine Bank | 1649 | 1620 |
| Am. Petrofina | 630 | .... |
| Arbed | 230 | .... |
| Asturienne Mines | 156 | .... |
| Banco Central | 117 50 | 112 50 |
| Bco Pop Espanol | 96 | 95 |
| B. N. Mexique | 7 25 | .... |
| B. Régl. Internat. | 32500 | 33500 |
| Barlow Rand | 122 10 | .... |
| Blyvoor | 154 | .... |
| Bowater | 46 40 | 46 |
| British Petroleum | 73 60 | .... |
| Br. Lambert | 492 | 523 d |
| Caland Holdings | 144 | 140 |
| Canadian-Pacific | 470 20 | .... |
| Cockerill-Ougrée | 29 10 | .... |
| Cominco | 549 | .... |
| Commerzbank | 764 | .... |
| Courtaulds | 21 05 | .... |
| Dart. and Kraft | 800 | .... |
| De Beers (port.) | 81 | .... |
| Dow Chemical | 367 | 374 |
| Dresdner Bank | 760 | 769 |
| Entrep. Bell Canada | 292 | 291 |
| Femmes d'Auj. | 73 40 | .... |
| Finoutremer | 247 | .... |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Finsider | 0 30 | .... |
| Gén. Belgique | 360 | 368 |
| Gevaert | 651 | 602 |
| Glaxo | 129 80 | 129 50 |
| Goodyear | 325 | .... |
| Grace and Co | 501 | .... |
| Grand Metropolitan | 62 | .... |
| Gulf Oil Canada | 155 | 152 50 |
| Hartebeest | 754 | .... |
| Honeywell Inc. | 1450 | .... |
| Hoogovens | 170 | .... |
| I. C. Industries | 558 | 522 |
| Int. Min. Chem | 545 | .... |
| Johannesburg | 1160 | .... |
| Kubota | 17 35 | 17 |
| Latonia | 283 90 | 285 50 |
| Mannesmann | 610 | .... |
| Marks-Spencer | 39 | .... |
| Midland Bank Plc | 69 | 72 |
| Mineral-Ressourc. | 111 60 | 109 60 |
| Nat. Nederlanden | 855 | 900 |
| Noranda | 230 10 | .... |
| Olivetti | 28 30 | .... |
| Pakhoed Holding | 289 | .... |
| Petrofina Canada | 950 | .... |
| Pfizer Inc. | 435 | 428 |
| Phoenix Assuranc. | 72 05 | .... |
| Pirelli | 12 | .... |
| Procter Gamble | 619 | .... |
| Ricoh Cy Ltd | 57 | 55 60 |
| Rolinco | 1230 | 1250 |
| Robeco | 1285 | 1300 |
| Rodamco | 477 | 490 |
| Shell fr. (port.) | 103 | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 249 | 237 |
| Sperry Rand | 547 | 531 |
| Steel Cy of Can. | 284 | .... |
| Stilfontein | 180 | .... |
| Sud. Allumettes | 408 | .... |
| Tenneco | 485 | .... |
| Thorn EMI | 93 | 102 d |
| Thyssen c. 1 000 | 340 | .... |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Toray indust. inc | 21 80 | .... |
| Vieille Montagne | 650 | .... |
| Wagons-Lits | 445 | 450 |
| West Rand | 78 | 80 |
| **SECOND MARCHÉ** | | |
| A.G.P.-R.D. | 1461 | 1490 |
| C.D.M.E. | 540 | 540 |
| Dafsa | 385 | .... |
| Dauphin O.T.A. | 1424 | 1427 |
| Merlin Immobilier | 1840 | 1840 |
| Métallurg. Minière | 133 50 | 133 40 |
| M.M.B. | 315 | 315 |
| Novotel S.I.E.H. | 1850 | .... |
| Petit Bateau | 385 | 380 |
| Petrofigaz | 556 | 538 |
| Poron | 580 | 590 |
| S.C.G.P.M. | 230 | 230 |
| Far East Hotels | 1 56 | 1 59 |
| Sodexho | 3301 | 3300 |
| Sofibus | 211 | 208 |
| **Hors-cote** | | |
| Air-Industrie | 7 80 | 16 d |
| Alser | 175 10 | .... |
| Cellulose du Pin | 34 | 35 |
| C.G. Maritime | 6 50 | .... |
| CMM-Mar Madag. | .... | .... |
| Coparex | 520 | 539 |
| F.B.M. (LI) | 70 | 3 50 o |
| Files Fourmies | 1 50 | .... |
| Imp. G.-Lang | 1 15 | 1 94 d |
| La Mure | 80 | .... |
| Pronuptia | 179 50 | 179 50 |
| Rorento N.V. | 745 | 743 |
| Sabl. Morillon Corv. | 129 | .... |
| S.K.F. (Applic. méc.) | 60 | .... |
| S.P.R. | 151 | 150 |
| Total C.F.N. | 51 50 | 59 d |
| Ufinex | 248 | .... |

## SICAV 30/1

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net | VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|---|---|---|
| Actions France | 236 52 | 225 79 | Laffitte-crt-terme | 120322 26 | 120322 26 |
| Actions-Investiss. | 298 72 | 285 17 | Laffitte-Expansion | 701 64 | 669 82 |
| Actions sélectives | 352 72 | 336 73 | Laffitte-France | 212 36 | 202 71 |
| Audificandi | 372 60 | 355 70 | Laffitte-Oblig. | 144 91 | 138 34 |
| A.G.F. 5000 | 257 54 | 245 86 | Laffitte-Rend. | 218 33 | 208 43 |
| Agfimo | 396 22 | 378 25 | Laffitte-Tokyo | 1021 07 | 974 77 |
| A.G.F. Interfonds | 400 25 | 382 10 | Lion-Associations | 11361 51 | 11361 51 |
| Altefi | 245 50 | 234 37 | Livret portefeuille | 533 20 | 509 02 |
| A.L.T.O. | 195 04 | 186 20 | Mondiale Investissem. | 380 34 | 363 09 |
| Amérique Gestion | 539 11 | 514 66 | Monecic | 55705 51 | 55705 51 |
| Assoc. St-Honoré | 10975 08 | 10820 48 | Multi-Obligations | 469 48 | 449 19 |
| Assoce | 22108 42 | 22108 42 | Natio.-Assoc. | 22998 31 | 22952 41 |
| Bourse-Investiss. | 305 38 | 291 53 | Natio.-Epargne | 12522 74 | 12398 75 |
| Brad Associations | 2056 84 | 2050 69 | Natio.-Inter. | 1026 85 | 980 29 |
| Capital Plus | 1256 31 | 1256 31 ◆ | Natio.-Obligations | 448 37 | 428 04 |
| C.I.P. | 901 19 | 860 32 | Natio.-Placements | 56717 41 | 56717 41 |
| Convertimmo | 310 66 | 296 56 | Natio.-Valeurs | 533 76 | 509 55 |
| Cortexa | 1154 48 | 1102 14 ◆ | Oblisem | 161 51 | 154 19 |
| Cradinter | 435 25 | 415 51 | Pacifique St-Honoré | 450 70 | 430 26 |
| Croiss. Immobil. | 383 12 | 365 75 | Paribas Epargne | 12095 19 | 12047 |
| Démilor | 57810 96 | 57638 04 | Paribas Gestion | 588 42 | 561 74 ◆ |
| Drouot-France | 310 40 | 298 32 ◆ | Patrimoine-Retraite | 1151 05 | 1128 48 |
| Drouot-Investiss. | 804 39 | 767 91 ◆ | Pbenix Placements | 243 47 | 242 26 |
| Drouot-Sécurité | 206 29 | 196 94 ◆ | Pierre Investiss. | 461 99 | 441 04 ◆ |
| Energie | 262 65 | 250 74 | Placement crt-terme | 53189 24 | 53189 24 |
| Epercourt Sicav | 6284 36 | 6253 08 | Province Investiss. | 286 56 | 273 57 ◆ |
| Epargne Associations | 24320 87 | 24248 13 | Rendem. St-Honoré | 12053 86 | 11993 89 |
| Epargne-Capital | 5359 48 | 5306 40 | Sécur. Mobilière | 379 65 | 362 43 |
| Epargne-Croiss. | 1483 22 | 1415 96 | Sél.-court terme | 12104 61 | 12014 50 |
| Epargne-Industr. | 457 17 | 436 44 | Sélec. Mobil. Div. | 367 21 | 341 01 |
| Epargne-Inter | 744 94 | 711 16 | Sélection-Rendem. | 181 71 | 173 47 |
| Epargne-Oblig. | 185 33 | 176 93 | Sélect. Val. Franç. | 214 06 | 204 35 |
| Epargne-Unie | 946 69 | 903 76 ◆ | Sicav-Associations | 1066 78 | 1064 65 |
| Epargne-Valeur | 372 34 | 355 46 | S.F.I. fr. et étr. | 496 69 | 474 17 |
| Eparoblig | 1113 05 | 1110 83 | Sicavimmo | 513 58 | 490 29 |
| Eurocic | 9089 30 | 8677 14 | Sicav 5000 | 226 55 | 216 28 |
| Euro-Croissance | 441 61 | 421 58 | Slivafrance | 343 27 | 327 70 |
| Foncier Investiss. | 688 29 | 657 07 ◆ | Slivam | 344 85 | 329 21 |
| France-Garantie | 286 92 | 281 29 | Slivarente | 203 98 | 194 73 |
| France-Investiss. | 458 43 | 437 64 ◆ | Slivinter | 379 50 | 362 29 |
| Fr.-Obl. (nouv.) | 421 40 | 402 29 | S.I.-Est | 1092 30 | 1042 77 |
| Francic | 257 40 | 245 73 | S.I.G. | 847 86 | 808 49 ◆ |
| Fructidor | 245 42 | 234 29 | S.N.I. | 1101 90 | 1051 93 |
| Fructifrance | 458 29 | 437 51 | Solinvest | 472 01 | 450 61 ◆ |
| Fructivar | 80274 36 | 80124 05 | Sogepargne | 327 41 | 312 56 |
| Gerson Associations | 118 71 | 115 81 | Sogevar | 952 53 | 909 34 |
| Gestion Mobilière | 623 79 | 595 50 | Sogeinter | 1253 37 | 1196 53 |
| Gest. Rendement | 521 67 | 498 01 | Soleil Investiss. | 514 02 | 490 71 |
| Gest. Sél. France | 402 72 | 384 46 | Technocic | 1063 52 | 1015 29 |
| Haussmann Oblig. | 1278 31 | 1220 34 ◆ | U.A.P. Investiss. | 380 21 | 362 97 |
| Horizon | 695 89 | 664 33 | Uni-Associations | 103 66 | 103 66 ◆ |
| I.M.S.I. | 396 66 | 378 67 | Unifrance | 279 03 | 266 38 ◆ |
| Indo-Suez Valeurs | 655 75 | 626 01 | Unifoncier | 725 07 | 692 19 ◆ |
| Ind. française | 11806 88 | 11575 37 | Unigestion | 708 68 | 676 54 |
| Interoblig. | 11237 48 | 10727 90 | Uni-Japon | 1299 95 | 1241 |
| Intersélect France | 288 08 | 275 02 | Uni-Régions | 1429 37 | 1364 55 ◆ |
| Intervaleurs Indust. | 449 02 | 427 70 | Univenir | 1865 44 | 1794 43 ◆ |
| Invest. net | 10843 31 | 10622 07 | Univer | 13128 08 | 13128 08 ◆ |
| Invest. Obligataire | 12432 19 | 12407 38 | Valorem | 421 80 | 402 67 |
| Invest. St-Honoré | 728 41 | 695 38 | Valorg | 1107 47 | 1106 36 |
| | | | Valrenal | 121125 73 | 121004 73 |
| | | | Worms Investiss. | 744 16 | 710 42 |

c : coupon détaché; * : droit détaché;
o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 1835 | 4,5 % 1973 | 1840 | 1850 | 1850 | + 0 54 |
| 3240 | C.N.E. 3 % | 3250 | 3253 | 3253 | + 0 09 |
| 225 | Accor | 223 | 219 | 219 | − 1 79 |
| 890 | Agence Havas | 904 | .... | .... | .... |
| 560 | Air Liquide | 574 | 565 | 557 | − 2 96 |
| 445 | Als. Superm. | 465 | 475 | 475 | + 2 15 |
| 91 | A.L.S.P.I. | 88 | .... | .... | .... |
| 159 | Alsthom-Atl. | 163 50 | 163 | 162 50 | − 0 61 |
| 615 | Amrep | 670 | 710 | 700 | + 4 47 |
| 340 | Applic. gaz | 370 | 370 | 270 | .... |
| 425 | Arjom. Prioux | 413 | 407 | 407 | − 1 45 |
| 1470 | Av. Entrepr. | 1450 | 1465 | 1465 | + 1 03 |
| 500 | Av. Dass.-Br. | 630 | 634 | 615 | − 2 38 |
| 280 | Bail-Equipem. | 270 50 | 275 | 275 | + 1 66 |
| 615 | Bail-Investiss. | 600 | 591 | 591 | − 1 50 |
| 465 | Cie Bancaire | 500 | 495 | 494 | − 1 20 |
| 119 | Bazar H.-V. | 132 30 | 132 50 | 132 | − 0 22 |
| 280 | Béghin-Say | 284 | 287 | 284 | .... |
| 410 | Bic | 442 | 430 | 425 | − 3 84 |
| 305 | B.I.S. | 304 50 | 300 | 300 | − 1 47 |
| 1690 | [illegible] | 1690 | 1650 | 1650 | − 2 36 |
| 1900 | Bongrain S.A. | 1800 | 1780 | 1780 | − 1 11 |
| 818 | Bouygues | 818 | 790 | 795 | − 2 81 |
| 2760 | B.S.N.-G.D. | 2760 | 2650 | 2650 | − 3 98 |
| 1530 | Carrefour | 1541 | 1550 | 1550 | + 0 58 |
| 900 | Casino | 935 | 940 | 941 | + 0 64 |
| 590 | Cedis | 601 | 597 | 598 | − 0 49 |
| 385 | Cetelem | 385 | 381 | 381 | − 1 80 |
| 595 | C.F.A.O. | 565 | 552 | 551 | − 2 47 |
| 98 | C.F.D.E. | 102 20 | 99 80 | 99 | − 3 13 |
| & 70 | Ch. France-Dunk. | 8 40 | .... | .... | .... |
| 285 | Chargeurs Réunis | 303 50 | 298 | 294 | − 3 13 |
| 25 | Chiers-Châtill. | 30 20 | .... | .... | .... |
| 260 | Ciments franç. | 245 | 245 | 245 | .... |
| 1470 | C.I.T. Alcatel | 1480 | 1460 | 1455 | − 0 34 |
| 810 | Club Méditerr. | 818 | 802 | 785 | − 3 79 |
| 113 | Codetel | 116 80 | 116 | 116 | − 0 76 |
| 225 | Cofimeg | 222 | 224 | 224 | + 0 90 |
| 220 | Colas | 235 | .... | .... | .... |
| 145 | Compt. Entrepr. | 154 | 156 | 156 | + 1 28 |
| 350 | Compt. Mod. | 334 80 | 328 | 328 | − 2 03 |
| 500 | Créd. Foncier | 565 | 575 | 575 | + 1 76 |
| 240 | Crédit F. Imm. | 242 | 242 | 242 | .... |
| 475 | Crédit Nat. | 477 | 479 | 476 | − 0 20 |
| 43 | Creusot-Loire | 57 | 55 | 53 50 | − 6 14 |
| 132 | Crouzet | 151 50 | 151 | 148 60 | − 1 98 |
| 870 | C.S. Saupiquet | 640 | 640 | 640 | .... |
| 1490 | Damart-Servip | 1450 | 1490 | 1480 | + 2 06 |
| 880 | Darty | 859 | 880 | 875 | − 2 55 |
| 595 | Docks France | 658 | 661 | 660 | + 0 30 |
| 91 | D.M.C. | 98 | 97 | 97 | − 1 02 |
| 980 | Dumez | 930 | 901 | 901 | − 3 11 |
| 580 | Eaux (Gén.) | 547 | 535 | 531 | − 2 92 |
| 194 | Elf-Aquitaine | 210 | 208 | 208 | − 0 47 |
| 194 | — (certific.) | 198 | 198 | 198 | .... |
| 2320 | Essilor | 2245 | .... | .... | .... |
| 590 | Euro S.A.F. | 620 | 609 | 606 | − 2 25 |
| 855 | [illegible] | 900 | 908 | 908 | + 0 88 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 780 | Euromarché | 754 | 780 | 780 | + 0 79 |
| 640 | Europe nº 1 | 679 | 648 | 648 | − 4 56 |
| 910 | Facom | 899 | 890 | 890 | − 1 |
| 800 | Fichet-Bauche | 821 | .... | .... | .... |
| 188 | Finextel | 186 50 | 188 | 188 | + 0 80 |
| 270 | Fives-Lille | 295 | 290 | 288 | − 2 37 |
| 40 | Fonderie (Gén.) | 44 | 43 60 | 43 60 | − 0 90 |
| 85 | Fraissinet | 89 | 87 | 87 | − 2 24 |
| 425 | Francarep | 420 | .... | .... | .... |
| 185 | Gal. Lafayette | 204 90 | 192 | 192 | − 6 29 |
| 820 | Gén. Géophys. | 903 | 904 | 904 | + 0 11 |
| 300 | GTM-Entrepose | 329 | 328 | 323 | − 1 82 |
| 320 | Guyenne-Gasc. | 345 | 328 | 327 | − 5 21 |
| 1470 | Hachette | 1505 | .... | .... | .... |
| 360 | Hénin (La) | 353 | 355 20 | 355 20 | + 0 62 |
| 78 | Imétal | 90 50 | 88 | 87 | − 3 86 |
| 270 | Imm. Plaine-M. | 286 | 278 | 278 | − 2 79 |
| 405 | Ind. et Particip. | 441 | 438 | 431 | − 2 26 |
| 880 | Inst. Mérieux | 865 | 890 | 890 | + 2 88 |
| 395 | Interbail | 408 | .... | .... | .... |
| 1390 | Intertechnique | 1390 | .... | .... | .... |
| 148 | J. Lefebvre | 148 | .... | .... | .... |
| 188 | Jeumont Ind. | 195 | 190 50 | 190 50 | − 2 30 |
| 530 | Lab. Bellon | 570 | 605 | 605 | + 6 14 |
| 325 | Lafarge-Coppée | 343 80 | 339 | 336 | − 2 28 |
| 2100 | Legrand | 2331 | 2315 | 2300 | − 1 32 |
| 1310 | Lesieur | 1335 | .... | .... | .... |
| 325 | Locafrance | 339 | 330 | 330 | − 2 65 |
| 705 | Locindus | 690 | 680 | 680 | − 1 44 |
| 860 | Lyonn. Eaux | 824 | 798 | 798 | − 3 15 |
| 340 | Mais. Phénix | 338 | 334 | 333 | − 1 47 |
| 1050 | Majorette (Ly) | 1115 | 1130 | 1130 | + 1 34 |
| 129 | Manurhin | 185 | .... | .... | .... |
| 73 | Mar. Wendel | 79 70 | .... | .... | .... |
| 1860 | Martell | 1815 | .... | .... | .... |
| 900 | Merlin-Gerin | 842 | .... | .... | .... |
| 1760 | Matra | 2030 | .... | .... | .... |
| 980 | Michelin | 1060 | 1030 | 1020 | − 3 77 |
| 1460 | Midi (Cie) | 1544 | 1534 | 1525 | − 1 23 |
| 250 | Midland Bk S.A. | 235 | 233 | 233 | − 0 85 |
| 131 | Mines Kali (Sté) | 136 | .... | .... | .... |
| 49 | M.M. Penarroya | 60 80 | 63 | 60 10 | − 1 15 |
| 1460 | Moët-Hennessy | 1400 | 1383 | 1391 | − 0 64 |
| 520 | Mot. Leroy-S. | 551 | 546 | 545 | − 1 08 |
| 108 | Moulinex | 106 50 | 105 50 | 105 | − 1 40 |
| 715 | Mumm | 726 | 725 | 725 | − 0 13 |
| 246 | Navig. Mixtes | 248 | .... | .... | .... |
| 10 60 | Nobel-Bozel | 15 05 | 14 50 | 14 80 | − 1 66 |
| 51 | Nord-Est | 54 90 | 54 50 | 53 30 | − 2 91 |
| 300 | Nordon (Ny) | 290 | 290 | 290 | .... |
| 87 | Nouvelles Gal. | 110 | .... | .... | .... |
| 860 | Occident. (Gén.) | 695 | 688 | 680 | − 2 15 |
| 270 | Olida-Caby | 298 | 295 | 291 | − 2 34 |
| 960 | Omn. F. Paris | 950 | 950 | 950 | .... |
| 174 | Opfi-Paribas | 172 40 | 164 | 165 | − 4 29 |
| 2270 | Oréal (L') | 2280 | 2245 | 2235 | − 1 97 |
| 80 | Papet. Gascogne | 87 30 | 87 30 | 87 30 | .... |
| 580 | Paris-Réescompt | 610 | 615 | 615 | + 0 81 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 280 | Pechelbronn | 259 | 261 | 261 | + 0 77 |
| 540 | Penhoët | 562 | 528 | 534 | − 4 98 |
| 780 | Pernod-Ricard | 772 | 750 | 740 | − 4 14 |
| 199 | Pétroles (Fse) | 212 70 | 215 | [illegible] | [illegible] |
| 45 | — (certific.) | 48 | 48 | [illegible] | [illegible] |
| 82 | Pétroles B.P. | 87 | 85 | [illegible] | [illegible] |
| 260 | Peugeot S.A. | 267 | 247 | [illegible] | [illegible] |
| 71 | Poclain | 71 | .... | [illegible] | [illegible] |
| 360 | Poliet | 354 | 342 | [illegible] | [illegible] |
| 142 | Pompey | 149 | .... | [illegible] | [illegible] |
| 380 | P.M. Labinal | 382 50 | .... | [illegible] | [illegible] |
| 1950 | Presses Cité | 1842 | 1830 | [illegible] | [illegible] |
| 900 | Prétabail Sic. | 930 | 920 | [illegible] | [illegible] |
| 245 | Primagaz | 250 | 251 | [illegible] | [illegible] |
| 164 | Printemps | 163 | 160 | [illegible] | [illegible] |
| 1390 | Promodès | 1370 | 1355 | [illegible] | [illegible] |
| 395 | Radiotechn. | 402 | 394 | [illegible] | [illegible] |
| 93 | Raffin. (Fse) | 101 50 | 104 | [illegible] | [illegible] |
| 1220 | Redoute (La) | 1215 | 1175 | [illegible] | [illegible] |
| 850 | Roussel-Uclaf | 879 | 858 | [illegible] | [illegible] |
| 1350 | Rue Impériale | 1450 | 1405 | [illegible] | [illegible] |
| 149 | Sade | 149 80 | 148 | [illegible] | [illegible] |
| 1410 | Sagem | 1500 | 1450 | [illegible] | [illegible] |
| 445 | St-Louis B. | 457 | 453 | [illegible] | [illegible] |
| 545 | Sanofi | 568 | 556 | [illegible] | [illegible] |
| 338 | S.A.T. | 344 70 | 340 | [illegible] | [illegible] |
| 35 | Saulnes | 35 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 103 | Schneider | 127 | 125 | [illegible] | [illegible] |
| 81 | S.C.O.A. | 58 | 58 | [illegible] | [illegible] |
| 169 | S.C.R.E.G. | 176 | 177 | [illegible] | [illegible] |
| 510 | Seb | 487 | 491 | [illegible] | [illegible] |
| 265 | Sefimeg | 260 | 262 | [illegible] | [illegible] |
| 950 | S.F.I.M. | 1039 | 1000 | [illegible] | [illegible] |
| 97 | S.G.E.-S.B. | 103 10 | 101 | [illegible] | [illegible] |
| 900 | Sign. Ent. El. | 920 | 900 | [illegible] | [illegible] |
| 465 | Silic | 483 | 480 | [illegible] | [illegible] |
| 300 | Simco | 305 | 304 | [illegible] | [illegible] |
| 140 | Skinnor | 141 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 1390 | Skis Rossignol | 1450 | .... | [illegible] | [illegible] |
| 525 | Slimnco | 526 | 520 | [illegible] | [illegible] |
| 520 | Sogerap | 535 | 530 | [illegible] | [illegible] |
| 630 | Sommer-Allib. | 658 | .... | [illegible] | [illegible] |
| 545 | Source Perrier | 546 | 530 | [illegible] | [illegible] |
| 445 | Talcs Luzenac | 474 | 464 | [illegible] | [illegible] |
| 1550 | Tél. Elect. | 1530 | 1490 | [illegible] | [illegible] |
| 285 | Thomson-C.S.F. | 331 | 315 | [illegible] | [illegible] |
| 2220 | T.R.T. | 2120 | 2085 | [illegible] | [illegible] |
| 340 | U.F.B. | 340 | 325 | [illegible] | [illegible] |
| 565 | U.I.S. | 562 | 562 | [illegible] | [illegible] |
| 280 | U.C.B. | 280 | 265 | [illegible] | [illegible] |
| 340 | Valéo | 327 | 324 | [illegible] | [illegible] |
| 78 | Vallourec | 81 | .... | [illegible] | [illegible] |
| 1690 | V. Clicquot-P. | 1882 | .... | [illegible] | [illegible] |
| 1180 | Viniprix | 1080 | 1080 | [illegible] | [illegible] |
| 910 | Elf-Gabon | 990 | 1000 | [illegible] | [illegible] |
| 270 | Amax Inc. | 305 50 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 370 | Amer. Express | 388 | .... | [illegible] | [illegible] |
| 220 | Amer. Teleph. | 230 | .... | [illegible] | [illegible] |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 186 | Anglo Amer. C. | 189 90 | 190 20 | 190 50 | + 0 31 |
| 1180 | Amgold | 1216 | 1238 | 1238 | + 1 89 |
| 920 | B. Ottomane | 936 | 920 | 920 | − 1 70 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|---|
| 104 | Ito-Yokado | 106 | 106 10 | 105 10 | − 0 84 |
| 530 | ITT | 521 | 506 | 506 | − 2 87 |
| 94 | Matsushita | 100 80 | .... | .... | .... |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 31/1 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 8 609 | 8 608 | 8 380 | 8 780 |
| Allemagne (100 DM) | 305 910 | 305 980 | 293 | 313 |
| Belgique (100 F) | 14 973 | 14 972 | 14 200 | 15 300 |
| Pays Bas (100 fl.) | 271 720 | 271 750 | 259 | 279 |
| Danemark (100 krd) | 84 420 | 84 360 | 80 | 88 |
| Norvège (100 k) | 109 410 | 109 330 | 105 | 112 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 12 103 | 12 081 | 11 650 | 12 450 |
| Grèce (100 drachmes) | 8 317 | 8 330 | 8 500 | 8 250 |
| Italie (1 000 lires) | 5 022 | 5 024 | 4 700 | 5 200 |
| Suisse (100 fr.) | 383 650 | 383 780 | 371 | 392 |
| Suède (100 krs) | 105 190 | 105 260 | 101 | 108 |
| Autriche (100 sch) | 43 420 | 43 380 | 42 500 | 44 500 |
| Espagne (100 pes.) | 5 423 | 5 420 | 4 900 | 5 500 |
| Portugal (100 esc.) | 6 240 | 6 230 | 5 400 | 6 600 |
| Canada ($ can 1) | 6 897 | 6 894 | 6 680 | 7 020 |
| Japon (100 yens) | 3 870 | 3 670 | 3 530 | 3 690 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 31/1 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 102400 | 103100 |
| Or fin (en lingot) | 102250 | 103000 |
| Pièce française (20 fr) | 649 | 647 |
| Pièce française (10 fr) | 449 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 627 | 627 |
| Pièce latine (20 fr) | 617 | 616 |
| Souverain | 763 | 768 |
| Pièce de 20 dollars | 4120 | 4120 |
| Pièce de 10 dollars | 1930 | 1930 |
| Pièce de 5 dollars | 1077 50 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 4060 | 4090 |
| Pièce de 10 florins | 632 | 639 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



## CRÉATION D'UN CIRQUE NATIONAL

**M. Jack Lang a annoncé, ce mardi, la création d'un Cirque national et d'un Centre national supérieur de formation aux arts du cirque. *Le Cirque national*, géré par une association, a été confié au Cirque à l'ancienne, d'Alexis Gruss, en reconnaissance de la qualité et de la spécificité de ses spectacles.**

***Le Centre* accueillera sur concours en première année trente élèves, âgés de seize ans révolus, qui feront quatre années d'études, sanctionnées par un diplôme et des prix.**

● *Hausse des tarifs des cliniques privées.* – Le gouvernement vient de décider la hausse des tarifs des cliniques privées à compter du 1er mars 1984. Cette hausse sera de 5,3 %. A celle-ci s'ajoutera une enveloppe correspondant à une « *nouvelle opération d'harmonisation tarifaire* » qui équivaudra à 0,5 % des dépenses des cliniques privées.



## En Italie
### LES « AVANTAGES » DE M. CRAXI

Le président du conseil italien, M. Bettino Craxi, est *excédé*. Il avait longtemps rêvé du pouvoir, que lui refusaient les résultats électoraux modestes de son parti socialiste (PSI). Hélas ! il ne supporte pas la goutte d'angustura *dans ce breuvage exquis*. Voir son prénom travesti en Benito, son buste revêtu par un caricaturiste de la chemise noire (pour son autoritarisme, car son passé est irréprochable) l'a amené à *engager contre* la presse *une* guerre picrocholine qui fait les délices des Italiens.

Dans une conversation que rapporte l'hebdomadaire l'*Expresso* de cette semaine, le chef du gouvernement de Rome *demeure* avec vigueur dans le registre rabelaisien. « *Vous savez, dit-il, ce qu'écrivait Garibaldi à l'un de ses amis ? – Mon cher, je t'avoue qu'on commence à me casser les couilles – Et bien, moi aussi, on commence à me les casser.* »

Notre correspondant à Rome, coupable d'avoir publié sur la corruption un article dont la cruauté est celle – quotidienne – de la presse italienne, est l'un des bourreaux de M. Craxi. Il *aurait* joué un rôle dans la dégradation fonctionnelle dont se plaint le président du conseil. Celle-ci a suscité lundi à la Chambre une question d'un parlementaire radical s'inquiétant de l'état exact de l'*organe lésé*.

« *Je suis calmissimo*, proclame encore M. Craxi. *D'ailleurs, je me tire d'affaire uniquement parce que j'ai les nerfs solides et la tête dure...* » Dans l'histoire récente de l'Italie, un seul chef de gouvernement *avait parlé, avec tant* d'admiration, de sa tête, de ses nerfs et de ses avantages. C'était... M. Craxi ne nous le fera pas écrire.

P.-J. F.

## Renault estime que les activités de compensation sont « indispensables » pour promouvoir ses exportations

**La Fédération nationale des producteurs de café de Colombie a publié, le 31 janvier, un communiqué dans lequel elle indique que ce pays *« ne vend pas et n'a jamais vendu de café ni à Renault ni à sa filiale Sorimex. Le café n'est vendu qu'à des entreprises de torréfaction. Sorimex, filiale de Renault,* ajoute le communiqué, *est chargée simplement de promouvoir la vente de produits colombiens en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer, et parmi ces produits figure évidemment le café »*.**

**Au siège de la Régie, on précise que les activités de compensation pour un groupe multinational comme Renault *« sont absolument indispensables »* et qu'elles sont d'ailleurs bénéficiaires. Sorimex représente chaque année un volume d'affaires de 1,5 milliard à 2 milliards de francs et intervient comme intermédiaire dans de très nombreux pays – la Colombie parmi d'autres – non seulement pour le café, mais aussi pour d'autres produits tels que la viande et les fleurs, ainsi que sur d'autres continents, pour les fruits par exemple. On ajoute que, dans certains pays, il ne serait pas possible à la Régie de vendre des automobiles s'il n'existait pas des mécanismes de compensation.**

**Notre correspondant à Bruxelles explique l'« histoire » de la Société de lyophilisation créée en Belgique par l'intermédiaire de Renault.**

### Quand les Belges tirent leur épingle du jeu...

De notre correspondant

Bruxelles. – Bien que tous les journaux parlent d'un « *nouveau scandale français* », les mésaventures de la régie Renault dans le domaine du café ne sont pas placées ici sur le même plan que l'affaire des « avions renifleurs ». Les *éventuelles retombées politiques* ne paraissent pas devoir être aussi importantes. Toute la presse belge relève, en effet, que M. Pierre Dreyfus, comme M. Bernard Vernier-Palliez, qui, à l'époque, se *sont trouvés tour à tour* à la tête de la Régie, se situent aujourd'hui « dans le camp de M. Mitterrand ».

D'autre part, on note ici que les projets élaborés par la Régie en 1974 n'étaient pas tellement fantaisistes. *L'usine de lyophilisation* du *café*, qui devait être construite, l'a finalement été. Elle fonctionne aujourd'hui, même si elle n'a plus aucun rapport avec Renault.

Certes, les dirigeants belges ont eux-mêmes connu aussi quelques déboires avant que cette *affaire aboutisse pour eux* à une conclusion, sinon tout à fait heureuse, du moins satisfaisante. Dès le mois de novembre 1975, *en effet*, il avait *été* dit que Renault allait construire une usine de lyophilisation dans le zone industrielle de Grâce-Hollogne à proximité de Liège. Ce projet baptisé « Lyobel » promettait de créer *trois* à *quatre cents* emplois nouveaux dans la région. Les autorités belges étaient donc toutes prêtes à jouer leur rôle en apportant, par l'intermédiaire de la société nationale d'investissement, une *partie* du *capital nécessaire*. D'autres organismes publics promettaient des crédits. L'État enfin avait accordé sa garantie à toute l'opération

Le « choc » survint lorsqu'on apprit à Bruxelles que M. Maxime Hildebrand, l'intermédiaire *désigné* par Renault, était un personnage douteux. Les négociations toutefois ne furent pas rompues, mais elles se poursuivirent alors de façon beaucoup plus directe avec la Régie elle-même.

Selon le journal *le Soir*, la Belgique aurait cependant jugé utile à ce stade de demander des garanties *solides de* la part de la Régie. L'actuel vice premier ministre du gouvernement, M. Jean Gol, était alors secrétaire d'Etat à l'économie régionale wallonne. Selon le journal bruxellois, M. Gol aurait obtenu de la main de M. Pierre *Dreyfus* la «*garantie morale*» que la Régie assumerait toutes ses responsabilités dans l'affaire. Cette garantie a été confirmée ensuite par M. Vernier-Palliez lorsqu'il prit lui-même en main les destinées de Renault.

Lorsque la Régie jugea bon d'abandonner des activités étrangères à la production d'automobiles, elle remboursa *scrupuleusement* les avances qui avaient été consenties du côté belge. On suggère d'ailleurs ici que des pressions de la part de certains industriels français du café n'auraient pas été étrangères à la décision de Renault. Toujours est-il que la Régie *trouva finalement* avec le groupe allemand Rothfos un acheteur pour l'usine Lyobel qui, depuis lors, porte le nom de « EDEL », celle-ci livre désormais ses produits aux grandes surfaces belges ou allemandes, et exporte même en direction des Etats-Unis. Si donc le groupe français a perdu de l'argent dans cette affaire, les Belges paraissent s'en être tirés à bien meilleur compte.

JEAN WETZ.

## Les bonnes affaires d'ELF

S'il avait fallu inventer un homme pour calmer les passions qui ont entouré le groupe ELF *depuis plusieurs semaines*, M. Michel Pecqueur serait celui-là. Solide, calme, simple, il a choisi la première occasion favorable, la présentation des résultats – *excellents* – de son groupe en 1983 pour remettre les choses à leur place. Non sans courage et avec succès. L'*« affaire » ? « Un accroc qui n'a pas ébranlé le groupe »*, un élément *« passé »* et *« ponctuel dans l'ensemble des activités »*, qu'il importe néanmoins de comprendre.

N'éludant *aucune question, regrettant seulement « le contexte politique dans lequel cette affaire s'est développée [qui] a créé une situation de choc (...) peu favorable à ce qu'on tire les conséquences avec la sérénité nécessaire »*, le nouveau « patron » d'ELF-Aquitaine, a assuré qu'il s'employait à *« faire toute la lumière »*. Convaincu qu'il y avait eu *« volonté de tromper de la part des promoteurs »* de l'affaire, n'écartant *a priori* aucune hypothèse, pas même celle de *« fuites volontaires »* émanant du groupe, M. Pecqueur s'est toutefois déclaré *« opposé à la politique du bouc émissaire » « Je crois essentiel de juger les hommes de cette maison sur l'ensemble des réalisations, du passé, des réussites »*, a-t-il ajouté.

*Les résultats* de 1983 parlent d'eux-mêmes. Bénéfice net consolidé maintenu à 3,5 milliards de francs, le plus important parmi *les entreprises françaises* ; *marge* d'autofinancement en progression de 24 % (14 milliards de francs contre 11,3 milliards) ; chiffre d'affaires porté, grâce à l'apport de la chimie lourde, à 135 milliards de francs, et investissements maintenus en 1983 à leur niveau de 1982 (15 *milliards de francs*).

Des *résultats* exceptionnels dans un contexte difficile. La reprise de la chimie lourde de PUK, regroupée au sein d'ATOCHEM, déficitaire d'environ 1,3 milliard de francs l'an passé, la *conjoncture défavorable* de l'activité de raffinage, « surcapacitaire » en Europe – dont les pertes chez ELF ont pu être réduites de moitié l'an passé, – la *diminution des prix du brut, compensée cependant par la pro*gression du cours du dollar, et les difficultés de Texas Gulf aux Etats-Unis ont considérablement *pesé sur les résultats. « Nous nous sommes sortis de façon positive de cette année délicate »*, a reconnu M. Pecqueur.

Pour 1984, le président d'ELF s'est montré optimiste mais prudent. *Le retour à l'équilibre* pour la chimie ne peut être espéré avant 1985-1986. En revanche, le raffinage devrait pouvoir être équilibré dès l'an prochain et les *filiales américaines, Texas Gulf* notamment, devraient, en 1984, dégager des *« résultats substantiels »*. En outre, les résultats obtenus dans le domaine pétro*lier, où ELF a pu maintenir son* volume de production (25,6 millions de tonnes de brut et 26,9 milliards de mètres cubes de gaz) et consolider son *domaine minier grâce* aux développements engagés notamment en Angola, permettront au groupe, selon M. Pecqueur, de *« confirmer sa vocation pétrolière et gazière ». Insistant sur la déci*sion, annoncée la semaine dernière par la Norvège, de confier en partie à ELF-Aquitaine le développement de nouveaux champs pétrolifères en *mer*, M. Pecqueur a estimé que c'était *« la démonstration de la reconnaissance de la qualité de nos technologies » (1). Les résultats* ainsi acquis en Norvège, a-t-il précisé, *« montrent que l'impact [de l'affaire] devrait rester limité »*.

V. M.

(1) ELF a *obtenu* une participation de 8 % aux côtés d'Esso et de Deminex sur l'une des zones les plus convoitées, le « bloc diamant », et a reçu des participations de 35 % sur deux autres « blocs », sur l'un desquels il a été nommé opérateur.



## LE CDJA DU FINISTÈRE LANCE UN ULTIMATUM POUR LA LIBÉRATION DE M. RIOU

La satisfaction affichée par M. Guillaume, président de la FNSEA le 26 janvier, à l'issue de la rencontre au sommet rue de Varenne passe mal en Bretagne. *Une centaine d'agriculteurs* a envahi, lundi 30 janvier, la salle où se réunissait à Plérin (Côtes-du-Nord) le comité de salut économique, *« pour demander des comptes »*. Plusieurs dirigeants syndicaux de Bretagne ont *été* contestés au cours de cette intrusion, tandis que les manifestants présentaient M. Alexis Gourvennec comme le seul vraiment capable de défendre leurs intérêts. Celui-ci s'est alors gardé *de se présenter* en leader.

De son côté, M. Guy Rouet, secrétaire général du CDJA du Finistère, a lancé à l'issue de cette réunion un ultimatum : *« Si Jean-Jacques Riou* (le syndicaliste emprisonné après le saccage de la sous-préfecture de Brest) *n'est pas en liberté jeudi à la suite de la réunion de la chambre d'accusation, nous changerons de ton et de méthodes, et nous ferons sortir notre camarade de prison de gré ou de force »*, a-t-il déclaré.

**Le numéro du « Monde » daté 31 janvier 1984 a été tiré à 506 688 exemplaires**

## Sur le vif
### Caleçons

Ça y est, je l'ai ! Je l'ai trouvé ! Ça m'a pris des semaines, j'ai fait toutes les boutiques de Paris, j'ai appelé des amis en province et j'ai fini par le dénicher au...Non, pas question, je ne vous dirai pas où. *Chacun* pour soi. Et ce caleçon-là – ce n'est pas n'importe lequel, c'est celui à la panthère rose, – il est pour moi.

Le caleçon, c'est la folie, en ce moment. Il nous vient *des États-Unis naturellement. Il s'est abattu* comme une tornade à fleurs, à rayures et à dessins sur le Vieux Continent. Et il est allé rejoindre la chemise, le jean et le gilet au rayon unisexe des grands magasins. *L'autre jour encore*, le très sérieux *Observer* de Londres se livrait à des réflexions pince-sans-rire sur la commodité et la coquinerie des caleçons arborés par les aguichantes cover-girls qui *tapissent les murs de New-York*.

Dire *qu'hier* on ricanait devant un homme en caleçon : ça faisait boulevard, côté théâtre. Et qu'aujourd'hui on grimace devant un homme en slip : ça fait boulevard, côté *cinéma. Sauf sur un terrain de rugby*, bien entendu. Quand il a changé de short en plein milieu du match France-Irlande, samedi après-midi, en dévoilant des dessous style Petit-Bateau, Rives n'a étonné personne. On ne peut pas lui demander de s'habiller comme Saint-Laurent.

*L'avantage du caleçon*, c'est qu'à l'exemple de la bonne vieille liquette d'antan rebaptisée T-shirt, il appelle les sigles, les slogans. Il autorise les professions de foi et les prises de position. *On en vend déjà* (et même beaucoup) *marqués aux initiales* des principaux partis politiques. Ça permet de s'asseoir sur le PC. Ou sur le RPR, je ne voudrais pas être accusée d'anticommunisme primaire ! *Les campagnes* de marketing *trouveront là un support de choix*.

Et attendez, ce n'est pas fini. Vous allez voir que le fixe-chaussette de nos grands-pères va revenir à la mode. Ne me dites pas que ça ne se fait plus, que c'est introuvable. *Pendant que j'y étais, j'en* ai cherché un pour un copain. Et ça y est, je l'ai ! Je l'ai dégoté à... Allez, je vais vous le dire, on ne peut pas tout garder pour soi. A la Samaritaine.

CLAUDE SARRAUTE.

## Technip pourrait reprendre Creusot-Loire-Entreprises

Technip, la première société française d'ingénierie, négocie actuellement le rachat de Creusot-Loire-Entreprises, filiale d'ingénierie du groupe Creusot-Loire. Les comités d'entreprises des deux sociétés devraient être convoqués prochainement *pour* en être informés. Si les deux firmes ont connu des débuts proches dans le traitement du pétrole et du gaz, elles se sont diversifiées ensuite dans la construction d'usines *clés en main* dans des secteurs divers et qui pourraient être complémentaires (cimenteries, sucreries, brasseries, fabrication de pâte à papier, aciéries, métallurgie, verre).

*Les deux sociétés ont* d'ailleurs *été* parfois associées, comme récemment pour le contrat d'Astrakhan, la construction en URSS pour 2,7 milliards de francs d'une usine de désulfuration du gaz.

*Les deux* firmes ont des chiffres d'affaires comparables – 2,7 milliards de francs en 1982 pour Technip et 2,3 milliards pour Creusot-Loire-Entreprises – et *subissent* l'une et l'autre les revers d'une conjoncture internationale médiocre, notamment dans les pays pétroliers, le tiers-monde et les pays de l'Est, où elles travaillent, surtout (*depuis dix ans les principaux* clients de CLE sont l'URSS, la Yougoslavie, l'Algérie, la Côte-d'Ivoire et le Brésil). En URSS et dans les pays de l'Est en général, Technip et CLE, *parfois associées, ont* d'ailleurs le plus souvent été concurrentes. L'une et l'autre réalisent plus de 80 % de leur chiffre d'affaires hors de l'Hexagone. Conséquence : les derniers résultats connus, ceux de 1982, font apparaître un déficit net de 58 millions de francs pour Creusot-Loire-Entreprises et de 40 millions de francs pour Technip. Et les *résultats* à venir ne seront pas meilleurs. Enfin, les carnets de commande sont vides, ce qui explique la vigueur avec laquelle Technip s'est battue récemment pour sauver un contrat pour la construction d'une *raffinerie en Thaïlande* et l'attention portée en France au contrat de Tengiz en URSS (pour le traitement du gaz à la suite d'Astrakhan) et à la construction d'une raffinerie en Tunisie.

Fidèle à sa politique, *M. Pineau-Valenciennes*, PDG de Creusot-Loire, poursuit la « vente par appartements » des actifs de Creusot-Loire. Après la cession de sa sidérurgie aux groupes nationaux, Ermont (*matériels de travaux* publics) a trouvé un preneur américain, Standard Havens. Les grues Pinguely et Instruments SA sont aussi à vendre. M. Pineau-Valenciennes, en soulignant il y a quelques jours que les *pertes* du groupe en 1983 atteindraient 1,4 milliard de francs, avait justifié cette restructuration *« des activités les plus touchées par la crise »*.

Avec quelque 5 milliards de francs de chiffre d'affaires et plus de 3 500 *salariés (actuellement* Technip en compte 2 700 et CLE 1 100), le groupe ainsi créé apparaîtrait comme l'un des grands européens de l'ingénierie, bien loin pourtant des grandes sociétés *américaines comme Bechtel*.

*Technip y gagnera* des synergies mais pourrait y perdre un peu d'indépendance. Jusqu'à présent totalement indépendante des fournisseurs de matériels (1) – ce qui lui permettait de jouer sur *les prix*, – *Technip risque* d'être *prisonnière* des habitudes de travail de CLE avec le groupe Creusot-Loire.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Le capital de Technip est détenu *principalement* pour 40 % par l'Institut français du pétrole, 25 % par ELF-Aquitaine et 15 % par Saint-Gobain.

## PARIBAS POURRAIT ENTRER DANS LE CAPITAL DE LA BPGF

Le groupe Paribas, par le truchement de son Omnium de participations bancaires (OPB), est *« prêt à prendre une position minoritaire »* dans le capital de la Banque privée de gestion financière (BPGF), *« aux côtés d'autres actionnaires français et étrangers avec lesquels des négociations vont être entreprises »*.

En clair, le capital de la BPGF, débarrassée de ses engagements très déficitaires dans l'immobilier qu'a repris sa *maison mère à 100 %*, le Holding privé de gestion financière, va être reconstitué.

La part de Paribas n'y dépasserait pas 20 %, de manière à conserver à la BPGF son caractère de banque privée.

## La rencontre CFDT-CNPF
### M. MAIRE : « NOUS VOULONS RELANCER LA POLITIQUE CONTRACTUELLE »

Une délégation de la CFDT, *conduite par son secrétaire général* M. Edmond Maire, a été reçue le 31 janvier, pendant près de deux heures, au siège du CNPF.

A la sortie de sa rencontre avec M. Yvon Gattaz, le secrétaire général de la CFDT a précisé, dans une *déclaration*, le *contenu* des discussions, voulues de part et d'autre *« pour relancer la politique contractuelle »*. Sur deux points, le renforcement du rôle des commissions paritaires de l'emploi *et* la *possibilité* de négociations de branches pour l'introduction des technologies nouvelles dans les entreprises, M. Edmond Maire s'est montré satisfait des *premières réponses* du CNPF.

## LE MEURTRE DE BERGERAC : UN SUSPECT ARRÊTÉ

*(De notre correspondant)*

Périgueux. – La tension va-t-elle enfin tomber dans la région de Bergerac après l'interpellation, lundi soir 31 janvier à Périgueux, d'un individu considéré par les policiers, comme le suspect numéro un dans le meurtre de M. Jacques Royère, soixante ans, un industriel tué à coups de couteau le 24 janvier ?

A cinq reprises depuis décembre 1978 un individu masqué, armé d'un fusil à canon scié, avait fait irruption à *la* tombée de *la* nuit dans des pavillons de la banlieue nord-est de Bergerac. Après avoir menacé et ligoté les habitants et tenu des propos incohérents avec un accent vraisemblablement contrefait, il repartait quelques heures plus tard sans rien emporter. Certaines de ses victimes auraient été violées.

Au mois d'août 1983, surpris par une arrivée imprévue, il avait été en partie démasqué avant de faire feu sur l'amiral Jacques Bodhuin le blessant au bras. Enfin, le 24 janvier, alors que l'homme masqué retenait prisonniers les quatre membres d'une famille, un ami, Jacques Royère survenait. *Dans la bagarre* qui s'ensuivait l'individu a frappé de plusieurs coups de couteau l'industriel qui, croit-on, avait réussi à le démasquer.

J.-C. A.



هكذا من الأصل